TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 978

DERNIÈRE ÉDITION

SAMEDI 17 MAI 1980

La conférence islamique s'ouvre à Islamabad

LIRE PAGE 7 LE DEBUT D'UNE SERIE DE G. VIRATELLE : « L'ASIE DU SUD-OUEST ET LA CRISE AFGHANE »



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

2,20 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 17 f. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4,75 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 35 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 125 ris. ; Italie, 600 L ; Liban, 300 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 225 F CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 95 cts ; Yougoslavie, 27 din.

Tarif des abonnements page 31

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207 - 23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

LES RENCONTRES ET LES TENSIONS INTERNATIONALES

M. Jean François-Poncet demande à M. Gromyko des précisions sur la proposition d'un « sommet mondial »

M. Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, s'entretient ces vendredi 16 et samedi 17 mai à Vienne, en marge des célébrations du vingt-cinquième anniversaire du traité autrichien, avec ses principaux collègues occidentaux : M. François-Poncet, le secrétaire d'Etat américain, M. Muskie, M. Genscher (Allemagne fédérale), et, samedi matin, lord Carrington (Grande-Bretagne) et M. Colombo (Italie). Vendredi matin, M. Muskie a rencontré les ministres britannique, français et ouest-allemand avant de s'entretenir en tête à tête avec M. François-Poncet. Celui-ci a déclaré ensuite qu'il avait trouvé M. Muskie « soucieux d'entretenir de bonnes relations entre les Etats-Unis et la France ».

L'appel lancé jeudi par les pays du pacte de Varsovie pour un sommet mondial destiné à « liquider les foyers de tension » *a été accueilli avec scepticisme par les observateurs. Seul parmi les ministres occidentaux, M. François-Poncet a commenté cette proposition vendredi midi, disant qu'elle devait être examinée* « avec sérieux » *et* « discutée avec ses auteurs », *et qu'il avait l'intention de poser à son sujet* « toute une série de questions » *à M. Gromyko.*

La proposition faite mercredi par le gouvernement prosoviétique de Kaboul pour un règlement afghan que garantiraient les Etats-Unis et l'U.R.S.S. a provoqué des réactions négatives des Occidentaux et du Pakistan.

« Offensive »

Comme bon nombre d'observateurs l'avaient prévu au lendemain de l'invasion de l'Afghanistan, les Soviétiques viennent de lancer une vaste « offensive de paix ». Cette offensive, destinée à éclipser le ballet diplomatique qui se déroule à Vienne, à accentuer si possible les divergences entre Occidentaux et à influencer bon nombre de pays du tiers-monde qui vont participer, à partir du samedi 17 mai, à la conférence islamique d'Islamabad, s'est déroulée en deux phases parfaitement orchestrées.

Le premier volet de l'opération séduction a été confié par le Kremlin à ses collaborateurs de Kaboul : il s'agit du plan Karmal, qui subordonne un début de retrait des troupes soviétiques d'occupation à la reconnaissance par l'Occident des autorités mises en place par l'U.R.S.S. et à l'engagement de l'Iran, du Pakistan et des Etats-Unis de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour asphyxier le mouvement de résistance afghan. Ce plan risque de faire long feu : le Pakistan l'a déjà repoussé, le nouveau secrétaire d'Etat américain, M. Muskie, a fait pratiquement de même et M. François-Poncet a clairement laissé entendre qu'il n'était pas acceptable. On risque pourtant d'en entendre parler longtemps : la diplomatie soviétique a, en effet, à la différence de l'occidentale, une très grande capacité d'obstination.

Nul doute que cette capacité sera également mise au service des deux déclarations publiées jeudi 15 mai à l'issue du sommet du pacte de Varsovie, qui vient de se réunir dans la capitale polonaise. L'appel à la convocation d'une conférence mondiale au plus haut niveau apparaît pourtant comme un artifice de propagande assez grossier. Certes, la situation internationale est grave. On ne voit pas pour autant en quoi elle pourrait être améliorée par d'interminables palabres, faisant, de toute façon, double usage avec le forum de l'ONU.

Les causes de la tension internationale sont, d'autre part, connues. L'invasion de l'Afghanistan, déjà condamnée par la majorité des Etats de la planète dans le cadre des Nations unies, est l'une des principales. La solution de cette crise — si solution il y a — passe bien évidemment par Moscou. Il est passablement cynique, de la part des dirigeants soviétiques, d'espérer faire oublier une donnée fondamentale en proposant aux Occidentaux d'accepter une diminution de leur influence dans d'autres régions du monde.

Seconde cause majeure du climat empoisonné dans lequel nous vivons : la course aux armements, dans le monde en général, mais surtout en Europe. Là encore, on imagine mal l'utilité d'une conférence mondiale pour tenter d'améliorer l'état des choses. Le problème le plus actuel — celui des missiles à moyenne portée — peut et doit faire l'objet de négociations entre les intéressés, c'est-à-dire le pacte de Varsovie et les pays membres de l'alliance militaire de l'OTAN.

Il s'agit là d'un point très concret : on ne relève malheureusement rien de nouveau à ce sujet dans la très longue déclaration publiée à Varsovie. L'U.R.S.S. exige toujours, pour l'ouverture de négociations, que l'OTAN revienne officiellement sur sa décision, prise en décembre dernier, d'installer à partir de 1983 des missiles de croisière et des missiles continentaux de type Pershing-2. Rien n'est dit, en revanche, à propos des armes équivalentes soviétiques, les SS-20, déployées dans la partie occidentale de l'U.R.S.S. depuis plusieurs années déjà.

Force est de constater que l'« offensive de paix » qui vient d'être déclenchée n'implique aucune évolution des positions soviétiques.

Quand les Soviétiques mènent le bal

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — L'art n'est pas toujours vertu, mais la direction soviétique est sans conteste danseuse étoile du ballet diplomatique en cours à Vienne. Quelle précision, en tout cas, dans le pas ! Et quel spectacle !

Premier acte, jeudi 15 mai. En attendant M. Gromyko, retenu à Varsovie par le sommet communiste, la journée doit être consacrée aux commémorations de la signature du traité d'Etat autrichien et aux conciliabules entre Occidentaux. Las ! M. Gromyko ne s'est pas fait attendre. La veille, tard dans la soirée, Tass a diffusé une déclaration du gouvernement de Kaboul proposant l'ouverture de négociations pouvant déboucher sur le retrait des troupes soviétiques. Ce texte, douze heures durant, éclipsera tout, transformant les conciliabules en cacophonie.

Deuxième acte ce vendredi. D'autres dépêches étaient venues, jeudi soir, promettre quelques bouleversements au programme. Elles arrivent, cette fois-ci, de Pologne, à l'heure (hasard ?) où les ministres occidentaux entrent à l'Opéra écouter Verdi. Elles sont porteuses de *« l'appel à la pondération et à la paix »*, c'est M. Brejnev qui parle, lancé par les dirigeants du pacte de Varsovie.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 6.)

AU JOUR LE JOUR

Transfert

En octobre dernier, l'Union soviétique avait décidé de retirer d'Allemagne de l'Est vingt mille de ses hommes et mille de ses blindés. Deux mois plus tard, elle envahissait l'Afghanistan.

Voilà pourquoi, au moment où l'on annonce que l'Union soviétique va de nouveau retirer des troupes d'Allemagne de l'Est, on peut légitimement se demander si un autre pays ne va pas appeler au secours et demander que l'on veuille bien venir l'occuper militairement.

MICHEL CASTE.

Le président Sadate renonce à la reprise des négociations sur l'autonomie palestinienne

L'approbation de principe par la Knesset d'un projet de loi portant annexion du secteur arabe de Jérusalem a amené l'Egypte à décider, jeudi 15 mai, de ne pas reprendre — ainsi qu'elle l'envisageait encore la veille — les négociations sur l'autonomie palestinienne. M. Sadate a adressé ce vendredi « un message urgent » à M. Carter lui expliquant sa décision.

Les milieux officiels américains ont enregistré avec surprise la nouvelle position du Caire, dont ils n'avaient pas été informés au préalable. Les dirigeants israéliens ont, eux aussi, manifesté leur étonnement, estimant qu'aucune raison ne motivait ce revirement. M. Begin a tenu à réaffirmer qu'Israël était « déterminé » à poursuivre les négociations.

A Beyrouth, les Palestiniens, nous signale notre correspondant, estiment que le volte-face de M. Sadate est une « preuve supplémentaire » de l'échec de sa politique. Le comité exécutif de l'O.L.P. a lancé jeudi un appel « à l'opinion publique arabe, islamique, chrétienne et mondiale » pour « faire échec par tous les moyens à l'annexion de Jérusalem ».

De notre correspondant

Jérusalem. — Les dirigeants israéliens ont été pour le moins surpris par la volte-face de M. Sadate. Ils s'y attendaient si peu que, quelques heures plus tôt, ils en étaient encore à prévoir la date de la reprise des pourparlers. M. Begin indiquait à des visiteurs que la négociation devait recommencer *« très prochainement »*. Après l'annonce de la décision égyptienne, les membres du gouvernement ont attendu plusieurs heures avant de réagir, voulant obtenir une confirmation de la nouvelle tant elle leur paraissait incroyable.

M. Begin a déclaré qu'il ne voyait *« aucune raison »* au brusque changement d'avis du chef de l'Etat égyptien. Il a souligné que l'un des motifs invoqués par le raïs, le dépôt d'une proposition de loi sur le statut de Jérusalem, le 14 mai à la Knesset, n'était qu'un *« prétexte »*.

FRANCIS CORNU.

(Lire la suite page 10.)

CRISE GOUVERNEMENTALE AU JAPON

(Lire page 38.)

Moscou ou non ?

Moscou : y aller ou pas ? Au « oui mais » des Français vient de répondre un non très ferme des Allemands de l'Ouest. La position qu'a prise jeudi le comité olympique de la République fédérale d'Allemagne a deux mérites. Elle coûte beaucoup aux sportifs de ce pays qui, au palmarès olympique, occupent le quatrième rang. En outre, la manière dont les débats du comité ont été portés sur la place publique — grâce à une retransmission télévisée en direct — est un modèle.

La France, où est née l'idée des Jeux modernes, a adopté, pour sa part, une attitude tellement fluctuante qu'elle ne saurait reprocher à ses partenaires européens de ne pas la suivre dans sa valse-hésitation.

Depuis le début de la controverse, des records d'hypocrisie ont été battus. On ne peut s'empêcher de sourire quand on entend les Soviétiques se plaindre que la politique envahisse le sport, eux qui en ont fait une arme de propagande. Ils boycottèrent eux-mêmes de nombreuses compétitions. Quant aux défenseurs occidentaux des droits de l'homme ils ne devraient pas oublier qu'ils furent moins nombreux à désapprouver les nations qui, en 1968, avaient fait défiler leurs athlètes à Mexico après le massacre de la place des Trois-Cultures.

Dans cette affaire, les sportifs sont tenus pour quantité négligeable; ils sont l'enjeu d'un conflit qui dépasse même leurs dirigeants.

Beaucoup de ceux qu'habituellement le sport indiffère n'admettent pas qu'on puisse, en temps de crise, se rencontrer sur des stades. Si cette logique a un sens, il faudrait commencer par renoncer, comme le remarque M. Chirac, à tout autre contact avec l'adversaire : commercial, politique et diplomatique.

S'il faut attendre que le monde soit pacifié pour aller aux J.O. à Moscou, renonçons-y définitivement. Mais on s'apercevra qu'ils servent plus la cause de la paix quand ils ont lieu que quand ils n'ont pas lieu.

(Lire page 14.)

Un entretien avec le président du Mexique

« La richesse pétrolière doit permettre de réduire la distance entre la misère et l'opulence », nous déclare M. Lopez Portillo

Le président du Mexique, M. Jose Lopez Portillo, est arrivé ce vendredi 16 mai, à Paris, pour une visite officielle de trois jours. Le chef de l'Etat mexicain doit s'entretenir à trois reprises avec M. Giscard d'Estaing pendant son séjour. Les questions de l'énergie et une extension sérieuse de la coopération franco-mexicaine, dans les domaines de l'industrie agro-alimentaire et du nucléaire, seront au centre des entretiens. Samedi 17 mai, M. Lopez Portillo recevra à la Sorbonne les insignes de Docteur « honoris causa ».

Au cours d'un entretien qu'il nous a accordé avant son départ de Mexico, M. Lopez Portillo a rappelé les grandes lignes de sa politique pétrolière basée sur une exploitation raisonnable des revenus de l'or noir. Après avoir redressé l'économie, le président mexicain compte, d'ici à 1982, favoriser une meilleure redistribution du revenu national. La richesse pétrolière, dit-il, doit permettre de réduire la distance entre la misère et l'opulence.

« J'ai souvent répété que l'une des caractéristiques des pays en voie de développement, l'une des caractéristiques du sous-développement lui-même était le manque de projets, de planification. En ce qui nous concerne, nous aurions pu être déconcertés par les excédents pétroliers, par les ressources nouvelles et importantes dues à nos exportations de pétrole, si nous n'avions pas eu de plans adéquats pour utiliser ces ressources et ces excédents. Aussi nous allons réorienter tout cela. J'ai pris la décision de mieux définir l'utilisation des crédits, afin d'encourager effectivement la production et la consommation en faveur de ceux qui en ont réellement besoin...

» Nous avions un modèle de développement « désarolliste », analogue à celui de la CEPAL (1). *Un modèle qui nous a permis de franchir l'étape de substitution des importations et d'amorcer notre industrialisation, mais c'est tout. Ce modèle a couvert de manière désordonnée des vides en ce qui concerne la consommation d'une classe qui est maintenant saturée. Et notre monnaie est devenue plus faible. Nous devons changer tout cela. Nous devons changer de modèle de développement en fonction de la vigoureuse croissance de la nation... »*

M. Jose Lopez Portillo, chef de l'Etat mexicain attendu en visite officielle en France ce vendredi 16 mai, est d'abord un économiste rigoureux, un expert des questions monétaires, un juriste, aussi, attachant la plus grande importance aux questions administratives. Entré relativement tard au service de l'Etat, il a dirigé la Commission fédérale de l'électricité (C.F.E.) et a été ministre des finances dans le gouvernement de M. Luis Echeverria avant d'être élu à la présidence en décembre 1976.

Il a reçu M. Giscard d'Estaing en visite officielle, à Mexico, en mars 1979. Il revient en France comme représentant d'un pays dont les réserves prouvées en pétrole sont bien plus importantes qu'on ne le supposait (de l'ordre de 50 milliards de barils, selon M. Dias Serrano, président de Pemex), et il est clair que les questions d'énergie, de coopération économique et technologique, mais aussi le problème des relations Nord-Sud seront au centre des entretiens entre deux chefs d'Etat qui se connaissent bien pour s'être déjà rencontrés, et appréciés, dans plusieurs réunions internationales. Ils ont en commun des conceptions politiques et économiques libérales, un style de gouvernement comparable et un certain goût de l'écriture.

Propos recueillis par
MARCEL NIEDERGANG.

(Lire la suite page 3.)

(1) CEPAL, Commission économique des Nations unies pour l'Amérique latine.

UN « DOSSIER » DE JEAN BENOIT

Immigrés ou esclaves ?

La dénonciation est salubre, utile, indispensable. Mais, pour beaucoup — j'en suis, — l'abord des livres de dénonciation est, au départ, méfiant, les dénonciateurs volontiers exagèrent ou manipulent les faits, dans l'idée qu'ils mobilisent mieux ainsi l'indignation du lecteur. Un tel aphorisme idéologico-philosophique admet aussi que, si la cause est bonne, peu importent les détails et l'exactitude des précisions. Le malheur est que beaucoup, ayant pris l'un ou l'autre en flagrant délit, ne croient plus en rien. Chat échaudé craint l'eau froide, le menteur n'est plus écouté, quand-même il dit la vérité, etc. Tout cela est connu depuis longtemps.

Donc, un nouveau livre sur les travailleurs immigrés. On est excusable de l'ouvrir parcimonieusement. *Et puis, il y a eu pas mal d'excellents livres sur le sujet. Mais, si on ouvre celui de Jean Benoît, on est agréablement surpris. Voilà quelqu'un de scrupuleux et qui connaît ce dont il parle.*

On trouvera donc dans son ouvrage une masse considérable de documentation, des chiffres, bien sûr, et de nombreux petits faits et anecdotes si on veut, mais réels, qui illustrent bien son talent.

Inutile de souligner l'importance du problème. En Europe, 10 % de la population active est constituée par des étrangers. En France seulement, il y a quatre millions d'étrangers, dont un million huit cent mille travailleurs.

MAXIME RODINSON.

(Lire la suite page 35.)

Demain

LE MONDE DIMANCHE

L'AN I DE L'ÉNERGIE VERTE

Le Monde

idées

SE SOUVENIR

« Il y a dans l'oubli, écrit Gabriel Matzneff, *une impiété horrible. »* Ce sentiment se répand, à voir la force du courant qui pousse à la réhabilitation de l'histoire. L'histoire qu'il ne faut surtout pas, rappelle Jean-François Profichel, confondre avec la légende. Ni, demandent Suzanne Citron et Daniel Hémery, mettre au service du chauvinisme. Histoire qu'il faut, tout au contraire, étendre, pour Jeanne Delobeau, à celle de l'humanité.

Une régression intellectuelle

par SUZANNE CITRON (*) et DANIEL HEMERY (**)

IL est bien regrettable que les professionnels de l'histoire, de la politique et de la télévision, qui ont débattu en chœur de *« l'effondrement de l'enseignement de l'histoire »*, n'aient posé aucun des problèmes historiographiques et critiques, qui firent l'objet de débats nombreux, durant les années 70, autour d'un certain nombre de mouvements, revues et groupes de reflexion (1).

Va-t-on en revenir à l'ambiguïté de la *défense de l'enseignement* de l'histoire, qui remonte au moins à la fondation de la Société des professeurs d'histoire (1910) et qui mêle *étroitement — et inconsciemment —* un discours purement corporatiste (défense du statut) et identitaire (défense du moi enseignant l'histoire) à une *conception magico-mystique* de l'histoire, cette dernière excluant toute distanciation critique vis-à-vis de la fresque historique traditionnelle des programmes et des manuels (2) ? Pourtant l'histoire scolaire a elle-même une « histoire », qui explique la façon dont elle a été conceptualisée et écrite. L'école républicaine a été le *lieu* de la mise en place, par Lavisse, de l'histoire de nos « grands-pères », celle de la patrie, de l'Etat-nation et de la République, ces réalités qui structuraient l'ancien mode de domination sociale de notre bourgeoisie. Inculquer le cathéchisme républicain et la mythologie patriotique coïncidait avec la mission sacrée de ces « hussards noirs » *de la République qu'étaient les instituteurs* (3).

Dans le secondaire, l'organisation des programmes autour de grandes *« périodes » : Antiquité-Moyen Age-*Histoire moderne-Histoire contemporaine, durant la seconde moitié du *dix-neuvième siècle, s'est faite* dans *un contexte qui a mêlé étroitement* une conception positiviste de l'histoire-objet scientifique, une coloration culturelle humaniste, c'est-à-dire européo-centriste et occidentalisante, et des connotations idéologiques (la France Etat-nation investie d'une mission supérieure ; la légitimation de l'absolu de cet Etat-nation, occultant l'existence des classes ou des ethnies dominées ; la supériorité de la culture occidentale sur toutes les autres, etc.). En fait l'histoire est tout aussi « sainte » pour les héritiers de Lavisse et de Seignobos que pour nombre de ceux qui se réclament de Marx, et la défense inconditionnelle de la « mémoire » de l'Etat-nation est tout aussi dogmatique que l'enfermement exclusif dans une grille du passé résumée à la seule « lutte des classes ».

Que Michel Debré et Jean-Pierre Chevènement, l'un comme l'autre *farouches jacobins, se révèlent incapables d'une analyse idéologique et* épistémologique de l'histoire scolaire traditionnelle, d'une analyse *critique du type de mémoire* que l'Etat républicain a imposé par ses programmes, n'a rien qui nous étonne. *Mais il faut bien constater* que des historiens professionnels, tenant par surcroît de la nouvelle histoire, font preuve de la même carence, en ne s'interrogeant pas publiquement sur l'écriture de l'histoire enseignée à l'école. On sait pourtant combien celle-ci a pesé, à travers les hommes qui l'avaient intériorisée, sur l'effondrement du *pacifisme de la IIe Internationale* et la formation de l'Union sacrée en août 1914, ou sur le mythe d'une Algérie française, défendue en 1954, face à la « rébellion » algérienne, par la quasi-totalité de la classe politique et la majorité de l'opinion. Ces historiens éminents ne vont-ils pas jusqu'à suggérer que la mémoire est apolitique, neutre ? *Mais toute mémoire humaine est sélective, et toute « histoire » est un* énoncé qui ne peut être totalement objectif, puisqu'il est dit par un sujet et reçu par un autre. *Il est décidément navrant, en 1980, d'assister à* la régression intellectuelle, dans laquelle semblent s'enfermer les *establishments de l'histoire* et de la politique, après les débats passionnés et passionnants des années 70, sur les rapports entre histoire et pouvoir.

De nombreux enseignants du secondaire et du *primaire*, des étudiants se sont sentis alors concernés. Comment pourraient-ils l'être aujourd'hui, alors que ceux qui disposent du monopole de la parole, *les grands et les mandarins* — qu'ils soient tenants de la nouvelle ou de l'ancienne histoire, — affichent une *sereine indifférence à l'égard* des conditions et des problèmes réels auxquels les enseignants sont confrontés dans les écoles, les collèges et les lycées, et qui n'ont plus aucun rapport avec les souvenirs d'anciens « bons élèves » d'hommes politiques comme MM. Debré, Chevènement, ou d'historiens comme E. Le Roy Ladurie. Il est navrant et scandaleux que quelqu'un ait osé réduire les problèmes de l'école à *« l'augmentation du nombre des cancres »* (4). Il est patent — un débat à « Apostrophes » sur la nouvelle histoire l'a montré — que les chercheurs n'ont ni le désir ni le temps de s'interroger sérieusement sur ce que pourrait être à l'école une autre trame historique que celle de l'histoire de l'européanisation du monde et de la légitimité de l'Etat-nation.

Aux questions pertinentes posées par André Fontaine (5) sur la nécessaire mise en question d'une histoire chauvine qui nourrit une mémoire nationaliste ou raciste, personne ne semble avoir répondu. Nous espérons, pour notre part, que les enseignants du primaire et du secondaire sauront faire entendre l'interrogation majeure qui est la leur : comment former chez les enfants et les jeunes d'aujourd'hui un autre regard sur le monde que celui des pères de la République et une compréhension des problèmes de l'humanité *actuelle*, qui s'appellent inégalités sociales et inégalités entre les peuples, modèles de développement, destruction accélérée du milieu écologique élaboré par les sociétés passées, aspirations culturelles, génocides, totalitarismes. Ce n'est certes pas la *restauration* de l'histoire traditionnelle d'un Etat français au-dessus de tout soupçon et d'un Occident « avancé » supérieur au reste du monde « arriéré », qui répondra à leur demande.

(*) Maître assistante en sciences de l'Education, université Paris-Nord.
(**) Maître assistant en histoire, université Paris-VII.

(1) Notamment Forum - Histoire, Hérodote, Peuple français, Groupe de l'université Paris - Nord, etc. Cf. *le Monde*, 20 avril 1973 et 28 mai 1975 ; *le Monde de l'éducation*, avril 1975 ; *l'Education*, 22 avril 1976.
(2) Cf. « La société des professeurs d'histoire », *Revue française des sciences politiques*, août-oct. 1977.
(3) Cf. C. Billard et P. Guibbert, *Histoire mythologique des Français*, Galilée, 1976, et J. Ozouf, *Nous les maîtres d'école*, « Archives », Julliard, 1973.
(4) Voir *le Monde* du 6 mars.
(5) « Pourquoi l'histoire » (*le Monde* du 5 mars).

Les portes du rêve

par JEAN-FRANÇOIS PROFICHEL (*)

L'HISTOIRE, comme le temps, est une sorte de masque. L'homme voudrait un monde cyclique où tout bougerait mais reviendrait à son point de départ. La vie serait alors plus facile : il suffirait d'apprendre un rôle enseigné par l'histoire. Mais il n'y a pas de retour éternel. C'est se voiler la face que de croire en cet univers presque immobile. Si Bonaparte n'avait pas cherché à reconstituer l'empire de Rome et si Napoléon n'était pas, comme les Césars, tombé dans la mégalomanie, peut-être un homme ne serait-il pas mort seul et oublié à Sainte-Hélène. Il a été mis au piège de l'histoire. En étudiant le passé, il l'a identifié à l'avenir. L'histoire, si elle est prise dans un sens utilitaire, emprisonnée dans le conventionné, annihile l'initative puisque l'action présente nécessite une certaine liberté de pensée. C'est pour cela que faire de l'histoire implique le refus d'une application théorique ou pratique de son savoir. L'histoire commente l'homme à travers le temps, elle ne doit pas lui servir à agir, parce que c'est l'homme qui fait l'histoire et non l'histoire qui fait l'homme. *« La réalisation apporte un imprévisible rien qui change tout »*, disait Bergson en opposant deux visions de l'histoire, l'une cherchant à expliquer le passé, l'autre à retrouver ce qui fut présent. Regardons-nous ce qui est arrivé dans le temps ou ce qui arrive dans la durée ? La légende ne cherche, quant à elle, pas à expliquer mais à faire revivre. L'historien qui prétend expliquer l'événement à partir des conditions antécédentes a l'air de descendre le cours du temps. En fait, il le remonte. L'histoire qu'il raconte n'est qu'une projection de l'histoire vécue, inversée. On ramène tout à soi. C'est ce même processus, mais amplifié, qu'on rencontre pour la légende.

Etant donné que chaque courant de pensée implique une certaine vision de la vie, chaque époque aura son histoire, sa façon de voir le monde « avant », bien à elle. L'histoire est une tapisserie de Pénélope que chaque génération remet sur le métier. On pourra ainsi faire une histoire de l'histoire, puis une histoire de l'histoire de l'histoire, et ainsi de suite jusqu'à l'infini.

L'homme est seul, perdu autour d'une infinité de miroirs qui le reflètent tous sous des angles différents. Les images qu'en donnent « les » histoires sont toutes différentes, alors que la légende en donne une image unique.

L'histoire a le plus souvent recours à un principe de causalité pour classer et expliquer les événements, les causes étant leurs conditions. Mais elle détruit elle-même ce principe. Comment expliquer, en considérant qu'il ne peut y avoir plus dans l'effet que dans la cause, le rapport de Léonard de Vinci et de la Joconde. Le peintre était génial, la toile est et sera toujours géniale.

Un metteur en scène

Les causes expliquent ce qui rend l'événement possible, ce qui le fait réel leur échappe. Le peintre génial fait une toile géniale, mais qui pourrait dire pourquoi la Joconde nous paraît vivante, ou ce qui fait le mystère de ses yeux ? L'histoire ne nous explique ni le génie ni l'intuition. L'historien est un honnête metteur en scène qui cherche dans l'œuvre dramatique elle-même et non dans son esthétique personnelle les intuitions à respecter et les suggestions à suivre pour recréer. Il obéit, alors que le « faiseur de légende » désobéit au temps, à la vraisemblance, à nous lecteurs qui n'aimons pas être choqués ou qui, du moins, aimons être prévenus. L'histoire a un rôle social que la légende ne lui envie certainement pas. A part quelques récupérations, notamment par l'Eglise ou par les dictateurs antiques qui en se plaçant du côté des dieux créaient leur légende, la légende a toujours été très libre. Elle est l'onde qui suit l'événement. Elle n'existe que parce qu'il y a eu la rupture, soit par l'action, soit par la pensée entre état présent et état passé. C'est dans la connaissance et par la connaisance que le passé redevient réel à nos yeux et que le temps perdu redevient le temps retrouvé. La légende, elle, est beaucoup plus spontanée. Elle s'apparente au mythe et au conte. Aucun souci de rigueur, aucune règle ne la régissent. Elle est simplement l'amplification et l'élagation de l'histoire. Les héros sont plus forts, les traîtres plus vils. Ses racines sont plus profondes que celles de l'histoire.

La légende revêt un caractère mystique et presque magique qui peut la faire remonter justement à la « pré »-histoire. Ce que dessinaient nos ancêtres sur les murs des cavernes, ce n'était pas l'histoire de leur tribu, du moins n'en avaient-ils pas conscience. C'était plutôt la légende de David et Goliath, du faible face au fort, de l'homme face à la nature. Pourquoi dit-on d'un fait qu'il est passé dans la légende ? Parce que l'on n'est pas sûr qu'il ait été réel ou même possible. L'histoire rejette toutes ces incertitudes dans la légende. Mais, plus que l'histoire, la légende est ressentie comme un besoin par les masses.

Alors que l'histoire se dit, la légende se raconte. Même lorsqu'on les lit, on se figure comme un feu, avec un vieil homme qui regarde danser les flammes, qui se souvient et qui parle. Il se souvient de lui en train d'écouter un vieil homme qui lui ressemble raconter la légende, et, à son tour, il la raconte. Autour de lui, plusieurs visages, tendus, sont comme attirés par le feu. Ils écoutent et se taisent, fascinés. Peut-être un jour, de leur cercle sortira l'homme qui raconte. Et puis, la légende finie ils s'en vont. Mais chacun garde un peu de chaleur et de terreur au fond de son cœur. Terreur du surnaturel, terreur du faible confronté au puissant. Chaleur de la communauté, du sentiment d'appartenance au groupe de ceux qui savent la légende. Chacun sait que, comme les autres, il a peur, mais qu'ensemble, ils n'ont plus peur. L'identification au héros est immédiate.

Dans l'histoire, on a toujours à choisir son camp. La légende nous impose notre choix. Comment ne pas être Lancelot face au cavalier noir, comment ne pas être Œdipe face au Sphinx. La légende vient de partout et de nulle part, elle circule et nul ne sait ses origines. Elle se répand comme la peste, bouleversant parfois les esprits sur son passage. Plus qu'une réflexion comme l'histoire, c'est une réaction par rapport à l'action. Réaction souvent enthousiaste puisqu'elle magnifie souvent. C'est la libération de tout le rêve qui est sous-jacent à l'histoire, c'est l'émerveillement de la lutte et souvent du triomphe de l'homme seul, face à l'autre, à la nature, aux dieux.

La légende est le symbole des angoisses profondes des peuples. A travers elle apparaissent les grandes luttes idéologiques. En créant un héros presque surhumain, elle répond au besoin de synthèse qu'éprouve l'espèce. Elle ouvre les portes du rêve.

(*) Etudiant.

Pour une histoire de l'humanité

par JEANNE DELOBEAU (*)

DE plus en plus nombreux sont, à *l'époque moderne, ceux qui* manquent de maturité et n'ont que de faibles pouvoirs de contrôle sur eux-mêmes. Ils ne dirigent pas leur vie et s'égarent en errances diverses, échecs et semi-échecs, parasitisme avec adhésion au chômage, à *l'assistance, petits travaux* et emplois occasionnels. Ils s'adonnent à la drogue, à la délinquance, au crime, en usant de plus en plus fréquemment de violence.

Ce comportement traduit une difficulté particulière d'adaptation, un mal de vivre. Il est le fruit de notre civilisation industrielle et scientifique qui a balayé — au moins en leur forme — les anciennes structures d'équilibre et d'épanouissement.

A notre époque, en effet, l'abondance industrielle masque la peine des hommes. Les moyens de production, la somme actuelle et passée d'efforts individuels et collectifs dont ils résultent, sont ignorés. Les biens sont anonymes et d'origine inconnue. Dès lors, les notions de continuité humaine à travers les âges, de nécessaire solidarité contemporaine et, par suite, de nécessaire respect mutuel s'estompent. Elles imprègnent de moins en moins directement la conscience comme des données de fait. Elles conditionnent moins les comportements.

Ces notions deviennent le fruit de connaissances acquises et ne s'intègrent plus à la conscience que comme superstructures. Elles sont en conséquence de moins en moins répandues.

Sans doute, parallèlement à ce mode de vie *technique et industriel*, se sont développées les sciences de l'homme. Mais chacune est close sur elle-même et devient la chasse gardée de spécialistes trop souvent groupés en chapelles parfois politisées. Les individus et même les institutions subissent les applications — et les interprétations — de ces connaissances fragmentées. Ils sont sujets. Cette sujétion accroît le sentiment de désarroi individuel et d'incompréhension générale alors qu'une civilisation technique exige un sens civique aigu en raison de l'accroissement et de la dispersion des pouvoirs qu'elle sécrète.

Certes nul ne peut dominer ces sciences. Dès que les connaissances s'approfondissent et que des applications pratiques doivent être faites, les spécialisations sont inévitables. Mais ne pourrait-on concevoir un enseignement synthétique élémentaire qui donnerait à chacun le moyen de « se situer » dans l'univers, dans le temps, dans sa vie, et qui démystifierait l'avenir ? Ne pourrait-on concevoir une histoire synthétique élémentaire de l'humanité, avec, à chaque articulation, mise en lumière, dans toutes les disciplines, de ses dynamismes, des processus de falsification de ce qui initialement a pu paraître valeur ou force, des étapes de progrès et de leurs conséquences sur la vie quotidienne de l'homme ordinaire.

Le plan chronologique serait simple.

Préface : La galaxie, les premiers hommes, leurs moyens dans le milieu : *faune, flore, climat.*

I) L'ascension.

II) Le retournement du XXe siècle avec mise en lumière :

a) de la domination sur la nature ;

b) de la passation du « pouvoir de vie » des hommes aux femmes qui décident seules de leurs maternités et recourent déjà plus souvent qu'on ne croit aux inséminations artificielles ;

c) l'influence de ce retournement sur nos structures mentales et notre vie quotidienne.

III) La fragilité de ce retournement, ses limites actuelles.

La puissance de l'intelligence humaine, la continuité de l'effort des hommes, ont progressivement contrebalancé la puissance de la matière jusqu'à l'actuelle situation de dangereux équilibre. La préservation de cet équilibre, l'approfondissement de ses assises, son dynamisme futur, gisent dans la subordination aux impératifs de tous les réels y compris ceux de la conscience humaine qui doit s'élever à la hauteur de la puissance nouvelle des hommes. Les temps modernes demandent à chacun d'entre nous un supplément d'âme, ainsi qu'un esprit nouveau de vigilance et de solidarité. Nous devons en prendre conscience sans plus attendre.

(*) Vice-président du Tribunal de Paris.

LA FEMME D'ATHOS

par GABRIEL MATZNEFF

« QUOI ! Planchet ! » s'écria Athos. *M. d'Artagnan serait-il donc ici ? — Me voici, ami ! me voici, cher Athos »*, dit d'Artagnan en balbutiant et presque chancelant.

Ce chapitre des retrouvailles de d'Artagnan et d'Athos, dans *Vingt ans après*, est un des plus beaux, un des plus émouvants de la littérature française. Nous le connaissons par cœur, mais, *chaque fois que nous le* relisons, les larmes nous montent aux yeux. *Vingt ans après* est d'ailleurs, de bout en bout, un *livre sublime*, et les pages sur la visite d'Athos et de Raoul de Bragelonne à Saint-Denis, sur la réconciliation des quatre anciens *mousquetaires* place Royale, le *chapitre* intitulé « Un dîner d'autréfois », celui sur la mort du roi Charles Ier d'Angleterre, *nous* bouleversent aujourd'hui comme ils nous bouleversèrent quand *nous les découvrîmes, à l'âge de onze ans.*

Autant, et plus encore, car, si sensible qu'il soit, un petit garçon ne peut que pressentir ce qu'il y a de véridique dans ce que Dumas écrit de l'amitié, de l'amour, de la politique, du temps qui s'enfuit. Ainsi, par exemple, le pessimisme d'Athos, son désenchantement, nous captivaient, car ils jetaient une lueur implacable sur ce que nous allions être un jour, mais nous n'en avions pas une expérience personnelle. « *Athos*, note Dumas, *haussait les épaules quand on lui parlait de l'avenir ; son secret était dans le passé.* » *A onze ans*, que signifiait pour nous le secret d'Athos, qui est la trahison de sa femme, *« une jeune fille de seize ans, belle comme les amours »* ? Nulle jeune fille de seize ans ne nous avait alors trahi. La mélancolie d'Athos nous dévoilait notre propre visage, mais ce visage nous était encore inconnu.

Ce sont les Trois Mousquetaires et Vingt ans après qui ont donné à beaucoup d'entre nous le goût de l'histoire ; mais, par delà l'histoire qu'on lit dans les livres, les amours d'Athos et de Milady, de d'Artagnan et de Mme Bonacieux, d'Aramis et de la duchesse de Longueville, nous ont fait découvrir, à un âge où l'on est d'ordinaire tendu vers l'avenir, la passion de *la mémoire* et le sens du *passé*, de *notre* passé. Il faut se méfier des gens qui n'aiment pas leur passé, qui affectent de l'oublier, *de le nier : ce sont toujours* des âmes basses, et des cœurs médiocres. Le passé est aussi vivant que le présent. Il y a dans l'oubli une impiété horrible, et *prétendre* « tourner la page » est une obscène naïveté. La noblesse, c'est la fidélité. Un homme doit demeurer fidèle aux maîtres qui ont éclairé son adolescence, aux femmes qu'il a *aimées*, aux *amis disparus*. C'est une *mauvaise* et bien vaine action que de renier durant le jour les spectres qui, *de toute manière, nous visitent* la nuit.

LA VISITE EN FRANCE DU PRÉSIDENT DU MEXIQUE

Les déclarations de M. Lopez Portillo

(Suite de la première page.)

M. Lopez Portillo nous a accordé un entretien à la résidence présidentielle de Los Pinos, à Mexico, avant d'entreprendre cette nouvelle tournée européenne et nous a redit à cette occasion tout l'intérêt qu'il attache à cette escale française de trois jours, dont une journée passée pratiquement en tête à tête avec M. Giscard d'Estaing.

« *A tous points de vue,* dit-il, *le Mexique est entré dans une étape de consolidation de son économie qui lui permet d'assumer un rôle international beaucoup plus solide que par le passé. Le Mexique doit maintenant rechercher une diversification de ses échanges extérieurs avec les nations qui offrent les meilleures perspectives. Et, de ce point de vue, la France est bien placée, et pour de multiples raisons. Nous avons une histoire commune, nous nous connaissons, nous connaissons nos qualités et nos défauts, nous savons ce que nous pouvons attendre les uns des autres. Et je crois que cela permet d'espérer que ce que nous avons à faire ensemble le soit encore mieux. Nous avons un passé, un présent et un futur. Et nous entrons dans une étape où les ressources de notre pays nous permettent de de voir les choses en grand...* »

Le Mexique est à la veille de faire des choix décisifs dans le domaine de l'énergie nucléaire, la construction de centrales produisant de l'électricité, et M. Lopez Portillo se déclare « *très intéressé par les perspectives de coopération avec la France* ».

« *C'est, en outre,* précise-t-il, *une question que nous souhaitons lier à ce que nous avons proposé sous le nom de plan mondial de l'énergie : profiter du temps que durera encore le pétrole — et dans notre cas heureusement ce temps sera très long, — pour passer à une autre étape ; et je crois que le vingt et unième siècle sera celui du nucléaire. Lorsque les inconvénients auront été surmontés, et il me semble que ceux-ci sont très exagérés par les défenseurs de l'environnement, il n'y aura pas d'autre issue que le nucléaire...* »

Deux ans d'avance

Le 18 mars, dans un discours prononcé à Guadalajara, M. Lopez Portillo a défini la politique pétrolière de son pays pour les trois ans à venir : hausse progressive et raisonnable de la production, exportations limitées à 1,1 million barils/jour.

« *Nous avons,* précise-t-il, *atteint cette année l'objectif fixé pour 1982. Cela grâce à la fantastique productivité des puits de la zone de Campeche, où nos investissements ont été concentrés. Nous avons maintenant dépassé une production de 2 millions de barils/jour. Et j'ai accordé à Pemex la possibilité de produire une marge de 10 % supplémentaire pour garantir nos besoins internes...* »

— Mais comment maintenir ce rythme de croisière prudent ? Comment résister aux pressions extérieures, particulièrement américaines, en faveur d'une production pouvant atteindre 4 et 5 millions de barils/jour ?

— *Nous maintiendrons ce cap parce que cela convient au pays. Pour produire plus de pétrole, il nous faudrait investir, donc emprunter et accroître la dette extérieure, aggraver un déficit générateur d'inflation. D'autre part, multiplier l'investissement public dans l'industrie pétrolière, c'est-à-dire dans Pemex, qui est, je vous le rappelle, un organisme du secteur public, c'est déséquilibrer la structure de ce type d'investissement, c'est provoquer une distorsion excessive dans le maniement des deniers publics, et cela nous ne le voulons pas. Enfin, je l'ai déjà dit, ce que j'appelle notre capacité de digestion des ressources pétrolières n'est pas extensible. Alors que ferions-nous de ces pétrodollars ? Les placer à l'extérieur alors que nous avons des besoins intérieurs énormes ? Ce serait absurde. C'est de l'argent qui se dévaluerait. Il vaut mieux que nous laissions le pétrole où il est, dans le sous-sol.*

» *Le seul motif qui pourrait nous inciter à accroître considérablement notre production pétrolière serait notre participation à un plan mondial de l'énergie qui viserait à rationaliser tous les processus en cours afin de passer de l'âge du pétrole à un autre âge de l'énergie, offrant d'autres possibilités...*

— Pensez-vous que le pétrole est une arme politique ?

— *Dans une large mesure, certainement,* répond-il. *C'est aussi une question politique, et un risque politique. Le pétrole transforme les relations internationales. Nous le voyons en Iran, au Proche-Orient, dans l'océan Indien...*

— Cette « arme » peut-elle modifier les relations entre le Mexique et les Etats-Unis ?

— *Elle nous donne, c'est vrai, une position de force ; elle nous avantage en ce qui concerne notre indépendance. Nous avons du pétrole et aussi du gaz naturel, qui intéresse les Américains. Et, en conséquence, notre position dans les échanges est bien meilleure.*

— Est-ce que cette position de force relative peut aider le Mexique à régler son contentieux avec les Etats-Unis, en ce qui concerne par exemple la question des *braceros,* des travailleurs mexicains illégaux aux Etats-Unis ?

— *Non. Nous sommes intéressés à bâtir un pays où le niveau de l'emploi sera satisfaisant d'ici à la fin du siècle. C'est la seule façon définitive de résoudre le problème des* braceros. *Nous développer et offrir des emplois à nos gens. Toutes les autres manières d'aborder le problème ne sont que des formules transitoires.*

— On pensait généralement que le Mexique adhérerait au GATT, Or, le 18 mars, vous avez repoussé cette éventuelle adhésion. Pourquoi ?

— *Nous avons beaucoup réfléchi. Nos plans de développement impliquent des mesures qui pourraient être interprétées comme protectionnistes. D'autre part, le protocole d'accord était un peu confus. Nous ne connaissons pas encore le code de conduite en ce qui concerne, par exemple, la garantie d'approvisionnement des parties contractantes. Il nous a semblé qu'il pourrait y avoir contradiction avec le plan mondial de l'énergie que nous avons proposé aux Nations unies. Le « Tokyo round » n'a pas tout défini et nous aurions préféré que cela le fût. Nous avons conscience que nous ne retrouverons peut-être pas des conditions aussi favorables qu'aujourd'hui. Mais c'est un risque que nous assumons...*

— Vous avez dit en 1979 que le pétrole était le patrimoine commun de toute l'humanité ?...

— *Une responsabilité commune de l'humanité, plus précisément.*

— On n'a pas beaucoup avancé dans cette direction depuis lors.

— *Absolument pas. Et c'est bien pour cela que nous pensons que la libéralisation du commerce n'est pas la garantie du nouvel ordre économique mondial. Nous constatons que les pays industrialisés appliquent des formules de protectionnisme de multiples manières. Et, en fin de compte, je pense que la solution réside dans les relations bilatérales...*

— Davantage que dans un dialogue Nord-Sud ?

— *Si nous pouvions instaurer un dialogue Nord-Sud d'une manière plus substantielle, non plus au niveau des théoriciens, mais à celui des chefs d'Etat, alors oui, je pense que nous pourrions avancer. Je crois que la prochaine étape devrait être une réunion de chefs d'Etat qui discuteraient cette question...* »

Une agriculture déficiente, le chômage, l'inflation, une mauvaise redistribution du revenu national : M. Lopez Portillo ne cache pas les points noirs et il reconnaît que certains objectifs n'ont pas été atteints, mais il espère que les très confortables revenus du pétrole vont lui permettre de *faire face. En orientant* davantage les crédits vers le social et en contrôlant l'inflation.

« *Notre taux de croissance du produit interne brut a été de 8 % en 1979,* dit-il. *Il était de 7 % l'année précédente, ce qui nous a valu quelques turbulences. Nous n'étions pas préparés Nous avons eu des goulets d'étranglement, dans les transports en particulier.*

— Vous avez utilisé dans une allocution l'expression « développement avec inflation ».

— *Bon. Pour 70 %, notre population a moins de vingt-cinq ans et pour 50 % moins de quatorze ans. Comment ne pas faire un effort considérable de développement, même avec de l'inflation. Car si nous ne créons pas 4 % d'emplois nouveaux chaque année, nous ne nous en sortirons pas.*

— Mais cette inflation n'aggrave-t-elle pas le déséquilibre entre riches et pauvres. M. McNamara a dit lorsqu'il était président de la Banque Mondiale : dans le tiers-monde, le développement a fait les riches de plus en plus riches et les pauvres de plus en plus pauvres.

— *Mais nous voulons absolument utiliser la richesse pétrolière pour mieux distribuer le revenu national. Pour réduire la distance entre la misère et l'opulence. En prenant des dispositions ainsi que je l'ai indiqué dans le discours de Guadalajara, dans le domaine des crédits, de la relation prix-salaires, de l'efficacité administrative, et aussi de la réforme agraire. J'avais deux priorités au début de mon mandat, l'énergie, où les résultats sont spectaculaires, et l'alimentation, que l'Etat ne contrôle pas. Voilà pourquoi nous lançons un système alimentaire pour atteindre l'autonomie. Et nous allons envoyer des techniciens en France pour étudier ce que vous avez établi avec tant de succès, semble-t-il.*

La liberté ne suffit pas

— Mais cette autonomie, cette « autosuffisance » alimentaire est-elle possible ?

— *Elle peut l'être si nous reculons nos limites. Les terres irriguées, relativement peu nombreuses, ne peuvent guère accroître leur productivité. Mais les terres non irriguées, soumises au régime capricieux des pluies, ont une faible productivité, de 1 ou 2 %. Il suffirait de l'augmenter de 10 % pour que la production agricole fasse des bonds. Voilà ce que j'espère.*

— Le ton très ferme employé jusqu'à présent par M. Lopez Portillo à l'égard de M. Carter n'a pas peu contribué à la réelle popularité de ce président tranquille et pragmatique, énergique et volontiers lyrique. Il doit se rendre cette année à Cuba, et le général Felix Galvan, ministre de la défense, a lui-même préparé cette visite. A Managua, M. Lopez Portillo a, dans une allocution improvisée de haute tenue, félicité les nouveaux dirigeants nicaraguayens d'avoir réussi la troisième véritable révolution en Amérique latine depuis le début du siècle, après la mexicaine et la cubaine. Il leur a souhaité d'éviter les faiblesses de l'une et de l'autre et il continue de suivre avec la plus grande attention les événements en Amérique centrale. Croit-il à la contagion ?

« *Les nouvelles idéologies,* dit-il, *n'ont pas inventé la crise. Celle-ci existe depuis toujours. Ce sont les conditions sociales et le comportement des gouvernements qui créent les crises. Aussi longtemps que l'on cherchera à résoudre les problèmes sociaux par la répression, les problèmes que nous voyons en Amérique centrale se reproduiront ailleurs. Le monde libre se trompe s'il croit que les pays qui se trouvent dans son orbite se satisfont avec la liberté entre guillemets. Le désordre économique mondial exacerbe les tensions sociales, et pour résoudre ces tensions, certains choisissent des régimes répressifs. Cette formule antidémocratique et contradictoire ne fonctionne plus. Elle ne fonctionne plus au Chili ; elle ne marchait plus au Nicaragua et pas davantage au Salvador ou au Guatemala, qui sont en crise. Elle ne fonctionne plus en Amérique latine.*

— Le Mexique a-t-il des responsabilités en Amérique centrale ?

— *Il en a et nous les assumons sans intervenir dans les affaires intérieures de ces pays. Nous accordons notre aide sans conditions, comme nous le faisons en ce moment au Nicaragua. Nous voudrions donner plus, mais nous souhaitons qu'ils se définissent eux-mêmes. Car tout le monde aujourd'hui veut aider le Nicaragua mais en tentant d'infléchir la solution politique. C'est une erreur.* »

M. Lopez Portillo est satisfait de la réforme politique mise en route depuis son accession à la présidence. Il s'agissait, dit-il, « *d'offrir des perspectives pour rompre un modèle de développement qui ne convient plus, de garantir la présence des minorités, d'approfondir les possibilités offertes par la révolution* ». Sans doute s'agit-il « *d'un processus lent et qui n'est pas terminé* », mais « *il fonctionne* ». Et il conclut : « *La démocratie est d'abord un style de vie. Sartre a dit quelque chose là-dessus, et cela m'a beaucoup frappé.* »

Propos recueillis par
MARCEL NIEDERGANG.

PORTRAIT

Le sérieux et la rigueur

« Je ne vous promets pas de miracles... » *En décembre 1976, M. José Lopez Portillo, qui s'installait à la présidence au milieu d'une très grave crise économique et politique, avait tout de suite donné le ton de son mandat de six ans : placer tous les Mexicains face aux réalités et demander la participation de tous pour surmonter une situation délicate.* « Donnez-moi du temps, *ajoutait-il,* mon action sera rationnelle et fondée sur l'effort partagé. »

Dans un pays où l'emphase et le gongorisme révolutionnaire sont volontiers pratiqués, l'ancien ministre des finances du gouvernement Echeverria a introduit le maximum de rigueur et de sérieux dans la vie politique et dans la gestion des affaires. Très connu dans les milieux internationaux comme un administrateur brillant et un expert des questions fiscales et monétaires, M. Lopez Portillo l'était beaucoup moins des Mexicains avant sa nomination comme candidat du P.R. à la charge suprême. Cette nomination avait surpris la classe politique. M Lopez Portillo n'a pas vraiment grandi dans le sérail, comme la plupart des chefs d'Etat mexicains de ces vingt dernières années. Il n'est entré dans la fonction publique, au ministère du patrimoine, qu'en 1959, à l'âge de trente-neuf ans. Simple sous-secrétaire d'Etat pendant le gouvernement Diaz Ordaz, il n'a réellement émergé qu'à la tête de la commission fédérale de l'électricité en 1971, remettant rapidement de l'ordre dans cet organisme Promu ministre des finances neuf mois plus tard, il faisait là aussi la preuve de son efficacité, réformant et modernisant une fiscalité défaillante.

Un bilan globalement positif

Chef de l'Etat, il a conservé ce style rassurant, cette réputation de compétence et de rapidité dans la décision. Réaliste, pragmatique, refusant avec énergie d'être classé à « gauche » ou à « droite », insistant sur la nécessité d'une certaine austérité et sur la discipline collective, il a rapidement restauré la confiance dans les milieux d'affaires, mexicains et étrangers, irrités par les tendances « socialisantes » de l'administration précédente, mais sans heurter les secteurs « radicaux » du PRI. Le boom pétrolier qui a coïncidé avec le début de son mandat — la « révélation » des très riches réserves d'or noir date de 1976 — a certes contribué à un redressement économique spectaculaire, malgré la persistance des gros « points noirs », en particulier dans l'agriculture et les transports, et l'aggravation relative du chômage. Mais, après les tempêtes monétaires de 1976, le Mexique est de nouveau une oasis de stabilité politique et de croissance économique rapide dans un continent troublé.

Ce bilan globalement positif fait que M. Lopez Portillo est respecté dans tous les secteurs de la société. En outre, le ton ferme mais modéré qu'il a su employer à l'égard des dirigeants nord-américains a renforcé son « image » de « capitaine » valeureux et habile. La première partie de son mandat, paisible, équilibrée, est bien à l'image de cet homme solide, sportif, ayant un sens aigu de l'humour, travailleur empirique et tenace.

Il est né le 16 juin 1920 à Mexico dans une famille qu'il qualifie lui-même de « typiquement de classe moyenne ». Il est d'origine espagnole pure, et l'un de ses premiers déplacements à l'étranger a été pour ce village de Navarre d'où viennent ses ancêtres. Etudiant en sciences politiques à l'université de Santiago-du-Chili, auteur d'une thèse sur le rôle et la valeur de l'Etat, professeur de droit et de sciences politiques à l'université de Mexico, il est aussi un très fin connaisseur, et admirateur, de la cosmogonie indienne. Deux de ses ouvrages en témoignent : Quetzalcoatl et Don Q.

M. N.

Pétrole mexicain contre technologie française ?

Pétrole, transferts de technologie, investissements français au Mexique, sont au centre des entretiens franco-mexicains de Paris.

Le Mexique deviendra-t-il, au cours de la décennie, l'un des *principaux fournisseurs de pétrole de la France ?* Cette question s'inscrit en toile de fond des entretiens. Un contrat décennal a déjà été signé en 1979 *entre le Mexique et la Compagnie* française des pétroles. Il prévoit la livraison de cent mille barils par jour (5 millions de tonnes par an) de *pétrole brut, rythme qui devrait être* progressivement atteint dans le courant de l'année. Or, on prête l'intention à la délégation mexicaine de *proposer à la France un accord plus* vaste et à long terme d'approvisionnement en *pétrole.* Elle *proposerait de garantir un doublement,* voire *même un quadruplement,* du volume des ventes, ce qui porterait leur montant à 10 millions, voire 20 millions de tonnes (soit entre 10 % et 20 % des besoins français), le Mexique fixant ses tarifs en fonction de ceux de l'OPEP.

Une telle proposition aurait le *mérite de réduire la dépendance de* la France vis-à-vis du pétrole du Proche-Orient. Elle poserait cependant un délicat problème de *rééquilibrage des échanges.*

Longtemps, Mexico s'est plaint du *déséquilibre du commerce en faveur* de la France. Une situation qui va basculer en 1980 avec l'entrée en vigueur du contrat C.F.P. D'excédentaire pour la France (991 millions de francs en 1978 et 1,6 milliard de francs en 1979), la balance va devenir nettement déficitaire, le million de tonnes de pétrole valant, aux cours actuels, 1 milliard de francs... Il faudrait donc accroître corrélativement les ventes françaises (2,1 milliards de francs en 1979) dans de *très fortes proportions.*

Ce ne sera pas chose facile, car le Mexique ne souhaite pas lier ses ventes de pétrole à un accord de *troc.* Il préfère *garder* les mains libres pour acheter ses biens et équipements au meilleur prix, en jouant sur la concurrence mondiale. En revanche, les autorités mexicaines souhaiteraient que, en échange de cette garantie d'approvisionnement en pétrole, le gouvernement et les industriels français participent au développement industriel du pays, par le biais surtout des transferts de technologie et d'investissements locaux (en association avec des capitaux *mexicains*).

D'ores et déjà, un certain nombre d'accords ponctuels de coopération technologique (nucléaire, télécommunication, *espace) ont été conclus* entre des organismes publics des deux pays. Quelques entreprises françaises ont installé des usines au *Mexique, en association avec des* investisseurs locaux (Renault, Moulinex, Creusot-Loire, Novotel, Poclain, C.G.E., Thomson). Mais cette présence *française est bien faible* comparativement à celle des Etats-Unis, bien sûr, mais aussi du Japon qui a investi au Mexique ces dernières *années, quatre fois plus que* la France (200 millions de francs en 1979). Les investissements français ne représentent que 10 % du total *des investissements étrangers* (hors Etats-Unis).

Sans doute a-t-on *compris plus vite* à Tokyo le désir des autorités mexicaines de s'affranchir, autant que faire se peut, de leur puissant voisin. *Une volonté qui va de pair avec* l'émergence du Mexique comme grand producteur de pétrole et son ambition de jouer un rôle majeur en Amérique centrale et dans les Caraïbes.

Rattraper le terrain perdu

Certes, depuis deux ans, la France tente de rattraper le terrain perdu. Paris a ouvert une ligne de crédit de 1 milliard de francs pour l'achat de matériels français par le Mexique. Mais, on l'a vu, ce pays insiste sur les transferts de technologie. Plusieurs « *pistes* » vont donc être explorées au cours des entretiens de la délégation mexicaine avec les pouvoirs publics et les industriels français.

● *L'agro-alimentaire* : les Mexicains, fort intéressés par les techniques françaises, *souhaiteraient développer une filière élevage-viande-lait,* de production et de transformation. Des unités modernes seraient *ainsi implantées localement,* employant des paysans pauvres comme travailleurs.

● *L'équipement des mines de toute sorte* (charbon, fer, cuivre, argent) offre des débouchés pour les techniques françaises, la plupart des matériels pouvant être fabriqués localement.

● *Les télécommunications : la* France a livré deux centraux téléphoniques au Mexique. C.I.T.-Alcatel (filiale de C.G.E.) et Thomson-C.S.F. ont été présélectionnés dans un appel d'offres pour la fourniture de quarante mille lignes en « *temporel* ». Ils se trouvent en concurrence avec trois firmes étrangères et deux constructeurs locaux : une filiale de I.T.T. « mexicanisée » à 51 %, et une filiale du groupe suédois Ericsson. Cet appel d'offres est le premier d'une longue série, puisque le Mexique entend installer dix millions de lignes dans les dix ans à venir.

On estime que Telmex (les P.T.T. *mexicains) choisira trois fournisseurs.* Les deux constructeurs locaux ayant *toutes les chances d'être retenus,* il ne resterait qu'une place pour un nouveau venu. Celui-ci, quel qu'il soit, devrait installer une usine de production *sur place. C.I.T.-Alcatel* nourrit quelques espoirs, mais les Japonais paraissent *mieux placés.*

Dans le domaine des faisceaux hertziens et des radars, Thomson espère obtenir de nouveaux marchés. Les fabrications pourraient se faire dans l'usine de matériels radiologiques *que Thomson-C.S.F.* possède au Mexique.

● *Le nucléaire.* — L'accord-cadre de coopération signé en 1979 avec le C.E.A. porte sur :

1) La prospection, l'exploitation et le traitement de l'uranium ;

2) La fourniture d'uranium enrichi en France ;

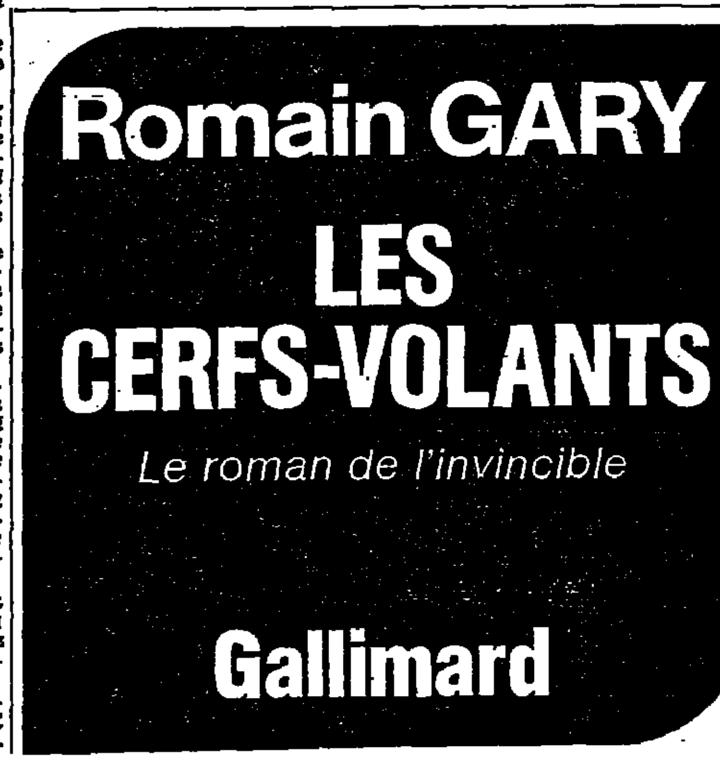
3) La préparation de l'industrie *mexicaine, avec le concours de la* France, à l'éventuelle construction de centrales nucléaires. Toutefois, cet accord en est encore au stade des *principes. Pour le moment, on hésite,* à Mexico, à développer massivement l'énergie nucléaire et à aller au-delà des deux centrales en construction.

● *La pétrochimie.* — La société d'Etat Pemex serait prête à vendre du pétrole à des prix *préférentiels* aux unité de production que les chimistes français accepteraient d'implanter au Mexique.

Cette liste n'est pas exhaustive. Mais, compte tenu des positions prépondérantes des Etats-Unis, de la concurrence japonaise et allemande, des besoins du Mexique, des capacités de la technologie française, des réticences d'une partie du patronat français à investir dans des pays qu'il connaît mal, il ne faut pas attendre, à court terme, des miracles.

Le processus des transferts de technologie est long et complexe. Pour qu'il profite pleinement au « *receveur* » *comme au* « *donneur* », il doit s'accompagner d'un effort moins spectaculaire, mais tout aussi important, au niveau culturel. Or, on *ne peut que constater, à cet égard,* la régression de l'influence française, à commencer par celle de la langue, dans cette région du monde...

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.





AMÉRIQUES

Pérou

AUX ÉLECTIONS GÉNÉRALES DU 18 MAI

L'ancien président Belaunde affronte le nouveau dirigeant de l'APRA, M. Villanueva

Des élections ont lieu le dimanche 18 mai pour désigner le prochain président du Pérou. Environ 6 400 000 électeurs, dont pour la première fois plus de 830 000 analphabètes et 39 000 Péruviens résidant à l'étranger, éliront également 60 sénateurs et 180 députés. La présence massive d'un électorat jeune — le droit de vote a été porté à dix-huit ans depuis les dernières élections générales, en 1963 — et les changements intervenus dans le pays depuis douze ans de régime militaire sont les éléments notables de ce scrutin.

Correspondance

Lima. — Après avoir assumé la direction du pays pendant douze ans, les militaires péruviens s'apprêtent à rendre le gouvernement aux civils. La perspective des élections présidentielles et parlementaires qui doivent avoir lieu le dimanche 18 mai ne déchaîne pas pour autant l'enthousiasme : sans doute est-ce parce que la plupart des analystes de droite comme de gauche, craignent que le Pérou ne traverse une crise comparable à celle que la Bolivie a connue l'année dernière (1).

Aucun des partis ne semble pouvoir dépasser nettement les 30 % de votes exprimés, si l'on en croit les sondages, qui font état cependant de plus de 50 % d'indécis.

Or la Constitution promulguée en juillet dernier précise que, pour l'emporter au suffrage direct, un candidat doit réunir sur son nom au moins 36 % des voix. Au cas où ce pourcentage ne serait obtenu par aucun des candidats, il reviendrait au Congrès d'élire le futur président parmi les deux candidats les mieux placés. En cas d'impasse, le président du Sénat assume les fonctions présidentielles.

Les deux principales personnalités en présence sont, d'une part, M. Armando Villanueva, candidat de l'Alliance populaire révolutionnaire américaine (APRA), dont il représente la tendance de gauche. M. Villanueva compte sur l'appui de petits partis du centre. Il pense négocier un accord circonstanciel avec les partis proches de la social-démocratie et le parti communiste. Bien que disposant d'une majorité de sièges au Congrès, l'APRA y est en moins bonne posture que l'Action populaire. La mort, l'année dernière, de son fondateur, Vitor Raul Haya de la Torre (qui avait dominé la vie politique péruvienne pendant cinquante ans) a laissé un parti profondément divisé. Les rivalités entre libéraux et progressistes ont éclaté au grand jour, et la formation s'est affaiblie. Les libéraux de l'APRA s'opposent à un accord avec les partis de gauche, alors que, parmi ces formations, on redoute souvent les « attitudes fascisantes » de l'APRA.

Le deuxième candidat sérieux est M. Fernando Belaunde Terry, ancien président renversé par le coup d'Etat du 3 octobre 1968 et leader du parti d'Action populaire (A.P.), qui devrait bénéficier au Parlement de l'appui de plusieurs petits partis de droite. M. Belaunde a failli passer un accord, qui lui aurait sans doute donné la victoire, avec le Parti populaire chrétien (P.P.C.). Mais celui-ci a fini par présenter son propre candidat, M. Bedoya Reyes, ancien maire de Lima, qui pourrait être en mesure d'arbitrer le duel entre les deux grandes formations.

Au cas où ni M. Belaunde ni M. Villanueva ne parviendrait à réunir 50 % des voix du Congrès, c'est un « apriste », M. Luis Alberto Sanchez, qui devrait, après avoir été élu président du Sénat, accéder à la magistrature suprême.

Les tensions à gauche

Une candidature de gauche aurait eu quelques chances de réunir les 36 % de voix nécessaires à l'élection au suffrage direct, comme elle l'avait fait il y a deux ans pour l'élection à l'Assemblée constituante. Mais le dogmatisme, le sectarisme et la dépendance de certaines formations par rapport aux influences étrangères ont réduit à néant les efforts de plusieurs mois. Deux grandes alliances de gauche s'opposaient. D'une part, l'Union de la gauche (U.I.), qui rassemble autour d'un avocat, M. Ledesma, et du Front ouvrier paysan, étudiant et populaire (FOCEP), le parti communiste et le parti socialiste révolutionnaire, prône la mise en œuvre progressive du socialisme. De l'autre, l'Alliance révolutionnaire de gauche (ARI), plus radicale, exige notamment la mise à l'écart des forces armées. Elle regroupe une quarantaine de petits partis trotskistes et maoïstes et soutient la candidature de M. Hugo Blanco, leader charismatique des classes les plus défavorisées.

Les deux principaux candidats sont lancés dans la surenchère pour séduire les indécis. Une campagne « à l'américaine », visiblement dotée de grands moyens (surtout celle de l'APRA, qui, par exemple, a utilisé un avion particulier), contraste avec la propagande artisanale de la plupart des autres partis (quinze au total), qui n'ont d'autres recours que la distribution de tracts ou l'inscription de slogans sur les façades des maisons.

Après neuf jours de cheval, et avec pour tout bagage un maigre baluchon, des partisans de M. Genaro Ledesma, dirigeant du FOCEP, sont arrivés le vendredi 9 mai sur la populeuse place de Manco-Capac, à Lima. Ils venaient des mines de cuivre de la Cerro de Pasco, situées dans les Andes, à 5 000 mètres d'altitude. Un mineur casqué criait dans un mégaphone : « *Les millions investis n'achèteront pas notre vote. Companero Ledesma, nous sommes fatigués, mais nous sommes présents.* »

Cependant, le succès de l'APRA n'est pas dû à ses seules ressources financières. Le parti est actif depuis un demi-siècle, et l'exaltation de ses militants, qui frise parfois le fanatisme, est contagieuse.

M. Belaunde, en revanche, doit beaucoup plus à son rayonnement personnel qu'à l'appareil de son parti. Président de 1963 à 1968, il a laissé le souvenir d'un homme tolérant, et démocrate. Son éloquence romantique, sa pondération, sa sensibilité et sa simplicité trouvent encore écho, malgré le passage des années.

Point commun entre les deux hommes : leur manque de définition doctrinale. Ils lancent des œillades à toutes les classes sociales. La crise de l'emploi ? M. Villanueva s'engage à créer 450 000 postes pendant les six premiers mois de son gouvernement. M. Belaude dit mieux : un million en un an !

Aux antipodes, M. Luis Bedoya, Reyes, dirigeant du parti populaire chrétien (conservateur), présente un programme minutieux et cohérent. Si, comme on le suppose, ni M. Belaunde ni M. Villanueva ne peuvent remporter les élections le 18 mai, la désignation du président se jouera dans des antichambres calfeutrées. M. Bedoya sera en bonne position pour négocier les grandes lignes de son projet de gouvernement et apporter son soutien au Congrès à un des deux candidats entre le 18 et le 28 juillet, dates prévues pour le transfert de pouvoirs.

La gauche a perdu l'occasion de diriger le futur régime. Mais elle entend bien le contrôler en utilisant le manque de majorité claire au Congrès et en capitalisant le mécontentement populaire dans les rues, les usines et les campagnes. Ce mécontentement, au demeurant, s'est fait sentir de façon accrue ces dernières semaines : manifestations, occupations de locaux et grèves.

Les militaires ont perdu progressivement tout crédit auprès de l'opinion publique au cours des douze années pendant lesquelles ils ont assumé le pouvoir. Mais ils restent convaincus de l'importance de leur mission comme garants de l'intégrité nationale.

Les observateurs sont d'accord pour dire que l'armée désire contrôler le nouveau régime en s'appuyant sur ses cadres et sur l'équipe de technocrates qu'elle a mise en place depuis plusieurs années. Un président « apriste » pourrait accepter un contrôle discret de ce genre. Mais il est peu probable que l'ex-président Belaunde puisse s'y résoudre. Et les forces armées, elles-mêmes, cautionneront-elles un régime dont elles ont précipité la chute et dont le programme et les responsables sont inchangés depuis 1968 ?

NICOLE BONNET.

(1) Les élections du 1er juillet 1979 n'ont pu départager les deux principaux candidats, MM. Paz Estenssoro et Siles Suazo. Un mois après, le Congrès se trouvait face aux mêmes difficultés. Pour sortir de l'impasse, M. Guevara Arse, président du Sénat, fut chargé provisoirement de la première magistrature jusqu'à ce qu'il soit renversé par le coup d'Etat du colonel Natusch Busch, le 1er novembre. L'officier lui-même dut céder le pouvoir, quelques jours plus tard, face à une véritable insurrection populaire, à Mme Lidia Gueiler, président du Congrès bolivien.

Etats-Unis

EN LUI PROPOSANT UN DÉBAT PUBLIC

Le sénateur Kennedy lance un nouveau défi au président Carter

De notre correspondante

New-York. — M. Kennedy a lancé un nouveau défi à M. Carter : dans un discours prononcé jeudi 15 mai devant le club de la presse de Los Angeles, il a demandé au président d'accepter un débat public avant la dernière série d'élections « primaires » qui auront lieu le 3 juin dans neuf Etats. S'il accepte ce débat, a poursuivi le sénateur, « *je considérerai les résultats du 3 juin comme un référendum, et si le président en sort vainqueur, je me retirerai. Si c'est moi qui obtiens le plus de suffrages, je resterai dans la course avec l'intention d'obtenir la nomination du parti démocrate* ».

Un peu plus tôt, M. Kennedy avait déclaré à Albuquerque (Nouveau-Mexique) que, si M. Carter se refusait maintenant à ce débat, il aurait immanquablement lieu lors de la convention démocrate qui se tiendra à New-York à partir du 11 août.

Comme on pouvait s'y attendre, la Maison Blanche a diffusé jeudi après-midi un communiqué indiquant que M. Carter n'avait nulle intention d'entamer une discussion publique avec M. Kennedy.

La déclaration de guerre du sénateur a surpris. Il y a déjà plusieurs semaines que les deux candidats ne se ménagent plus. Mais, jeudi soir, plusieurs thèses étaient en présence : ou bien le sénateur a l'intention de mener sa course « *au finish* », bien qu'il n'ait, dans la meilleure des hypothèses, aucune chance d'arriver à la convention avec plus de mille deux cents ou mille trois cents délégués, alors que le candidat désigné doit en totaliser au moins mille six cent soixante-six. Cette stratégie accréditerait l'hypothèse selon laquelle M. Kennedy a l'intention de tenter un coup de force à la convention en obtenant que les délégués soient libres de leur choix, quelle qu'ait été leur position au moment des « primaires ».

Une autre hypothèse est que M. Kennedy tente une grande opération publicitaire avant le 3 juin, dans l'espoir de renforcer ses chances en Californie, dans l'Ohio et dans le New-Jersey où il a de nombreux supporters.

Enfin, certains observateurs pensent que cette déclaration de Los Angeles ouvre la porte à un abandon honorable après le 3 juin.

L'affaire du débat manqué entre les deux concurrents date, en fait, du *caucus* de l'Iowa, en janvier, coup d'envoi de la campagne électorale. Le président avait alors accepté de participer, avec les deux autres candidats démocrates, MM. Kennedy et Brown, à un débat public organisé par le « Des Moines Register », le lendemain d'une confrontation entre les candidats républicains. Mais, quatre jours avant la date de la rencontre, la Maison Blanche annonçait que le président jugeait qu'il était de son devoir de ne pas quitter Washington tant que les otages de Téhéran ne seraient pas libérés.

Cette stratégie devait réussir à M. Carter, depuis le scrutin de l'Iowa, M. Brown a déclaré forfait et le président totalise, aujourd'hui, 1 553 délégués contre 82 à M. Kennedy.

Jeudi, M. Kennedy, interrogé à la télévision, s'est expliqué. « *Quelle confiance le parti démocrate peut-il avoir dans une future confrontation Carter-Reagan si le président refuse, aujourd'hui, de défendre ses options devant un autre démocrate ?* », a demandé le sénateur. « *Les électeurs ont droit à des explications sur la politique de la présidence. C'est un problème de fond. Des hommes comme Roosevelt, Truman, Johnson, John Kennedy ont profondément marqué l'institution présidentielle parce qu'ils s'expliquaient... Le but d'une campagne électorale est d'éclairer les problèmes, pas de ratifier l'existence de l'occupant de la Maison Blanche* », a-t-il ajouté.

M. Kennedy a repris ses thèses habituelles de lutte contre l'inflation, le chômage et la pauvreté des minorités, mais il a fait aussi quelques incursions dans le domaine de la politique étrangère. « *Jamais, depuis la crise des missiles soviétiques à Cuba,* a-t-il dit, *la situation internationale n'a été aussi dangereuse, et l'Union soviétique est en train de tester les réactions américaines.* » Il a ajouté que les contacts diplomatiques étaient plus importants que jamais et a déploré que, « *depuis quatre ans, nous ne cessons d'avoir des surprises en politique étrangère... Nous n'arrivons même pas à obtenir l'appui des alliés qui nous avaient soutenus lors du blocus de Berlin et de la crise de Cuba* ».

Comme on lui demandait pourquoi il se considérait comme un meilleur président que M. Carter, M. Kennedy a répondu que la Maison Blanche avait besoin d'une « *vision* » qui permettrait d' « *apporter espoir et inspiration au pays* »... « *Les Américains attendent avec impatience qu'on fasse appel à eux* », a-t-il conclu.

Interrogé sur le point de savoir s'il accepterait de donner son soutien à M. Carter au cas où celui-ci obtiendrait la nomination du parti, ou s'il ne serait pas tenté d'appuyer plutôt M. Anderson, il s'est borné à répondre qu'il ne pourrait pas voter pour un candidat indépendant, malgré toute la sympathie qu'il porte au représentant de l'Illinois.

NICOLE BERNHEIM.

Canada

La question du référendum du 20 mai divise profondément la presse québécoise

De notre correspondant

Montréal. — Dérogeant à une tradition bien établie, l'influent quotidien montréalais *le Devoir* a décidé de ne pas prendre position sur le référendum du 20 mai. Comme la société québécoise, *le Devoir* est en effet très divisé. Le lundi 12 mai, il a publié quatre éditoriaux, trois pour le « oui » et un pour le « non ». Jusqu'en 1978, *le Devoir* affichait une ligne clairement fédéraliste, et son directeur était celui qui mène la bataille pour le « non » au référendum, M. Ryan.

Pour le rédacteur en chef du journal, M. Michel Roy, qui dit « *non au principe de la souveraineté politique* (du Québec) *assortie de l'association économique* », la décision ne semble pas avoir été facile. Il reconnaît que le référendum pourrait être « *une occasion historique de débloquer le dossier constitutionnel et d'assurer l'égalité des deux peuples* » fondateurs du Canada.

Mais, s'il reste favorable à une réforme en profondeur de la Constitution, il ne souscrit pas pour autant à la formule de souveraineté-association que le parti québécois (au pouvoir) voudrait négocier avec le gouvernement fédéral, car, écrit-il, « *un tel argument ne résisterait pas longtemps à l'épreuve des réalités inconciliables* ». Et l'échec pourrait conduire à l'indépendance du Québec qu'il ne souhaite pas, car, à condition de procéder à « *des réformes de structure* », le Québec et le Canada trouveront leur intérêt et les meilleures conditions de leur épanouissement dans le cadre fédéral.

L'adjointe du rédacteur en chef croit de son côté que le Québec doit « *donner un choc* » au reste du Canada pour le forcer à accorder une meilleure place à la « Belle Province ». Les deux autres éditorialistes abondent dans le même sens et reprochent aux fédéralistes d'être « *prisonniers d'une des plus formidables alliances du conservatisme* ».

Un des éditorialistes de ce journal n'a cependant pas obtenu l'autorisation de publier un texte qu'il avait intitulé : « Je voterai « oui » le 20 mai. »

La Presse appellera ses lecteurs à voter « non », comme l'a déjà fait *le Droit*, qui s'adresse à la population de l'ouest du Québec. Seul pour l'instant, le quotidien publié à Québec même a préféré annoncer qu'il ne prendrait pas position dans le débat. La presse anglophone, farouchement opposée à la souveraineté-association, ne connaît guère de problème de conscience, et rejette depuis des mois le principe même du référendum.

Un cas paradoxal : celui du magazine québécois *l'Actualité*, qui appartient au puissant groupe de presse de Toronto MacLean Hunter, et qui est le seul à se prononcer pour le « oui » au référendum, tandis que son pendant anglophone vilipende le « *cauchemar* » de la souveraineté-association.

BERTRAND DE LA GRANGE.

Une lettre du comte de Paris

Le secrétariat du comte de Paris nous communique le texte d'une lettre qu'il a adressée, le 12 mai 1980, au délégué général du gouvernement du Québec à Paris.

« *Monsieur le délégué général,*

» *Descendant d'une lignée qui vécut et souvent accomplit les moments les plus glorieux de notre histoire commune, mais parfois aussi ses échecs et ses malheurs, je ne puis rester indifférent à ce qui affecte le destin de votre nation : bien que les Québécois aient acquis de longue date leur personnalité propre, combien forte et attachante, et constituent désormais un peuple différent du peuple français, nos origines et notre langue communes maintiennent entre nous des sentiments fraternels que je ressens profondément.*

» *C'est dire avec quelle émotion je suis de Paris le long et courageux cheminement du peuple québécois vers son épanouissement national qu'avait prévu, souhaité et salué le général de Gaulle. A la veille de votre référendum, pas plus qu'en d'autres circonstances, il n'appartient à un Français de France de recommander telle voie ou telle démarche aux Québécois, mais je ne crois pas sortir de ma mission historique en vous disant ma fervente affection et l'admiration que je porte à votre courage français.*

» *Je vous prie...* »

El Salvador

Ecarté du commandement de l'armée

LE COLONEL MAJANO RESTE MEMBRE DE LA JUNTE

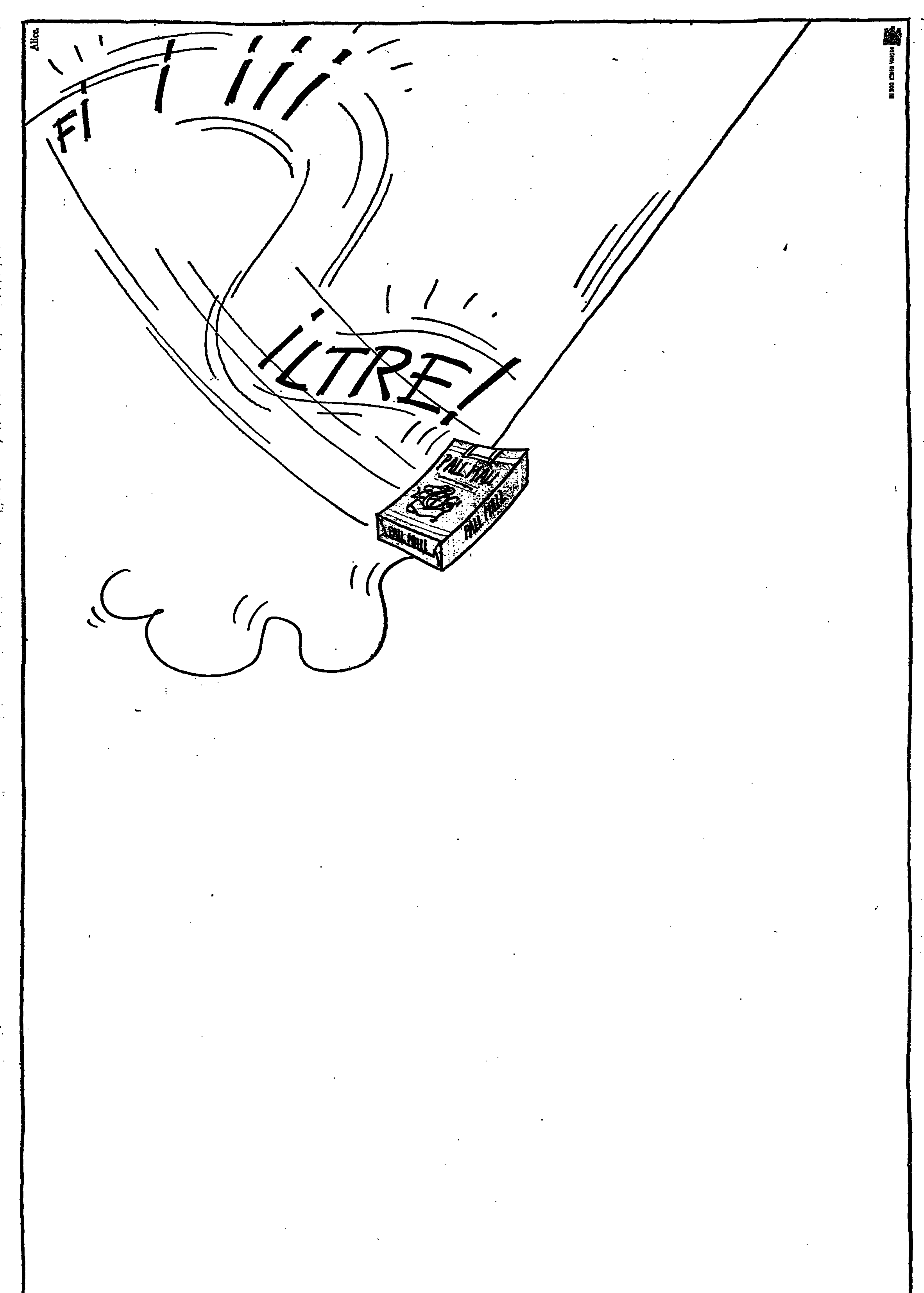
San-Salvador (*A.F.P., Reuter, U.P.I.*). — Le colonel Majano reste membre de la junte, a-t-on appris le mercredi 14 mai à San-Salvador. Porte-parole des jeunes officiers réformistes, il avait été remplacé, le 12 mai, par le colonel Abdul Gutierrez, également membre de la junte, réputé conservateur, comme commandant en chef des forces armées. On apprenait, d'autre part, que la junte militaire et démocrate chrétienne a fait appel le jeudi 15, de la décision prise l'avant-veille par un juge militaire de libérer le commandant d'Abuisson, un officier d'extrême droite accusé d'avoir participé à une tentative de coup d'Etat au début du mois.

Nicaragua

LES ÉVÊQUES NE DEMANDENT PAS AUX PRÊTRES DE QUITTER LE GOUVERNEMENT

Managua (Nicaragua) (*U.P.I.*). — La conférence épiscopale nicaraguayenne a publié une déclaration, mercredi 14 mai, qui reprend les récents souhaits de Jean-Paul II demandant aux prêtres de ne pas briguer des postes politiques (*le Monde* du 10 mai).

Les six évêques nicaraguayens affirment que « *les prêtres, les religieux et les religieuses ne peuvent pas exercer un mandat politique sans une autorisation appropriée* ». Ils ont toutefois ajouté que les six prêtres qui occupent des postes gouvernementaux — dont l'un, le Père Miguel d'Escoto, est ministre des affaires étrangères, et un autre, le Père Ernesto Cardenal, est ministre des affaires culturelles — peuvent décider pour eux-mêmes s'ils doivent démissionner ou non de leur poste.


FI
ILTRE!
PALL MALL

DIPLOMATIE

LES RENCONTRES DE VIENNE

Les Soviétiques mènent le bal

(Suite de la première page.)

Tout laissait prévoir cette offensive (*le Monde* du 15 mai), mais elle est impressionnante : vingt-huit feuillets d'une « *déclaration unanime* » sur la nécessité de préserver et de développer la détente ; une liste de sept mesures sur lesquelles « *devraient être concentrés les efforts pour éliminer la possibilité d'une nouvelle guerre* », et, enfin, la proposition, deuxième bombe en quarante-huit heures, de convoquer « *une réunion dans les plus brefs délais au niveau le plus élevé des dirigeants des pays de toutes les régions du monde* (sur) *les foyers de tension internationale, la prévention de la guerre (...) et la préservation de la paix sur le continent européen* ». A l'appui de ce projet, les dirigeants socialistes évoquent la « *situation de danger que connaît le monde* » et l' « *expérience historique depuis la coalition anti-hitlérienne jusqu'à nos jours* ».

Avant que M. Muskie ne s'entretienne, ce vendredi après-midi, avec M. Gromyko, un petit déjeuner a réuni à l'ambassade britannique les ministres des affaires étrangères des Etats-Unis, de France, de Grande-Bretagne et d'Allemagne fédérale.

M. François-Poncet devait ensuite recevoir en tête à tête, à l'ambassade de France, le secrétaire d'Etat américain, qu'il n'avait pas, contrairement à ses collègues, vu à Bruxelles.

Les violons occidentaux auront peut-être ainsi eu le temps de s'accorder d'ici l'arrivée, en fin de matinée, de M. Gromyko, qui devait à sa demande rencontrer à midi le ministre français. Mais avant que le chef de la diplomatie soviétique n'ait fait son apparition, il était clair que ce serait sur sa partition que se jouerait cette nouvelle journée.

Mais reprenons chronologiquement. Jeudi, l'avion de M. Genscher est le premier à se poser à Vienne. Interrogé sur la déclaration afghane, le ministre ouest-allemand (qui confirme qu'il parlera notamment avec M. Gromyko, vendredi, du prochain voyage de M. Schmidt à Moscou) déclare : « *Il s'agit d'un fait politique qu'il convient d'examiner de façon positive. La République fédérale étudiera cette proposition avec un grand intérêt et dans un esprit constructif.* »

Une heure et demi après, c'est au tour de M. Muskie de faire part de sa réaction. Elle est à peu près totalement opposée. Le secrétaire d'Etat parle d'une « *proposition cosmétique* » et d'un « *maquillage de ce qui a été dit jusqu'à présent* ». Il estime que le texte est destiné principalement à influencer le déroulement de la conférence islamique d'Islamabad, qui s'ouvre samedi, et qu'il « *semble impliquer une reconnaissance de l'invasion soviétique et du gouvernement actuel* [de Kaboul] *avant que ne soit abordée la question du retrait des troupes soviétiques* ».

Midi 25. — M. François-Poncet se refuse à toute déclaration. Midi 30. — Lord Carrington, secrétaire au Foreing Office, à mi-chemin entre MM. Genscher et Muskie, affirme : « *Il est évident que Moscou se trouve derrière ces déclarations. Mais elles montrent également que l'U.R.S.S. est disposée à parler de ce sujet.* » « *Toutefois*, ajoute-t-il, *les positions de l'Union soviétique ne semblent pas avoir changé. Le contenu des propositions n'apporte pas de pleines garanties sur le retrait des troupes. Il faut en parler, les voies de la négociation ne sont pas fermées.* »

A 15 heures, après un déjeuner offert par le ministre autrichien des affaires étrangères, M. Pahr, une aimable confusion s'empare de la chancellerie fédérale. M. Muskie, sourire aussi large que fixe, s'engouffre pour trois quarts d'heure dans le bureau du chancelier autrichien, M. Kreisky, où lui succèdera lord Carrington. M. François-Poncet, lui, pénètre dans celui de M. Pahr, avant d'aller rejoindre à l'ambassade son collègue yougoslave, tandis que son homologue suisse apparaît à une porte, disparaît à l'autre, celle que vient d'emprunter l'ambassadeur de France précédé d'un directeur des affaires étrangères autrichien. Le tout au milieu d'une cinquantaine de journalistes dont la perplexité amoindrie la fougue. M. Muskie va bientôt leur dire qu'il se refuse à commenter les commentaires de M. Genscher et qu'il préfère définir, plutôt que l'objectif minimum de ces entretiens avec M. Gromyko, leur « *objectif maximum* » : le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan.

Il faudra attendre encore quelques heures pour que soit faite par M. François-Poncet une analyse de la déclaration de Kaboul :

« *Il n'y a là rien de nouveau et je n'y vois pas ce qui est nécessaire aux conditions de la solution du problème afghan* », dit le ministre. Que dire d'autre en effet d'une proposition qui se résume à la reconnaissance internationale du régime mis en place par une armée d'occupation ; à l'engagement des pays limitrophes, garanti par les Etats-Unis, de couper toute possibilité d'action aux mouvements de résistance ; bref, non pas à une offre de neutralisation, mais à une exigence d'aide à la « normalisation » qui rendrait en effet inutile la présence des troupes soviétiques ?

Dramatisation de la tension

Entre-temps, M. Genscher avait légèrement rectifié ses propos du matin, précisant qu'il avait alors déclaré n'avoir pas encore pris connaissance du texte tout entier. M. Waldheim, secrétaire général de l'ONU, de son côté, a informé M. Muskie de ses dernières démarches en vue de faire libérer les otages de Téhéran. La liste des rencontres bilatérales s'est allongée, et l'Opéra ouvre ses portes pendant que commencent à tomber les dépêches de Varsovie.

Il appartient maintenant à M. Gromyko d'en préciser le contenu et la portée réelle. Trois remarques s'imposent pourtant.

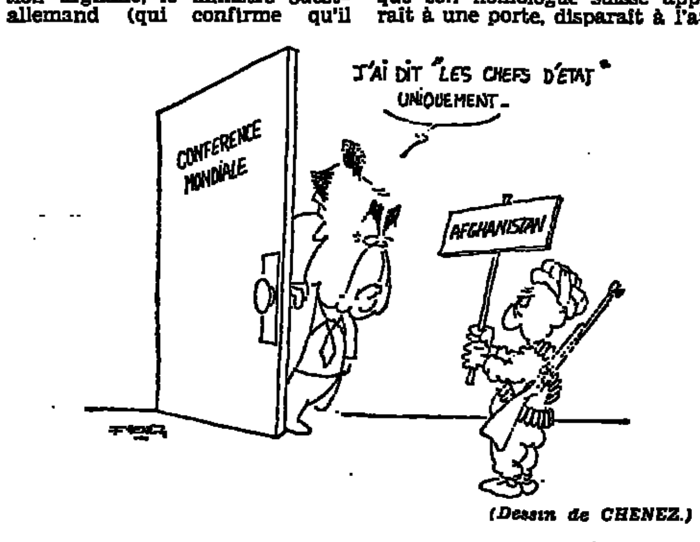
D'abord, sur la démonstration de cohésion qu'a su donner le pacte au-delà de la « *bonne ambiance* » évoquée par M. Brejnev. La poignée de main et les quelques mots qu'il a ostensiblement échangés en public avec M. Ceausescu sont à cet égard notables. Il reste possible — encore que peu probable — que le président roumain ne se soit pas associé aux documents secrets qui ont été signés à Varsovie et qui pourraient porter sur une augmentation du budget du pacte qu'il avait refusé en novembre 1978. Mais il reste qu'il s'est associé — après avoir, à de multiples reprises, condamné implicitement l'intervention en Afghanistan — à un document qui subordonne explicitement le retrait des troupes soviétiques à la cessation de « *toute forme d'ingérence extérieure dirigée contre le gouvernement et le peuple afghans* ».

Ensuite, sur la dramatisation de la tension internationale à laquelle recourent les dirigeants de l'Est, dans la déclaration finale et dans l'appel à une conférence mondiale, qui sera envoyé à tous les Etats signataires de l'accord d'Helsinki de 1975. Cette dramatisation peut être, pour l'instant, interprétée, soit comme une manière de créer un climat psychologique facilitant de réelles concessions futures au nom de l'intérêt supérieur de la paix; soit, au contraire, comme une augmentation inquiétante de la pression faite sur les pays occidentaux — européens — en premier lieu.

Enfin, sur le caractère global des problèmes que l'U.R.S.S. et ses alliés se proposent maintenant de négocier avec l'alliance atlantique. Plus encore que la proposition de conférence mondiale ou les développements sur le Proche-Orient et l'Iran, c'est la liste des sept points sur lesquels devraient « *se concentrer les efforts pour éliminer la possibilité d'une nouvelle guerre* » qui retient de ce point de vue l'attention. En plus des propositions classiques sur l'Europe (application de l'acte final de la conférence d'Helsinki, préparation de la conférence de Madrid, qui doit y faire suite, l'automne prochain, organisation d'une conférence sur la détente militaire) ou sur les négociations de désarmement (ratification de SALT 2, réactivation des conversations Est-Ouest de Vienne sur la réduction des forces en Europe), figure notamment l'idée d'une négociation sur la « *limitation* » et la « *réduction* » de la présence militaire dans les océans Atlantique, Indien et Pacifique ; en Méditerranée et aussi dans le Golfe. Si l'on comprend bien, il ne saurait être plus élégamment dit qu'il n'y a pas d'autre solution aux tensions actuelles, nées principalement de l'Afghanistan, qu'une acceptation d'un équilibre des influences dans des zones jusqu'alors considérées comme liées au monde occidental.

BERNARD GUETTA.

● *Un nouveau détachement de troupes soviétiques* (dix-huit chars usagés et trois cents hommes environ) a quitté jeudi 15 mai la gare de Jueterborg (R.D.A.) au titre de « *contribution unilatérale à la détente* » (*le Monde* du 15 mai). C'est le septième départ de ce genre depuis que M. Brejnev a annoncé, le 6 octobre, que l'U.R.S.S. retirerait vingt mille hommes et mille chars de R.D.A. « *d'ici un an* ».



(Dessin de CHENEZ.)

Les sept points de la déclaration de Varsovie...

Les pays membres du pacte de Varsovie proposent une « *concentration des efforts* » sur ces points:

« 1) *S'entendre pour qu'aucun Etat, aucun groupement d'Etats en Europe n'augmente, à partir d'une date convenue, les effectifs de ses forces armées dans la région délimitée par l'acte final de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.)* ;

» 2) *Respecter rigoureusement toutes les dispositions de l'acte final de la C.S.C.E. (...) signé à Helsinki il y a cinq ans* ;

» 3) *Intensifier et approfondir les échanges d'opinions* » en préparation de la rencontre de Madrid prévue pour fin 1980 ;

« 4) *Accélérer la préparation de la conférence sur la détente militaire et le désarmement en Europe* » ;

5) Outre la ratification des accords SALT 2, s'efforcer d'aboutir au plus tôt dans les pourparlers suivants :

« — *Sur l'interdiction totale et universelle des essais d'armes nucléaires* ;

» — *Sur l'interdiction de l'arme radiologique* ;

» — *Sur l'interdiction des armes chimiques et la destruction de leurs stocks* ;

» — *Sur le non-usage des armes nucléaires contre les Etats non nucléaires* » et sur le territoire desquels de telles armes ne sont pas stationnées, « *sur la non-installation d'armes nucléaires sur le territoire d'Etats qui n'en ont pas actuellement* ».

6) Entamer des pourparlers sur :

— « *La conclusion d'un traité mondial sur le non-recours à la force* » ;

— « *La cessation de la production d'armes nucléaires et la réduction graduelle de leurs stocks jusqu'à liquidation totale* »;

— « *L'interdiction de la mise au point de nouveaux types et de nouveaux systèmes d'armes d'extermination massive* » ;

— « *La réduction des budgets militaires* » ;

7) Examiner, « *dans le cadre de l'ONU par exemple, la question de la limitation et de la réduction de la présence et de l'activité militaire dans des régions déterminées, qu'il s'agisse de l'Atlantique, de l'océan Indien ou du Pacifique, de la Méditerranée ou du golfe Persique* ».

... ET L'APPEL POUR LA RÉUNION D'UNE CONFÉRENCE MONDIALE

Dans une déclaration séparée, les participants au sommet de Varsovie ont lancé un appel pour « *la convocation d'une réunion dans les plus brefs délais, au niveau le plus élevé des dirigeants des pays de toutes les régions du monde.*

» *Les participants*, poursuit ce texte, *devraient concentrer leur attention sur les préoccupations de l'Europe et de l'humanité de liquider les foyers de tension internationale et sur la prévention de la guerre. Une attention particulière devrait être portée au problème de la sécurité en Europe et à la préservation de la paix sur le continent européen.*

» *Une telle rencontre pourrait être discutée par le truchement de consultations entre les Etats.*

» *Dans la situation de danger que connaît le monde et à la lumière des possibilités qui sont loin d'être toutes exploitées ainsi que de l'expérience historique depuis la coalition anti-hitlérienne jusqu'à nos jours, une telle réunion à un niveau aussi élevé est la voie la plus sûre pour la compréhension mutuelle et une paix durable* ».

● *M. Jean-Thomas Nordmann*, vice-président délégué du parti radical, a déclaré, vendredi 16 mai : « *La proposition soviétique d'une conférence mondiale des chefs d'Etat sur la paix correspond à une manœuvre de propagande qui souligne le décalage du vocabulaire et des comportements. La tenue d'une telle conférence ferait surtout ressortir le caractère nocif des faibles réactions des Occidentaux face à l'invasion sur l'Afghanistan, car cette faiblesse ne donnerait aux négociateurs occidentaux qu'une faible marge de manœuvre, et le risque serait grand de voir une telle conférence faussée au départ entériner l'agression et consacrer la mainmise soviétique sur l'Afghanistan.*

LORS DE LEUR RÉUNION DE NAPLES

Les Neuf décideraient de suspendre l'exécution de certains contrats en cours avec l'Iran

C'est finalement à Naples que se réunissent samedi 17 et dimanche matin 18 mai les neuf ministres des affaires étrangères de la Communauté. Ces réunions de week-end sont dites informelles. Il a été un moment envisagé de transférer la réunion de samedi à Rome pour lui donner un caractère plus officiel et d'y faire participer des délégations plus étoffées. Les ministres ont en effet des décisions précises à prendre. En fin de compte, il a été décidé de rester à Naples, mais au besoin, des fonctionnaires accompagneront les ministres.

La décision la plus délicate portera sur les sanctions contre l'Iran, que les Neuf se sont engagés à prendre le 17 mai en l'absence de « *progrès décisif menant à la libération des otages* ». Ils tiendront compte des conversations qu'ils ont eues à Bruxelles et Vienne avec M. Muskie. Ils semblent d'accord pour prendre des sanctions effectives mais limitées dont la principale consistera à suspendre les contrats commerciaux exécutés à moins des deux tiers.

Rappelons que les Neuf ont déjà décidé le 22 avril « *qu'aucun nouveau contrat d'exportation ou de service ne devra être conclu avec des personnes ou des organisations iraniennes* », les produits alimentaires, pharmaceutiques ou médicaux étant exclus de cet embargo. Les Neuf n'en estiment pas moins que toute initiative politique — telle une relance des efforts de M. Waldheim — devrait être encouragée.

D'autre part, ils envisageront probablement ce qu'il convient de faire pour amorcer une solution *du problème palestinien. Aucun* ne doute que toute solution devra passer par les Nations unies et traiter les Palestiniens autrement que les « *réfugiés* » mentionnés dans les résolutions du Conseil de sécurité. Il est peu probable cependant qu'ils engagent une initiative quelconque, tant que le processus américano-égypto-israélien de Camp David n'aura pas manifestement échoué. M. Muskie s'est montré très pressant sur ce point auprès de ses interlocuteurs.

Enfin les Neuf tenteront une nouvelle fois — et sans doute la dernière si une crise majeure doit être évitée — de résoudre le problème communautaire portant à la fois sur la contribution budgétaire britannique et l'agriculture. Il s'agit de savoir si la Grande-Bretagne sera en mesure de conclure une discussion où tous les arguments ont été passés en revue. Elément le plus encourageant : le gouvernement de Londres sera représenté par lord Carrington, le plus diplomate et le plus politique des dirigeants britanniques. Au Conseil européen, il était supplanté par Mme Thatcher (plus attachée à satisfaire son opinion qu'à conclure un accord équitable), et il était absent de la dernière réunion ministérielle.

Sur les principes, les positions ne sont plus inconciliables : les Britanniques admettent que les offres franco-allemandes de ristourne à la Grande-Bretagne (beaucoup les jugent excessives à Paris et à Londres) sont acceptables : ils ont renoncé à ce qu'une ristourne soit permanente et sont prêts à ce qu'elle dure « *moins de cinq ans* » (échéance sur laquelle s'est cependant produite la rupture de Luxembourg), alors que la proposition de leurs partenaires est de deux ans. Au sujet des problèmes agricoles (prix et mouton), les Britanniques soulignent qu'ils ne « *rejettent pas* » les propositions de la commission. Mais ils ne les accepteront pas tant que l'accord budgétaire ne sera pas conclu. C'est donc essentiellement un effort de volonté politique qui sera nécessaire à Naples si l'on veut aboutir.

MAURICE DELARUE.

Le Pakistan refuse de négocier avec Kaboul avant un retrait des troupes soviétiques

La proposition de Kaboul d'un règlement de la crise afghane garanti par l'U.R.S.S. et les Etats-Unis a provoqué des réactions internationales, dans l'ensemble très négatives. Le Pakistan, le principal pays intéressé, l'a rejetée et a rappelé sa position : le dialogue pourra reprendre avec l'Afghanistan dès que les troupes soviétiques se seront retirées du pays. Le porte-parole du ministère pakistanais des affaires étrangères a déclaré : « *Dans les circonstances actuelles, les Etats voisins ne sont pas impliqués dans la situation intérieure afghane et n'ont aucun moyen de l'influencer ; il ne faut pas leur demander de garantir la cessation de la lutte du peuple afghan, qui est exclusivement de son ressort. Le retour de la paix et de la tranquillité en Afghanistan dépend de la réconciliation nationale plutôt que d'accords entre Etats.* »

A Téhéran, le ministère des affaires étrangères a indiqué que l'Iran, également invité par le gouvernement Karmal à des pourparlers, ne prendrait pas de décisions avant la fin de la conférence islamique.

L'un des deux mouvements de résistance afghans, le Hezb-I-Islami, a également rejeté les propositions de Kaboul. Son porte-parole, en voyage en Turquie, a déclaré : « *Nous sommes déterminés à lutter jusqu'à ce que nous ayons éliminé tous les agents russes en Afghanistan et que nous ayons créé un Etat islamique libre dans notre pays.* »

L'Inde, qui n'a pas ménagé ses efforts pour tenter de trouver une issue à la crise, n'a pas réagi à l'initiative de Kaboul. Mais le ministre des affaires étrangères, M. Narasimha Rao, va se rendre à la fin du mois à Moscou ; d'autre part, une mission diplomatique de haut rang, dirigée par M. Gonsalvès, effectuera un séjour à Pékin, également à la fin mai, en vue de préparer le terrain pour des entretiens sino-indiens à un plus haut niveau.

La ville d'Hérat « libérée » ?

Selon des informations en provenance à la fois de Téhéran et de Peshawar (Pakistan), la ville d'Hérat, à l'ouest de l'Afghanistan, serait tombée aux mains des résistants avec une relative facilité, car les troupes soviétiques en avaient été retirées il y a deux mois en raison de l'hostilité de la population. Les forces régulières afghanes n'auraient pas engagé le combat, de nombreux soldats ayant déserté et remis leurs armes aux rebelles. Cependant, des Soviétiques auraient été envoyés, mercredi 14 mai, à Shindan, près d'Hérat, et se prépareraient à une contre-offensive. L'agence Tass a toutefois démenti la prise de la ville.

A Islamabad, un porte-parole de l'ambassade de Tchécoslovaquie a démenti, le 15 mai, la présence de cinq mille soldats tchécoslovaques en Afghanistan (*le Monde* du 15 mai).

Le bilan des émeutes de la fin avril, à Kaboul, serait plus élevé qu'il n'a été indiqué, a déclaré un universitaire occidental en poste dans la capitale afghane, arrivé à New-Delhi. Tenant à conserver l'anonymat, il a affirmé que cent cinquante-six étudiants au moins, dont soixante-huit jeunes filles, avaient été tués au cours de ces émeutes. Au moins quatre mille étudiants de l'université et des écoles de Kaboul ont d'autre part été arrêtés, a-t-il précisé. Il a également indiqué que les trois quarts des enseignants de l'université de Kaboul avaient quitté leurs postes, car « *ils ne sont pas intéressés par la coopération avec les Soviétiques* ».

Enfin, dix-sept Pakistanais arrêtés lors de troubles, fin février, à Kaboul, et un journaliste pakistanais, M. Mukhtar Hassan, arrêté dans d'autres circonstances, ont été relâchés le 15 mai. —

LA COMMÉMORATION DU TRAITÉ AUTRICHIEN

Le président Kirchschlaeger célèbre les mérites de la neutralité

De notre correspondante

Vienne — L'Autriche a fêté, jeudi 15 mai, à l'ombre de la haute politique internationale, le vingt-cinquième anniversaire de la signature du traité d'Etat qui lui rendit, en 1955, sa souveraineté et son indépendance.

Le programme officiel, qui s'est ouvert par une messe à la cathédrale Saint-Etienne en présence du président de la République, a réuni, en fin d'après-midi, à *l'ancien palais impérial de la* Hofburg, tous les invités du gouvernement autrichien, dont, notamment, les ministres des affaires étrangères des pays signataires, M. Muskie, lord Carrington et M. François-Poncet, ainsi que leurs collègues des pays voisins de l'Autriche. M. Gromyko, ministre des affaires étrangères de l'U.R.S.S. (elle aussi signataire du traité), et les ministres tchécoslovaque et hongrois, retenus dans la capitale polonaise par le sommet du pacte de Varsovie, n'étaient attendus que vendredi. Deux survivants de l'époque historique, les anciens ministres des affaires étrangères britannique et français, MM. Macmillan et Pinay, ont, en dépit de leur âge, fait le voyage de Vienne.

Le président de la République, M. Kirchschlaeger, a *remercié*, dans son allocution, les quatre Alliés « *pour avoir fait confiance à l'Autriche et pour lui avoir rendu son indépendance* ». « *Depuis*, a-t-il poursuivi, *il s'est révélé — et la venue à Vienne, en ce moment, de représentants des quatre grandes puissances en est la preuve — que la neutralité permanente du pays ne sert pas uniquement les intérêts des nations européennes, mais aussi ceux de certains pays non européens.* » Une plaque commémorative au château du Belvédère, où le traité d'Etat fut signé le 15 mai 1955, est inaugurée ce vendredi.

W. B.

M. JEAN FRANCOIS-PONCET : « TOUTE L'EUROPE A BÉNÉFICIÉ DE LA FIN D'UNE OCCUPATION QUE RIEN NE JUSTIFIAIT »

Dans son discours prononcé ce vendredi 16 mars, au palais du Belvédère, à la cérémonie commémorative de la signature du traité d'Etat Autrichien, M. François-Poncet a notamment déclaré : « *Le traité d'Etat n'a pas seulement restauré la souveraineté de l'Autriche. Dans le monde d'aujourd'hui et à un moment où les peuples inquiets s'interrogent, il est un motif d'espoir (...). Le message que nous adresse le traité d'Etat est clair. En mettant fin à une occupation militaire que plus rien ne justifiait, en choisissant de s'entendre au lieu de s'affronter, en rétablissant dans ses droits une nation profondément attachée à son identité, les quatre puissances ont pris une décision dont l'Europe entière a bénéficié (...). Cette leçon a été donnée en Europe il y a vingt-cinq ans. Les événements que nous vivons montrent qu'elle n'a rien perdu de son actualité ni de sa valeur* ».

A travers le monde

Cuba

● DOUZE BATEAUX ONT ETE SAISIS A KEY-WEST par les autorités américaines dans la nuit du 14 au 15 mai. Leurs capitaines avaient contrevenu aux instructions du président Carter, ordonnant de cesser immédiatement la « navette sauvage » entre Cuba et la Floride

Grande-Bretagne

● DES DOCUMENTS HAUTEMENT CONFIDENTIELS ont été volés dans un centre britannique d'écoute des communications gouvernementales à Hongkong, selon des déclarations d'un ancien employé de ce centre, rapportées le jeudi 15 mai par deux journaux britanniques, le *New Statesman* et le *Daily Mirror*. L'ancien fonctionnaire affirme que ces documents sont tombés entre les mains des services chinois. — *A.F.P.)*

Zimbabwe

● LE GOUVERNEMENT DU ZIMBABWE n'envisage pas de supprimer les vingt sièges réservés aux Blancs au sein du Parlement du Zimbabwe, a déclaré, jeudi 15 mai, M. Mubako, ministre de la justice et des affaires constitutionnelles.

DIPLOMATIE

L'ASIE DU SUD-OUEST ET LA CRISE AFGHANE

I. — Le Pakistan, terre d'asile menacée

De notre envoyé spécial GÉRARD VIRATELLE

Les ministres des pays membres de la Conférence islamique tiennent, à partir du 15 mai, leur réunion annuelle ordinaire à Islamabad. Ils examineront notamment dans quelle mesure les résolutions adoptées lors d'une réunion extraordinaire, en janvier, sur l'Afghanistan, et qui sont les condamnations les plus sévères de l'U.R.S.S. portées à ce jour par une communauté internationale, ont été appliquées.

L'invasion de l'Afghanistan a placé sur la défensive le Pakistan tout en renforçant en quelque sorte le régime du général Zia Ul Haq, qui a trouvé ainsi un second souffle. Il est cependant condamné à rechercher des appuis extérieurs. En outre, une importante modification des rapports de forces, dont Moscou pourrait faire les frais, est en train de s'opérer en Asie du Sud, comme l'indique notre envoyé spécial.

Islamabad. — Un pays menacé par une invasion soviétique ? Le Pakistan ne paraît pas sur le pied de guerre. Il n'est même pas placé sous l'état d'urgence en raison de la crise afghane. Les Pakistanais ne se mobilisent vraiment que... pour suivre les tournois de cricket. En dépit du fait que l'armée soviétique patrouille à quelques dizaines de kilomètres de la frontière, le contrôle de celle-ci n'est encore laissé qu'aux forces de sécurité. Elles ne peuvent vraiment surveiller que quelques points des 2 400 kilomètres de la frontière de l'océan Indien aux contreforts de l'Himalaya en passant par le désert caillouteux du Baloutchistan.

L'armée demeure, pour l'essentiel, tournée vers l'adversaire traditionnel *indien*, malgré l'amélioration des relations entre les deux pays.

Le Pakistan aurait-il à l'avance baissé les bras devant une éventuelle poursuite de la poussée soviétique ? N'y croit-il pas, ou a-t-il placé tous ses espoirs dans le règlement politique du conflit ? Il met tout en œuvre en tout cas pour éviter des incidents avec les forces soviétiques ou afghanes.

Il accueille avec une incontestable abnégation les réfugiés qui affluent en particulier après chaque opération de « nettoyage » en Afghanistan. Leur nombre, sept cent mille en avril, représente l'un des chiffres les plus élevés de population déplacée au monde. Comment ne pas leur donner asile et assistance lorsque ces réfugiés sont souvent de mêmes souches que les populations pachtounes et baloutches pakistanaises ? Les Pakistanais ne sont-ils pas, au reste, pour une partie des migrants musulmans venus de différentes régions de l'actuelle Inde ? Tel est le cas du président Zia Ul Haq lui-même. Islamabad n'en craint pas moins que les réfugiés ne s'installent dans une situation semblable à celle des Palestiniens. Afin d'éviter qu'ils ne deviennent des « assistés » au milieu de populations généralement pauvres, les autorités et les organisations humanitaires s'efforcent de les aider à avoir une activité. Cependant, les membres de la génération active ne restent généralement pas longtemps dans les camps et repartent vers les maquis.

Le Pakistan est devenu la terre d'asile des réfugiés et le sanctuaire des mouvements de résistance. Quand bien même l'auraient-elles souhaité, les autorités ne peuvent vérouiller la longue frontière. De plus, les responsables de mouvements islamiques comme le Hezbi Islam et le Jamiat islami avaient déjà trouvé refuge à Peshawar avant la révolution pro-soviétique d'avril 1978 à Kaboul (1). En leur accordant l'accueil, Ali Bhutto voulait s'assurer des gages en vue de conversations avec le régime du prince Daoud.

Les Afghans se trouvent au Pakistan dans une situation quelque peu comparable à celle des Algériens en Tunisie et au Maroc pendant la guerre contre la France, mais la plupart des combattants sont sur le terrain. On ne peut pas dire que la résistance dispose d'un « grand arrière » comme le Vietnam naguère avec ses alliés chinois et soviétique. Le Pakistan ne veut pas s'attirer les foudres de Moscou et paraît plus soucieux de renforcer son armée — instrument et détenteur du pouvoir — que de fournir armes et entraînement aux guérilleros. Malgré les affirmations de leur propagande, les Soviétiques savent sans doute que la fin éventuelle des « interférences » pakistanaises ne suffirait pas à décourager une résistance qui a commencé, non pas avec l'entrée de l'armée rouge en décembre, mais peu après l'installation des communistes au pouvoir, en avril 1978.

Paradoxalement, ces événements sont venus renforcer le régime du général Zia Ul Haq, qui ne paraissait pas pouvoir se remettre de la pendaison du « leader du peuple », Ali Bhutto, et de l'interdiction des activités politiques. Certes, la population reste traumatisée, mais, devant le danger extérieur, le gouvernement a obtenu un répit. Le Pakistan a même éveillé des sympathies à l'étranger, sans que, pour autant, le régime soit devenu, sur le plan intérieur, plus populaire.

Le chef de l'Etat est parvenu à procéder à des mises à la retraite — au terme normal de leur service — d'officiers occupant de hautes fonctions militaires et politiques et à des promotions et mutations assurant l'avancement d'éléments plus jeunes. Le ministre du travail et de la main-d'œuvre, le lieutenant général F. Ali Chishti, qui faisait figure d'éminence grise et même de dauphin, et le lieutenant général Ghulam Hassan Khan, ministre de la production, frappés par la limite d'âge, ont dû se retirer non sans quelque amertume, semble-t-il, dans le premier cas. « *Je n'ai prorogé les activités de personne à l'exception de moi* », a pu dire le général Zia Ul Haq. Le chef de l'Etat, en effet, aurait dû quitter l'armée en mars 1979, quelques semaines avant la pendaison d'Ali Bhutto !

En cette période de crise, il a moins de raisons que jamais de renoncer à la direction de l'état-major de l'armée de terre — essentiel des forces armées — et de l'administration de la loi martiale. L'armée est devenue la « *principale force politique du pays* » et, s'il a interdit les partis, le général Zia s'adonne avec plaisir à la politique... Alors que nul observateur ne se hasardait à prévoir, il y a un an, son maintien au pouvoir, il a pu s'absenter à plusieurs reprises du pays.

Le soutien de la Chine

La guerre d'Afghanistan rend plus impératifs la modernisation et le renforcement des forces armées. Or l'économie est exsangue. Le pays ne sort pas de ses difficultés financières et doit emprunter à moyen terme auprès de banques internationales pour couvrir certaines échéances. Il est à la recherche de financements — notamment auprès de pays arabes — pour redresser sa balance des paiements. Cette situation permet difficilement au Pakistan d'acheter — sans concours extérieur — des armements ou de lever de nouvelles divisions. Or il le faut absolument pour satisfaire les exigences de l'armée — sur laquelle repose l'organisation gouvernementale : non seulement le président, mais les gouverneurs de chaque province et plusieurs ministres sont des *militaires*. D'où les demandes d'aide présentées par le Pakistan à la Chine et à quelques pays arabes.

Le Pakistan voudrait fabriquer notamment des chars T-59 chinois (modèle d'origine soviétique), dont il assure déjà l'entretien, lorsque aura été mis en route l'aciérie de Karachi installée avec l'assistance... des Soviétiques. Il serait acquéreur d'équipements neufs (avions de chasse, hélicoptères), son armée encore étant dotée de nombreux équipements démodés. Or laisser le Pakistan se réarmer, c'est pousser l'Inde, qui ne lésine pas sur les moyens en ce domaine, à en faire autant : on a vu avec quelle véhémence les Indiens ont dénoncé la décision de Washington de reprendre *les livraisons d'armement à Islamabad*, alors que celles-ci ne sont toujours pas effectives.

Certes, les Etats-Unis prennent en compte ces réactions, mais ce n'est pas la seule raison pour laquelle ils ont pratiquement abandonné à son sort — du moins est-ce ainsi que les choses sont ressenties à Islamabad — leur vieil « allié » d'autrefois.

En fait, l'apparent « *lâchage* » américain pourrait s'expliquer par la seule volonté du Pakistan *de se doter — en dépit des pressions* de Washington — d'une « *capacité nucléaire* ». Autres raisons : la mise à sac de l'ambassade américaine à Islamabad, en novembre 1979, le peu de sympathie éprouvé à Washington pour le général Zia — au remplacement duquel travailleraient certains milieux américains ; le fait, enfin, que les Américains, qui se sont brûlé les doigts en Iran, peuvent difficilement s'engager à soutenir à fond un régime et des résistants « *islamiques* » qui ne leur inspirent pas une grande confiance.

L'administration américaine semblait avoir oublié tout cela lorsque après l'invasion de l'Afghanistan, elle a annoncé son intention d'aider le Pakistan. Or la montagne a accouché d'une souris. Les Pakistanais se retrouvent *les mains vides* et, *humiliés* par le caractère dérisoire — des « broutilles » selon le général Zia — des offres d'aide américaine au regard de leurs « *besoins* », qu'ils auraient estimés à rien moins que 4 milliards de dollars du point de vue économique et militaires (2). Or Washington a royalement proposé 400 millions de dollars répartis sur deux ans et invité plusieurs *pays* du Golfe (Koweït, Emirats arabes unis, Arabie Saoudite), la R.F.A. et le Japon à supporter le reste de l'effort.

Les Pakistanais auraient voulu qu'à la faveur de la crise afghane fût réactivé et renforcé un traité *signé avec les Américains en 1959* et aux termes duquel les Etats-Unis s'engagent, en cas d'agression contre le Pakistan, à prendre des « *mesures appropriées, y compris l'usage de la force* ». Ils estiment que ce traité n'a pas été d'une grande utilité puisque les Etats-Unis n'ont pas volé à leur secours à l'occasion de deux conflits avec l'Inde, en 1965 et 1971. C'est pourquoi Islamabad demande que de nouvelles dispositions soient ajoutées à ce document afin qu'il soit spécifié que les forces américaines défendront le Pakistan en cas d'agression étrangère. Une telle clause pourrait toutefois se révéler difficilement compatible avec l'appartenance du Pakistan au mouvement des non-alignés. Se déchargeant de sa responsabilité, le gouvernement américain répond que le Congrès refusera de donner son aval... « *Les Américains*, nous déclare un conseiller du général Zia, *ne comprennent pas notre système de valeurs ; ils ne sont pas prêts à renforcer le monde musulman en tant que tel, ce qui serait la meilleure manière d'endiguer le communisme.* »

En fait, le Pakistan — comme les résistants afghans — fait les frais des divisions de l'administration américaine sur la politique à suivre dans cette partie du monde, de son attentisme avant les élections et de la prise d'otages de Téhéran... « *Pourquoi*, se demandent certains Pakistanais, *s'ils veulent protéger le Golfe de l'avancée soviétique, les Etats-Unis ne nous viennent-ils pas en aide ?* » Ne laissent-ils pas, ce faisant, l'impression qu'ils acceptent le nouveau partage de zones d'influence auquel l'U.R.S.S. a procédé il y a cinq mois ? Autre motif d'amertume : les Etats-Unis refusent de réaménager les dettes du Pakistan, contrairement à ce qu'ont fait plusieurs pays occidentaux.

Cela conduit le Pakistan à consolider ses relations avec la *Chine et à rechercher de nouveaux appuis*, notamment au sein de la communauté islamique. La Chine a d'autant plus de raisons de réaffirmer sa solidarité avec le Pakistan qu'elle a de bonnes raisons de se sentir « *encerclée* » par l'U.R.S.S. Mais jusqu'où peut aller le soutien de Pékin, qui n'a pas bougé lorsqu'en 1971 l'Inde a « brisé » le Pakistan ?

D'une part, les Chinois invitent les Pakistanais à se tenir sur leurs gardes et donnent à entendre que leur pays sera la prochaine victime de la « stratégie globale » soviétique. Ils affirment qu'un règlement de la crise afghane, que recherche le Pakistan, n'est ni « *réaliste* ni réalisable ».

La coopération militaire sino-pakistanaise n'est pas négligeable ; des chars, des avions de chasse et des véhicules légers, notamment de modèle soviétique, mais de fabrication chinoise, équipent l'armée ; les Chinois ont installé une fabrique de munitions et livré deux sous-marins. Enfin, la route de Karakoram, dans le massif de l'Himalaya, a une grande valeur symbolique, bien qu'elle *ne soit utilisable qu'une* partie de l'année, et que le trafic y soit pratiquement inexistant. Mais Moscou n'a de cesse d'affirmer qu'elle est utilisée pour le *transit* d'armes aux résistants afghans. La découverte de quelques fusils chinois dans les régions tribales du Pakistan a suffi à donner crédit à ces affirmations.

(1) Voir *le Monde* du 3 avril 1980.

(2) Les Pakistanais désirent acquérirent aux Etats-Unis des avions de combat très perfectionnés F-15 ou F-16, *mais les Américains ne leur* proposent que le F-5, beaucoup plus ancien, ainsi que du matériel de communications.

Prochain article :

ECHEC A L'U.R.S.S.

AFRIQUE

Algérie

Le comité central du F. L. N. renforce les pouvoirs du président Chadli

Au moment où était publiée une « résolution organique » du F.L.N. renforçant les pouvoirs déjà importants du président Chadli Bendjedid, on annonçait à Alger, jeudi 15 mai, que vingt-quatre personnes impliquées dans les événements de Tizi-Ouzou comparaîtront devant la Cour de sûreté de l'État siégeant à Médéa. Un communiqué du ministère de la justice précise que les accusés « appartiennent à des organisations clandestines » dont il ne cite pas les noms. Le ministre de l'enseignement supérieur a annoncé la réouverture du centre universitaire de Tizi-Ouzou, fermé il y a un mois, et de nouvelles libérations de détenus arrêtés lors des troubles ont eu lieu.

Alger *(A.P.)*. — Dans une « *résolution organique.* » rendue publique, une semaine après la fin de sa troisième session, le comité central du F.L.N. a accordé les pleins pouvoirs au président Chadli Bendjedid, secrétaire général du parti, pour procéder à la restructuration qu'il jugera nécessaire au sein des instances dirigeantes.

Véritable coup de théâtre, cette annonce tardive montre que la troisième session n'a pas été cette réunion sereine et studieuse que s'appliquait à présenter l'agence officielle Algérie Presse Service en publiant *in extenso* et sans commentaire les longues résolutions sur l'agriculture, le tourisme ou l'arabisation.

Le récent mouvement de contestation culturelle en Kabylie et sa répression auraient suscité un débat houleux, marqué par les interventions de plusieurs des cent soixante membres du comité central appelant à la liberté d'expression et la démocratie.

Des rumeurs souvent contradictoires circulent sur les remaniements envisagés, allant de la mise à l'écart de plusieurs ministres ou même de M. Mohamed Salah Yahioui, coordinateur du parti, « numéro deux » du régime, à la suppression pure et simple du bureau politique, apparemment inactif ces dernières semaines. Il semble que ce dernier était paralysé par la rivalité de deux tendances, l'une favorable à une socialisation accrue de l'économie, et l'autre à une certaine libéralisation.

D'après la *« résolution organique »*, le comité central a étudié *« tous les aspects négatifs, procédé à une autocritique impartiale des structures et des organes actuels »*, et demandé la création d'une commission spéciale provisoire pour élaborer *« un projet d'amendement de certains articles des statuts du parti »* à présenter au congrès extraordinaire, après approbation du comité central. Ainsi, le congrès extraordinaire du F.L.N., prévu en juin pour l'adoption du plan quinquennal 1980-1984, semble devoir être précédé d'une quatrième session du comité central, à caractère éminemment politique.

Il est difficile de prévoir les mesures qui pourraient être prises ces prochaines semaines. Cependant la dénonciation des *« chevauchements des attributions, plus particulièrement au niveau de l'instance exécutive du comité central »*, met explicitement en cause le bureau politique, dont neuf des quinze membres sont des anciens du Conseil de la révolution qui ont soutenu le président Boumediène lorsqu'il a renversé, en 1965, le président Ben Bella.

Tchad

LES DERNIERS CIVILS FRANÇAIS QUITTENT N'DJAMENA

Les derniers civils français — membres de l'ambassade de France, coopérants, journalistes, et des religieux, — une quarantaine sur le millier qui vivaient à N'djamena, devaient en principe tous partir jeudi 15 mai soit pour le Cameroun, qui abrite déjà cent mille réfugiés tchadiens qui ont fui les combats, soit dans le centre et le sud du pays.

L'ambassade de France se replie au Cameroun et elle tentera d'installer un consulat provisoire à Moundou, dans le sud du Tchad, où vivent encore près de deux cents Français. Une vingtaine de missionnaires et de religieuses restent dans le centre du pays ainsi qu'à Abéché, à l'est, près de la frontière soudanaise.

La partie européenne de N'djamena sera désormais livrée aux combattants, seule la Croix-Rouge devant, en principe, y laisser une antenne.

Ouganda

Les militaires se défendent d'avoir perpétré un putsch

De notre envoyé spécial

Kampala. — « *Ce n'est pas un coup d'Etat militaire.* » Il était piquant d'entendre, jeudi 15 mai, les nouveaux maîtres de l'Ouganda jurer leurs grands dieux que l'armée n'avait nulle part dans le renversement du président Binaïsa. Sur les cinq dirigeants assis à la tribune du Centre international de conférences de Kampala, lors de leur première apparition en public, trois portaient l'uniforme léopard : le major général Tito Okello, commandant en chef de l'armée, le brigadier David Oyite Ojok, chef d'état-major, et le colonel Maruru. Un quatrième officier, le colonel Omaria, absent, se trouvait en mission à l'étranger lors du coup de force.

Quatre militaires pour deux civils, MM. Paulo Muwanga et Yoweri Museweni : cette proportion suffit à situer la réalité du pouvoir.

Face aux « secrétaires permanents » des ministères et aux directeurs des établissements para-étatiques, réunis pour une séance d'information, MM. Muwanga et Museweni ont eu beau monopoliser la parole, avec le consentement silencieux des prétoriens, leur profession de foi n'emportait guère la conviction. Dommage pour M. Muwanga que l'organisme de six membres qu'il préside — et qui a pris le pouvoir mardi — se dénomme précisément « commission militaire ». Reléguer à l'arrière-plan ses amis galonnés lui fut une tâche d'autant plus rude.

La soixantaine un peu lasse, M. Muwanga a retracé l'historique de la crise — critiques injustifiées contre l'armée, diffusion de fausses rumeurs, tentative de limogeage du brigadier Ojok, — avant de justifier l'entreprise de la commission : « *Lorsque Binaïsa,* dit-il, *affirma qu'il ne reviendrait pas sûr sa décision qualifiée de finale, nous avons pensé qu'il fallait passer à l'action dans l'intérêt du pays. C'en était assez. Nous ne pouvions supporter d'être insultés.* » La commission a agi en tant qu'organe originel et important du Front national de libération de l'Ouganda. Il a ensuite invité son auditoire de hauts fonctionnaires à « *travailler à l'amélioration de la sécurité* ».

M. Museweni s'est montré plus incisif. Il a reproché au président déchu d'avoir « *utilisé les institutions et les fonds gouvernementaux, la radio et la presse, pour saper la sécurité de l'Etat* ». Qualifiant de « *phénoménale* » la corruption de M. Binaïsa et de ses complices, il s'est exclamé : « *C'est une honte pour le pays.* » Non seulement, a-t-il assuré, l'opération de mardi n'est pas « *un coup d'Etat militaire car la commission est un organe politique,* » mais elle n'est pas non plus un « *coup de l'U.P.C.* ». Ce sigle désigne le Congrès du peuple ougandais, parti de M. Obote, ancien chef de l'Etat, exilé à Daar-Es-Salam depuis 1971. Se tournant vers chacun de ses compères, M. Museweni enchaîna : « *Ojok, Okello, Maruru, ne sont pas membres de l'U.P.C. Ils servent dans l'armée. Quant à moi...* »

Le ralliement de M. Museweni

Nul ne peut soupçonner, en effet, M. Museweni de travailler pour le compte du prédécesseur du maréchal Idi Amin Dada, qu'il a toujours considéré avec la plus grande méfiance. Mais, pour les autres, la démonstration n'est guère convaincante. M. Muwanga appartient à l'U.P.C. ; les liens politiques et tribaux de M. Obote avec les deux chefs de l'armée sont un secret de polichinelle. M. Museweni a réaffirmé l'engagement de la commission d'organiser les élections législatives et présidentielle selon le calendrier prévu, sans préciser toutefois si celles-ci auraient lieu en décembre, comme l'avait décidé M. Binaïsa, ou en juin 1981, lors de l'échéance fixée initialement après la chute d'Idi Amin Dada. M. Museweni a enfin défini les deux priorités de la commission : garantir la loi et l'ordre, approvisionner les marchés en produits de première nécessité.

De cette première prestation du nouvel organe dirigeant ougandais, on retiendra un élément politique essentiel : le ralliement aux putschistes de M. Museweni. Quelles que soient les raisons l'ayant conduit à cautionner le coup d'Etat — peur de l'isolement, désir de revanche sur M. Binaïsa, ou calcul à plus long terme, — sa présence aux côtés des partisans de M. Obote atténue l'image « monocolore » de l'équipe dirigeante. Acceptera-t-il longtemps de jouer les faire-valoir auprès de personnalités avec lesquelles il n'avait, jusqu'à présent, aucune affinité particulière ? Au sein des cabinets Lule et Binaïsa, MM. Muwanga et Museweni ont longtemps passé pour deux ardents rivaux.

Soucieuse d'élargir son assise, la commission militaire va s'efforcer de faire avaliser sa prise de pouvoir par les diverses familles politiques. Satisfaits de la restauration du multipartisme, l'U.P.C. et le *Democratic party* (D.P., catholique) ont déjà fait connaître leur accord. Plus important est le soutien du conseil national consultatif (N.C.C.), organe fondamental qui faisait office de Parlement. La commission a convoqué jeudi le N.C.C. pour « *une réunion urgente* » qui se tiendra le 22 mai. Combien de députés répondront à cette sommation ?

Reste le sort du président déchu. « *Il est sain et sauf* », a glissé M. Museweni dans le brouhaha qui suivait la réunion de jeudi. Mais il n'a pas voulu préciser si M. Binaïsa se trouvait bien à bord de l'avion présidentiel qui décolla la veille d'Entebbé. Si tel est bien le cas, M. Binaïsa pourrait faire sa réapparition en Tanzanie ou au Kenya, où se trouve déjà, depuis quelques jours, M. Lule, son prédécesseur dans l'infortune.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

République Centrafricaine

● M. ROBERT GALLEY, ministre de la coopération, séjourne du 16 au 20 mai en Centrafrique, pays auquel la France apporte un soutien important au plan de relance économique mis au point par le président Dacko. — *(A.F.P.)*

Guinée

M. SEKOU TOURÉ ÉCHAPPE A UN ATTENTAT

(De notre correspondant.)

Dakar. — Jeudi après-midi, la nouvelle de l'attentat à la grenade auquel avait échappé la veille au soir le président Sekou Touré, alors qu'il assistait à une soirée artistique au Palais du peuple de Conakry, a commencé à se répandre dans la capitale sénégalaise, avant d'être confirmée par Radio-Conakry. Le chef de l'Etat guinéen est indemne, mais une personne a été tuée et une trentaine d'autres ont été blessées.

Tout en admettant la matérialité des faits, on se demande à Dakar si ne vient pas à nouveau de s'enclencher à Conakry un processus sanglant d'épuration au sein des couches dirigeantes. A la lumière du passé, on peut se demander si on ne se trouve pas une fois encore en présence d'une machination du pouvoir. Traumatisé par les événements du Libéria et par l'assassinat de son ami W. Tolbert, le dirigeant guinéen aurait ainsi pu prendre les devants.

Mais ce qui s'est passé à Monrovia le mois dernier peut tout aussi bien avoir poussé à l'action à Conakry certains qui avaient hésité jusque-là à tenter de faire disparaître un des derniers « *pères-fondateurs* » de l'organisation pan-africaine encore au pouvoir.

Il apparaît en tout cas que l'ouverture pratiquée par les Guinéens en direction de l'Occident, et porteuse potentielle de capitaux indispensables à la mise en exploitation des ressources du pays, n'a pas suffi à désarmer l'hostilité latente de ceux qui, dans le pays, constatent que cette ouverture n'a pas modifié la politique du régime, tant en ce qui concerne le respect des droits de l'homme que les principaux aspects de son organisation économique et sociale

PIERRE BIARNÈS.

ASIE

Corée du Sud

APRÈS UN AVERTISSEMENT DU PREMIER MINISTRE
Les étudiants suspendent leurs manifestations

De notre correspondant

Tokyo. — L'agitation étudiante en Corée du Sud, qui s'est intensifiée ces derniers jours, paraît être entrée, ce vendredi 16 mai, dans une phase d'accalmie relative après la décision des principaux chefs du mouvement estudiantin de suspendre les manifestations en attendant de voir les mesures qui seront prises par le gouvernement. Cette décision, qui témoigne de l'autocontrôle de leur mouvement par les étudiants, fait suite à des manifestations de grande ampleur qui se sont déroulées à travers le pays depuis le début de la semaine.

Jeudi, plus de cent mille manifestants se sont opposés aux forces de l'ordre à Séoul et dans la plupart des grandes villes. Un policier a été tué. Dans la capitale, selon la police, le nombre des étudiants était estimé à soixante-dix mille. Les manifestations, qui ont pour objectif la levée de la loi martiale et la démission du nouvel « homme fort », le général Chon Too-Hwan, ont pris un caractère particulièrement violent lorsque les étudiants ont commencé à se déplacer en direction du siège du Parlement. Celui-ci ainsi que le palais présidentiel, sont gardés par des soldats, baïonnette au canon, et une vingtaine de blindés. Jusqu'à présent, l'armée n'est pas intervenue. Mais l'ampleur des manifestations laisse penser que la police a de plus en plus de mal à contrôler la situation.

Le premier ministre, M. Shin, a annoncé, jeudi soir, une accélération de la procédure de normalisation de la vie politique tout en lançant un avertissement aux étudiants : *« Le gouvernement ne restera pas passif devant les tentatives de création du chaos dont non seulement la Corée du Nord peut tirer partie mais encore dont pâtit la situation économique »*, a-t-il déclaré.

Le président Choi, qui a abrégé sa visite au Proche-Orient, est attendu ce vendredi à Séoul.

Le gros de la population rsete à l'écart des manifestations, qui demeurent le fait des étudiants, parmi lesquels de nombreuses jeunes filles, bien qu'apparemment viennent s'y joindre un certain nombre de jeunes ouvriers. L'agitation ne s'en produit pas moins dans une période critique, et les autorités craignent qu'elle ne serve de détonateur à des troubles plus graves : le chômage augmente (5,6 % officiellement) et un nombre croissant d'entreprises doivent faire face à des demandes d'augmentation de salaires de la part de leurs employés qui organisent des grèves en marge des syndicats patronaux. Leurs actions prennent parfois un caractère violent.

A cela s'ajoutent les incertitudes sur les intentions de la Corée du Nord. Séoul affirme que Pyongyang peut chercher à tirer partie de l'instabilité. Jeudi, un échange de coups de feu a eu lieu entre soldats américains et éléments nord-coréens infiltrés dans la zone démilitarisée sur le 38e parallèle. Un premier incident avait déjà eu lieu au début de cette semaine.

Officiellement, on attend le retour du président Choi pour annoncer les mesures qui seront prises pour remédier à la situation. Cette procédure semble en réalité formelle : les deux hommes qui s'affirment comme exerçant le pouvoir réel étant le général Chon, chef du groupe de généraux qui a pris le contrôle de l'armée le 12 décembre et qui, depuis lors, dirige, outre les services secrets de l'armée, la tentaculaire K.C.I.A. (police politique), et le premier ministre Shin, qui évolue dans son ombre. Les deux hommes semblent s'être raprochés au cours des dernières semaines. Tous deux sont originaires de la même région, qui est aussi la province natale de l'ancien président Park, ce qui crée en Corée des liens extrêmement étroits. Dans ces conditions, attendre le retour du président Choi signifie simplement pour le général Chon qu'il ne tient pas, en agissant en son absence, à accréditer la thèse selon laquelle c'est lui le véritable maître du pays.

Il paraît actuellement hors de question que les demandes des étudiants (levée de la loi martiale et démission du général Chon) puissent être satisfaites. Les autorités militaires ont fait savoir qu'il n'était pas possible de lever la loi martiale tant que la situation demeurait instable, et le général Chon ne semble pas vouloir renoncer au pouvoir qu'il s'est octroyé ces derniers mois.

Les autorités n'en sont pas moins placées devant une situation délicate. Faire intervenir l'armée pour réprimer l'agitation — comme ce fut le cas à Pusan et Masan en octobre, ce qui provoqua la mort de plusieurs manifestants — comporte plusieurs risques : envenimer les choses en incitant les éléments de la population encore indécis à agir et irriter les Américains, déjà réservés à l'égard du général Chon.

PHILIPPE PONS.

Chine

● *Les cendres de l'ancien chef des services secrets chinois*, Kang Sheng, inhumé avec tous les honneurs en 1975, ne se trouvent plus au *« cimetière des martyrs révolutionnaires »* de Babaoshan, à proximité de Pékin, a confirmé, vendredi 16 mai, un responsable du cimetière. Celui-ci a indiqué que les cendres de Kang Sheng avaient été retirées par *« des membres de sa famille il y a un ou deux ans »* sans autre précision. — *(A.F.P.)*

EUROPE

Portugal

De nombreux socialistes sont favorables à une nouvelle candidature de M. Eanes à la présidence

De notre correspondant

Lisbonne. — Le parti socialiste se réserve la possibilité d'appuyer la candidature du général Eanes à l'élection présidentielle de décembre. Réunie à Lisbonne, le 11 mai, sa commission nationale a chargé M. Soares, secrétaire général de la formation, *« d'approfondir »* les contacts avec le chef de l'Etat, afin d'obtenir de ce dernier des garanties concernant *« sa fidélité à l'esprit du 25 avril et aux principes essentiels de la démocratie politique, sociale, économique et culturelle consacrés dans la Constitution »*. En cas d'échec des négociations, le parti socialiste lancerait alors la candidature d'un de ses propres dirigeants, très probablement celle de M. Soares lui-même.

Le rapport de forces, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du parti, ne semble pas, pour l'instant du moins, favorable à une « candidature civile » — c'est-à-dire à M. Soares, malgré l'avis favorable de personnalités comme MM. Rego, Barroso et Gonelha.

Vivement soutenue par MM. Sampaio et Constancio, qui représentent respectivement l'aile gauche et la tendance technocratique du P.S., l' « hypothèse Eanes » a aussi reçu la bénédiction de personnalités socialistes comme M. Zenha. Elle compte sur l'appui de la majorité des membres de toutes les structures dirigeantes du parti, ainsi que de l'Organisation de la jeunesse socialiste. En outre, le Mouvement social-démocrate et l'Association social-démocrate indépendante, deux organisations fondées par des dissidents du parti social-démocrate au pouvoir, se sont déjà prononcés en faveur du renouvellement du mandat du général.

Les observateurs ont, d'autre part, remarqué les propos élogieux que M. Michel Rocard a tenus à l'égard du président lors de son passage à Lisbonne le 6 mai. Les entretiens du général avec MM. Helmut Schmidt et Walter Mondale à l'occasion des obsèques de Tito confirment l'idée selon laquelle le chef de l'Etat dispose d'appuis solides dans les milieux internationaux. Enfin, dans le *sondage publié par l'hebdomadaire Esspresso* le 10 mai, le général arrive largement en tête des autres candidats possibles.

La tâche pour le P.S. consiste désormais à prouver que la désignation du général ne représente pas une défaite de M. Soares. *« Nous n'avons pas à choisir entre deux hommes, mais entre deux stratégies »*, affirme-t-on. Une candidature de M. Soares pourrait renforcer la cohésion du parti, reconnaissent la plupart des dirigeants socialistes. *« Mais,* ajoutent-ils, *les risques de l'opération seraient trop grands »*, dans la mesure où le général apparaît comme la seule personnalité à même de vaincre le candidat de la droite et d'éviter ainsi la polarisation droite-gauche que le gouvernement de M. Sa Carneiro essaie de créer dans le pays. Bénéficiant dès le premier tour de l'appui du P.S., le général peut, espère-t-on, profiter aussi du désarroi que la désignation comme candidat du général Soares Carneiro a provoqué au sein des partis de l'Alliance démocratique. Ce choix d'un militaire clairement associé avec le régime de Salazar, et qui n'a jamais voulu se compromettre avec les institutions issues de la *« révolution des œillets »*, a été, en effet, fort mal accepté par les secteurs modérés du parti social-démocrate. Appelé à trancher, la commission politique du P.S.D. s'est inclinée devant les explications fournies par le dirigeant du parti, le premier ministre Sa Carneiro.

Néanmoins, l'affaire est loin d'être réglée, les socio-démocrates des Açores, par exemple, exigeant des assurances du général Soares Carneiro en ce qui concerne l'autonomie de l'archipel. En coulisse, ils ne cachent pas leur pessimisme à ce sujet. Des sentiments d'amertume sont aussi visibles chez les réformateurs. Avec cinq députés à l'Assemblée, ce groupe joue un rôle décisif, la répartition des sièges étant de 128 députés pour la majorité et 122 pour l'opposition. Quelques-uns des membres les plus influents des réformateurs, dont l'ancien ministre des affaires étrangères, M. Ferreira, dissident du P.S., ont déjà annoncé qu'ils n'approuvaient pas la candidature du général Soares Carneiro. Ils s'apprêteraient à faire campagne pour le général Eanes.

JOSÉ REBELO.

Autriche

LA RÉÉLECTION DE M. KIRCHSCHLAEGER A LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE PARAIT ASSURÉE

(De notre correspondante.)

Vienne. — Les élections présidentielles du dimanche 18 mai en Autriche verront s'affronter trois candidats, sollicitant les suffrages de 5,2 millions d'électeurs : le président fédéral sortant, M. Rudolf Kirchschlaeger, âgé de soixante-cinq ans, dont le mandat de six ans arrive à expiration ; M. Wilfried Gredler, qui, à soixante-quatre ans, est ambassadeur d'Autriche à Pékin ; M. Norbert Burger, enfin, chef du parti national démocratique (considéré comme néo-nazi) et âgé de cinquante et un ans. Cette candidature inattendue a été annoncée il y a deux semaines.

M. Burger a réussi à obtenir le parrainage nécessaire de deux mille électeurs, sortant ainsi de l'ennui, au moins dans sa dernière phase, une campagne électorale marquée par une absence totale de suspense. Les milieux de gauche et d'extrême gauche n'ont, en effet, pas tardé à organiser des manifestations pour protester contre la candidature extrémiste de droite, qui se réclame de l'idéologie nazie.

Les deux autres candidats luttent à armes égales, sans pour autant pouvoir prétendre bénéficier d'une position de départ comparable : la réélection du président Kirchschlaeger paraît assurée, tandis que M. Gredler porte les couleurs du petit parti libéral d'opposition qui a recueilli, aux élections législatives en 1979, 6 % des suffrages. M. Kirchschlaeger, diplomate de carrière et ancien ministre des affaires étrangères, a été élu en 1974 avec 51,7 % des voix. Il a su gagner l'estime de larges couches de la population par la façon dont il s'est appliqué à ses devoirs de chef de l'Etat. Ce fait a amené le grand parti de l'opposition, l'Oe.V.P. (populiste), à renoncer à désigner un candidat, s'épargnant ainsi une nouvelle défaite. L'Oe.V.P. s'étant abstenu de recommander à son électorat de voter pour le candidat « bourgeois », M. Gredler, M. Kirchschlaeger, catholique pratiquant, pourra compter sur de nombreuses voix populistes.

Diplomate de carrière également, M. Gredler, dont l'appartenance dans sa jeunesse au parti national-socialiste n'a pas manqué de provoquer des controverses, a été pendant dix-sept ans ambassadeur auprès du conseil de l'Europe, à Strasbourg, puis en poste à Bonn et à Pékin. Il se considère comme le *« candidat de l'alternative »* pour tous ceux qui trouvent que *« les socialistes, après dix ans au gouvernement, accumulent déjà assez de pouvoirs en Autriche »*.

Le président, élu pour six ans au suffrage universel direct, dispose d'attributions qui lui confèrent, notamment en cas de crise, un véritable poids politique.

WALTRAUD BARYLI.

Yougoslavie

M. Miatovitch devient comme prévu président de la présidence collégiale de l'État

Belgrade *(A.F.P.)*. — M. Tzviétine Miatovitch a été élu, jeudi 15 mai, président de la présidence de la République de Yougoslavie *et M. Serguej Kraigher vice-président*. Les représentants de la Bosnie-Herzégovine et de la Slovénie exerceront ces fonctions à la direction collégiale de l'Etat pendant un an, selon le système établi en 1974. M. Miatovitch succède à la tête de l'Etat à M. Lazare Kolichevski, à qui la fonction de chef de l'Etat avait été dévolue après la mort, le 4 mai dernier, du *maréchal Tito*.

La présidence de la République compte huit membres représentant les six Républiques et les deux régions autonomes. Les huit membres de la présidence sont élus tous les cinq ans et personne ne peut être réélu plus de deux fois. L'ordre annuel de rotation du président et du vice-président fait que le 15 mai 1981 M. Kraigher deviendra président et M. Petar Stambolitch (Serbie) vice-président. Puis ce sera respectivement le tour des représentants de la Croatie, du Monténégro, de la Macédoine, du Kosovo et de la Macédoine d'accéder d'abord à la vice présidence, puis à la présidence.

Actuellement, ces républiques et régions autonomes sont respectivement représentées par MM. Vladimir Bakaritch, Vidoé Zarkovitch, stevan Doronjski (actuellement président en exercice de la Ligue des communistes de Yougoslavie), Fadil Hodzja et Lazare Kolichevski. Tous les huit, sauf M. Zarkovitch, devenu communiste dans la résistance, sont des vétérans du parti depuis les années 30.

[M. Tzviétine Miatovitch, né en 1913, est un Serbe représentant la République de Bosnie-Herzégovine. Entré au parti en 1933, il a fait des études de droit à l'université de Belgrade. En 1937, Tito le charge de consolider le parti en Bosnie-Herzégovine puis, en 1941, d'y organiser la résistance contre l'occupant allemand. Pendant la guerre, il exerce de nombreuses fonctions importantes, politiques et militaires, au sein du mouvement de libération nationale. Après la guerre, membre du comité central du parti fédéral, il dirige pendant un certain temps la revue théorique du parti « Kommounist ». Il fut ambassadeur à Moscou de 1961 à 1965. En 1964, il entre au comité exécutif de la Ligue des communistes puis est nommé à la présidence collégiale de l'Etat.]

Espagne

● UN NOUVEAU PROCES sera engagé à Madrid contre le directeur du quotidien madrilène *El País*, M. Juan Luis Cebrian, pour *« graves injures à la police »*. Le nouveau procès a pour origine la publication dans son journal, le 15 décembre dernier, de deux faire-part de décès signés par des comités d'étudiants. Dans ces faire-part, les étudiants accusaient la police d'avoir tué deux jeunes gens à l'issue d'une manifestation. — *(A.F.P.)*

● M. FRANÇOIS MITTERRAND était attendu ce vendredi 16 mai à Madrid. Accompagné de M. Claude Estier, le premier secrétaire du P.S. devait déjeuner avec M. Felipe Gonzalez, leader du P.S.O.E., puis aura un entretien avec M. Santiago Carrillo. Dans l'entourage de M. Mitterrand, on indique que le tête-à-tête avec le leader communiste espagnol répond au même souci que la récente entrevue avec M. Berlinguer à Strasbourg : définir une démarche commune aux diverses composantes du Mouvement ouvrier européen pour rétablir un climat de détente internationale. Il est possible que ces différents entretiens aboutissent à un appel collectif au maintien de la prochaine conférence de Madrid.

Tchécoslovaquie

LA POLICE CONTRAINT M. JULIUS TOMIN A INTERROMPRE SES CONFÉRENCES DE PHILOSOPHIE.

Prague (A.F.P.). — Le philosophe « contestataire » tchécoslovaque Julius Tomin a dû finalement céder aux pressions de la police et interrompre les conférences sur les classiques de l'Antiquité qu'il organisait à son domicile, à Prague, apprenait-on jeudi 15 mai, de source proche de la Charte 77. Il a été convoqué avec sa femme, mercredi 14 mai après-midi, par la police qui l'a invité à cesser ses activités pédagogiques s'il ne voulait pas s'attirer d'ennuis, certains de ses élèves étant des « éléments antisocialistes », voire des « criminels

Les conférences tenues ont valu à M. Tomin, durant ces deux derniers mois, cinq séjours au commissariat central de Prague et entraîné l'interpellation ou l'expulsion de vingt-trois Tchécoslovaques ou ressortissants étrangers.

Pologne

● *REFUS DE PASSEPORT* POUR LE SECRETAIRE DU PEN CLUB POLONAIS : pour la quatrième fois en treize mois, les autorités ont refusé de délivrer un passeport à M. Wladyslaw Bartoszewski, invité en Grande-Bretagne par l'Union des écrivains catholiques « the Keys » a-t-on appris jeudi à Varsovie. Cofondateur de l' « université volante » (académie dissidente) M. Bartoszewski a dû successivement renoncer à se rendre aux Etats-Unis en avril 1979, en Italie. — *(A.F.P.)*

Union soviétique

Moscou critique avec retard le voyage à Pékin de M. Berlinguer

De notre correspondant

Moscou. — Après avoir pris le temps de la réflexion, les Soviétiques critiquent, dans un article publié ce samedi 17 mai par l'hebdomadaire *Temps nouveaux*, mais cité dès jeudi par Tass, le voyage des dirigeants du P.C. italien en Chine. Au moment de la visite, fin avril, ils n'avaient fait aucun commentaire. Maintenant ils reprochent à M. Berlinguer d'avoir, par sa présence à Pékin, consolidé la position chinoise. *« La presse chinoise s'évertue à démontrer que non seulement la visite de la délégation du P.C.I. n'a pas modifié l'actuelle ligne de la direction de Pékin, mais qu'au contraire elle l'a raffermie »*, écrit l'hebdomadaire. Au premier abord il semble bien qu'il en soit ainsi, quoique les positions du P.C.I. diffèrent de celles de la Chine.

Moscou reconnaît que les communistes italiens n'ont pas approuvé *« certains aspects »* de la politique chinoise.

Mais les dirigeants de Pékin ne se sont pas gênés pour développer devant leurs hôtes leurs idées antisoviétiques. Ils sont même allés jusqu'au blasphème, puisque, écrit *Temps nouveaux*, *« pendant le séjour de la délégation du P.C.I., qui a coïncidé avec le cent dixième anniversaire de la naissance de Lénine, la propagande chinoise s'est livrée à des attaques antisoviétiques grossières »*. Le Kremlin indique assez clairement que la visite des Italiens constitue une caution pour la Chine.

Les dirigeants chinois auraient voulu profiter du prestige du P.C.I. pour renforcer leur ingérence dans la lutte des peuples contre l'impérialisme, ajoute l'hebdomadaire. Cette tendance acquiert un sens d'autant plus cynique que Washington cherche à réserver à la Chine le rôle de *« cheval de Troie »* de l'impérialisme dans le mouvement révolutionnaire. — D. V.

PROCHE-ORIENT

Iran

Téhéran demande aux Neuf de différer leurs sanctions économiques

Le président Bani Sadr a demandé aux ambassadeurs européens accrédités à Téhéran de différer les sanctions économiques contre l'Iran que les ministres des affaires étrangères de la C.E.E. envisagent de décréter lors de la réunion qu'ils tiendront à Naples les samedi 17 et dimanche 18 mai. Le chef de l'Etat iranien a rappelé que le Parlement devrait prochainement trouver une solution au problème des otages (lire page 6).

Dans un communiqué publié par l'ambassade d'Iran à Paris, le gouvernement de Téhéran affirme que « la politique de Carter nous obligerait, le cas échéant, à bloquer le détroit d'Ormuz et à empêcher l'acheminement du pétrole vers l'Occident et le Japon ». Le communiqué regrette que la France n'ait pas adopté « une politique plus nette et précise envers l'Iran afin de conserver ses intérêts et ses privilèges dans notre pays ».

Le ministre adjoint du commerce, M. Fattahi, a déclaré, pour sa part, à Téhéran que des « centaines de firmes » et des « milliers d'intermédiaires », y compris dans les pays de l'Est, avaient offert leurs services pour assurer l'approvisionnement de l'Iran, si des sanctions devaient être appliquées.

D'autre part, l'occupation par l'armée régulière de Sanandaj a été confirmée le jeudi 15 mai par les autonomistes kurdes. Les guérilleros se sont retirés de la ville dans la nuit du 12 au 13 mai « afin d'éviter des souffrances supplémentaires à la population ». Selon les journaux iraniens, les affrontements à Sanandaj du 18 avril au 14 mai ont coûté la vie à 636 personnes. En outre, 1 225 personnes ont été blessées et 107 sont portées disparues.

Le président Bani Sadr et ses ennemis

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Après avoir déjà été du jour de son élection à la présidence l'objet de vexations diverses, et parfois de provocations de la part de ses ennemis du parti républicain islamique (P.R.I.), M. Bani Sadr vient de subir sa première grande défaite. Elle laisse mal augurer des rapports qu'il lui va falloir entretenir avec une Assemblée où le P.R.I. détiendra vraisemblablement la majorité absolue.

En dépit de l'aval que lui avait accordé l'imam Khomeiny, en l'autorisant à choisir un premier ministre, sans attendre la réunion de l'Assemblée, M. Bani Sadr a dû capituler devant la décision sans appel prise, dans la soirée du lundi 12 mai, par le Conseil de la révolution. En jugeant « *parfaitement inutile* » la nomination immédiate d'un premier ministre, le Conseil inflige au président un camouflet. En outre, il adresse un avertissement indirect à l'imam Khomeiny en personne, dont les propres souhaits se trouvent ainsi contrecarrés.

M. Bani Sadr se voit désormais contraint à accepter — six ministres (1) devant quitter le gouvernement pour l'Assemblée — un remaniement dont il ne fait aucun doute que le P.R.I. saura tirer tous les avantages en imposant des hommes dont il est sûr et qui sauront lui garantir, appuyés sur la majorité de l'Assemblée, une influence indiscutable au sein du conseil des ministres.

Toutefois, les soucis du président ne se limitent pas à cette seule bataille dont l'enjeu n'est rien moins que l'avenir de l'Iran. De coups bas en crocs-en-jambe, de calomnies en mensonges, on fait ici feu de tout bois lorsqu'il s'agit de mettre son adversaire à mal. L'incident qui vient d'opposer l'ayatolla Khalkhali à M. Bani Sadr illustre ces mœurs politiques.

La démission de l'ayatollah Khalkhali

Le 12 mai, n'ayant probablement rien de mieux à faire, l'ayatollah — que M. Bani Sadr avait chargé, deux jours plus tôt, d'entreprendre une lutte sévère contre la drogue dont les progrès, depuis la révolution, inquiètent les pouvoirs publics — s'est rendu au sud de la capitale dans le quartier du Shah-Ray, non pas pour enquêter sur les fumeurs de haschisch ou les marchands d'héroïne, mais, en compagnie d'un grand nombre de personnes portant pics, pioches et explosifs, et de plusieurs bulldozers, pour jeter à bas le mausolée où reposait, depuis 1949, la dépouille de Reza Chah, fondateur de la dynastie Pahlavi et père du dernier souverain.

Ainsi, de son propre chef, sans avoir averti quiconque de ce projet, et sans avoir reçu quelque autorisation que ce soit, l'ayatollah — dont on murmure avec insistance à Téhéran qu'il aurait fait autrefois plusieurs séjours dans des établissements psychiatriques — s'est-il personnellement attaqué, pic en main, au monument qui, truffé d'une vingtaine de bâtons de T.N.T. allait être à moitié détruit et dont il veut « *raser les vestiges impurs* ».

« Effacer les traces sataniques »

Stupéfait, M. Bani Sadr, qui avait fait part dans le passé de son désir de transformer le mausolée en un musée de la révolution, dénonça ces agissements, indiquant qu'une enquête serait ouverte. Quant au dynamiteur, il se contentait de dire qu'il n'avait pas agi « *de son propre chef, mais à la demande du peuple iranien* », ajoutant que « *toutes les traces sataniques devaient être effacées* ».

Peu après, M. Bani Sadr, faisant mine de changer de sujet, adressait au procureur général de la République islamique une note résumant les attributions accordées à l'ayatollah Khalkhali pour mener à bien la lutte antidrogue. Ce texte stipulait que celui-ci ne disposait d'« *aucun pouvoir judiciaire* », sa mission se bornant à mener des enquêtes et à « *transmettre aux autorités légales, seules habilitées à juger, les dossiers qu'il aurait instruits* ».

Le lendemain, 14 mai, l'ayatollah faisait part de sa démission, prétextant que, « *puisqu'il y avait dans ce pays des personnes qui ne souhaitent pas que le calme et la paix reviennent* », il lui était impossible de poursuivre la tâche qu'on lui avait confiée.

Autant de péripéties qui pourraient peut-être faire sourire sur la scène d'un théâtre ou dans un roman, mais prennent un tour dramatique lorsqu'elles appartiennent aux réalités dans un pays qui s'enlise un peu plus chaque jour dans l'absurdité et l'incohérence.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

(1) MM. Chamran (défense), Sahabi (plan et budget), Moinfar (pétrole), Radjar (éducation), Habibi (enseignement supérieur) et l'ayatollah Madavi-Kani (intérieur).

● *M. Georges Gorse* a quitté Bagdad jeudi 15 mai, au terme d'une visite de quelques jours, annonce l'agence irakienne d'information. L'ancien ministre a transmis au président Saddam Hussein un message de M. Chirac. Il a rencontré, en outre, M. Tarek Aziz, membre du Conseil de commandement de la révolution et vice-président du conseil, et M. Hamadi, ministre des affaires étrangères. Selon l'agence, M. Gorse a qualifié ses entretiens avec les responsables irakiens de « *francs et constructifs* ». — *(A.F.P.)*

● *L'Iran transférerait ses avoirs en devises étrangères dans des pays « neutres ».* — Selon le *Financial Times*, du 16 mai, l'Iran serait en train de transférer ses avoirs, en devises étrangères, dans les banques de quatre pays — la Suisse, la Suède, l'Autriche et l'Inde — afin d'échapper aux éventuelles sanctions dont il pourrait faire l'objet, notamment dans les pays de la C.E.E. C'est en effet à partir du 17 mai que les Neuf pourraient prendre des mesures contre la République islamique.

Syrie

L'ORDRE DES AVOCATS A ÉTÉ DISSOUS

(De notre correspondante.)

Genève. — La commission internationale des juristes (C.I.J.), dont le siège est à Genève, vient de révéler que l'ordre des avocats de Syrie a été dissous le 9 avril pour avoir protesté contre le procès se déroulant sous le régime de lois d'urgence.

L'ordre des avocats de Damas avait réclamé, dès janvier, la fin de l'état d'urgence, l'abolition de la cour de sûreté de l'Etat, la libération des détenus incarcérés sur un simple ordre administratif.

L'association de médecins de Syrie et celle des ingénieurs, qui s'étaient solidarisées avec l'ordre des avocats, ont été également dissoutes. La C.I.J. cite les noms de vingt-sept détenus jugés à huis clos par la Cour de sûreté de l'Etat entre le 17 et le 27 février, sans l'assistance du moindre défenseur, en la seule présence des forces de sécurité. Les accusés étant revenus sur leurs aveux, arrachés sous la torture, le juge a rétorqué que sans torture il n'y aurait pas eu d'aveux.

La C.I.J. précise que cinq détenus ont été transférés à la prison de Kafr-Sousah « *pour être exécutés sans jugement* », notamment : Muhamad Abdul Kereem, étudiant, né en 1954 ; Muhamad Kamel, étudiant, né en 1960 ; Adeed Habdah Mahmud, ouvrier, né en 1960, et Asmad Saleh, étudiant, né en 1962. La commission a fait parvenir, le 21 avril, ces informations — qualifiées d'alarmantes — au gouvernement syrien, par l'intermédiaire de M. Dia Allah El Hattal, ambassadeur de Syrie auprès des Nations unies à Genève. Outre que Damas n'a pas répondu, le bâtonnier de l'ordre des avocats de Syrie et douze autres avocats ont été arrêtés la semaine dernière.

ISABELLE VICHNIAC.

LES NÉGOCIATIONS SUR L'AUTONOMIE PALESTINIENNE

« LA VILLE SAINTE EST UN TERRITOIRE OCCUPÉ COMME LES AUTRES » estiment les dirigeants égyptiens

(De notre correspondant.)

Le Caire. — Dans le discours centré sur le problème confessionnel, qu'il a prononcé le mercredi 14 mai, le raïs, avant de conclure, avait, entre une réprimande pour le maréchal Nemeiry du Soudan et une promesse de faire diminuer les prix des denrées alimentaires, indiqué qu'il était prêt à renouer le dialogue avec Israël sur l'autonomie palestinienne. Sa décision unilatérale de suspendre *sine die* les négociations sur ce sujet prise six jours plus tôt avait donc été un coup d'épée dans l'eau, Tel-Aviv n'ayant pas entre-temps modifié d'un pouce ses positions sur l'avenir de la Cisjordanie et de Gaza.

Mais la fraîcheur de l'accueil fait à la décision égyptienne de négocier derechef, conjuguée avec le dépôt, le même jour, d'un projet de loi israélien portant annexion définitive du secteur arabe de Jérusalem, a conduit jeudi 15 mai le raïs à retourner à sa position première de ménager une « *pause* » dans les discussions.

M. Boutros-Ghali, ministre d'Etat aux affaires étrangères, a affirmé le même jour : « *L'Egypte ne peut revenir à la table de négociations au moment où Israël la place devant de nouveaux faits accomplis, s'ajoutant à la création de colonies et à la répression dans les territoires occupés.* » « *Les projets de loi de la Knesset sont totalement incompatibles avec les accords de Camp David, car la Ville sainte, occupée en 1967 avec la Cisjordanie dont elle fait partie, est un territoire occupé comme les autres* », a-t-il dit encore.

La question que l'on se pose au Caire, où la plupart de dirigeants conviennent *in petto* depuis plusieurs mois déjà qu'« *il sera impossible d'obtenir quoi que ce soit pour les Palestiniens tant que Begin sera au pouvoir* », c'est pourquoi le raïs, sauf à vouloir passagèrement « *faire plaisir* » à M. Carter, était revenu si vite sur sa décision de suspendre les entretiens. Jusqu'à nouvel ordre l'impasse est totale en ce qui concerne la question palestinienne.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Le président Sadate renonce à reprendre le dialogue

(Suite de la première page.)

Il a, d'autre part, ajouté : « *Le président Sadate connaît depuis longtemps notre position sur Jérusalem. Elle n'a pas changé.* » M. Begin a affirmé qu'Israël restait « *déterminé* » à poursuivre les négociations sur l'autonomie jusqu'à la conclusion d'un accord.

Le ministre des affaires étrangères, M. Shamir, a, pour sa part, déclaré qu'il n'appréciait guère que le gouvernement israélien n'ait pas été informé directement de la décision égyptienne et que l'ambassadeur d'Israël en Egypte n'ait pu l'apprendre qu'en écoutant la radio.

Le chef de la délégation israélienne aux négociations sur l'autonomie, M. Yossef Burg, a estimé que l'attitude égyptienne était surtout dictée par des considérations de politique intérieure. Selon lui, la dernière décision de M. Sadate est un « *signe d'instabilité* ». Il a déclaré que les Egyptiens, une fois de plus, cherchaient à inciter les Etats-Unis à faire pression sur Israël pour *l'amener à faire des concessions importantes.*

Cette dernière interprétation est largement partagée dans les milieux politiques israéliens. La plupart des journaux, ce vendredi, qualifient de « *manœuvre* » le refus égyptien.

Un vieux projet

Dans l'entourage de la délégation israélienne aux pourparlers, on laisse entendre que la situation ressemble fort à celle qui avait précédé le sommet de Camp David en septembre 1978. On se montre relativement confiant sur une éventuelle reprise des discussions après un certain délai. Une nouvelle conférence tripartite pourrait avoir lieu dans quelques mois, à l'automne vraisemblablement, sous l'égide de M. Carter.

Dans un éditorial, le *Jerusalem Post* estime que la décision du Caire n'a, en fait, rien à voir avec la proposition de loi sur le statut de Jérusalem. Mais le quotidien de langue anglaise souligne qu'« *une fois de plus Israël a fourni une occasion à l'Egypte de rejeter tous les torts sur Israël* ».

C'est le 14 mai, profitant de la célébration du treizième anniversaire de la « *réunification* » de Jérusalem après la guerre de 1967, qu'un député du nouveau parti d'extrême droite Renaissance, Mme Geula Cohen, a proposé d'inclure dans l'ensemble des « *lois fondamentales* », qui tiennent lieu de Constitution en Israël, un texte précisant que Jérusalem est la capitale d'Israël, que son « *intégrité* » et son « *unité* » sont immuables. Ce texte très court correspond à un vieux projet et, compte tenu de la position israélienne, ne fait que combler une lacune. Le parti travailliste a voté avec la majorité pour que la proposition soit maintenant examinée en commission. Seuls le parti Cheli (deux députés) et le parti communiste (cinq députés) ont voté contre. Pour justifier leur attitude et expliquer que ce texte ne change rien à la situation, le parti travailliste a *fait* savoir que ce texte n'avait qu'un caractère de « *déclaration* ». Le gouvernement et l'opposition soumettront d'autres formulations. Le ministre de l'intérieur, M. Yossef Burg, a *lui-même reconnu qu'il n'était pas* d'accord avec tous les termes contenus dans le texte proposé par Mme Cohen.

FRANCIS CORNU.

LA FRANCE A LIVRÉ A BAHREIN UNE CENTAINE DE BLINDÉS LÉGERS

Manama (A.F.P.). — M. Yvon Bourges, ministre français de la défense, a quitté Manama jeudi 15 mai, à destination de Paris, au terme d'une visite officielle de deux jours répondant à la visite, l'an dernier en France, du prince héritier et ministre de la défense de Bahrein, cheikh Hamad Ben Issa Al-Khalifa.

M. Bourges a profité de l'occasion pour passer en revue le 1er bataillon motorisé de Bahrein, dont l'armement, entièrement français, vient d'être livré. Ce matériel comprend une centaine de véhicules blindés, dont vingt-trois automitrailleuses légères Panhard, équipées d'un canon de 90 millimètres, et un certain nombre de véhicules amphibies de transmissions, porte-mortiers et du génie.

Le ministre s'est félicité de la « qualité de la prestation » et de la rapidité avec laquelle le personnel militaire de Bahrein s'est adapté au matériel français.

Avant Bahrein, M. Bourges s'était rendu à Qatar et en Arabie Saoudite, où il a conclu un accord de principe pour l'équipement, par la France, d'une marine et d'une défense côtières saoudiennes (« le Monde » daté 13-14 mai).

A l'issue d'une visite en Israël

UNE DÉLÉGATION DU P.S. APPORTE SA CAUTION AU PROCESSUS DE CAMP DAVID

Tel-Aviv (A.F.P.). — Une délégation de quatorze personnalités du parti socialiste français a achevé un voyage d'information et d'amitié en Israël d'une durée d'une semaine. Comprenant notamment MM. Poperen, secrétaire national du parti et député, Pontillon, sénateur et président du groupe d'amitié France-Israël au Sénat, et Debarge, sénateur, secrétaire du parti et maire du Pré-Saint-Gervais, la délégation était invitée par le parti travailliste.

Au cours d'une conférence de presse, M. Poperen a déclaré qu'« Israël constitue pour l'Europe un facteur de stabilité au Proche-Orient » et a indiqué que son parti « ne croit pas qu'il appartient à l'Europe de définir les conditions de la négociation sur le terrain ». En ce sens, M. Poperen s'est déclaré « préoccupé par de récentes rumeurs sur des initiatives européennes destinées à faire pression sur Israël ».

MM. Poperen et Pontillon ont noté que l'attitude adoptée « par certains partis socialistes à l'égard du problème n'a pas contribué à sa solution ». « Il n'a pas été prouvé que la politique du chancelier Kreisky vis-à-vis de l'O.L.P. ait apporté les résultats désirables », a déclaré à ce sujet M. Pontillon.

« Pour les socialistes français, le processus engagé par la paix israélo-égyptienne et les négociations sur l'autonomie doit se poursuivre », a dit encore M. Poperen. « Il constitue un palier sur la bonne voie, le pas suivant devant être l'autonomie clairement définie des territoires occupés, bien que nous ne pensions pas que cette seule autonomie puisse constituer la fin du processus. »

Enfin M. Debarge a souligné que la visite du plateau du Golan, occupé par Israël après la guerre de juin 1967, avait prouvé à la délégation que « pour Israël, certains secteurs ne sont pas négociables, puisqu'il est évident que celui qui contrôle ce plateau détient en fait la clé de la sécurité d'Israël ».

Le Monde

politique

APRÈS L'ÉLECTION CANTONALE DE VINCENNES-FONTENAY-NORD

M. Germa (P.C.) accuse le préfet de bloquer le fonctionnement du conseil général du Val-de-Marne

M. Michel Germa (P.C.), président du conseil général du Val-de-Marne, s'est élevé, jeudi 15 mai, contre la décision du préfet du département d'annuler les réunions des commissions de l'assemblée départementale, prévues pour le lundi 19 mai. Pour le préfet, la session de printemps au conseil général n'a pas été ouverte, l'assemblée étant irrégulièrement constituée. M. Germa a déclaré : « *Cet incident confirme que le préfet cherche à bloquer le fonctionnement démocratique du conseil général (...). Le gouvernement prendrait une lourde responsabilité s'il laissait son représentant dans le Val-de-Marne tenter de bloquer les travaux de l'assemblée.* » Il a précisé que la session avait été déclarée ouverte, mercredi 14 mai, à 15 heures.

Dès le début de cette séance, le 14 mai, l'intergroupe, qui rassemble tous les représentants de la majorité présidentielle, avait demandé aussitôt au président de l'assemblée de faire l'appel nominal des présents. C'est la première fois qu'une telle demande était faite depuis la création du département. M. Michel Germa (P.C.) avait alors appelé tous les conseillers généraux, y compris M. Marc Favas (CNIP), nouvel élu du trentième canton du Val-de-Marne, ce qui, aux yeux de quelques observateurs, constituait une reconnaissance. Mais il avait appelé également Mme Nicole Garand (P.C.), qui siégeait au sein de l'assemblée, bien que son élection eût été invalidée par le tribunal administratif.

Le préfet, M. Lalanne, qui n'a pas de pouvoir de police à l'intérieur du conseil général, avait pris alors calmement la parole : « *Je constate la présence au sein de l'assemblée de Mme Garand, qui n'est pas élue. L'assemblée n'est donc pas constituée régulièrement et toutes les délibérations qu'elle prendra dans cette formation seront nulles en application de l'article 47 de la loi du 10 août 1871.* » Il avait posé la question préalable, expliquant : « *Si elle est votée, je resterai mais Mme Garand devra partir. Si elle n'est pas votée, ne voulant pas cautionner par ma présence une assemblée dans une formation irrégulière, je partirai.* »

Le groupe socialiste, par la voix de son président, M. Laurent Cathala, avait demandé une suspension de séance. Au retour des élus socialistes, la question préalable avait été repoussée par 17 voix (le groupe communiste) contre 12 (celles de l'intergroupe, dont trois des élus étaient absents), les sept socialistes s'abstenant.

Les élus avaient quitté la salle après avoir décidé de se retrouver le lundi 19 mai, à 15 heures. Que réserve ce nouveau rendez-vous ? Nul ne saurait le dire. — F. G.

LE DÉBAT SUR LE « VOTE JUIF »

M. Jean-Pierre Pierre-Bloch, député U.D.F. de Paris estime qu'« *il n'y a pas de vote juif* » en France. Interrogé par l'A.F.P., il a notamment déclaré, mercredi 14 mai : « *Contrairement aux Etats-Unis, il n'y a pas de lobby juif en France. Il s'agit plutôt d'un réveil, d'une prise de conscience des jeunes, qu'ils sont juifs, de leur identité culturelle.* »

Cette opinion est partagée par M. Claude-Gérard Marcus, député R.P.R. de Paris, qui affirme : « *S'il est vrai que, dans leur immense majorité, les juifs ont très mal ressenti les déclarations du président de la République dans les Emirats, on ne peut pas en déduire qu'il y aura un vote collectif.* »

Pour sa part, M. Abel Thomas, député U.D.F. de Paris, souhaite que « *la communauté israélite ne tombe pas dans le piège de se déterminer par rapport à des procès d'intention. L'émotion de l'électorat juif me semble naturelle, mais la transformer en une tentative pour isoler les israélites dans la communauté nationale me paraît très dangereuse,* dit-il.

Au Conseil d'Etat

● *Mesures individuelles.* — Sur proposition du garde des sceaux, ministre de la justice, M. Jacques Chardeau, conseiller d'Etat, est nommé président de la section des finances du Conseil d'Etat, en remplacement de M. Henri Lavaill. M. Jean-Charles Sournia, directeur général de la santé, est nommé conseiller d'Etat en service extraordinaire, en remplacement de M. Yvon Lousouarn.

● *M. Didier Bariani*, député U.D.F. de Paris, président du parti radical, a déclaré, mercredi 14 mai, à Pointe-à-Pitre, à l'occasion d'un voyage aux Antilles : « *Le parti radical-socialiste ne voit pas d'autre solution pour l'outre-mer que le maintien dans la République française. Tout ce qui peut favoriser l'émanation de la culture, de l'économie, des traditions humaines de chacun des départements d'outre-mer doit être incontestablement mis en avant.* »

● *Mme Colette Boulin*, veuve de l'ancien ministre du travail et de la participation, se propose de présenter sa candidature aux élections sénatoriales de septembre en Gironde, département où Robert Boulin avait été élu député en 1958 et constamment réélu depuis lors.

BIBLIOGRAPHIE

L'analyse économique du P.C.F.

M. Anicet Le Pors, sénateur des Hauts-de-Seine, entré au comité central du P.C.F. lors du dernier congrès, en mai 1979, est l'un des *principaux collaborateurs* de M. Georges Marchais dans la préparation de la campagne présidentielle. Economiste, M. Le Pors, qui a appartenu à la direction de la prévision jusqu'à son élection au Sénat, en septembre 1977, expose, sous le titre *Marianne à l'encan*, l'analyse que le P.C.F. fait de la politique suivie par MM. Giscard d'Estaing et Barre et celle que les communistes lui opposent.

L'auteur distingue sa démarche de celle qui caractérisait le programme commun de la gauche, auquel il reproche un excès de formalisme, une prise en compte insuffisante des relations internationales et une déconnexion par rapport au « *mouvement social réel* ». C'est surtout sur le second point — le contexte international — que M. Le Pors a fait porter son effort d'information et d'explication. Pour lui, la « *contrainte extérieure* » n'est pas celle que désigne le pouvoir, c'est-à-dire le renchérissement du prix de l'énergie et la concurrence industrielle des pays en voie de développement. Chiffres à l'appui, il montre que ces deux facteurs n'ont pas, dans les difficultés de l'économie française, le rôle qu'on leur attribue.

La France, selon M. Le Pors, subit la contrainte d'un commerce extérieur déficitaire avec les Etats-Unis, la République fédérale d'Allemagne et le Japon et d'échanges déficitaires, en matière de produits industriels, avec les pays industrialisés. L'auteur estime que, dans les faits, le pouvoir accepte cette situation et que sa politique de redéploiement n'est que la traduction française de celle des multinationales. Il indique que la France subit les effets d'une crise du capitalisme qui, étant celle d'un mode de production, a d'abord son origine dans l'ensemble économique où les marchandises sont produites, des effets seconds étant induits par les échanges internationaux, que domine la puissance des Etats-Unis. Celle-ci s'exerce notamment, selon M. Le Pors, à travers le « *trilatéralisme* » qui inspire la politique des gouvernements occidentaux et dans lequel la commission trilatérale n'a qu'un rôle de formalisation et d'impulsion.

M. Le Pors montre comment, selon lui, cette stratégie internationale s'applique, en France, par une offensive idéologique. Il se refuse à distinguer, dans ce domaine, les diverses tendances de l'opinion de droite, cette diversité relevant, dit-il, d'un « *pluralisme organisé* ». Il oppose, à cette mobilisation des idéologues au service de la stratégie capitaliste, le libre mouvement des idées, qui « *a toujours joué un grand rôle en France* », de l'Ecole de Paris, au début du treizième siècle, « *jusqu'aux travaux du conseil national du parti communiste français sur « les intellectuels, la culture et l'avancée démocratique au socialisme »*, en février dernier. — P. J.

★ *Marianne à l'encan*, par Anicet Le Pors. Editions sociales, 229 pages.

Après l'attentat corse à Paris

M. BERNARD PONS : le mal vient du pouvoir.

Après l'attentat commis, le 14 mai, à Paris, devant l'ambassade d'Iran, par des membres du Front de libération nationale de la Corse, on a noté notamment la réaction de M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R. :

« *Notre pays subit actuellement, en moyenne, trois attentats par jour, et c'est une situation qui ne peut pas durer. Mais il faut comprendre que la sécurité des biens et des personnes exige autre chose que des mots ou des projets de loi. Le mal qui frappe la France ne vient pas des partis, comme on voudrait le faire croire, mais du pouvoir. C'est lui qui a dévoyé les institutions, en laissant des techniciens irresponsables décider de tout, tandis que le gouvernement expédie les affaires courantes.* »

A LA RÉUNION DE L'ASSOCIATION DES FRANÇAIS LIBRES A LONDRES

Chaleureuses retrouvailles

De notre correspondant

Londres. — La réunion à Londres, sous l'égide de l'Association des Français libres, de plus d'un millier de *Français venus de tous les côtés de* l'Hexagone *pour* le trente-sixième congrès de leur association, a réchauffé le climat légèrement refroidi des relations franco-britanniques. Grâce à la radio, et plus encore à la télévision, des millions de Britanniques ont pu constater que, contrairement au délire de certains de leurs journaux, les Français étaient parfaitement capables de remercier ceux qui les avaient accueillis et encouragés dans les mauvais jours de 1940, gardant même pour eux une *chaleureuse amitié*.

Il est vrai que les anciens de la France libre représentent un « *club fermé* », selon l'expression du général *Simon*, chancelier de l'ordre de la Libération, et sûrement les Français ayant vécu à Londres pendant le *blitz*, partageant *ainsi* une expérience unique et inoubliable, forment une catégorie à part. Néanmoins, la présence de l'amiral Philippe de Gaulle au *côté* de M. Winston Churchill, député, petit-fils de l'homme l'Etat, symbolisait bien les liens *spéciaux* entre les deux pays, assez solides pour résister aux épreuves.

Peut-être était-il utile de dissiper chez les Britanniques l'impression, entretenue par certaines *outrances verbales, que* les gaullistes étaient les Français les plus hostiles à la Grande-Bretagne. A cet égard, la présence de MM. Messmer, Pleven, Druon, Maurice Schumann, anciens premiers ministres et ministres, de M. de Courcel, ambassadeur de France, arrivé dans l'avion du général à Londres en 1940, de M. Jean Marin, un des premiers commentateurs de la B.B.C. en français et ancien P.-D.G. de l'agence France-Presse, était significative. Au nom du gouvernement, M. Plantier, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, souligna, à l'occasion d'une cérémonie baptisant le lycée français Charles-de-Gaulle, qu'il s'agissait de rendre hommage « *au peuple britannique et à ses dirigeants dans la guerre, fidèles en cela même à ce qu'a toujours dit et écrit le général de Gaulle* ». Il ajouta que « *l'amitié franco-britannique doit être assez forte pour oublier notre tentation historique de la rivalité et surmonter nos divergences* ».

L'hommage officiel était illustré par la visite dans le port de Londres de la corvette *Aconit*, ayant hérité du nom de l'unité des forces navales françaises libres qui participa à la bataille de l'Atlantique, accompagnée de *l'Etoile et de la Belle-Poule*, deux goélettes de l'Ecole navale qui rejoignirent les forces françaises en juin 1940.

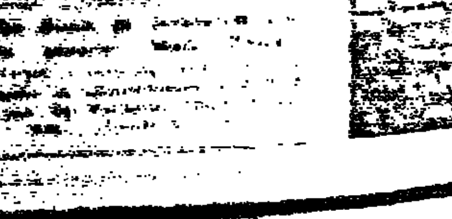
La croix de guerre fut ensuite remise à plusieurs anciens combattants britanniques, dont beaucoup s'étaient illustrés au côté des forces françaises libres.

Après un pèlerinage à l'ancien Q.G. de la France libre, les membres de l'association se retrouvèrent à Lancaster House, *invités par la reine mère*, toujours très amicale, puis à une impressionnante réception à l'ambassade de France.

Mais finalement, c'est dans un pub de Soho, baptisé depuis longtemps le « French Pub » que l'on pouvait mieux sentir la chaleur et l'affection entre des peuples si proches et si différents. A l'initiative de M. Jean Marin, plusieurs anciens vont déposer, vendredi 16 mai, une gerbe sur la tombe de Sir Winston Churchill au château de Blenheim. Le duc de Marlborough, descendant de celui qui partait en guerre généralement contre la France, sera présent. Tout est oublié...

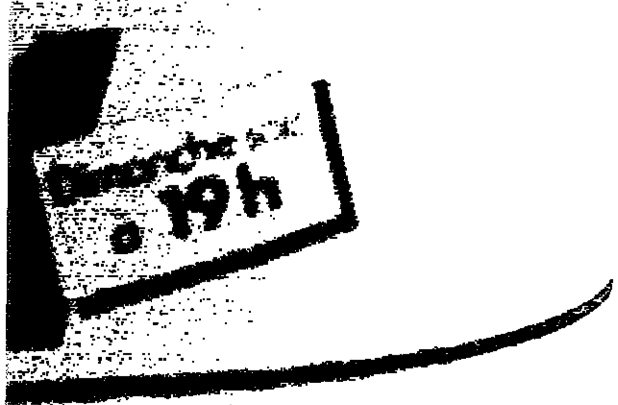
HENRI PIERRE.

● *M. Claude Labbé*, conseiller politique du R.P.R. et président du groupe parlementaire de l'Assemblée nationale, a déclaré jeudi 15 mai à Antenne 2 qu'il regrettait « *l'espèce de déviation du régime démocratique qui fait que tous les pouvoirs semblent concentrés à l'Elysée* ». Il a ajouté : « *Le président de la République est responsable de tout et c'est très dangereux. Il est grave pour la liberté que le Parlement soit peu respecté. Tant que le président de la République n'est pas candidat, il doit être mis à part des polémiques. Il est dangereux pour M. Giscard d'Estaing d'avoir fait le bilan de son septennat, ce qui est une démonstration gratuite puisque non suivie de référendum ou de réélection (...). Nous sommes dans un monde dangereux de mutations internationales, c'est pourquoi nous appelons les Français à une nouvelle résistance... La vraie détente est celle du général de Gaulle, et elle ne se fait pas à coups d'abdications, de renoncements et de palinodies.* »









Le Monde

société

ÉDUCATION

APRÈS UN INCENDIE DANS DES LABORATOIRES DE CHIMIE

Le centre universitaire Jussieu est rouvert

Si toutes les portes du centre Jussieu étaient bien closes jeudi 15 mai, elles sont normalement ouvertes ce vendredi matin, permettant ainsi aux étudiants et aux enseignants d'aller dans leur salle de cours.

« Les grilles seront, comme les autres jours, ôtées pour permettre l'accès, sauf peut-être celle située devant le parvis qui a été cassée mercredi soir », explique M. Jean-Jacques Fol, vice-président de l'université de Paris-VII. Ces décisions font suite à une réunion exceptionnelle du conseil de l'université, qui a eu lieu mercredi 14 mai, au cours de laquelle enseignants, personnels et étudiants ont fait le point sur la situation dans le centre. Après avoir condamné *« l'intervention des forces de police sur le campus alors qu'elles n'avaient pas été requises par aucune autorité universitaire »* et s'être *« félicité que son président, M. Yves Le Corre, ait sans équivoque condamné les intrusions violentes d'éléments extérieurs à l'université ainsi que l'irruption de la police »*, le conseil a décidé la constitution d'une commission d'enquête universitaire pour recueillir des témoignages *« relatifs aux événements qui ont coûté la vie à un homme »*.

La deuxième partie de la réunion a été consacrée à l'attitude à adopter face *« à tous ces événements »*. Selon M. Fol, la question était de savoir *« s'il fallait fermer la fac ou la laisser ouverte »*. Finalement, estimant que *« le mouvement décidé pour l'abrogation des mesures discriminatoires autorisées contre le décret Imbert ne doit pas entraîner la fermeture de l'université »*, le conseil appelle les personnels et les étudiants à prendre en charge la sécurité des personnes et du matériel scientifique.

La combustion des gaines d'aération

Les responsables de l'université se déclarent, en effet, inquiets des dégâts qui auraient pu être causés aux salles de cours et surtout aux laboratoires durant les dernières nuits d'occupation. *« Seuls les contrôles exercés par les enseignants dans leurs départements nous permettront d'évaluer le montant des déprédations »*, explique M. Fol, tout en reconnaissant que les occupants du mercredi soir 14 mai semblent avoir plus jeté *« des chaises et des tables »* par les fenêtres que détérioré du matériel scientifique.

Un incendie s'est déclaré jeudi en fin de matinée dans des laboratoires de chimie au septième étage du bâtiment F dépendant de l'université de Paris-VI. Il aurait pu être provoqué par la combustion, qui aurait duré toute la nuit, de gaines d'aération. Selon M. Jean Dry, président de Paris-XI, — qui a porté plainte, — *« deux ou trois foyers ont été localisés à l'origine de cet incendie »*. Il évalue à 4 millions de francs le montant des dégâts.

Les enseignants et le personnel du centre Jussieu, réunis en assemblée générale ce vendredi 16 mai, ont voté la grève et décidé l'occupation ininterrompue des locaux jusqu'au lundi 19 à 11 heures. Un million d'étudiants étaient, d'autre part rassemblés afin de définir des propositions d'action pour les jours qui viennent. — S. B.

● *M. François Mitterrand*, premier secrétaire du parti socialiste, vient d'adresser la lettre suivante à M. Raymond Barre : *« En raison des événements sérieux qui se déroulent dans plusieurs universités, je vous serais reconnaissant de bien vouloir recevoir une délégation du parti socialiste composée de représentants de sa direction nationale et de son groupe parlementaire. »*

« Les frustrés »

« Moi, j'aime bien faire courir les flics, et, quand je casse un feu rouge, c'est pour les faire venir. » Ce garçon de quatorze ans parle de façon saccadée et prend plaisir à placer des zones de mystère dans sa courte existence. Il déambule, jeudi 15 mai, vers 16 heures, sur la place Jussieu, avec quatre-vingts jeunes de retour d'un concert : filles au visage masqué d'un foulard ou rockers de banlieue. Quelques minutes plus tard, un kiosque à journaux est incendié alors que les C.R.S. font leur apparition dans le haut de la rue Linné.

Un autonome essaye de calmer les jeunes armés de barres de fer qui menacent les automobilistes ou cassent un abribus. *« Attendez un moment que l'on donne des objectifs »*, leur explique-t-il, avant de regretter en aparté le comportement de ceux qu'il appelle lui-même *« les frustrés »*.

Jusqu'à 20 heures, assis sur les bancs, faisant tournoyer leurs matraques improvisées ou cassant la vitrine d'une épicerie de la place pour s'emparer des tablettes de chocolat, ces jeunes qui veulent s'afficher violents attendront l'arrivée des policiers. Mais ceux-ci ne bougeront pas et, vers 21 heures, plusieurs groupes d'autonomes quittent la place Jussieu. Regroupés à 21 h. 30 à proximité du métro Halles, une centaine de ces autonomes élèvent rapidement une petite barricade sur le boulevard Sébastopol, à la hauteur de la rue de la Cossonnerie. Ensuite, ils s'attaquent à un car de police-secours en stationnement dans le quartier.

Les manifestants réussissent à se disperser avant l'arrivée des gendarmes mobiles sur les lieux. Selon la préfecture de police, soixante-seize personnes auraient été interpellées mais toutes ont été relâchées.

SERGE BOLLOCH.

UNE « RAFLE » PARMI D'AUTRES

Jeudi 15 mai, 21 h. 30, rue des Boulangers à Paris (5e). Cinq étudiants d'une vingtaine d'années se promènent paisiblement. Brusquement, au bas de la rue, des C.R.S. apparaissent, tandis que d'autres bouclent le haut de cette même rue et se mettent à courir en poussant des cris. Affolés, les jeunes gens se réfugient dans un immeuble. Ils y sont pourchassés, sous les yeux de la concierge. L'un des jeunes gens, Peter-Olivier Benoît, est traîné par le collet dans l'escalier, frappé à coups de poing au visage et copieusement insulté. Bilan : un traumatisme à l'œil. Deux livres — l'un de science-fiction, l'autre sur le celtisme — lui sont confisqués, ainsi que le sac qui les contenait. Puis on le jette, à demi-assommé dans un « panier à salade ». L'une des jeunes filles subira le même traitement... à coups de matraque.

Emmenés au commissariat de police de la place d'Italie, Peter-Olivier Benoît et ses compagnons seront enfermés des heures durant dans une pièce minuscule, avec une cinquantaine d'autres jeunes gens « cueillis » dans Paris.

Ils seront de nouveau insultés, interrogés... et fichés comme de vulgaires délinquants, et ne seront libérés qu'entre 2 heures et 4 heures du matin.

Une rafle parmi d'autres ?

● La C.G.T. dénonce *« vigoureusement le comportement du gouvernement et du ministre de l'intérieur qui, avec le concours des hautes autorités de police et aussi de l'administration de Jussieu, a fait délibérément de ce centre universitaire le quartier général des groupes autonomes téléguidés par le pouvoir contre l'action étudiante, mais aussi contre l'action des travailleurs (...) Les instigateurs de violences doivent être mis hors d'état de nuire. Ceux qui ont créé un état de fait doivent démissionner et être sanctionnés »*.

GRÉVISTE DE LA FAIM

La compagne d'un étudiant marocain menacé d'expulsion a été hospitalisée à Marseille

De notre correspondant régional

Marseille. — La procédure d'expulsion engagée contre un étudiant marocain, M. Miloud Wadih (*le Monde* du 27 mars), suscite de vives réactions à Marseille où de nombreuses associations, syndicats et partis de gauche se sont mobilisés pour en obtenir l'annulation et sauver une famille qui risque d'être désunie.

M. Wadih a comparu le 25 mars dernier devant la commission départementale d'expulsion des Bouches-du-Rhône. Il lui était reproché d'avoir, en avril 1976, distribué des affiches de l'Union nationale des étudiants marocains dénonçant la répression politique au Maroc et d'avoir participé, en novembre 1978, à l'occupation des locaux du Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) d'Aix-en-Provence pour faire aboutir les revendications concernant le logement en cité universitaire.

L'étudiant marocain, qui prépare une maîtrise de mécanique des fluides à l'université d'Aix-Marseille-II, est le père d'une fillette de deux ans, Sarah, qu'il a eue avec sa compagne, une Marseillaise de vingt-quatre ans, Mme Nicole Vial, actuellement enceinte de huit mois.

Bien qu'ayant accompli les formalités légales de reconnaissance paternelle — y compris pour le deuxième enfant à naître — et fait à deux reprises une demande d'autorisation de mariage, l'administration ne lui a pas permis de régulariser sa situation conjugale. Le 7 mai dernier, Mme Nicole Vial, infirmière à l'hôpital Edouard-Toulouse de Marseille, a adressé une supplique au ministre de l'intérieur, M. Christian Bonnet. Cette lettre n'ayant eu aucun écho, Mme Nicole Vial, malgré son état, a commencé le lundi 12 mai une grève de la faim dans un local de l'église des Réformés à Marseille. Elle a dû renoncer à son action jeudi 15 mai et elle a été hospitalisée en fin de journée dans une clinique privée marseillaise. Selon son médecin, Mme Vial est dans un état d'acidose qui a provoqué un ralentissement du rythme cardiaque du bébé et qui expose celui-ci à des séquelles neurologiques.

M. Wadih, entouré de quatre autres étudiants marocains et d'un militant de l'Union générale des étudiants tunisiens, continue, de son côté, une grève de la faim depuis le 5 mai. Une vingtaine de militants de l'Union nationale des étudiants marocains (UNEM) ont, d'autre part, annoncé qu'ils entreprendraient à leur tour une action similaire à Aix-en-Provence le lundi 19 mai. — G. P.

A Lyon

DES ÉTUDIANTS ET DES ENSEIGNANTS PORTENT PLAINTE CONTRE UNE C.R.S.

(De notre correspondant.)

Lyon. — A la suite des affrontements qui ont eu lieu, mercredi 14 mai, à Lyon, entre étudiants et policiers (« le Monde » du 16 mai), une demi-douzaine d'étudiants et d'enseignants ont déposé une plainte pour coups et blessures volontaires contre la compagnie républicaine de sécurité (C.R.S.) qui était intervenue.

Les heurts avaient eu lieu en fin d'après-midi dans le quartier des universités, après le refus par le préfet et le recteur de recevoir une délégation d'enseignants et d'étudiants. Une douzaine de personnes, dont deux enseignants de l'université Lyon-II, responsables fédéraux du parti socialiste, ont été interpellées ; toutes ont été relâchées dans la soirée de mercredi.

Le directeur de l'unité d'enseignement et de recherche de psychologie et de sciences sociales de Lyon-II, M. Alain-Noël Henri, a protesté jeudi « contre l'agression délibérée dont plusieurs personnes, parmi lesquelles un enseignant de l'U.E.R., ont fait l'objet de la part des forces de police, alors qu'elles tentaient, et n'avaient jamais cessé de tenter, d'éviter la violence de part et d'autre ». Selon M. Henri, un enseignant et un délégué étudiant au conseil de l'université ont été « violemment matraqués à terre » par les policiers, alors qu'ils cherchaient à s'interposer verbalement pour éviter qu'on ne frappe un manifestant. — (Intér.)

A la suite des incidents de Caen

LES ÉPREUVES DU CAPES SONT ANNULÉES DANS SIX DISCIPLINES

Les épreuves du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire (CAPES) ont été annulées, sur l'ensemble du territoire métropolitain et d'outre-mer, dans six disciplines : philosophie, sciences naturelles, allemand, espagnol, italien et russe. Le ministère de l'éducation a pris cette décision après des incidents survenus pendant les épreuves, à Caen, le mardi 13 mai.

« Des manifestants étrangers au concours, indique le ministère dans un communiqué, *ont empêché les candidats en philosophie et en sciences naturelles d'entrer dans les salles, avant de pénétrer de force dans les salles où concouraient les candidats en allemand, espagnol, italien et russe, où ils ont détruit des copies, rendant impossible la poursuite des épreuves. »*

Les épreuves sont reportées à une date ultérieure pour huit mille candidats au total.

● *Education et Informatique*, revue bimestrielle, traite des questions qui concernent la liaison entre l'*« éducation, activité sociale primordiale »* et l'informatique. Comme le souligne M. Wladimir Mercouroff, rédacteur de la revue et directeur des relations extérieures au C.N.R.S., *« l'éducation ne peut rester à l'écart de l'évolution de l'informatique et de ses prolongements télématiques et audiovisuels »*.

Conçue et rédigée par des scientifiques (ingénieurs, professeurs en informatique et directeurs de recherche), la revue s'adresse surtout aux enseignants, mais aussi aux élèves et étudiants.

★ Abonnement annuel : 110 F, pour cinq numéros. Editions Fernand Nathan, 9, rue Méchain, 75014 Paris.

Trois candidats se présentent à la succession de M. Lagarde à la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public

De notre envoyé spécial

Pont-à-Mousson. — Le soixante et unième congrès de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP), que préside M. Antoine Lagarde, s'est ouvert jeudi 15 mai devant huit cents participants, à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle). Le rapport d'activité a été adopté par 93,12 % des voix (87,79 % en 1979). Cette progression n'exclut pas un certain désenchantement de nombre de congressistes, déçus des résultats de la concertation menée avec le ministère de l'éducation, et alarmés par la chute sensible du nombre d'adhérents (1). L'incertitude qui pèse sur l'élection à ce congrès du nouveau président (M. Lagarde ayant atteint la limite statutaire des six années de mandat) accroît ce climat d'inquiétude.

Trois candidats se présentent à la succession de M. Lagarde : MM. Jean-Marie Schleret, trente-neuf ans, éducateur spécialisé ; François Mahé, quarante-six ans, chirurgien, et Mme Colette Michel, trente-six ans, sans profession.

Amertume et morosité

Plusieurs semaines de grève des enseignants, des parents qui occupent des locaux et proclament que l'école c'est aussi leur affaire... Cela ne pouvait être sans conséquences, car, au milieu de ces remous, une seule organisation refuse de faire chorus : la PEEP. M. Lagarde parle de *« grèves inutiles »*, dénonce *« les prétextes secondaires »* et affirme qu'*« en dix ans, il y a eu globalement une réduction des effectifs par classe »* (*le Monde* du 25 avril).

Dans son discours d'ouverture, M. Lagarde n'en a pas démordu : *« Il est à la fois facile et préjudiciable de porter l'attention sur le redéploiement (...). Si celui-ci pose des problèmes, ils ne sont pas aussi généralisés qu'on veut nous le faire croire et ils ne justifiaient pas deux jours de grève dans un troisième trimestre déjà scandaleusement amputé par l'organisation des examens. »*

Analysant *« les véritables problèmes »*, il s'en est pris à l'association concurrente et majoritaire, la F.C.P.E., présidée par M. Cornec, l'accusant d'être *« une courroie de transmission »* du Syndicat des instituteurs (SNI), insistant sur l'*« action constructive »* de la PEEP *« dans un monde de l'éducation sclérosé, inerte, conservateur et passéiste »*. Il a ajouté : *« L'action de M. Cornec est nocive. Elle va à l'encontre des intérêts des élèves et des parents (...). Car la première exigence des parents, c'est que la scolarité de leurs enfants se déroule dans un climat de sérénité. »*

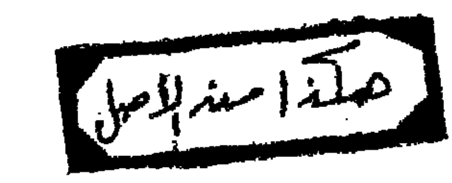
« Raison et dialogue ne suffisent plus »

Le message fut-il entendu ? A écouter les interventions des congressistes, on peut en douter. *« Parents constatant concertation inefficace exigent fédération moyens action et pression renforcés »*, déclarait en style télégraphique le représentant du collège Pailleron à Paris. Un autre parlait des *« partenaires résignés de la PEEP »*. Une déléguée de Mulhouse affirmait que, *« dans ses relations avec le ministère, la fédération a été coincée et piégée. Nous avons dit « oui mais » à la réforme Haby. Or, la situation est sombre, les moyens n'y sont pas. Sur les rythmes scolaires, nous disons oui à des mesures partielles : ne faut-il pas une fois dire non ? »* Un délégué de Versailles réclamait *« une agressivité positive qui n'ait rien de contradictoire avec une volonté de concertation »*. *« La raison et le dialogue ne suffisent plus*, renchérissait un représentant des parents de Créteil. *Il faut montrer notre force et notre détermination. Je souhaite que le nouveau président soit un homme de fer. »* *« J'ai trop souvent constaté*, déclarait un Parisien, *que les associations PEEP avaient tendance à n'être que des amicales de parents trop bien élevés, ce qui explique que nous soyons souvent manipulés par l'administration. »*

Amertume et morosité. M. Lagarde en est conscient. Il en voit la cause dans *« le marasme de l'éducation provoqué par le dialogue exclusif ministère-Fédération de l'éducation nationale »*. Ne s'y glisse-t-il pas aussi une certaine incertitude sur l'identité même de la PEEP ? M. Lagarde a, en effet, mené son mandat sous l'étendard des rythmes scolaires et de la qualité de vie de l'enfant. Or, ce thème a-t-il la même dimension combative quand le Conseil économique et social, dont M. Lagarde est membre, vote des propositions considérées ici comme *« une large avancée où se retrouvent enfin les idées de la PEEP »* ?

EDWY PLENEL.

(1) La PEEP annonce 445 519 adhérents en 1978-1979, groupés, pour les trois quarts, dans l'enseignement secondaire. Cette année, le nombre officiel, qui n'est pas encore définitif, avoisine 410 000.



LE PROJET DE LOI « SÉCURITÉ ET LIBERTÉS »

M. Alain Peyrefitte a annulé sa visite au congrès des unions de jeunes avocats

De notre envoyé spécial

La Baule. — Réunie en congrès à La Baule jusqu'au 17 mai, la Fédération nationale des unions de jeunes avocats (F.N.U.J.A.) a débattu, jeudi 15, du projet de loi « sécurité et libertés ». *« Sécurité d'abord, liberté ensuite »*, a ironisé l'un des deux cent cinquante participants.

« Il n'est pas nécessaire d'être académicien ou normalien pour savoir que ces deux notions peuvent difficilement cohabiter », a ajouté un autre, avant d'évoquer à ce propos *« l'alliance de la carpe et du lapin »*.

M. Alain Peyrefitte, visé par ces propos, a annulé sa venue, annoncée pourtant il y a peu de temps par ses services : le ministre *« a un emploi du temps trop chargé »*. Aucun représentant de la chancellerie n'a assisté à la mise en pièces du projet, les deux fonctionnaires de la direction des services civils qui suivent les travaux s'étant éclipsés au moment opportun, expliquant que ce texte, mis au point par une autre direction que la leur — celle des affaires criminelles, — ne les concernait pas.

L'annonce, ce vendredi matin, de la venue, dans l'après-midi, de M. Raoul Béteille, directeur des affaires criminelles, répond sans aucun doute au mécontentement suscité par ces faux pas. Les deux mille huit cents adhérents — de moins de quarante ans — que revendique le F.N.U.J.A. sont choqués par le *« secret »* qui a entouré la rédaction du projet et le rejettent pratiquement en bloc. Une attitude éloquente de la part d'une organisation qui a placé en tête des documents qu'elle a distribués une citation de M. Giscard d'Estaing, même si celle-ci est sans rapport avec le sujet : *« Dans la décennie qui s'ouvre, il nous faudra inventer. »*

M. Jean-Louis Cocusse, vice-président, a fait observer que les avocats avaient été habitués à davantage de considération, ainsi à l'occasion de la préparation de l'avant-projet de code pénal ou de la réforme des flagrants délits, en 1975. A France-Inter, le 6 mai, M. Peyrefitte justifiait cette absence de concertation préalable en déclarant qu'elle aurait eu pour effet de faire avorter le projet. Le garde des sceaux avait cependant assuré que son adoption par le gouvernement ouvrirait une période de concertation.

Un front uni

Celle-ci aura-t-elle lieu ? Me Jean-René Farthouat, président de la Confédération syndicale des avocats, qui assiste aux travaux de la F.N.U.J.A., a fait état d'une conversation téléphonique avec M. Jacques Piot, député (R.P.R.) de l'Yonne, rapporteur du projet devant la commission des lois. M. Piot pouvait recevoir Me Farthouat, mais souhaitait que ce rendez-vous ait lieu vendredi 16, jour où celui-ci est à La Baule. Il paraît acquis, dans ces conditions, qu'aucune organisation d'avocats ne sera entendue par le rapporteur avant la réunion — avec une particulière célérité — de la commission, mardi 20 mai, ce qui n'est pas le cas du Syndicat de la magistrature, que M. Piot a convoqué pour ce vendredi. Ce climat et ce traitement entrent pour une part dans l'hostilité de la F.N.U.J.A. à l'égard du « projet Peyrefitte », de même que la lettre circulaire que celui-ci a envoyée à tous les avocats avec l'exposé des motifs, mais sans le texte lui-même. Cette lettre a plutôt envenimé les choses, comme en témoigne la réponse au ministre de Me Pascal Bernard, président de l'Union des jeunes avocats de Paris : *« Vous me permettrez de manifester deux regrets : le premier c'est que vous ne me l'ayez pas adressé avant l'élaboration de la loi elle-même (...), le second que, parmi l'énoncé de l'exposé des motifs, ceux qui sont bons (car il y en a quelques-uns) n'aient pas été mis en application dans les dispositions de la loi elle-même, que j'ai pu fort heureusement me procurer par ailleurs, grâce à la bienveillance de l'Imprimerie nationale. »*

Sur le fond, les critiques de la F.N.U.J.A. rejoignent celles des autres organisations de juristes : inquiétude à l'égard des entraves apportées au pouvoir d'appréciation des juges et de procédure de « saisine directe » telle qu'elle figure dans le projet ; méfiance à l'égard du rôle désormais échu au parquet dans le domaine de l'instruction et des libérations conditionnelles, etc.

A propos de la répression accrue des actes de violence, Me Cocusse a souligné qu'il revenait aux parlementaires de juger de son bien-fondé. La F.N.U.J.A. reconnaît quelque mérite à ce projet, comme l'introduction d'un *habeas corpus* à la française ou l'amélioration de la protection des victimes, mais cette satisfaction s'accompagne de réserves telles qu'elle ressemble fort à une clause de style.

Avec cette prise de position et la présence de Mes Farthouat et Paul Bouaziz, président du Syndicat des avocats de France, ainsi que de Me Jean Couturon, bâtonnier de Paris, qui ont rappelé les prises de position de leurs organisations, c'est un front uni — au moins dans la critique, sinon dans les modalités d'action — qui est maintenant constitué contre le « projet Peyrefitte ». Une seule fausse note dans ce concert de critiques, qui va de la gauche à la droite, la lettre de commentaire très favorable que Me André Damien, président de la conférence des bâtonniers, a envoyée le 2 mai à ses pairs. Cette lettre a été commentée de manière fort critique par la quasi-totalité des orateurs et jugée, « hors micro », plus sévèrement encore.

BERTRAND LE GENDRE.

UN COURRIER DE MINISTRE

Une lettre du garde des sceaux expliquant le sens du projet de loi dit *« sécurité et libertés »* qu'il a préparé a été adressée, a indiqué M. Peyrefitte mercredi 14 mai à l'Assemblée nationale, *« à tous les conseillers généraux, aux maires des grandes villes, aux magistrats et aux avocats »*. Pour l'expédition de ces lettres, compte tenu des *« moyens modestes »* de la Chancellerie, il a été fait appel, *« pour les opérations de manutention nécessaires (...) à une société de services »*.

Le garde des sceaux répondait ainsi à M. Raymond Forni, député (P.S.) du Territoire de Belfort, qui l'accusait de « publicité mensongère ». Le député avait, en outre, demandé quel était « le coût de l'opération », mais M. Peyrefitte n'a pas répondu sur ce point, de même qu'il a refusé d'indiquer le nom de la société privée à laquelle il a fait appel.

Rappelons qu'il y a en France 3 653 conseillers généraux, 786 parlementaires, 14 000 avocats et 4 800 magistrats. Soit un total de plus de 23 000 destinataires sans compter les « maires des grandes villes ».

LA FÉDÉRATION JUSTICE - FORCE OUVRIÈRE : « LE SIGNE D'UN MÉPRIS »

La fédération Justice Force ouvrière, qui compte notamment parmi ses adhérents des fonctionnaires de l'administration pénitentiaire, estime que *« le choix fait par le garde des sceaux, ministre de la justice, d'éviter toute discussion préalable »* à la présentation du projet « sécurité et liberté » devant les Assemblées, *« est le signe d'un mépris affiché à l'égard des organisations professionnelles, coupables à ses yeux, soit d'en révéler trop tôt et par fuites les ambitions, soit d'en contrecarrer les propositions. »*

Elle relève aussi que *« la certitude » de la peine pour ce qui concerne les actes de violence grave, même s'il s'agit d'une faible proportion de condamnés, conduit naturellement, comme « l'incompressibilité » et la « sûreté » de certaines sanctions pénales, à la mise en place de moyens accrus de garde et de surveillance exclusivement orientés vers la gestion d'un temps d'incarcération sans aucune possibilité d'individualisation, à l'exception de modalités de régimes intérieurs substitutifs aux réductions de peines, grâces ou libérations conditionnelles »*.

M. DESJARDINS (U.S.M.) : VICHY DÉJA...

L'Union syndicale des magistrats fera connaître son point de vue sur le projet de loi « sécurité et libertés » après une réunion de son conseil syndical, fixée au samedi 17 mai.

Mais déjà son président, M. Jean-Marie Desjardins, estime que dans ses dispositions répressives le projet *« est non seulement dangereux, il vise non seulement à museler les magistrats, mais il risque en outre d'aboutir à des résultats inverses de ceux qu'il recherche »*.

« Si j'ai pu déjà faire référence à des mesures comparables qui avaient été prises en son temps par le gouvernement de Vichy, nous a-t-il déclaré, *c'est justement parce que j'ai appris à la faculté que ces mesures prises par Vichy avaient échoué car les magistrats et les jurés ont alors, en plus d'une circonstance, préféré relaxer ou acquitter, fût-ce de façon tout à fait irrationnelle, faute de pouvoir prononcer la peine modérée qui leur paraissait équitable. De la même façon, s'il est impossible d'assortir du sursis les peines de plus de deux années d'emprisonnement, les tribunaux, lorsqu'ils estimeront que le sursis doit être octroyé, prononceront des peines de quinze ou dix-huit mois. Mais ce n'est là évidemment qu'un aspect des choses. »*

Le barreau de Paris dénonce « une grave rupture avec la tradition pénale de notre pays »

Voici le texte élaboré, dans sa séance du 13 mai, par le conseil de l'ordre des avocats de la Cour de Paris et commentant le projet de loi « sécurité et libertés » :

« Le conseil de l'ordre des avocats à la cour de Paris constate avec anxiété que le projet de loi, qui a été élaboré sans concertation préalable, constitue une grave rupture avec la longue tradition pénale de notre pays comme aussi avec l'évolution du droit pénal international.

» Sous réserve de revenir très prochainement sur l'analyse détaillée du projet et des amendements dans le large débat public et parlementaire que souhaitent les avocats avec les pouvoirs publics et les magistrats, il relève dès à présent les dispositions les plus préoccupantes de ce projet en notant que la défense s'attache au même titre aux accusés et aux victimes. »

● CODE PENAL

« Le texte « enferme » le juge dans des limites qui vont diminuer son pouvoir d'appréciation, restreindre sa faculté d'accorder le sursis et d'appliquer les circonstances atténuantes, ce qui réduit d'autant l'action de la défense. Ces mesures constituent une manifestation de méfiance injustifiée à l'égard des juges et des jurés de cour d'assises. »

● PROCEDURE PENALE

« Le texte aboutit notamment dans de nombreux cas : à la suppression d'un degré de juridiction au cours de la période d'instruction ; à la suppression d'ordonnances motivées pour la prolongation des détentions provisoires.

» La plus grande rapidité de l'instruction pourrait être obtenue dans le cadre des règles actuelles par l'exercice effectif des pouvoirs que la loi donne aux présidents des chambres d'accusation pour le contrôle de la marche des instructions, et le renvoi direct devant la cour d'assises par le juge d'instruction lui-même sauf appel, ce qui éviterait plusieurs mois de procédure obligatoire et souvent inutile devant la chambre d'accusation.

» Pour le surplus, la procédure proposée transfère la conduite du procès pénal du juge d'instruction au procureur mais le texte ne prévoit pas l'intervention obligatoire de l'avocat, comme c'est le cas actuel, dès le début aux côtés de l'inculpé.

» En outre, les nouveaux pouvoirs conférés au procureur et contre les décisions duquel l'avocat ne dispose d'aucun recours ne semblent pas respecter le principe fondamental de l'égalité entre l'accusation et la défense.

» La suppression théorique du flagrant délit laisse place à de nouvelles règles qui permettent au procureur de déférer devant le tribunal encore plus facilement que dans le passé les personnes arrêtées, selon une procédure en tous points comparable à celle des flagrants délits. »

Le barreau de Paris conclut : *« C'est aussi l'esprit même de l'ensemble du texte qui requiert un large débat devant le Parlement. L'ordre rappelle son profond attachement à la liberté d'appréciation des juges, au respect des droits de la défense et au principe de la personnalisation de la peine. »*

APRÈS LES INCIDENTS DEVANT LE COMMISSARIAT DU SIXIÈME ARRONDISSEMENT DE PARIS

Enquête sur une serrure

M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, après s'être rendu, jeudi 15 mai, au chevet des quatre gendarmes mobiles blessés par un commando corse devant l'ambassade d'Iran, s'est entretenu avec des policiers du commissariat central du sixième arrondissement à Paris. Ce commissariat avait été, mercredi, attaqué par des manifestants « incontrôlés » et on avait pu assister à un incident spectaculaire et qui aurait pu avoir des conséquences dramatiques.

Un gardien de la paix, en civil, qui venait prendre son service, s'est trouvé isolé, pendant de longues minutes, entre des manifestants et la porte — fermée — du commissariat. Se sentant menacé, il a brandi son arme de service, tenan en respect les individus qui tentaient de l'approcher.

M. Bonnet a loué, et on ne saurait le critiquer sur ce point, le « *sang-froid* » de ce policier.

Pourquoi ses collègues ne lui ont-ils pas ouvert la porte ? Deux explications ont été données. La préfecture de police indique... qu'il n'y avait personne derrière la porte, car *« des jets de cocktail Molotov avaient rendu l'atmosphère irrespirable »*. Autre explication, donnée par des policiers : les collègues de l'homme en question n'ont pas tout de suite compris que celui-ci était l'un des leurs. Quand ils l'eurent compris, ils tentèrent de lui ouvrir la porte, en vain. Cette porte, dont la serrure n'aurait pas été fermée à clé depuis... 1968, était tout simplement bloquée. On pense même que les jets de pierre ont contribué à détraquer cette serrure.

Sur cette affaire de serrure fermée, une enquête administrative a été ouverte.

● *Inculpé* depuis le 2 mai dans l'affaire du triple crime de Béziers, Thomas Recco, toujours détenu à Toulon pour le triple crime commis à Carqueiranne (Var), a refusé de répondre au premier interrogatoire sur le fond que comptait lui faire subir, le mercredi 14 mai, M. Yves Chevalier, juge d'instruction chargé du dossier de Béziers, qui s'était rendu spécialement à Toulon dans ce but.

Selon ses défenseurs, Thomas Recco entend protester de la sorte contre le déroulement de la procédure suivie contre lui dans l'affaire de Béziers, et il subordonne ses explications à un transfert dans cette dernière ville.

AVANT LE PROCÈS DES DEUX DOUANIERS FRANÇAIS ARRÊTÉS EN SUISSE

Tandis que la presse suisse estime qu' *« il y a peu de chances »* que les deux douaniers français, MM. Bernard Rui et Pierre Schultz remis en liberté après leur incarcération en Suisse, soient présents à leur procès, fixé au 17 juin, devant le tribunal de Zurich, les autorités helvétiques assurent qu'avec ou sans eux la lumière sera faite sur l'affaire. A ce sujet, M. Kurt Furgler, chef du département fédéral de justice et de police, vient de déclarer : *« De toute façon, ce qui s'est passé réellement sera divulgué en temps voulu par la justice. »*

Les autorités helvétiques assurent aussi que la décision de libérer les deux douaniers a été prise en toute indépendance par le magistrat de Zurich chargé du dossier, c'est-à-dire en dehors de toute intervention ou pression des autorités françaises. — *(Corresp.)*

SPORTS

JUDO

Rougé champion d'Europe, sans sourire

De notre envoyé spécial

Vienne. — *Les championnats d'Europe de judo, qui devaient se poursuivre vendredi 16 mai dans la capitale autrichienne par les combats pour les titres des poids moyens (moins de 86 kilos) et mi-moyens (moins de 78 kilos), ont été marqués jeudi 15 mai, pour les Français, par la victoire de Jean-Luc Rougé en mi-lourds (moins de 95 kilos), catégorie qu'il retrouvait après trois ans chez les lourds, et par la troisième place d'Angelo Parisi en lourds (plus de 95 kilos), catégorie à laquelle il revenait après avoir brillé en mi-lourds.*

Jamais le trouble que provoquent chez un athlète de haut niveau les incertitudes sur la participation française au titre olympique n'a été aussi sensible que jeudi au terme de la finale des mi-lourds. Jean-Luc Rougé avait battu Deitmar Lorenz ; il revenait de loin : l'Allemand de l'Est avait été sur le point de porter une clé de bras douloureuse qui aurait été fatale au Français. Mais, une fois sorti de ce piège, il avait repris le commandement des opérations et ballotté avec suffisamment de conviction Lorenz pour enlever la décision. Tout autre que Rougé aurait bondi de joie. Ne venait-il pas de réaliser un exploit ?

Lui, qui en 1976, avait décidé d'aller se frotter aux pachydermes de la catégorie supérieure, après avoir enlevé le titre mondial des mi-lourds en 1975 à Vienne, mais dans un autre stade, lui qui avait réussi son pari en gagnant deux titres européens des lourds (1977 et 1979) et qui avait surtout terminé second des derniers championnats du monde de Paris en ne s'inclinant que devant l'intouchable Japonais Yamashita ; lui qui après cela avait décidé de tenter sa chance dans sa catégorie originelle et qui à trente et un ans enlevait le titre pour la seconde fois, sept ans après son premier succès à Madrid, n'avait-il pas, en effet, toutes les raisons de laisser libre cours à son enthousiasme ?

Donc, Rougé venait de confirmer qu'il était bien l'un des plus grands judokas de cette décennie. Pourquoi alors cette légère morosité ? Tout bonnement parce qu'il n'est pas sûr que tout cela ait servi à quelque chose. A Montréal, en 1976, il avait laissé filer ses chances de médaille. Il comptait sur le rendez-vous de Moscou pour combler cette lacune olympique. Or il sent que cet espoir est une nouvelle fois en train de lui glisser entre les doigts, à cause du mouvement pour le boycottage des Jeux de Moscou.

La confirmation de la participation française par le Comité national olympique et sportif français ne l'a pas pleinement rassuré. Un « haut responsable » du ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs lui a, en effet, laissé entendre qu'en tout état de cause il ne devait pas se faire d'illusions. Alors, il ne s'en fait pas trop. Et il a tendu sa coupe aux photographes avec désenchantement. Même lorsque Inokuma, le bras droit du docteur Matsumae, président de la Fédération internationale du judo, lui a glissé dans l'oreille que, même si les autres fédérations japonaises n'envoyaient pas d'athlètes à Moscou, celle de judo le ferait, il n'a retrouvé qu'un mince sourire.

ALAIN GIRAUDO.

RESULTATS

Lourds (plus de 95 kilos) : 1. Tiourine (U.R.S.S.) ; 2. Varga (Hongrie); 3. Parisi (France) et Adelaar (Pays-Bas).

Mi-lourds (moins de 95 kilos) : 1. Rougé (France) ; 2. Lorenz (R.D.A.) ; 3. Van de Walle (Belgique) et Kharchidze (U.R.S.S.).

MÉDECINE

L'éducation alimentaire des Français reste à faire

estiment les participants aux Journées de diététique de Marseille

De notre correspondant

Marseille. — Plus de quinze millions de Français prennent chaque jour leur déjeuner hors du milieu familial. N'est-ce pas l'occasion d'y apprendre à manger « équilibré » sur le plan nutritionnel ? Cette question, parmi d'autres, s'est posée au cours des XXI[es] Journées nationales de diététique qui, sous la présidence du professeur Jean Vague, ont eu lieu à Marseille du 12 au 14 mai et ont groupé médecins, diététiciennes, spécialistes de la nutrition, responsables et gestionnaires de collectivités, autour du thème : « Diététique et santé publique ».

« *En 1980,* a souligné Mme Yvonne Mary (présidente du Syndicat national professionnel des diététiciennes) *les diététiciens ont acquis la conviction intime que leur mission ne se situait plus uniquement auprès des malades, mais qu'ils avaient un rôle de prévention, notamment en aidant à l'organisation de l'alimentation de tout bien-portant.* » « *Le paradoxe de la civilisation des pays développés* a en effet noté le professeur Vague, *est de voir coexister des connaissances diététiques toujours plus solides et des habitudes alimentaires déplorables.* »

A quel moment faut-il commencer l'éducation alimentaire ? « *La diététicienne est bien placée pour intervenir ponctuellement dès la crèche* », a précisé le docteur Caraco, médecin-chef des P.M.I. « *D'autant plus,* renchérit Mme Salge (inspecteur général des crèches de Marseille), *qu'au moment où la mère confie à des « étrangers » son bien le plus précieux, elle est particulièrement réceptive aux conseils d'hygiène nutritionnelle.* » La crèche pourrait ainsi être un lieu propice à résoudre certains cas d'anorexie dus à des mauvaises habitudes familiales. Au-delà des enfants, c'est l'éducation des parents qui, d'une certaine façon, peut y être obtenue, grâce à des remarques et à des réflexions au jour le jour. Mais les diététiciennes déplorent que leur place soit encore chichement mesurée en dépit de leur dialogue avec les puéricultrices.

En ce qui concerne le rôle de l'institution scolaire dans la mise en œuvre de méthodes éducatives destinées à améliorer les habitudes alimentaires des enfants, le recteur Henri Gauthier a assuré qu'une telle préoccupation se ferait sentir dans les nouveaux programmes.

Pour préparer les enseignants à donner à leurs cours un caractère concret et pratique, une documentation a été établie à leur intention par des spécialistes, sous l'égide du Centre national de coordination des études et recherches sur la nutrition et l'alimentation (CNERNA).

Malgré quelques expériences d'éducation nutritionnelle auprès des enfants des classes primaires et maternelles, réalisées en collaboration avec les enseignants et qui donnent de bons résultats, le nombre des diétéciennes directement intégrées aux actions éducatives en milieu scolaire est trop infime pour que l'on puisse parler de progrès.

Il n'est qu'à écouter les « hommes de terrain » pour s'en persuader. Pour M. André Bouchy, intendant universitaire de lycée, l'enseignement nutritionnel est insuffisant, car il est à la fois « *facultatif, tardif et limité* ». M. Bouchy regrette que les cuisines n'aient pas été nationalisées en même temps que les collèges et que la tendance à la privatisation ainsi que l'éloignement des lieux de confection de repas démobilisent le personnel et empêchent toute action éducative pratique .

La situation n'est guère plus réconfortante au niveau de l'université, si l'on en croit M. René Augier, intendant principal au centre des œuvres universitaires et scolaires de Nice : « *La généralisation du système de distribution en self-service,* explique-t-il, *nous permet de constater à quel point l'étudiant ignore les règles de la nutrition et s'en désintéresse, et rien ou presque rien n'a été fait auprès des jeunes de vingt ans pour remédier à cet état de fait* ».

En effet, devant l'ampleur de la tâche éducative, les initiatives prises en ordre dispersé (affiches dans les restaurants universitaires, flashes d'information imprimés sur les serviettes en papier) sont bien peu de chose. D'autant qu'à l'université il est trop tard. L'acquisition de réflexes permettant d'obtenir du jeune consommateur un « *automatisme du juste besoin* » ne se fait pas à la lecture d'une affiche ou d'un slogan. C'est à l'école primaire que ce long travail devrait être accompli.

Ce n'est pas non plus en quittant l'école ou l'université que le Français recevra l'éducation nutritionnelle qu'il est en droit d'attendre, puisque celle-ci n'est aucunement organisée, pas plus à l'armée que sur les lieux de travail. Enfin, pour le troisième âge, selon le professeur Gérard Debry (Nancy), aucune étude d'envergure n'a été faite sur la digestibilité des aliments qui permettrait de guider les personnes âgées solitaires dans leur choix.

JEAN CONTRUCCI.

Le boycottage des Jeux olympiques de Moscou

M. Carter a accueilli « avec plaisir » la décision du Mouvement sportif d'Allemagne fédérale

Trois comités olympiques nationaux s'étaient réunis, jeudi 15 mai, pour prendre position au sujet des Jeux de Moscou. Deux d'entre eux ont décidé de les boycotter : celui de la République fédérale d'Allemagne par 59 voix contre 40 et celui d'Uruguay à l'unanimité. Celui du Portugal s'est prononcé, en revanche, pour la participation par 20 voix contre 15 et 3 abstentions.

La décision la plus attendue était bien sûr celle de la République fédérale d'Allemagne, quatrième « puissance olympique » derrière l'Union soviétique, les Etats-Unis et la République démocratique allemande. Son vote peut en effet influencer d'autres comités européens qui doivent se prononcer avant le 24 mai, date limite pour l'acceptation de l'invitation du comité d'organisation des J.O. de Moscou.

A Washington, le président Carter a « accueilli avec plaisir » la décision ouest-allemande tandis que l'agence Tass, tout comme la télévision est-allemande, dénonçaient un retour à « la guerre froide ».

BONN : solidarité et raison d'État

De notre correspondant

Bonn. — La décision n'a jamais été vraiment mise en doute. Après quatre heures de discussion, le comité olympique de la République fédérale d'Allemagne s'est, par cinquante-neuf voix contre quarante, prononcé jeudi 15 mai pour le boycottage des Jeux de Moscou. Il aurait été inconcevable que les membres du comité aillent finalement à l'encontre des recommandations du gouvernement et du Parlement à peu près unanimes et même du président de la R.F.A., M. Carstens, qui les avait convoqués la veille pour les rappeler à leur devoir. Il était non moins difficile d'imaginer que, dans le cours d'une épreuve aussi difficile, les dirigeants des organisations sportives ouest-allemandes, en dépit de leurs intérêts propres, décideraient de rompre une solidarité avec les Etats-Unis qui est toujours considérée ici par la plupart des citoyens comme la meilleure garantie de l'indépendance nationale.

Cela n'empêche qu'au dernier moment les milieux gouvernementaux de Bonn aient fait preuve d'un peu de nervosité. Le président du comité olympique national, soutenu par les représentants des grandes fédérations concernées comme celle d'athlétisme, M. Willi Daume, n'a en effet négligé aucun effort pour déjouer les recommandations officielles. Ses adversaires l'accusent de briguer la succession de lord Killanin, ce qui l'obligerait à « *livrer l'équipe ouest-allemande au Kremlin* ». Il reste que les débats de jeudi, à Düsseldorf, se sont déroulés avec beaucoup de sérieux et sans animosité trop perceptible entre partisans et adversaires des Jeux de Moscou.

Télévisé en direct

Les dirigeants du comité olympique ouest-allemand ont sans doute eu raison d'ouvrir leur séance au public comme à la télévision. Cela a certes encouragé des orateurs à parler « pour la galerie » et à répéter inlassablement une argumentation bien connue depuis bien des semaines. En fin de compte, le public a eu le sentiment que cette décision fondamentale pour les sportifs du pays a été prise dans des conditions régulières et démocratiques.

L'attitude du comité olympique français manifestée deux jours plus tôt a naturellement joué un rôle dans ces controverses. M. Daume, suggère-t-on dans les milieux gouvernementaux, aurait d'ailleurs compté sur ce précédent pour influencer autant que possible les décisions de Düsseldorf. De son côté, pourtant, M. Willi Weyer, président de la Confédération allemande des sports et principal avocat du boycottage, a fait de son mieux pour expliquer que « *Marianne, en dépit de ses nombreuses escapades* », serait toujours aimée et respectée, car elle n'aurait pas à se préoccuper du sort de Berlin ou à défendre sa réputation dans le monde. Si, en revanche, les sportifs de la R.F.A. se permettaient d'opposer la même attitude en « *laissant tomber* » les Américains, on verrait resurgir très vite l'image de « *l'Allemand mauvais et haïssable* ». Il serait impossible d'attendre des Américains qu'ils défendent Berlin, alors que les athlètes ouest-allemands se réserveraient le privilège d'aller à Moscou. Encore est-il difficile de ne pas ressentir que, aux yeux de bon nombre de dirigeants et aussi de citoyens de la République fédérale, la façon dont les Français viennent de réaffirmer leur indépendance politique est considérée comme une espèce de « trahison » des intérêts les plus fondamentaux de l'Occident.

Les échanges de jeudi dans le grand salon des glaces de l'hôtel Intercontinental à Düsseldorf ne pouvaient cependant pas apporter grand-chose de nouveau M. Daume a sans doute été un peu trop loin en suggérant qu'un vote en faveur du boycottage des Jeux rapprocherait la République fédérale des pays de l'Est, où le sport se trouve aux ordres des gouvernements. Son principal adversaire, M. Weyer, a répété que le Parlement représente le peuple, et donc aussi les sportifs. Au surplus, les Soviétiques n'ont jamais craint de prononcer des boycottages sportifs contre Berlin-Ouest, Israël, et d'autres encore.

Dans la mesure très restreinte où certains membres du comité olympique n'avaient pas encore fixé leur attitude, une intervention a sans doute joué un rôle notable. M. Klaus Dieter Cüse, représentant la Fédération des escrimeurs, a beaucoup pesé sur ce débat. Sur un ton qui a bouleversé l'assistance, il a reconnu tout d'abord que le boycottage des Jeux ne fera certainement pas partir un seul soldat soviétique du territoire afghan. « *Mais,* a-t-il demandé, *s'agit-il de la vraie question ? Ne s'agit-il pas plutôt de savoir où et quand aura lieu le prochain Kaboul ?* »

M. Cüse a encore plus profondément touché les esprits et les cœurs en rappelant que les escrimeurs de la R.F.A. font le sacrifice « *le plus brutal* », car, jamais encore, ils n'avaient remporté autant de succès que durant ces dernières années. Ils renoncent donc volontairement à dix ans de travail et d'entraînement. S'ils font ce très lourd sacrifice, ce serait parce qu'il ne leur paraît pas impossible de soutenir que « *leur propre jardin importe plus que le pays dans son ensemble* ».

JEAN WETZ.

UN APPEL DU PRÉSIDENT DES ETATS-UNIS AUX EUROPÉENS

Washington *(A.F.P.)*. — Le président Carter a « *accueilli avec plaisir* », jeudi 15 mai, la décision du comité olympique ouest-allemand de ne pas participer aux Jeux de Moscou. Il a lancé un appel aux autres comités européens pour qu'ils fassent de même.

« *Le comité, le gouvernement ouest-allemand et le peuple d'Allemagne fédérale méritent l'admiration de tous ceux qui croient en la paix et la liberté et qui reconnaissent que des sacrifices difficiles sont nécessaires pour atteindre ces objectifs* », a déclaré le président Carter dans un communiqué. L'intervention soviétique en Afghanistan est un « *affront sérieux à la paix et à la liberté* », a ajouté M. Carter. « *Nous espérons,* a-t-il dit, *que les autres comités olympiques d'Europe occidentale suivront les recommandations de leurs gouvernements et se joindront au comité ouest-allemand pour affirmer leur opposition à l'agression soviétique.* »

● *M. Claude Collard*, président du comité national olympique et sportif français (C.N.O.S.F.), a affirmé, le 15 mai, que le renoncement ouest-allemand aux Jeux de Moscou « *ne change en rien la position française. Nous entretenons le petit espoir que les gens du sport puissent prendre le dessus, mais les impératifs politiques ont prévalu, nous en sommes déçus* ».

● *M. Katsuji Shibata*, président du comité olympique japonais, a adressé une lettre aux responsables des différentes disciplines et aux membres de son comité pour leur recommander de se prononcer contre la participation aux Jeux de Moscou, à l'occasion de leur réunion, le 22 mai. Le gouvernement japonais avait formulé la même demande le 25 avril.

MOSCOU : récidive de guerre froide

De notre correspondant

Moscou. — Bien que la décision du C.N.O. ouest-allemand ait été attendue, les Soviétiques ont réagi par des commentaires peu amènes. Officiellement, ils font comme si cette décision n'avait aucune importance, tout en sachant pertinemment qu'elle porte un coup sévère aux Jeux de Moscou.

Mais c'est au niveau politique qu'ils ont choisi de répondre : la *Pravda* insiste, vendredi 16 mai, sur l'« *indignation* » des athlètes ouest-allemands, tandis que l'agence Tass dénonce « *une action politique pure et simple qui contredit entièrement l'esprit et la lettre de la charte olympique* ». Bonn démontre « *une fois de plus sa volonté de servir Washington et les milieux américains qui ont lancé ces derniers temps de violentes attaques contre la détente* ». Tass reproche aux dirigeants de la R.F.A. de laisser régler par les Américains des problèmes importants qui paraissent pourtant les concerner directement, puis lance l'avertissement traditionnel : « *Cette récidive de la guerre froide ne profite pas au bon voisinage et à la détente qui présentent pour l'Allemagne fédérale un intérêt au moins aussi grand que pour n'importe quel autre pays européen.* »

Les Soviétiques s'indignent que leur intervention en Afghanistan puisse servir de prétexte au boycottage des Jeux de Moscou, d'autant plus que maintenant le gouvernement de Kaboul a proposé « *un programme clair permettant un règlement politique* ».

Au-delà de ces considérations générales, la décision du C.N.O. d'Allemagne de l'Ouest aura des conséquences directes sur les Jeux. Les Soviétiques ont tout accepté — même des concessions protocolaires de dernière minute — pour que le boycottage allemand ne fasse pas tache d'huile et pour que les autres pays européens viennent à Moscou. La décision du C.N.O. français pouvait leur laisser croire qu'ils avaient, au moins en partie, réussi, mais ils craignent que les Allemands ne donnent un mauvais exemple, qu'ils entraînent derrière eux les hésitants, voire qu'ils fassent revenir sur leur acceptation des comités décidés à participer.

A une semaine de la date-limite pour les inscriptions, la situation est loin d'être claire. Les comités nationaux qui ont formellement accepté l'invitation du comité d'organisation de Moscou sont peu nombreux, d'autres ont, en principe, décidé de participer, mais n'ont pas encore répondu à l'invitation. D'autres attendent la dernière minute pour définir leur attitude. Une quarantaine enfin ont réaffirmé leur volonté de boycotter.

Le comité d'organisation n'en continue pas moins imperturbablement les préparatifs. Jeudi a eu lieu le premier tirage au sort pour la composition des groupes du tournoi de football. Les responsables n'ont, semble-t-il, tenu aucun compte des décisions de boycottage, et tout sera certainement à recommencer après le 24 mai, quand la liste définitive des participants pourra être établie.

DANIEL VERNET.

LES ATHLÈTES PORTUGAIS IRONT A MOSCOU

(De notre correspondant.)

Lisbonne. — En dépit des pressions exercées par le gouvernement de M. Sa Carneiro, favorable au boycottage, le comité olympique portugais a dit oui aux Jeux de Moscou, jeudi 15 mai, par 20 voix contre 15 et 3 abstentions.

Les jours qui ont précédé cette réunion, la presse de droite avait lancé une vaste campagne contre les Jeux. Pour justifier le boycottage, on avait même rappelé que, en 1971, une équipe de handball de Moscou avait refusé de disputer un match contre le Sporting de Lisbonne en signe de protestation envers la politique coloniale du gouvernement. — J. R.

● *Italie : décision le 20 mai.* — L'Italie ne s'est pas encore prononcée sur sa participation aux Jeux olympiques de Moscou. Elle attend le dernier moment pour trancher. Un conseil des ministres est prévu à ce sujet vendredi 16 mai. Le comité olympique national se réunira trois jours plus tard. D'ores et déjà, les communistes sont partis en guerre contre le boycottage qui aurait été décidé au cours d'une réunion secrète par les trois partis gouvernementaux (démocrates chrétiens, socialistes et républicains). Le président du conseil, M. Francesco Cossiga, aurait souhaité que les pays de la Communauté européenne adoptent une attitude commune. On lui prête l'intention de préconiser le boycottage. — *(Corresp.)*

AÏE WOLINSKI !

En tête de la première page de *l'Humanité*, vendredi 16 mai, un dessin de Wolinski montre le président des Etats-Unis dans le costume d'un Hitler nain et débile, auquel deux athlètes allemands, un homme et une femme, adressent le salut nazi en criant : « *Heil Carter !* »

Il suffit pourtant de lire, page 11 du même journal, l'article consacré à la décision du comité national olympique de R.F.A. pour apprendre qu'elle a été prise « *après quatre heures de débat serré* », que quarante membres du comité sur quatre-vingt-dix-neuf se sont prononcés pour la participation aux Jeux olympiques de Moscou et que « *les sportifs de l'Allemagne fédérale (...) ont exprimé leur vive déception* » à l'annonce du boycottage.

Il n'importe. Pour Wolinski et pour les responsables de *l'Humanité*, qui en font la « une », les Allemands (de l'Ouest) seront toujours les Allemands nuque raide et bras tendu. Quant à Hitler, ce n'était qu'un Carter qui ne manquait pas de vitamines. — P. J.

M. JEAN ELLEINSTEIN : scandaleux.

Nous avons reçu de M. Jean Elleinstein la communication suivante :

L'Humanité du vendredi 16 mai 1980 publie un dessin de Wolinski représentant Carter en général de l'armée hitlérienne, et deux sportifs, un homme et une femme, avec l'inscription R.F.A., criant « *Heil Hitler* ». Ce dessin me semble particulièrement scandaleux et fait preuve d'une xénophobie rarement atteinte dans l'histoire du parti communiste français.

On peut ne pas être d'accord avec la décision du comité olympique allemand, ce qui est mon cas, car je ne suis pas favorable au boycottage des Jeux olympiques, mais le chauvinisme et la xénophobie me semblent être des arguments d'un autre âge et contraires aux principes communistes. Prolétaires de tous les pays, unissez-vous, disait Marx et non pas prolétaires de tous les pays combattez-vous, comme semble l'indiquer le dessin de Wolinski. On veut développer le chauvinisme anti-allemand en France, mais nombreux sous les communistes eux-mêmes qui n'acceptent pas cette xénophobie de *l'Humanité*.

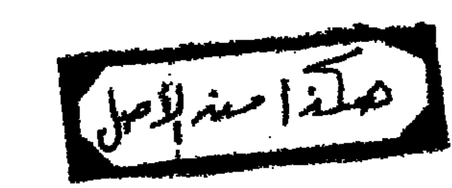
D'un sport à l'autre

BASKET-BALL. — *L'équipe de France a battu la Pologne 90 à 78, jeudi 15 mai, au tournoi préolympique de Genève. Après ce résultat, elle occupe la deuxième place du classement derrière l'Italie, en compagnie de l'Espagne, de la Tchécoslovaquie et d'Israël.*

CYCLISME. — *L'Italien Francesco Moser a remporté le prologue contre la montre du Tour d'Italie, disputé le 15 mai, sur 7,3 kilomètres, à Gênes. Il a devancé le Norvégien Knut Knudsen de 4 sec., le Français Bernard Hinault de 6 sec. et l'Italien Giuseppe Saronni de 18 sec.*

RUGBY. — *L'équipe de France s'est imposée, le 15 mai, à Lodz, face à la Pologne par 42 à 0.*

TENNIS. — *Dominique Bedel, le dernier Français en compétition au tournoi de Hambourg, doté de 200 000 dollars, a été éliminé, jeudi 15 mai, en huitièmes de finale, par l'Argentin Guillermo Vilas, 6-1, 6-3. A Florence, où le tournoi est doté de 50 000 dollars, Patrick Proisy et Grégoire Rafaitin ont été éliminés respectivement, dès le premier tour, par les Italiens Tonino Zugarelli, 4-6, 6-3, 6-4 et Paolo Bertolucci, 6-3, 7-5. Au deuxième tour, Gilles Moretton a été battu par l'Australien Phil Dent, 6-4, 6-4, tout comme Bernard Fritz par le Mexicain Raul Ramirez, 6-4, 6-4. Seul Jean-François Caujolle a pu se qualifier face à l'Australien Syd Ball, 6-4, 6-1.*



régions

Alsace

Les sept députés R.P.R. voudraient que la région devienne une collectivité territoriale à part entière

Les sept députés alsaciens membres du R.P.R., MM. Bord (Bas-Rhin), ancien secrétaire général de l'U.D.R., *ancien ministre*, ancien président du conseil régional d'Alsace, ancien président du conseil général du Bas-Rhin, André Durr (Bas-Rhin), Antoine Gissinger (Haut-Rhin), François Grussenmeyer (Bas-Rhin), Charles Haby (Haut-Rhin), Germain Sprauer (Bas-Rhin) et Pierre Welsenhorn (Haut-Rhin) viennent de déposer deux propositions de loi visant à transformer la région en une véritable collectivité territoriale.

Cette initiative sera remarquée. Les parlementaires gaullistes se réfèrent expressément dans leur proposition au projet préparé par le général de Gaulle et soumis au référendum du 27 avril 1969. Ils accentuent ainsi leur différence avec le président de la République hostile à toute extension du pouvoir des régions.

Le premier texte est une proposition de loi constitutionnelle modifiant l'article 72 de la Constitution et faisant de la région une collectivité territoriale au même titre que le département, la commune et les territoires d'outre-mer. La loi du 5 juillet 1972 qui a créé les régions en a fait, on le sait, de simples établissements publics.

La seconde proposition déposée par les parlementaires alsaciens vise à réorganiser dans le détail les institutions régionales. L'article premier prévoit ainsi que *« la région est une collectivité territoriale qui a pour mission de contribuer au développement économique, social et culturel, ainsi qu'à l'aménagement de la partie correspondante du territoire national »*.

Les *compétences de cette région* nouvelle formule seraient très larges puisqu'elle se substituerait à l'État pour la réalisation, l'entretien et la gestion d'équipements collectifs, ainsi que pour l'attribution de subventions aux collectivités territoriales et aux personnes publiques et privées qui en assurent la réalisation.

Ce transfert de compétences concerne, par exemple, les équipements sanitaires et sociaux, les équipements scolaires du premier et second degré, les lycées et collèges agricoles, la formation professionnelle des adultes, les équipements de transports urbains, les ouvrages d'alimentation en eau, les bases aériennes civiles, les installations portuaires, maritimes et fluviales, les parcs naturels, régionaux, les aménagements touristiques.

Pour ce qui est des ressources budgétaires de la région, celles-ci comprendraient le produit du ou des impôts transférés de l'État à la région dans des conditions déterminées par la loi de finances, mais aussi le produit des emprunts contractés ou émis par la région, les revenus ou produits du domaine régional, les redevances perçues à l'occasion de l'exploitation de services ou équipements régionaux, *les fonds de concours*, les dons et les legs, le produit de l'aliénation des biens.

La proposition R.P.R. fait du préfet de région le *« délégué du gouvernement »* chargé d'assurer l'instruction préalable des affaires soumises au conseil régional, ainsi que l'exécution des décisions de celui-ci. Contrairement aux propositions socialistes par exemple, *la région ne désignerait donc pas* son propre exécutif.

S'agissant du conseil régional qui devient l'assemblée unique de la région (l'actuel comité économique et social disparaîtrait donc), le texte des députés alsaciens prévoit qu'il aurait une composition tripartite : les parlementaires — députés et sénateurs — de la région, vingt conseillers territoriaux élus au scrutin majoritaire à deux tours par les conseils généraux et par *les conseils* municipaux ou leurs délégués, et des *conseillers* régionaux socio-professionnels désignés par les organismes *représentatifs*.

Le bureau du conseil régional serait renouvelé chaque année à l'ouverture de la seconde session ordinaire, et le président devrait être successivement, par période de deux ans, un parlementaire, un conseiller territorial et un conseiller socio-professionnel.

L'exposé des motifs de cette proposition en avait auparavant défini l'objectif général. *« Une réforme de cette nature*, écrivent les députés alsaciens, *peut donner à la région le rôle d'impulsion au plan économique qui doit être le sien et doit donc promouvoir la démocratie locale tout en portant remède aux excès de la centralisation. »*

M. Bord : il s'agit de relancer un débat national avant les élections présidentielles

De notre correspondant

Strasbourg. — C'est M. André Bord qui est à l'origine de la proposition de loi que viennent de déposer les députés R.P.R. de l'Alsace. Nous l'avons interrogé sur son initiative en lui demandant, en particulier, s'il ne craignait pas de verser ainsi dans le régionalisme et « l'alsacionnisme ». M. Bord ne le croit pas. *« Cette proposition se trouve dans le droit fil du texte référendaire auquel les gaullistes s'étaient ralliés en 1969 et dont même ses adversaires reconnaissaient que la partie régionale était valable »*, souligne l'ancien secrétaire d'État, qui fut l'un des rédacteurs du projet de 1969. D'autre part, indique-t-il, la nouvelle assemblée régionale *n'est pas élue au suffrage universel* ; notre projet sauvegarde le rôle du préfet de région, lui donne autorité sur tous les services *qu'éventuellement pourrait créer* la nouvelle institution.

Ce projet n'est pas non plus en contradiction avec la loi du 5 juillet 1972, qui a institué les actuelles régions, ajoute M. Bord, qui rappelle que le ministre qui, à cette époque, était chargé des réformes administratives, M. Alain Peyrefitte, déclarait qu'une des caractéristiques de cette loi était d'être *« évolutive et de ménager l'avenir »*. *« Le temps est venu de faire évoluer la région*, dit le député de Strasbourg. *« Il faut la faire sortir du blocage actuel, de l'étouffement causé par les pesanteurs administratives. Il faut créer une région avec des pouvoirs et des ressources propres. Elle n'enlèverait rien aux départements et aux communes : bien au contraire,communes et départements doivent à mon sens comme les régions se voir transférer des responsabilités nouvelles. Il ne s'agit pas de centraliser au niveau de la région : il s'agit de décentraliser au niveau de l'État. La fusion dans l'assemblée régionale des représentants socio-culturels et des responsables politiques vise à rapprocher les hommes de la région en leur faisant partager de plus grandes responsabilités. »*

J.-C. HAHN

Picardie

DEUX MILLE PIGEONS AU BOUT DU FUSIL

Quatre journées de tir aux pigeons vivants soulèvent, dans la Somme, de nombreuses protestations de la part d'associations de protection des animaux. Commencé le jeudi 15 mai, le tir aux pigeons organisé par le comte Robert de Thézy, à Thézy-Glimont, près d'Amiens, se poursuivra jusqu'au dimanche 18 au soir.

Le domaine est sévèrement gardé par des vigiles. Deux mille pigeons au total doivent être tirés. Le championnat de Belgique se déroulera à cette occasion, le tir aux pigeons étant interdit en Belgique. Il l'était aussi depuis quelques années dans le département de la Somme, mais l'arrêté qui le prohibait a été cassé.

Les derniers tirs aux pigeons subsistant en France (Arcachon, Vichy, Deauville, bois de Boulogne) disparaissent l'un après l'autre devant les campagnes de protestation qu'ils entraînent. Les pigeons tirés dans ces compétitions sont soit des bisets sauvages, capturés en Espagne, soit des pigeons de nos villes.

J.-J. BARLOY.

Midi-Pyrénées

LANNEMEZAN : les agriculteurs gagnent contre Pechiney.

(De notre correspondant.)

Tarbes. — Les agriculteurs de la région de Lannemezan, dont les exploitations pâtissent des *émanations fluorées de la fabrique* d'aluminium Pechiney, viennent de remporter un succès dans le conflit qui les oppose depuis des *années à l'entreprise*.

En vertu d'un accord signé en 1976, celle-ci s'était engagée à verser des indemnités pour les pertes de bétail et les dégâts aux cultures. Mais elle refusait de réparer les préjudices antérieurs à 1976 et ceux résultant de la dépréciation des exploitations. Un premier jugement du tribunal de Tarbes lui avait donné raison en 1978. Le comité de défense des agriculteurs avait fait appel.

La cour d'appel de Pau vient de faire droit à ses réclamations. Les juges admettent que malgré l'accord de 1976 les propriétaires exploitants ont droit à indemnité si leurs biens ont subi une dévalorisation depuis 1967 parce qu'ils sont situés dans la zone de pollution.

GILBERT DUPONT.

Languedoc-Roussillon

QUAND LES COMMUNISTES TENDENT LA MAIN AUX OCCITANS

En *Languedoc-Roussillon*, tout au moins, le parti communiste multiplie les attentions à l'égard des occitanistes. Le week-end dernier, il organisait une marche convergente vers Montpellier qui a rassemblé une dizaine de milliers de militants. Thème de la marche : « Vivre, décider et travailler au pays ». Le slogan n'est pas neuf, mais la manière de le présenter l'était, ce jour-là.

L'« appel du 10 mai » lancé par le P.C. préconisait « une véritable autonomie régionale dans un État unitaire et décentralisé ». Il était rédigé en trois langues : en français, bien sûr, mais aussi en catalan et en occitan. Nouveaux aussi sont les drapeaux qu'on a vus apparaître, notamment à Béziers et à Narbonne. Ils unissent dans leurs plis la faucille et le marteau à *la croix occitane. Le recto est* communiste, le verso occitan, mais ils sont rouges des deux côtés.

Le 10 mai, à Montpellier, une fête a terminé la marche, au cours de laquelle on a beaucoup remarqué M. Maffre-Baugé, ancien leader agricole et régionaliste, élu député au Parlement de Strasbourg sur la liste communiste. Dans la soirée, on entendait Marie Rouanet, une chanteuse « oc ».

Tout cela agace un certain nombre d'occitanistes. « Nous sommes atterrés par la création du drapeau communiste occitan, proteste Jean-Pierre Laval, militant connu dans le mouvement. Nous avons l'impression que le P.C. est en train de faire une O.P.A. sur le mouvement occitan. »

« Non seulement, s'indigne un autre militant, ils prennent notre pavillon, mais ils s'emparent *de tous nos slogans parfois* vieux de quinze ans comme « Le Midi réserve d'Indiens » ou « L'Occitanie bronze-cul de l'Europe. »

RÉGIONS

Centre

Entre Orléans et Tours

LES POIDS LOURDS NE POURRONT PLUS CIRCULER, DE NUIT, SUR LES DEUX RIVES DE LA LOIRE.

(De notre correspondant.)

Orléans. — La circulation des poids lourds est désormais interdite de nuit, de 23 heures à 5 heures du matin, entre Orléans et Tours, sur les deux rives de la Loire. Le tribunal administratif d'Orléans vient de rejeter dix recours déposés par les syndicats de transporteurs routiers, qui demandaient l'annulation des arrêtés municipaux pris par les maires du Val de Loire, emmenés par M. Pierre Sudreau, app. U.D.F., député et maire de Blois, soucieux de protéger le sommeil de leurs concitoyens. Les véhicules doivent à présent emprunter l'autoroute A 10 pour joindre les deux villes.

Si les tribunaux ont déjà eu à traiter de tels conflits, c'est la première fois qu'une interdiction de circulation est prise sur une aussi longue portion de route (100 kilomètres environ), et beaucoup se demandent, après ce jugement, s'il ne conviendrait pas, afin de ne pas encombrer les tribunaux de requêtes de plus en plus nombreuses, d'établir une nouvelle législation.

Faits et projets

Transports

● *Un passager-robot sur la Varig.* — Au nombre des passagers qui s'envoleront, le vendredi 16 mai, à bord d'un DC-10 de la compagnie brésilienne Varig, à destination de Rio-de-Janeiro, figurera un robot. Sico parle portugais et six autres langues. Il sera la vedette de l'exposition mondiale sur les télécommunications Intelcom 80, qui a lieu du 19 au 24 mai à Rio, où il assurera la promotion de la société française Thomson-C.S.F.

● *La desserte maritime de la Corse.* — La flotte de car-ferries de la Société nationale Corse-Méditerranée (S.N.C.M.), qui assure la desserte entre le continent et l'île de Beauté, sera renouvelée en 1980 et 1981. Outre le *Liberté* (1 240 voyageurs, 440 voitures), qui sera mis en service au mois de juin prochain, un autre car-ferry, *l'Estérel* (2 100 passagers et 700 véhicules), est attendu pour le mois de mai 1981. Pour l'acheminement des marchandises entre la Corse et le continent, un cargo roulier, le *Porto-Cardo*, sera mis en service le 1er juin 1980 par la S.N.C.M.

● *Un tunnel routier sous la cordillère des Andes.* — Un tunnel routier construit dans la cordillère des Andes par le Chili et l'Argentine sera inauguré le 23 mai prochain. Situé à 3 200 m d'altitude, ce tunnel, baptisé « tunnel du Christ rédempteur », a nécessité quatre ans de travail. Sa galerie, longue de 3 080 m, vient compléter une route qui relie le port chilien de Valparaiso à la ville argentine de Mendoza. Jusqu'à présent, les véhicules devaient utiliser un tunnel ferroviaire transandin construit au début du siècle et qui n'est pratiquement plus utilisé. — *(A.F.P.)*

● *Société d'autoroute condamnée.* — Le tribunal administratif de Lyon vient de condamner la Société des autoroutes du sud de la France à verser 48 000 francs d'indemnités et 12 000 francs de dommages et intérêts à un habitant de Sainte-Colombe, dans le Rhône, qui se plaignait des nuisances sonores occasionnées par la déviation de l'autoroute contournant la ville de Vienne et passant devant son domicile. En revanche, le tribunal a refusé de prendre en considération la dévaluation de l'immeuble dont la construction était pourtant antérieure à celle de l'autoroute.

INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

Meubles de vacances

A l'approche de l'été, il est temps de meubler la maison des vacances. Dans un appartement au bord de la mer ou à la montagne, le gain de place est essentiel ; les « mètres carrés » sont chers.

Repliables, escamotables, les meubles de vacances seront donc fonctionnels, tout en ayant un aspect agréable.

Dans une chambre de jeunes, il est possible d'avoir deux lits le soir mais l'encombrement d'un seul dans la journée. Le panneau latéral d'un lit en sapin s'ouvre, comme un tiroir, pour découvrir un second lit ; une fois tiré, celui-ci se relève automatiquement à la hauteur du premier. L'ensemble des deux lits de 80 × 190 cm., avec matelas, vaut 1 290 F (catalogue de *la Redoute*, page 598).

Un tout nouveau siège-lit d'appoint d'une personne a été conçu pour les résidences secondaires. Ce « Kitlit » de G.M. est un matelas de 70 cm. de large, en mousse de polyester de 15 cm. d'épaisseur, avec oreiller-pupitre. Il est habillé d'une housse amovible en chintz de Tergal uni, avec neuf couleurs au choix. Replié sur lui-même et maintenu par une sangle, il devient une chauffeuse dont le dossier est soutenu par un dosseret tubulaire (800 F environ).

Claude Le Goff présente une banquette-lit de 170 cm. de large dont le mécanisme est original. En tirant sur l'assise du siège, le dossier se déplie progressivement, permettant toutes les positions de relaxation avant de s'étaler en lit. L'habillage matelassé de la banquette sert de couette pour dormir (5 150 F dans un tissu de catégorie moyenne). Il existe une chauffeuse se transformant en lit d'une personne selon le même système.

Tables pliantes

Aussi pratiques dans un séjour que sur une terrasse, des sièges légers ont une armature, en tube laqué rouge ou noir, sur laquelle est tendue une housse matelassée en toile écrue. Repliés, ils n'ont que 20 cm. d'épaisseur (240 F, catalogue spécial *Mobilier* des Trois-Suisses). Légers également, les meubles d'appoint en buri conviennent aux maisons de l'été. Réalisés dans cette solide fibre végétale des Philippines, des bibliothèques en forme d'arceaux existent en trois hauteurs : 1,40 m., 1,60 m. et 1,80 m. (de 490 à 690 F, « le Monde sauvage »).

Très astucieuses, les tables pliantes de Castelli ont de multiples utilisations : repas, jeu de cartes, courrier, etc. Dernière-née, la « Plano » carrée a un plateau de 85 cm de côté, divisé en quatre triangles qui se rabattent séparément. Rondes ou carrées, ces tables « Plano » sont en plastique blanc, sable, vert, rouge brun ou noir ; elles sont montées sur un piètement métallique à roulettes (1 329 F). Une amusante table « self-service » peut simplifier les repas de vacances. Sur une table ronde, de 1,20 m de diamètre, viennent s'encastrer six plateaux individuels en plastique jaune vif ou vert olive. Chacun peut ainsi se servir et débarrasser son repas, dans une ambiance décontractée (Castelli, 1 862 F).

Une grande table ovale, à piètement en hêtre, a son plateau en plastique blanc qui se rabat en deux parties (Prism, 670 F). Dans ces magasins Prism, où meubles et objets sont sélectionnés pour leurs lignes contemporaines et leur usage rationnel, il est possible d'équiper une cuisine en « kit ». Les caissons sont en aggloméré revêtu de Mélamine blanche, avec portes pleines en hêtre ou en verre armé. Les éléments haut et bas se font en 40, 60 et 80 cm de large (de 200 F à 300 F) et se garnissent, à volonté, d'étagères, de tiroirs ou de corbeilles métalliques. Des plateaux en hêtre lamellé huilé, évoquant les étals de bouchers, forment les plans de travail.

JANY AUJAME.

★ **Sièges G. M., 42220 Bourg-Argental, tél. (77) 52-63-22. Indique les adresses de ses revendeurs.**

★ **Claude Le Goff, 8, boulevard du Montparnasse, et 18, rue de Maubeuge, à Paris ; 16, quai Jean-Moulin, à Lyon.**

★ **Le Monde sauvage, 86 et 101, rue Saint-Denis, 75001 Paris. Castelli, salle d'exposition, 12, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris, tél. 266-30-03. Indique les points de vente de Paris et de province.**

★ **Prism, 16, avenue Victoria, 75001 Paris, et à Grenoble, Lyon, Marseille, Toulouse.**

LE BON GOUT DE L'EAU. — L'eau du robinet, bien que [illegible] n'a pas toujours bon goût. [illegible] la débarrasser de son odeur de chlore, et éventuellement de ses impuretés, le purificateur d'eau Seb est un petit appareil électrique de forme cylindrique. Il est composé d'un réservoir de 1 litre et d'une carafe, entre lesquels s'interpose un filtre centrifuge.

Celui-ci est constitué de trois couches : un pré-filtre retenant les particules solides, un charbon actif supprimant le mauvais goût de l'eau et un filtre à bactéries. Ce triple filtre, qui vaut 25 F, se remplace après le traitement d'environ 400 litres d'eau. L'appareil complet coûte 239 F.

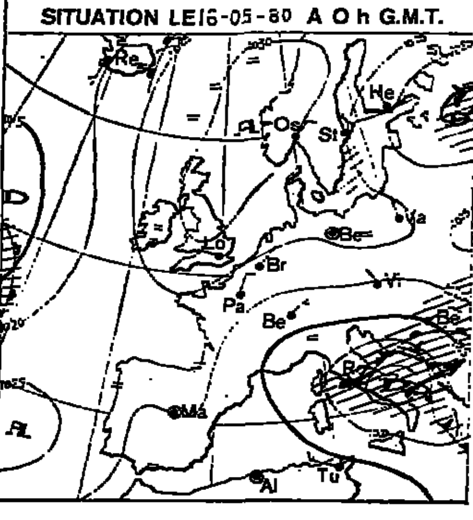
★ **Purificateur d'eau Seb, en vente dans les grands magasins, les grandes surfaces, drogueries et électroménagistes.**

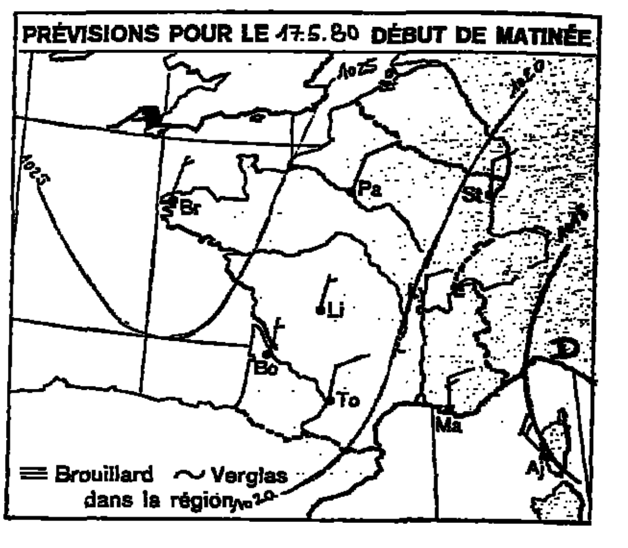
LE BOIS COURBE. — Le Centre de création industrielle (C.C.I.) présente, au Centre Georges-Pompidou, une exposition consacrée au mobilier en bois courbé. Une quarantaine de sièges et de meubles permettent de suivre l'évolution de cette technique, dont la firme Thonet a été la novatrice.

Au début du siècle, Josef Hoffmann mariait bois courbé et contreplaqué, technique que Alvar Aalto utilisera pour ses sièges en bois lamellé-collé. Continuant dans cette voie, Charles Eames et Arne Jacobsen allieront le métal et le bois courbé, tandis que Verner Panton aboutira, avec la fibre de verre, à son siège Zigzag.

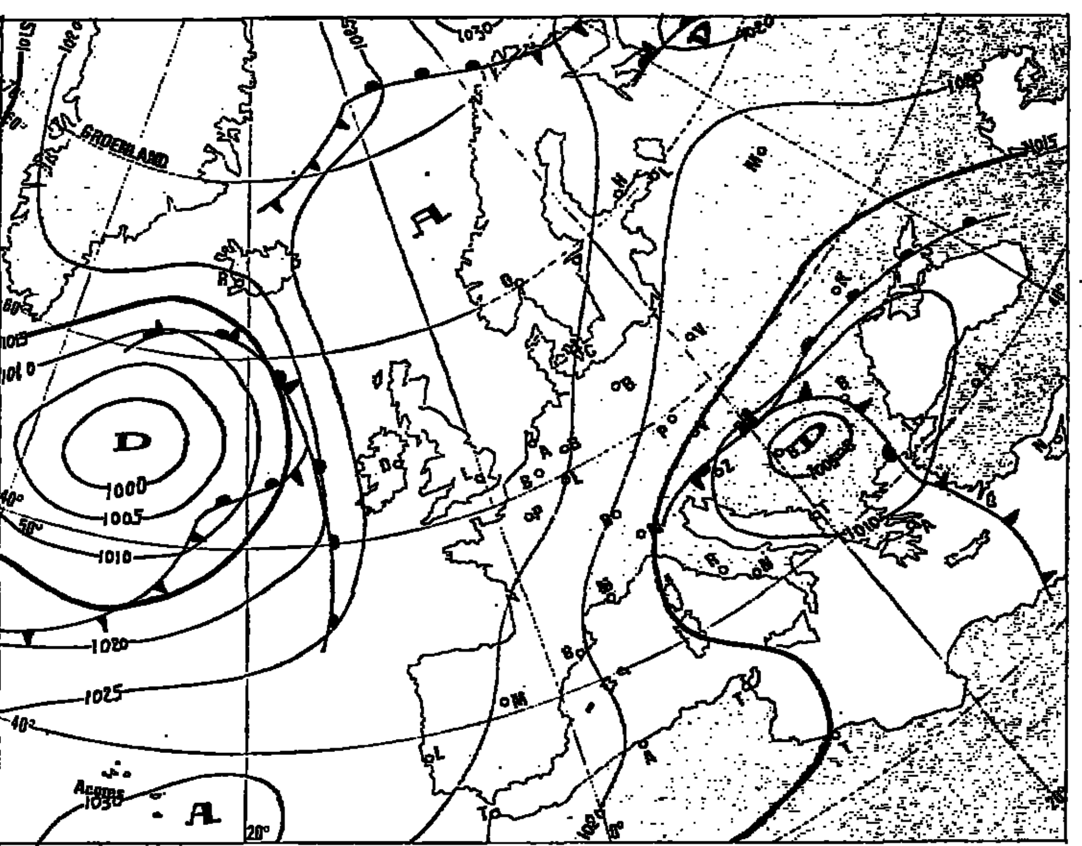
★ **Jusqu'au 23 juin, Centre Georges-Pompidou, salle de documentation du C.C.I., rez-de-chaussée.**

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 17 MAI A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 16 mai à 0 heure et le samedi 17 mai à 24 heures :

Un régime de vents, de secteur nord, persistera sur la France entre les hautes pressions de la mer du Nord et les basses pressions du Bassin méditerranéen.

Samedi 17 mai, le temps sera généralement bien ensoleillé en France et les températures s'élèveront encore un peu. Il faut s'attendre cependant à un ciel passagèrement nuageux des Alpes à la Corse, avec peut-être quelques ondées de courte durée. Le soir, enfin, des nuages apparaîtront de la Flandre aux Ardennes. Les vents viendront du nord ; ils seront assez forts et irréguliers dans la basse vallée du Rhône et dans le Midi méditerranéen.

Le vendredi 16 mai, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 022,8 millibars, soit 767,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 15 mai ; le second, le minimum de la nuit du 15 au 16) : Ajaccio, 16 et 10 degrés ; Biarritz, 14 et 12 ; Bordeaux, 21 et 10 ; Bourges, 19 et 5 ; Brest, 22 et 7 ; Caen, 17 et 8 ; Cherbourg, 15 et 8 ; Clermont-Ferrand, 18 et 3 ; Dijon, 18 et 6 ; Grenoble, 14 et 4 ; Lille, 19 et 6 ; Lyon, 17 et 3 ; Marseille, 21 et 12 ; Nancy, 16 et 4 ; Nantes, 23 et 10 ; Nice, 15 et 12 ; Paris-Le Bourget, 20 et 6 ; Pau, 15 et 11 ; Perpignan, 20 et 13 ; Rennes, 24 et 9 ; Strasbourg, 16 et 5 ; Tours, 19 et 8 ; Toulouse, 20 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 7 degrés ; Amsterdam, 19 et 8 ; Athènes, 20 et 16 ; Berlin, 15 et 3 ; Bonn, 19 et 1 ; Bruxelles, 18 et 7 ; Le Caire, 30 et 22 ; Iles Canaries, 20 et 18 ; Copenhague, 12 et 6 ; Genève, 13 et 7 ; Lisbonne, 22 et 12 ; Londres, 19 et 7 ; Madrid, 21 et 7 ; Moscou, 7 et 3 ; New-York, 18 et 13 ; Palma-de-Majorque, 22 et 9 ; Rome, 15 et 11 ; Stockholm, 17 et 8 ; Téhéran, 30 et 10.

PROBABILITES POUR LE DIMANCHE 18 MAI

Toujours un temps ensoleillé, mais un peu frais, surtout le matin. Les vents, faibles à modérés, souffleront du nord-est ; quelques nuages cependant en cours de journée sur le Nord, les Ardennes, les Vosges et le Jura.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

CIRCULATION

PROCHAINE OUVERTURE DU TUNNEL DE FRÉJUS. — Le tunnel alpin de Fréjus, qui relie Modane, en Savoie, à Bardoneccia, au Piémont, sera ouvert à la circulation des véhicules de tourisme et des autobus, le 8 juillet, et des camions, le 4 août prochain, annonce un communiqué officiel publié à l'issue d'une réunion de la commission intergouvernementale franco-italienne.

VIVRE A PARIS

PENTECOTE : NOTRE-DAME AUX PIÉTONS. — A l'occasion des fêtes de la Pentecôte, le parvis de Notre-Dame, devant la cathédrale, sera réservé aux piétons. Le Pont-au-Double sera donc fermé à la circulation du samedi 24 mai, à 8 heures, au lundi 26 mai, à 18 heures. La préfecture de police indique que la zone interdite à la circulation peut être contournée en empruntant le quai de Montebello, le quai Saint-Michel, le pont Saint-Michel et le boulevard du Palais.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 17 MAI

« Le château de Maisons-Laffitte », 15 h., entrée hall gauche, Mme Puchal.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine (Caisse nationale des monuments historiques).

« Sainte-Geneviève-des-Bois », 13 h., autocar A.T.P.R., boulevard Saint-Jacques (l'Art pour tous).

« Le Marais du Temple », 15 h 15, 6, rue des Haudriettes, Mme Barbier.

« Notre-Dame », 15 h., droite du parvis (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Sénat du Luxembourg », 15 h., sous arcades de l'Odéon, Mme Ferrand (entrées limitées).

« La Sainte-Chapelle », 15 h., porche, M. de La Roche.

« Le Grand-Orient de France », 15 h., 16, rue Cadet, Mme Haulier.

« Vieux Montparnasse », 15 h., métro Saint-Placide (Paris inconnu).

« Grand-Orient de France », 15 h., métro Cadet (Tempiia).

« L'hôtel de Crillon », 15 h., 10, place de la Concorde (Tourisme culturel).

« Les hôtels de l'île Saint-Louis », 15 h., 12, boulevard Henri-IV (Le Vieux-Paris).

« La maison de Balzac », 15 h., 47, rue Raynouard (Histoire et archéologie).

« Place des Vosges », 14 h. 30, devant l'église Saint-Paul, Mme Rouch-Gain.

« Musée Tavet-Delacour », 14 h. 30, gare de Pontoise (l'Art pour tous).

« L'île Saint-Louis », 15 h. 15, 4, quai des Célestins, Mme Barbier.

« Artistes de la Cité fleurie », 15 h., 65, boulevard Arago (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La folie Saint-James », 15 h., 34, avenue de Madrid à Neuilly, Mme Ferrand.

« Ministère des finances », 11 h., 93, rue de Rivoli, Mme Hager.

« L'hôtel de Bourbon-Condé », 15 h., 12, rue Monsieur (Histoire et archéologie).

« L'abbaye de Port-Royal », 15 h., 123, boulevard de Port-Royal, M. de La Roche.

« Hôtels de Soubise et de Rohan », 15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois, Mme Haulier.

« La rue Saint-Denis », 15 h., place Sainte-Opportune (Paris inconnu).

« Le Marais », métro Saint-Paul-Le Marais (Tempiia).

« Le Palais-Bourbon », 14 h. 30, 33, quai d'Orsay (Tourisme culturel).

« Les synagogues de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs Manteaux », 16 h., 3, rue Malher (Le Vieux-Paris).

« Rue du Bac », 15 h., 93, rue du Bac (Visages de Paris).

« L'île Saint-Louis », 10 h. 30, métro Pont-Marie, Mme Rouch-Gain.

DIMANCHE 18 MAI

« Coulisses de la Comédie-Française », 10 h. 30, place Colette, Mme Lemarchand.

« Le ministère de la marine », 10 h. 30, 2, rue Royale, Mme Saint-Girons.

« Marais », 15 h., 1 bis, place des Vosges, Mme Lemarchand.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Puchal.

« Le palais Mazarin », 15 h., 58, rue de Richelieu, Mme Saint-Girons (Caisse nationale des monuments historiques).

« Lycée Henri-IV », 15 h., 23, rue Clovis, Mme Camus.

« Le Sénat, palais du Luxembourg », angle des rues de Tournon et de Vaugirard (Arcus).

CONFÉRENCES

SAMEDI 17 MAI

14 h. 45, Théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, M. M. Toesca : « Le plus grand amour de George Sand » ; docteur Fredj : « Dangers des radiations dans l'atmosphère », Me G. Dupuy : « Fraternité, civisme et civilisation » (Club du Faubourg).

15 h., librairie Aryana, 25, rue des Grands-Augustins : « Eckankar, un genre de vie présente ses enseignements ».

15 h., amphithéâtre Bachelard, Sorbonne, 1, rue Victor-Cousin, Mme A. de Souzenelle : « Le symbolisme du corps humain » (Université populaire de Paris).

PRESSE

LE QUARANTE-DEUXIÈME PRIX ALBERT-LONDRES A MARC KRAVETZ, DE « LIBÉRATION »

Le 42e prix Albert-Londres a été décerné ce vendredi 16 mai au journaliste de *Libération* Marc Kravetz. Le jury a également décerné une mention spéciale à l'équipe de reportage de « Vendredi » (FR3) : Michel Honorin, Jean-Marie Cavada et Michel Toulouze, pour l'ensemble de leurs reportages. Le jury du prix Albert-Londres a donné onze voix à Marc Kravetz.

Marc Kravetz, l'un des principaux animateurs de la rédaction de *Libération*, ancien dirigeant de l'UNEF, est né le 12 octobre 1942. Il a été primé pour ses reportages jugés très variés et qui laissent percer un sens aigu de l'observation.

Les membres du jury ont retenu tout particulièrement des reportages tels que ceux de Harrisburg, sur l'usine atomique de Three-Mile-Island, ses reportages au Kurdistan et en Iran, mais aussi ses articles sur le Bol d'Or motocycliste ou encore un de ses récents articles intitulé *le Dernier poilu*.

● *La Fédération internationale des journalistes* (F.I.J.), réunie en congrès à Athènes, du 12 au 15 mai, a réclamé des garanties à l'exercice de la liberté de la presse et à la défense du secret professionnel. M. Paul Parizot (France, C.F.D.T.) a été réélu président de la F.I.J. pour deux ans.





Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

PALACES A 5 HEURES DE L'APRÈS-MIDI

NEW-YORK AU FOND D'UNE TASSE DE THÉ

COMME toute métropole, New-York a ses palaces. Regroupés au centre de la ville, le plus souvent près de la 5e Avenue, ils offrent un spectacle fascinant avec leurs multiples contrastes de dorures et de lumières, de gigantisme et d'équilibre, d'hypermodernisme et d'anachronismes rassurants. Dans cette immense cité presque trois fois plus grande que Paris, où les grands cafés en terrasse sont rares, et généralement bondés, ces hôtels majestueux sont des refuges très appréciés des hommes d'affaires et des touristes fortunés (les prix des chambres varient entre 300 F et 700 F environ).

N'importe quel visiteur peut pourtant s'y promener s'il réussit à ne pas se perdre dans le dédale des halls, des salons, des restaurants et des bars qui s'enchevêtrent selon une logique connue seulement de quelques initiés... Mais c'est surtout à l'heure du petit déjeuner et du thé que la fréquentation de ces lieux raffinés se révèle la plus agréable. A condition d'y mettre le prix, car le jus d'orange à 15 F et la tranche de cake à 20 F ne sont pas rares !

Pour entrer, la stratégie à adopter est simple : ne pas avoir l'air héberlué par le luxe du décor, ne pas se faire remarquer par des propos ou un accoutrement trop voyants, ne pas essayer d'ignorer les longues queues qui se forment dès le milieu de l'après-midi devant les salons de thé élégants de ces palaces de début de siècle. Ce n'est d'ailleurs pas le moindre des charmes de la visite que d'admirer l'ordre dont font preuve les respectables milliardaires qui attendent patiemment leur tour les uns derrière les autres (souvent vingt minutes à une demi-heure). C'est qu'en effet les privilégiés qui sont déjà installés ne sont en général pas très pressés de quitter la place... Le dernier obstacle à franchir — le plus inattendu souvent — réside dans le port de la cravate, accessoire indispensable à toute heure pour quiconque aspire à fréquenter la bonne société américaine. Toute les fautes de goût sont tolérées mais, hors la cravate, point de salut ! Cette dernière formalité accomplie, il ne reste plus qu'à s'installer. Le spectacle est dans la salle et il n'y a plus qu'à en profiter.

Le salon du Plaza

C'est peut-être dans le salon de thé du Plaza, ce magnifique hôtel construit en 1907 dans le plus pur style Renaissance française, que la dégustation est la plus pittoresque. Avec son mélange de vieilles dames richissimes surchargées de bijoux et de jeunes gourmandes à l'œil parfois déluré, le Palm Court offre des contrastes baroques : on y consomme, avec des gestes mesurés, des thés — en sachets ! — assez quelconques (10 F), mais de bonnes glaces (20 à 25 F) et d'excellents gâteaux (10 à 20 F). Le service n'est pas particulièrement rapide, mais personne ne semble s'en plaindre. Certaines clientes, peut-être dans le désir de mieux s'intégrer au décor d'arbres et de plantes exotiques qui entoure les tables, s'affublent d'immenses chapeaux garnis de fleurs qui peuvent surprendre le voyageur d'outre-Atlantique... Seul rescapé des thés dansants d'autrefois, un vieux violoniste joue, avec une passion intacte, de son instrument au milieu d'une indifférence courtoise. Avant de quitter les lieux on peut aller faire un tour dans la boutique avoisinante, qui a eu une délicate pensée pour les nostalgiques de l'établissement : en achetant le tee-shirt qui porte le sigle de l'hôtel et l'inscription « J'ai dormi au Plaza ! » (renseignements pris, il ne semble pas que l'on puisse faire préciser le nombre exact de nuits...) ; ceux qui sont passés là sans espoir de retour pourront ainsi se munir de quelques souvenirs.

Les « brunches » de Pierre

Pour les petits déjeuners, l'hôtel Pierre est sans aucun doute l'endroit qui s'impose. Situé lui aussi à l'extrémité sud de Central-Park (angle de la 5e Avenue et 61e Rue), non loin du Plaza, il propose dans son discret salon du sous-sol de copieux breakfasts *qui font tout aussi bien office de déjeuner. Ces* brunches, *très prisés des Américaine en week-end, coûtent au Pierre de 30 à 55 francs, selon l'appétit de chacun. Ceux qui tiennent à manger à l'européenne trouveront de quoi satisfaire leurs habitudes ; les autres essayeront les nombreuses compositions anglo-saxonnes à base d'œufs, de bacon, de jambon et de céréales qui figurent sur la carte. Les temps de cuisson ne sont jamais pris en défaut, les plats sont très bien présentés et les serveurs particulièrement aimables. Une adresse à retenir pour ceux qui accordent de l'attention à leur premier repas de la journée.*

Fréquenté en leur temps, par le président Hoover, le général MacArthur et le duc de Windsor, le Waldorf Astoria s'enorgueillit, à juste titre, d'être un des plus beaux palaces du monde. Colonnes majestueuses, somptueux tapis, lustres énormes, éclairage dispersé, tout est fait pour créer une atmosphère luxueuse, feutrée, de bon goût. Malheureusement, le principal snack où on peut prendre son petit déjeuner, Oscar, est à l'étage inférieur et ne présente pas, loin de là, des qualités esthétiques comparables. La cuisine, parfaitement américaine, est honnête mais sans excès d'originalité (15 à 30 francs). Le Hilton de l'avenue des Amériques est encore moins enthousiasmant. Le cadre, moderne et fonctionnel, ne prête guère à rêver, pas plus que les plats d'ailleurs. Pain et confitures sont chichement mesurés, tandis que les eggs and bacon traversent sans doute de longues distances pour arriver aussi tièdes sur la nappe. Par rapport à la prestation fournie, le prix (45 francs) ajoute, en revanche, une note d'humour...

ALEXANDRE WICKHAM et BERNARD SPITZ.

DISTRAYONS LES CITADINS

YVON ET SES CLIENTS-PÊCHEURS

« *TU laisses filer la ligne jusqu'à ce que le plomb arrive au fond de l'eau, mais pas trop, pour éviter qu'il ne se coince entre les rochers, puis tu « dandines » : tu tires, tu laisses retomber, tu tires à nouveau pour attirer le poisson...* »

Le canot était arrêté au pied des rochers qui jalonnent les îles des Glénans et commençait déjà à dériver, entraîné par le courant. La mer bruissait. Au fond de l'eau verte, à quelques mètres, on apercevait les appâts jaunes et rouges et, de temps en temps, le flanc brillant d'un poisson. La ligne résiste. Il faut ferrer puis hisser sur le bateau deux petits lieus victimes de leur voracité. Deux heures plus tard, une dizaine de poissons au dos argenté glisseront sur le fond de bois luisant du bateau. Rentrés aux Glénans, on videra les lieus sur la plage. Ce soir, on posera les filets qui attendent sur le quai.

Passer une semaine en mer, de l'île de Sein à Belle-Île, apprendre à pêcher au filet, à la traîne, poser des casiers, telle est la dernière trouvaille d'un marin breton qui propose une nouvelle forme de vacances aux citadins et aux autres.

Tout a commencé par une constatation : « *Lorsque les pêcheurs partent en mer, les touristes sont là à les regarder ! Lorsqu'ils reviennent, ils sont là à les attendre !* » Et une addition : « *Les pêcheurs ont du mal à vivre, il faut aller plus loin, avoir un équipement plus sophistiqué.* » C'est pourquoi Yvon Barazer a décidé de se reconvertir : il a acheté un *bateau de pêche de 16 mètres de* long mais, à la place de cales à poisson, il a aménagé des cabines avec toilettes, salles de bains et moquette. A côté du radar trône la télévision « *qui résiste aux tempêtes* », un lecteur de cassettes.

Et vogue le *Bidor - Coz*, alias « Vieux Malin », vers les îles bretonnes !

A la traîne

Une première expérience, l'année dernière, la difficile pêche au thon, pour laquelle il faut partir plusieurs jours en pleine mer, lui a appris que tous les vacanciers n'apprécient pas la solitude aquatique, aussi a-t-il changé sa ligne d'épaule : le bateau, qui accueille les plaisanciers à Concarneau, les amènera d'île en île. Après quelques heures de mer, laissant le *Bidor-Coz* à quai, ils iront, par groupes de deux ou trois, en canot, passer l'après-midi au large, pêcher à la traîne au pied des rochers. Les moins fervents resteront sur la plage, feront du ski nautique ou de la planche à voile. Le soir, les volontaires poseront les filets. Ils apprendront à mettre dans l'eau la pierre, la bouée, puis, tandis que le canot dérivera, les larges mailles brunes. Mais personne ne les obligera à commencer leur journée à six heures du matin pour aller les lever, pas plus qu'à préparer les poissons pour les repas.

Il est plus facile d'arriver sur une île bretonne avec un marin qu'en touriste débarqué d'un de ces nombreux « *promène-couillons* » qu'on croise sans cesse sur la mer... Samedi. Dimanche. La météo qui annonçait la veille un vent fort, Yvon qui avait regardé le ciel où, sous les « *cheveux d'anges* » se couchait un « *soleil vrillé* », avaient eu raison. Le clapot faisait osciller les bateaux arrimés aux corps morts. Jean, le patron-pêcheur, l'un des habitants de l'île et son matelot, étaient tout de même partis lever les casiers pour alimenter son vivier et son bar. Mais il y avait dans les filets plus de goémon que de poissons. Il avait fallu passer la matinée à en retirer les algues et les crabes verts. Installés sur la plage, on discutait en se donnant un coup de main. On avait donné la grosse vieille tachetée de rouge à un touriste qu'elle tentait. A l'heure de la messe, tout le monde était monté au bar qui surplombe le port, et on se repassait les jumelles pour commenter les arrivées et les départs. La navigation ne s'apprend pas à l'école et, à côté d'un marin breton, le plaisancier le plus averti est toujours un néophyte.

Le soir on dînait assis à la table de Jean ou sur la plage, autour d'un feu de bois, où chacun avait apporté sa pêche ou ses steaks.

Le loisir des uns est le métier des autres. On arrive sur une île bretonne comme on ouvre la porte d'une église : il faut d'abord se reconnaître pêcheur...

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

★ Le *Bidor-Coz* peut accueillir huit personnes. La location du bateau pour une semaine coûte 14 000 francs, soit 1 750 francs par personne. Deux formules sont possibles : ou bien un groupe d'amis loue le bateau pour sept jours, ou bien les demandes individuelles sont suffisantes pour une période donnée. Le *Bidor-Coz* est alors loué à la cabine. Les plaisanciers peuvent choisir le circuit, le type de pêche, etc. — Yvon Barazer, téléphone : (98) 94-02-65 et 97-33-31.

Un nouveau directeur du tourisme

S.O.S. VACANCES

LE nouveau directeur du tourisme au ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs, M. Edouard Lacroix, qui vient d'être nommé en remplacement de M. Alain Serieyx, aura une tâche difficile.

Les animateurs du tourisme français ont été démoralisés et démobilisés après la publication partielle d'un rapport d'enquête administrative et du pré-rapport de la Cour des comptes analysant les anomalies constatées dans la gestion de la direction du tourisme. Offices du tourisme, comités régionaux du tourisme, associations vouées à la promotion d'une ville ou d'une région se tournent aujourd'hui vers le ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs, et lui demandent de définir les comportements à adopter pour ne plus encourir le reproche d'utiliser de façon non réglementaire les crédits destinés à « vendre la France ». M. Lacroix devra donc d'abord les rassurer.

Il lui faudra, en même temps, montrer qu'il ne condamne pas les initiatives dynamiques de son prédécesseur. Celui-ci avait su convaincre les agents de voyage, les hôteliers et surtout leurs interlocuteurs de l'administration et du secteur privé que le loisir et le tourisme n'étaient pas des activités de second ordre. La préparation d'un comité interministériel sur le tourisme, décidé par le conseil des ministres du 16 janvier, lui en donnera l'occasion.

Enfin, M. Lacroix devra affronter deux écueils : le manque de crédits d'abord qui l'obligera, par exemple, à quémander des places d'avions auprès des compagnies aériennes afin d'envoyer ses agents promouvoir la France à l'étranger et qui l'empêchera de recruter en quantité suffisante les personnels commerciaux compétents.

Il se heurtera aussi aux traditionnelles contradictions qui conduisent l'administration, inadaptée aux pratiques commerciales, à créer des associations touristiques à but non lucatif qui ne sont guère mieux outillées financièrement et juridiquement.

Le nouveau directeur aura, il est vrai, la consolation de constater que les services étrangers, qu'ils soient offices décentralisés (Japon, Canada) ou administrations à part entière (Etats-Unis, Espagne), souffrent eux aussi d'une crise d'identité et d'un manque de moyens financiers. Car elle a la vie dure, la croyance selon laquelle les vacances et le tourisme « ça marche tout seul et ce n'est pas très sérieux ».

AL. F.









HOTELLERIE

Le 78e maillon d'une grosse chaîne

Le 78e hôtel Hilton a ouvert, le 15 avril, ses portes à Genève.

JOUR J moins 4. Chantier de l'hôtel Noga Hilton de Genève. « *Nous sommes en retard, comme toujours* », déclare avec flegme le directeur général, M. Albert Grieder, qui en est à sa treizième ouverture d'hôtel. « *Nos bureaux devaient être livrés le 31 mars. Ils sont arrivés hier. Bien sûr, il existe un livre maison de recommandations, mais il contient surtout des détails, par exemple sur les savonnettes, les assiettes ou les serviettes. Tous les matins, nous établissons une check-list des affaires urgentes à traiter. Aujourd'hui, il a été question de la climatisation et des boutons des radios situées dans les chambres. Comme d'habitude, on réalise beaucoup de miracles...* »

A quatre jours de l'ouverture du Noga Hilton, le nombre de ces miracles à réaliser semble effectivement impressionnant. Les secrétaires tapent des lettres pendant que des ouvriers installent des câbles électriques sous leurs pieds. Les opérateurs « entrent » les « programmes-clients » dans les ordinateurs environnés d'un fouillis de fils multicolores. Le chef négocie dans sa cuisine rutilante avec un commerçant dans un va-et-vient incessant de manutentionnaires.

Neuf cents personnes s'activent pour faire en sorte que les cent premières chambres du palace, qui en comptera deux cent quatre-vingt-quinze, soient ouvertes le 15 mai, comme prévu. Ce jour-là, tous les clients des Hilton européens trouveront sur leur oreiller une photo de l'établissement nouveau-né accompagnée d'un petit chocolat suisse.

Le « trou du Kursaal » sera considéré comme rempli. En effet, depuis 1969, le vieux Kursaal avait été abattu quai du Mont-Blanc, et tout Genève discutait de l'équipement qui viendrait remplacer cet établissement dont la réfection avait été refusée, en 1966, par une votation. Entre plusieurs groupes financiers, les édiles avaient retenu celui de M. Nessim Gaon. Le cahier des charges du complexe du grand casino comportait plusieurs contraintes, et notamment la construction d'une salle de jeux gérée par la ville de Genève, de deux discothèques qui seront animées par la chanteuse Régine, d'une salle de spectacles, d'un parking public, d'un passage sous le quai du Mont-Blanc et d'une terrasse publique desservie par un établissement de restauration « *pratiquant des prix raisonnables* ». L'hôtel est enchâssé dans cet ensemble de loisirs conçu par M. André Gaillard, architecte, et destiné à ranimer le quartier des Paquis.

Le propriétaire du complexe, M. Gaon, ne s'est pas contenté de donner son nom sous forme d'anagramme (Noga Hilton) à l'hôtel. Il a voulu les meilleurs matériaux et les plus belles décorations : vitres pare-balles pour certaines suites ; téléphone dans des salles de bains imposantes, ascenseurs privés, portes parfaitement isolantes d'un point de vue phonique, cuisine réservée à la préparation de plats cashers, équipement permettant de cuire en quelques secondes des légumes « à cœur ».

Une suite hors de prix

L'architecte d'intérieur, M. Michel Delattre, a voulu pour chaque étage une dominante, verte, bleue, ou rose crevette, en la mariant avec cuivre et bois laqué (noyer, palissandre).

Les prix des chambres sont en rapport avec le luxe de cet hôtel qui, en plus de la piscine et des saunas, met à la disposition des hommes d'affaires un club où ils trouvent télex, secrétariat et cours de la Bourse. La chambre la moins chère coûte 145 francs suisses (360 francs français) et la suite la plus onéreuse dépasse 900 francs suisses (2 250 francs français).

Parmi les innombrables problèmes de dernière heure qui assaillent M. Matthieu Roest, directeur de la restauration, les menus occupent aujourd'hui une place prépondérante. Il a déjà fait le tour des concurrents pour voir les plats qui plaisent à la clientèle. Demain, à 5 h 30, il se rendra au marché de la gare de la Praille pour se rendre compte de la qualité et des prix des primeurs. L'accueil et la formation du personnel le préoccupent : il a fallu prendre des photos des plats inscrits au menu du restaurant gastronomique le Cygne, car le garçon de salle doit savoir dans quel type d'assiette disposer la « *cassero-lette de champignons des bois et paumette de ris de veau liée au foie gras de canard* ».

Le tourbillon n'est pas moins impétueux chez l'acheteur en chef, M. Gaillard. Un tourbillon de chiffres et de colis en cours de livraison : entre autres, 14 000 bouteilles de vin, 700 000 francs suisses d'argenterie (1,75 million de francs français), 100 000 savonnettes et 100 000 shampooings, 360 bibles et 350 corans, 21 drapeaux, 20 sèche-cheveux et 2 Livres d'or à 200 francs suisses pièce (500 francs français). Est-ce que les entrées des achats se déroulent sans anicroche ? « *A peu près*, explique M. Gaillard. *Pour recevoir à temps le linge de toilette en provenance des Etats-Unis nous avons été contraints de décharger un conteneur qui se trouvait déjà dans la cale d'un bateau et de le transférer dans un avion-cargo. En revanche, nous serons obligés de patienter pour recevoir les vins du canton de Vaud : ils n'ont pas encore reçu l'autorisation d'être mis en bouteille.* »

Comme toujours en Suisse, on a veillé à tout : à l'abri anti-atomique, mais aussi à un accord avec le club des sept cinq étoiles de Genève afin de ne pas débaucher du personnel chez les confrères. On attend un congrès sur le fret aérien, des journalistes et le Big Boss, M. Curt R. Strand, président de Hilton International. A n'en pas douter, l'homme aux clefs d'or et le portier coiffé de son gibus de cocher seront le 15 mai à leur poste face au célèbre jet d'eau. Cinq étoiles de plus brilleront à Genève.

ALAIN FAUJAS.

TÉMOIGNAGE

Un métier d'avenir sans présent

L'INADAPTATION de l'enseignement technique hôtelier aux nouvelles exigences d'une profession en pleine mutation a déjà donné lieu à un tel concert dissonant que je me garderai bien d'ajouter la moindre note à cette cacophonie.

D'autant que le problème, à écouter ce qu'en disent les hôteliers et restaurateurs de la base, se situe actuellement à un autre niveau : dans l'immense majorité des établissements, la demande est la plus forte pour du personnel de base en cuisine, en salle et dans les étages alors que les diplômés des lycées hôteliers — B.T.H. et B.T.S. — ne peuvent espérer trouver de débouchés que dans les chaînes et la grande hôtellerie. L'arbre ne doit pas cacher la forêt : 90 % des hôtels de tourisme emploient moins de dix salariés et n'ont pas besoin de cadres mais de personnel qualifié.

Une récente étude sur les besoins de formation de personnel hôtelier effectuée dans douze départements, à la demande de l'Union des chambres de commerce et d'industrie du Massif Central, m'a clairement confirmé dans cette opinion : ce sont des commis de cuisine et de restaurant ainsi que des femmes de chambre que les hôteliers réclament à cor et à cri.

Que n'en forme-t-on davantage, clament en chœur les stratèges du Café du commerce, qui ont tôt fait fait de résoudre ainsi le problème du chômage. Et les hôteliers leur font écho, prenant soin d'ajouter cependant qu'il faudrait d'abord orchestrer une grande campagne nationale auprès des jeunes pour les informer des métiers et carrières qui leur sont offerts dans l'hôtellerie et la restauration et les inciter à rejoindre la grande famille hôtelière.

Mais nous ne sommes plus au temps de la « guerre en dentelle » où les sergents recruteurs faisaient croire que la guerre était jolie. Compte tenu de la mentalité des jeunes de 1980, la réalité ne correspondrait pas à leurs attentes : conditions de travail difficiles, horaires longs et contraignants, gains apparemment convenables mais, en réalité, fort médiocres ramenés à un salaire horaire ; le tout dans un climat social traditionnellement paternaliste où la concertation n'est admise qu'à sens unique.

Dans l'état actuel des choses, toute campagne visant à attirer les jeunes vers les métiers de l'hôtellerie ne pourrait que ressembler à un cinéma où l'on afficherait *Fanfan la Tulipe* mais projetterait *la Grande Illusion*.

Le gâchis de la formation professionnelle

Certes, les hôteliers ont été contraints de procéder à des investissements extrêmement lourds pour maintenir leur outil de travail au niveau exigé par la clientèle, et cela malgré un carcan tarifaire pieusement intitulé « régime conventionnel » par l'administration des finances. Et ils restent handicapés par le mode de calcul des charges sociales qui freine tout progrès dans une industrie de main-d'œuvre par excellence. Ayant eu à faire face à d'autres urgences, ils ne se sont donc pas souciés autant qu'ils auraient dû des partenaires que sont leurs collaborateurs.

On ne s'étonnera pas, dans de telles conditions, de voir le gâchis auquel on assiste en matière de formation professionnelle, illustré par ces quelques chiffres : au cours de l'étude citée plus haut, dans une région qui compte environ 7 300 emplois dans l'hôtellerie et la restauration de tourisme, dont environ le tiers — soit 2 500 — est tenu par du personnel qualifié, 1 000 techniciens sont formés et apparaissent chaque année sur le marché du travail. Même s'il n'est pas possible d'évaluer avec précision l'évasion de la profession à l'issue de la formation ou en cours de carrière, ces chiffres parlent d'eux-mêmes : une multiplication des éléments formés aurait pour parallèle une multiplication de l'évasion.

Il faudrait d'abord stopper l'hémorragie avant de songer à faire une transfusion. Et prendre soin aussi de ne recruter dans les centres de formation — qu'ils soient gérés par l'Education nationale, l'AFPA, les chambres de commerce ou tout autre organisme — que des jeunes réellement motivés pour cette profession : actuellement, son image est telle que ceux qui ont vu toutes les autres portes se refermer devant eux sont à peu près les seuls à se diriger encore vers l'hôtellerie.

« *Vous parlez d'or*, rétorqueront les hôteliers, *les contraintes de notre profession ne nous permettent pas d'offrir les mêmes conditions de travail que la plupart des autres secteurs.* » Alibi ou excuse motivée ? Pour les jeunes, peu importe, le résultat est le même. Pour ma part, je citerai une fois de plus l'enquête du Massif Central : au milieu des cris de détresse entendus auprès des hôteliers, il s'en est trouvé cependant un sur quatre pour déclarer n'avoir aucun problème de recrutement. Vingt-cinq pour cent, c'est beaucoup pour pouvoir être considéré comme un simple concours de circonstances...

Une modification simultanée des conditions de travail dans les entreprises et des méthodes de recrutement dans les centres de formation permettrait d'améliorer l'image de la profession, condition préalable à la définition et à la mise en place de toute politique à long terme en matière de formation professionnelle. Toute autre hypothèse de travail serait illusoire.

BERNARD THEUMANN,
chef du service hôtellerie - tourisme du CECOD.

VOYAGE EN AMÉRIQUE CENTRALE

Le Guatemala sans œillères

GUATEMALA : *un nom qui s'impose de temps à autre sous les feux de l'actualité par des flambées soudaines de violence.* Un pays d'Amérique centrale singulièrement attachant, qui recèle des découvertes rares pour celui qui s'aventure hors des chemins balisés des circuits touristiques. Car sur un territoire équivalant au cinquième de la France pour une population d'environ sept millions d'habitants le Guatemala offre un passionnant raccourci de l'Amérique latine et de ses complexités. Hier, *aujourd'hui et* demain s'y répondent en échos, de surprises émerveillées en interrogations lancinantes.

Hier, c'est l'exaltante épopée des hommes de maïs, l'aventure encore mytérieuse des Mayas, qui ont légué à leurs descendants pour témoignage de leur grandeur d'étranges cités blanches abandonnées au fil des siècles à la voracité de la jungle. Tikal, *au cœur de la forêt bruissante* du Petén, au nord du pays, offre au regard de majestueuses pyramides aux faîtes finement ouvragés. Temples, acropoles et stèles s'ordonnent selon une conception du monde originale, bâtie autour des astres en fonction d'une marche cosmique où l'homme prend sa place comme maillon de l'univers.

D'autres sites jalonnent cet itinéraire à la recherche du passé, lieux privilégiés d'une longue quête humaine où l'esprit a *soufflé. Un peu plus* au nord, Uaxactun est probablement antérieur et ses constructions n'attei*gnent pas encore la vertigineuse* majesté des pyramides de Tikal. Sur les rives de l'Usumacinta, fleuve sacré des Mayas, Yaxchilan et Piedras Negras donnent une idée de l'habileté des bâtisseurs de l'époque — entre le sixième et le huitième siècle de notre ère, — passés maîtres dans l'art d'intégrer la cité au paysage environnant.

La jungle d'émeraude sauvage ne se laisse guère approcher par les amateurs de confort. Ici, le cheval ou la jeep, voire le bulldozer, sont encore nécessaires pour se déplacer. Le calme d'un *autre temps qui règne en maître* incontesté fait jaillir des brumes du petit matin des silhouettes fantomatiques. *Des cris peuplent* cet espace frémissant d'une vie que l'on devine aux aguets, attentive au moindre bruissement insolite. De loin en loin, une hutte de branchages indique pour le chiclero (1) une direction, un sentier à peine frayé qui se referme quelques mètres plus bas, happé par la jungle vivante et ténébreuse.

Soudain, comme à Sayaxché, une clairière inattendue faite de main d'homme s'ouvre au regard. Blanc dans son écrin satiné de feuillage vert sombre, un antique petit temple maya dresse sa silhouette solitaire et noble dans un décor que l'on dirait surgi de *quelque rêve étrange. Tout* autour, les courbes douces de monticules boisés recèlent à n'en pas douter d'autres merveilles dans leurs flancs rebondis. Çà et là, dégagées de leur gangue végétale, des stèles amoureusement sculptées font surgir du fond des siècles des dieux oubliés, des guerriers qui furent redoutables, des prêtres dont on ne connaît plus les pouvoirs.

A l'est de la capitale, Quirigua est une halte remarquable sur la route de Copan, aujourd'hui en *territoire hondurien. Des* représentations fantastiques ornent autels et stèles dans le grand parc archéologique de Quirigua, mais c'est à Copan — achetée pour 50 dollars au siècle dernier par un voyageur américain excentrique, John Lloyd Stephens — que l'on découvre une fascinante pierre gravée. Seize personnages sculptés y sont assis chacun sur un hiéroglyphe différent, indiquant leur lieu d'origine. Et ces seize représentants de diverses régions de l'empire maya se seraient mis d'accord vers l'an 700 *pour unifier le* calendrier, l'un des plus subtils qui soient, puisqu'il tient compte *à la fois de l'année solaire*, de la révolution vénusienne, de l'année civile et des impérieuses nécessités religieuses, sans oublier le cycle de cinquante-deux ans qui forme la roue cyclique ni le point de départ de ce calcul, se situant en l'an 3113 avant notre ère...

L'univers indien

Vint la brutale invasion des colons blancs, alors que la société autochtone traversait vraisemblablement une crise de croissance. Les conquérants espagnols ont laissé derrière eux des villes *calquées sur le modèle de la* péninsule Ibérique, aux rues à angles doits et aux demeures *seigneuriales parfois imposantes.* Mais la nature s'est souvent vengée : les ruines d'Antigua, l'ancienne capitale détruite par un tremblement de terre, en 1773, semblent rappeler la vanité des rêves de grandeur des intrus. Si le monde des vieilles pierres a de quoi passionner l'amateur au Guatemala, l'univers indien d'aujourd'hui ne peut manquer de captiver l'attention et d'éveiller l'imagination.

Monde de couleurs chatoyantes, d'une étonnante diversité et d'une rare harmonie, l'univers indigène est rapidement ressenti comme en marge. Ou plutôt audelà d'une première brassée d'impressions. Ce monde-là, ce n'est pas seulement Chichicastenango le jeudi ou le dimanche, halte obligée des *touristes pressés à la* chasse au dépaysement facile et confortable. Ce monde-là est un peu *plus loin*, au *bout d'un* sentier poussiéreux *ou* d'une longue route caillouteuse. Il s'appelle Todos-Santos, Nahuala, Nebaj, Chajul, Santiago-Atitlan, Santa-Catarina-Palopo, Chiché, Momostenango, Totonicapan, San-Antonio-Aguascalientes, San-Pedro-Sacatepequez, Chinautla, Tucuri, Tactic ou San-Pedro-Chamelco, selon que *l'on se* trouve chez les Mam, en pays quiché, chez les Tzutzuil, les Pocomam ou *les Kekchi. Et cette* réalité bien vivante représente 60 % de l'ensemble de la population au Guatemala.

A chaque fois, ce sera le choc renouvelé de voir s'ouvrir une *société traditionnelle, réservée* à l'approche de l'étranger venu de la ville, mais accueillante et volubile une fois passés les premiers instants d'observation réciproque. Dans la fraîcheur de modestes cours intérieures, à l'ombre de l'arbre sur la place, à l'heure du crépuscule, quand les femmes vont puiser de l'eau à la fontaine dans les grandes jarres d'argile, la conversation se noue *plus facilement et les langues* se délient pour dire les coutumes ancestrales, les fêtes rituelles, les danses mythiques, les cérémonies traditionnelles, les difficultés quotidiennes et les espoirs ténus pour demain.

Mais ce monde-là ne se donne pas d'emblée. Il faut prendre le temps de s'adapter au temps des hommes de maïs, ne pas s'imposer par le bruit ou la suffisance : *avoir toujours en* mémoire que le droit à la différence n'est pas un vain mot et qu'il faut savoir approcher l'autre avec tout le respect qui lui est dû. Ne serait-ce que pour goûter l'incomparable sérénité d'une beauté quotidienne qui résiste aux agressions d'une société envahissante peinte aux couleurs criardes d'un tourisme devenu moyen de conquête.

Depuis une douzaine d'années, les autorités guatémaltèques ont accompli un indéniable effort pour rendre plus commode le séjour du visiteur dans leur pays. A la fois cité provinciale espagnole et métropole en quête d'une identité aux dimensions d'une société moderne, la capitale s'ingénie à se forger un visage. *L'héritage colonial demeure* présent dans le centre, autour de la cathédrale et du palais du *gouvernement, dans les petites* rues adjacentes. Mais les nouveaux hôtels ont essaimé sur la large avenue qui mène à l'aéroport, de même que les restaurants et les boutiques à souvenirs. *L'admirable musée Popol* Vuh a quitté son premier abri dans une maison patricienne et *ombragée de la vieille ville pour* se rapprocher des ruches à touristes. Le gratte-ciel de l'Institut guatémaltèque du tourisme a trouvé sa place au « centre civique », moderne place flanquée de la mairie de la capitale, de banques et d'immeubles officiels.

Le réseau routier s'est amélioré entre les hauts lieux des circuits touristiques. *Les hôtels* se sont également multipliés en province. Cela ne va pas non plus sans graves faux pas. Ainsi, même si le lac Atitlan réussit encore à demeurer l'un des plus purs joyaux du paysage guatémaltèque, *trois hideuses tours de bé*ton défigurent une anse autrefois riante près de Panajachel. *La route* circulaire en train d'être ouverte à coups de bulldozers et de lourdes machines autour de ce même lac permettra certes de gagner sans difficulté la douzaine de pittoresques villages indiens qui s'accrochent aux flancs de la montagne. Mais les Indiens nous ont dit redouter cette intrusion dans leur monde, *car ils pressentent que cette* « civilisation » qu'on leur impose contre leur gré n'a d'autre but que de les assimiler plus rapidement, d'exploiter leurs richesses intérieures et, finalement, de détruire leur identité.

Les morts, les disparus...

Le tourisme représente la quatrième source de devises du Guatemala, *après ses produits traditionnels* d'exportation (café, coton et sucre), un demi-million de personnes environ s'y rendent chaque année, et ces chiffres étaient jusqu'ici en constante progression. Cependant, les remous politiques qui agitent ces derniers temps l'isthme centreaméricain et le durcissement de la violence au Guatemala même ne sont pas de nature à rassurer les amateurs de dépaysement.

D'ailleurs, pour protester contre les violations des droits de l'homme qui ne cessent de meurtrir le pays depuis la chute du régime progressiste du colonel Arbenz il y a vingt-cinq ans, l'Union internationale des travailleurs de l'alimentation (U.I.T.A.), dont le siège est à *Genève, vient de lancer en* décembre dernier un appel au boycottage du tourisme au Guatemala. S'il est encore trop tôt pour mesurer les conséquences pratiques de cette campagne, il est en tout cas certain que les autorités guatémaltèques ont vivement réagi, en dénonçant notamment « *une conspiration du communisme international* » *contre leur pays.*

Peut-on se rendre au Guatemala en fermant les yeux sur les *drames quotidiens* qui se déroulent au-delà des apparences de tranquillité drapées dans un arc-en-ciel de couleurs ? Ignorer les morts, les disparus, les victimes anonymes, les villages indiens brûlés au napalm sous prétexte de lutte contre la guérilla, les discriminations ethniques systématiques envers la majorité de la population, le refus d'admettre l'imprescriptible droit à la différence ? C'est en *ce sens aussi que le Guatemala* est exemplaire de l'Amérique latine. S'il est impossible de ne *pas se laisser prendre à son* charme singulier, il est ausi nécessaire de ne pas ignorer cet aspect de la réalité, que les autorités cherchent désespérément à dissimuler.

CLAUDE B. LEVENSON.

(Auteur avec notre collaborateur, Jean-Claude Buhrer, de l'ouvrage le Guatemala et ses populations. *Editions Complexe, distribution Presses universitaire de France, 218 pages, 60 F environ.)*

(1) Chercheur de *chicle*, gomme à mastiquer.



Ravenne comme Venise

SEPT centimètres par an : c'est la vitesse, officielle et stupéfiante, à laquelle Ravenne, ancienne capitale de l'Empire d'Occident, s'enfonce inexorablement au-dessous du niveau de la mer.

« Si l'Etat italien n'intervient pas de toute urgence, nous allons à la catastrophe », *déclare le responsable municipal pour le territoire, M. Ivano Fuschini.* « Et ce n'est pas uniquement une ville italienne, si belle soit-elle, qui est en jeu, *ajoute-t-il,* mais un patrimoine historique, artistique, absolument unique au monde. »

Le mal de Ravenne a un nom officiel : « subsidence ». *Affaissement du sol. Et des manifestations qui ont un air de surréalisme : l'eau qui clapote en permanence dans le grand mausolée austère de Théodoric — le roi goth qui régna au sixième siècle, — les vaguelettes qui recouvrent le pavement originel de l'admirable église de San Vitale, ou la crypte de l'église de Saint-François, carrément engloutie. Au niveau plus prosaïque :* « Les sous-sols de certains palais, ma propre cave, sont régulièrement envahis par l'eau », *raconte un ingénieur des services municipaux, M. Celso Monti.*

Or Ravenne c'est, pour le monde entier, la splendeur ineffable du plus grand cycle de mosaïques légué par le passé, et l'image hiératique — le reportage — d'un temps et d'une foi : le passage de l'Antiquité au Moyen Age, la croisée unique du classicisme latin et de l'Orient byzantin. Les monuments y scandent l'histoire de l'Empire et du christianisme. Le mausolée de Galla Placidia, cette sœur de l'empereur Honorius qui s'était réfugiée à Ravenne, en 402, devant la poussée des barbares qui allaient dévaster Rome en 410. Une bâtisse de briques, trapue à l'extérieur, l'intérieur littéralement « spiritualisé » *par l'éclat des mosaïques, voûte sombre constellée d'étoiles dorées où rayonne la lumière de la croix. Ou encore, les quatre anges d'un dynamisme formidable qui tendent, au sommet de la chapelle de Pierre Chrysologue, le monogramme du Christ, entre les quatre évangélistes sur fond d'or.*

Effondrement de l'empire romain, conquête de Ravenne par le Goth Théodoric (493-526) : les mosaïques déroulent la longue procession solennelle et rythmée des vierges et des martyrs sur la nef centrale de Sant' Apollinare Nuovo, avec une « photographie » *du palais de Théodoric à un bout (palais que l'archéologie a retrouvé tout près), et du port de Classe à l'autre.*

Industrialisation et pompage

Chute des Goths, retour de l'empire, d'Orient cette fois. San Vitale, les pieds dans l'eau, chante aujourd'hui encore dans ses mosaïques d'or la gloire de Dieu et la grandeur du prince : Justinien entouré de ses dignitaires, l'impératrice Théodora, regard immense sous une parure d'une beauté quasi abstraite, le Christ en gloire dans la lumière de l'or et des couleurs.

C'est ce monde transfiguré qui s'abîme lentement sous terre. La géologie et l'industrialisation se conjuguent pour « dégonfler » *le sol sur lequel repose l'ancienne capitale impériale. Ravenne est bâtie sur une énorme poche d'eau et de gaz. L'industrialisation accélérée et le pompage intensif d'eau par les entreprises ont déséquilibré le terrain, et constituent,* « à 30 % », *estime M. Monti, la cause majeure de la subsidence. Le reste peut être imputé en partie au pompage de méthane et aux puits de forage qui descendent jusqu'à 3 000 mètres de profondeur.*

C'est dans la zone industrielle, à 2 kilomètres du centre, que l'affaissement est le plus rapide. Les quais de San Vitale, construits il y a dix ans à 2 mètres au-dessus de l'eau, n'en sont plus aujourd'hui qu'à 80 centimètres.

« Ravenne est comme un gigantesque entonnoir. Le creux en est la zone industrielle. Le centre historique, sur les bords, glisse plus lentement. Mais il glisse. »

Des mesures ont déjà été prises au niveau local : fermeture des puits industriels, jonction avec l'aqueduc industriel de Vénétie. Mais, pour fermer les puits d'eau potable, il faut attendre la construction du futur aqueduc de Ridracola, près de Forli. Et à quoi bon fermer les puits industriels de Ravenne, si, partout ailleurs dans la région, d'autres industries continuent à pomper la même nappe d'eau. Le problème de Ravenne dépasse largement la ville elle-même, devient un cas national.

Une commission ministérielle a préconisé des travaux — défense de la côte, construction d'aqueducs — pour 100 milliards de lires (500 millions de francs français), chiffre qui a soulevé des objections interministérielles. Ravenne tout entière a fait grève et obtenu la promesse d'une première tranche de 15 milliards de lires. Mais la ville s'inquiète pour le reste et continue à signer des pétitions. « Nous craignons que Ravenne n'aille s'enliser dans un maxi-débat parlementaire sur la sauvegarde du patrimoine italien », *dit M. Fuschini. Et d'ajouter :* « Cela nous renverrait aux calendes grecques. »

La ville que des millions de touristes européens viennent visiter est à la merci d'une marée haute prolongée et du bulletin météorologique.

VIVIANE DUTAUT.
(A.F.P.)

LE PATRIMOINE

Il faut le protéger et vite, ce patrimoine architectural fragile, qu'en l'espace d'une génération, les hommes et la nature peuvent supprimer des paysages de France.

Il ne s'agit pas tant de guerroyer pour les châteaux, les abbayes et les églises qui ornent les cartes postales et les dépliants des syndicats d'initiatives. Ceux-là ne risquent pas l'oubli.

POINT DE VUE

Le rural vaut l'urbain

par ROLAND TINEL (*)

1980 a été sacrée Année du patrimoine. Fort bien. Mais ne peut-on craindre qu'une fois encore le « rural » ne soit sacrifié à l' « urbain » ? Ce serait désastreux, car le premier est infiniment plus méconnu et menacé que le second.

Par « patrimoine rural », nous n'entendons pas seulement nos églises de campagne — qui sont, certes, infiniment précieuses, — mais aussi et surtout ces millions de modestes chefs-d'œuvre que constituent nos maisons paysannes, miracles d'équilibre et de beauté discrète et derniers vestiges de civilisations rurales séculaires dont nous sommes (presque) tous issus ; et à nos villages, ensembles harmonieux, autrefois merveilleusement intégrés à leur environnement et aujourd'hui étouffés par une prolifération anarchique de bâtisses sans âme et sans grâce.

Depuis la fin de la guerre, une grande partie de ces maisons paysannes traditionnelles, aux mains de propriétaires mal informés et mal conseillés, ont été abandonnées ou défigurées (qui dira les ravages de la « fermette aménagée » prônée par certaines revues dites « de décoration » ?...).

Certes, en haut lieu, les yeux commencent à s'ouvrir. Mais, si les pouvoirs publics veulent vraiment sauver ce qui peut l'être encore, il ne leur suffira pas de distribuer des crédits (pour l'instant, très insuffisants) en faveur de l'aide à la restauration. Il faudra, par-dessus tout, que l'on entreprenne un immense effort d'information du public, de tous les publics, y compris les *fonctionnaires de l'équipement et les élus* locaux. Car ce serait une dangereuse hypocrisie d'abandonner à ces derniers la décision des permis de construire, sans leur fournir, en même temps, les moyens de jugement.

Chaque « pays » (on en compte en France plus d'une centaine) avait, en effet, son type bien particulier d'architecture paysanne.

Ce type était déterminé par le climat, par la manière (différente dans chaque région) de cultiver la terre ou d'élever le bétail, par certaines traditions historiques et, surtout, par les matériaux disponibles.

En effet, le paysan d'autrefois, dont les ressources étaient très limitées, construisait lui-même sa maison en utilisant exclusivement ce qu'il trouvait à sa portée : pierres ramassées dans ses champs ou extraites d'une carrière toute proche, troncs de ses bois pour sa charpente, terre argileuse pour son « torchis », chaume de seigle pour sa toiture.

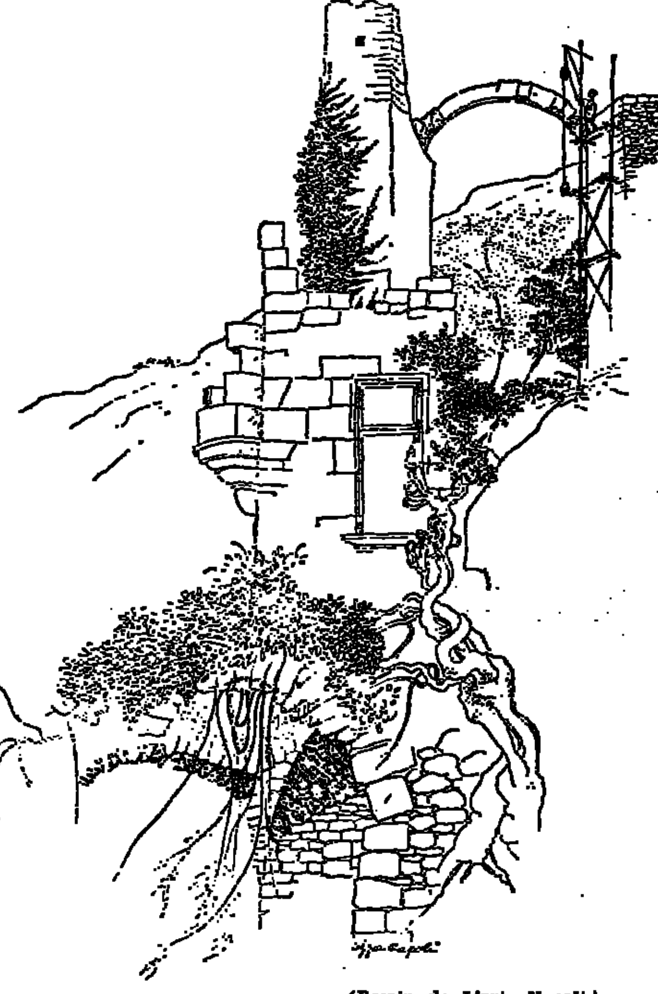
Le ciment était inconnu. On n'utilisait que la chaux « grasse », très différente de la chaux « hydraulique » actuelle. Chaque village ou presque avait son four à chaux, et, *surtout, sa carrière de sable. C'est celui-ci* qui donnait sa teinte au mortier de chaux.

Ainsi s'explique l'exceptionnelle diversité des architectures paysannes *en France. Et là réside aussi l'origine de leur harmonie avec les* paysages : nées des matériaux mêmes des terroirs, les formes et *les couleurs des maisons* paysannes y sont naturellement intégrées.

C'est ce qu'il importe de faire comprendre à tous et à chacun pour détruire le mythe de la « chaumière normande » ou du « mas provençal ». Y parviendra-t-on en confiant à quelques bureaux d'études parisiens, coupés des réalités rurales, le soin d'éditer de coûteuses brochures, parfois contestables et d'une diffusion confidentielle ? Ou faut-il faire appel aux associations qui luttent depuis des années pour la sauvegarde de notre habitat rural et dont les responsables locaux connaissent toutes les nuances d'une architecture populaire qui varie, comme nous l'avons dit, de terroir à terroir et parfois même de village à village.

La *puissance publique n'aurait-elle* pas tout intérêt à s'appuyer sur eux ? Leur compétence et leur dévouement sont sans prix... et précisément, ils ne les font pas payer ! Mais surtout, « enfants du pays », ils possèdent cette connaissance intime des habitudes et des mentalités qui permet une action efficace.

(*) Président de l'association Maisons paysannes d'Ile-de-France.



(Dessin de Lizzie Napoli.)



AUX CHAMPS

Il est un patrimonie beaucoup plus humble, que sa modestie même fait chérir parce qu'il raconte le quotidien et le génie des paysans, nos pères : chaumines, bergeries, fours, pigeonniers, oratoires, calvaires. Ils disparaissent sans bruit.

Peut-on, veut-on les soustraire aux entreprises des antiquaires et aux tentacules du liseron ?

Des fresques pour les pigeons de Limagne

« PAR un matin de septembre, nous étions montés au buron de Font Marilhou où Antoine Bancharel coupait l'herbe du regain... Les « gasparouns » *que nous étions qui parcouraient le flanc des sucs, s'intéressant à son buron, lui avaient paru bien bizarres... Sans doute est-ce là, sous la voûte noircie, alors que nous écoutions le vieux vacher, que nous avons pu mesurer combien cette Auvergne paysanne pouvait représenter de vie et de culture vraie. Notre recherche, près de ces toits d'un autre âge, se poursuivait avec d'autant plus de passion que nous en découvrions les beautés simples avec la conviction profonde d'avoir toujours à apprendre à leur contact. »*

Dans cet esprit, quatre architectes auvergnats, Luc Breuillé, Richard Dumas, Roland Ondet, et Patrice Trapon, viennent de faire paraître, dans une maison d'édition auvergnate, un magnifique volume de 480 pages, abondamment illustré de dessins et de photos, qui a pour titre : *Maisons paysannes et vie traditionnelle en Auvergne*. La richesse de ce travail, son grand intérêt, sa présentation parfaite, n'apporteront vraisemblablement aux auteurs que des compliments de la part de leurs compatriotes. Cette réalisation permet aussi de parler d'écologie au sens étymologique du mot, puisque c'est bien d'habitat humain et, partant, de vie traditionnelle, *dont il est question*.

Les auteurs dédient leur livre au buronnier Bancharel et aux paysans d'Auvergne qui *« savent encore garder la fidélité au terroir et parler avec émotion de leurs villages »*. Ils soulignent le caractère des toits, des maisons, des villages auxquels ils se sont intéressés, écrivant, en s'adressant toujours aux paysans d'Auvergne : *« Hommes de ténacité et de traditions, vos demeures reflètent des paysages immenses et mouvementés d'une incomparable diversité. La maison du vigneron, la grande ferme des Limagnes, la chaumière de l'Artense, la jasserie forézienne et l'oustal cantalien en témoignent. »*

La paille et la lauze

L'avant-propos précise aussi le souci majeur qui a motivé cette étude, et les auteurs avertissent : *« Malheureusement, de ces maisons, il est déjà bien tard pour dresser le constat. La paille de seigle n'en finit pas de pourrir sur les toits les plus pauvres, et si la lauze sait rester plus digne, on a désormais abandonné son exploitation. Aussi, lorsque les vieux maçons qui taillaient la pierre ou montaient le pisé, lorsque les vieux montagnards, formés à tout inventer eux-mêmes, s'éteindront dans le rythme des saisons, l'Auvergne aura beaucoup perdu. Voilà pourquoi nous avons cherché à témoigner des techniques et des traditions qui les ont guidés, des formes et des symboles qui les ont inspirés. Leurs maisons sont belles à force d'être humbles, de cette humilité qui provient d'une communion instinctive avec la nature et de la juste conscience de leurs moyens. »*

Les auteurs passent en revue, dans quatre rubriques principales, les villages (genèse, types, lieux et équipements communautaires), les maisons, les espaces et les éléments du confort, la construction (technique et matériaux). Chaque rubrique est divisée en plusieurs chapitres et c'est à la rubrique « Espace et éléments du confort », dans le chapitre « Locaux d'exploitations », qu'il est question des granges, écuries, bergeries, poulaillers, clapiers et pigeonniers. C'est essentiellement dans la Limagne, à l'est de Riom et de Clermont-Ferrand, que l'élevage des pigeons a connu un essor particulier. Au Moyen Age et à la Renaissance, la possession d'un colombier était l'apanage de la noblesse. *Avant la Révolution*, on estime à plusieurs milliers le nombre de pigeonniers de Limagne, pays céréalier. Le pigeon garnissait au besoin la table familiale et fournissait un engrais fertilisant, la colombine. Les types de pigeonniers sont assez variés (une, deux ou quatre pentes pour le toit, sur une base carrée, à pans de bois, sur porche, à base circulaire).

Le pigeonnier à pan de bois, perché sur quatre pilotis en bois, couvert d'un toit pyramidal, surmonté d'un lanterneau, est le type le plus original de Limagne.

S'intéressant à la décoration des pigeonniers, les auteurs signalent : *« En Limagne, les pigeonniers sont remarquables par les peintures qui entourent encore quelquefois les grilles d'envol. Ces fresques sont malheureusement en train de disparaître, faute d'entretien et, surtout, faute d'être connues et appréciées par les propriétaires. Il existait, il y a une centaine d'années et peut-être au dix-huitième siècle, toute une école de peinture populaire de décoration des pigeonniers sur laquelle nous ne savons pratiquement rien. »*

Si les thèmes choisis sont fréquemment les mêmes, ils présentent par contre une grande variété dans le choix et la disposition des motifs. Le plus courant est le pigeon, représenté, soit marchant de profil, soit volant, vu de profil ou par-dessus. Les autres motifs très courants sont des étoiles à cinq branches, des rosaces, des soleils, des cercles bleus, ocres, rouges ou jaunes, dont certains sont divisés en quarts, peint chacun avec l'une de ces quatre couleurs. On observe aussi des cœurs dans lesquels sont piquées trois sortes de tiges à la manière de banderilles, et des motifs d'inspiration florale et végétale quelquefois assez élaborés : pots et bouquets de fleurs (tulipes notamment), feuillages divers formant des compositions de grandes dimensions...

Plusieurs indices font penser que ces fresques correspondaient peut-être à une pratique à la fois magique et religieuse... Certaines de ces fresques représentent le Saint-Sacrement. D'autres portent des inscriptions d'imploration ou de respect : *« Jésus soit béni »*. Par ces fresques, le propriétaire se mettait donc sous la protection de Dieu.

CHRISTIAN LASSALAS.

★ **MAISONS PAYSANNES ET VIE TRADITIONNELLE EN AUVERGNE. Un volume, 480 pages, dans son étui-fourreau (33 cm × 25 cm). 513 dessins et 556 photos. Editions Créer, 63340 Nonette (Puy-de-Dôme).**

L'Aquitaine sous l'équerre des compagnons-charpentiers

SEUL Vlaminck, par le violent contraste de ses blancs bistrés et de ses bleus de Prusse, eût pu camper une aussi petite maison dans une aussi grande solitude. Trois chênes ajoutaient leur dénuement à son haut toit de tuiles plates pour l'écraser définitivement au sol. Maison ou coffre ? On pouvait d'ailleurs se le demander, devant le formidable appareil de ses murs, faits de poutres équarries posées sur des plots de silex.

Depuis combien de temps survit-elle ainsi à l'époque qui l'a vue naître et à quelles fins ? Pour le savoir, mon compagnon, braque sa torche par un trou du toit. Le rai court sur la charpente comme un rat. « Dix-septième siècle », *dit-il. La maison est peut-être plus vieille encore. Et trois jours durant, nous courons tous deux la dizaine de rendez-vous que nous a fixés la passionnante énigme des maisons à empilage d'Aquitaine.*

Le Port est un charpentier à tête d'intellectuel, qu'il doit à ses cheveux frisottants. Les Compagnons du devoir du tour de France l'ont désigné comme expert. Sous les toits qu'il visite, il flaire avant tout la forêt. La forêt sur pied, celle de l'animal. Pour en prendre le contact, il a consulté les halles de Villeréal, construites au treizième siècle, refaites au seizième. Et la charpente de l'église romane de Monstastruc (douzième siècle, reprise au quinzième). Mais voici un archéologue du Pastourais.

« L'aire des maisons à empilage est un sol de marnes sableuses. On les trouve en Dordogne et en Lot-et-Garonne de part et d'autre du Dropt, Rhin dérisoire qui si longtemps sépara les possessions du roi de France de celles du plus inquiétant de ses vassaux, le duc d'Aquitaine, roi d'Angleterre. Assis sur quatre ou six blocs de silex, leurs murs sont faits de poutres qui s'étreignent perpendiculairement à mi-bois avec un large débord. D'où une gouttière verticale, comme dans les maisons du Queyras, qui, elles, sont en rondins. Pareilles à des meurtrières, des ouvertures sont ménagées.

» Leur sert de linteau une poutre maîtresse qui court sur toute la longueur de la façade. Notamment pour la porte basse, dont les puissants piédroits stoppent les autres poutres dans une profonde rainure. Au-dessus du solivage du plafond, trois ou quatre poutres définissent les combles qui supportent un toit à faible pente recouvert de tuiles canal. Exceptionnellement, ce peut être une sorte de hennin à quatre pentes, revêtu de tuiles plates.

» Mais l'élément le plus significatif est une formidable poutre en forte saillie sur l'extérieur qui, formant manteau de cheminée, relie les deux façades parallèles. On en a vu de 78 centimètres d'épaisseur. Elle ne contribue pas peu à l'aspect monumental de la maison.

» Tel est ce « rez-de-chaussée-deux-pièces », première génération de cette construction, manifestement liée à une intense période de défrichement, dans un climat de totale insécurité.

— Je ne crois pas, *coupe Le Port*, qu'elle se soit étendue sur plus d'un demi-siècle.

— Plus tard, l'expansion démographique et économique a poussé à la construction d'un étage, généralement à colombage. C'est le cas à Rives-Lonzaygues, où une galerie est supportée par de puissants piliers, eux-mêmes posés sur silex. Cependant, à Saint-Pierre-de-Caubel, M. François Frey a découvert un empilage à deux étages. Longueur totale des poutres, 662 mètres, non compris les solivages et le manteau (disparu) de la cheminée.

Ferme et fortin

— Dans certaines maisons, *dit Le Port*, la couverture initiale a été rétablie au second étage, ce qui permet d'observer, en tout ou partie, des bois d'origine. Leur couleur sombre appartient à la haute futaie. C'est du cœur de chêne, inattaquable aux vers. Plus tard, viennent des chênes clairs qui ont grandi isolément. Plus tard encore, quand la forêt se raréfie, au dix-huitième siècle, des bois de moindre qualité et des techniques plus fines. Minces et aubieux, ils ne peuvent être complètement équarris et les vers s'y attablent. La plupart des poutres d'origine ont été équarries à la hache. Quelques-unes, à la scie. Or le scieur de long n'a fait son apparition qu'en 1518, à Azay-le-Rideau. En 1465, son voisin, L a n g e a i s, l'ignore encore. Cela repousse vers le quinzième siècle la plupart de ces charpentes, tandis que l'emploi extrêmement tardif de chevilles de bois, au lieu de clous, pour les voliges et les planchers, confirme l'isolement des constructeurs. Ces charpentes ont été façonnées et montées sur-le-champ, par des hommes de métier, d'après des techniques encore rudimentaires, comme en attestent l'absence fréquente de marques d'assemblage. »

Sur quoi, se penchant sur l'épaisse section d'une poutre séculaire et non sans émoi : « Tenez, voyez la croissance concentrique de cet arbre ; régulière et généreuse jusqu'à l'âge de soixante-quinze ans, elle devient subitement oppressée et souffreteuse, les cercles se resserrent, d'évidence l'arbre a été contrarié par un environnement anarchique, une végétation parasitaire et pléthorique. C'est là le reflet d'une période agitée et douloureuse de notre histoire, mais laquelle ?

— Celle, parbleu ! de l'immédiat après-guerre de Cent Ans, décrite par Soyez (1), *s'écrie l'homme du Pastourais*, la période où le paysan, tassé depuis soixante ans derrière les remparts des villes, part à la reconquête de sa terre, redevenue vierge après un siècle de saccages et d'abandon. Tout a été détruit, la forêt hirsute a tout repris. Quiconque n'a pas la chance de posséder la mémoire infaillible d'un aïeul ne retrouve pas son puits, encore moins son champ. Les chiens sont devenus des loups : l'homme, qui n'a jamais été autre chose, court la campagne en quête de meurtre et de rapines. N'en doutez pas, c'est le pourquoi de ces fortins dont les fenêtres, ébrasées vers l'intérieur, n'admettent de lumière qu'à la mesure d'un corps d'enfant par crainte de livrer passage à un brigand ! »

Ainsi nous sont parvenues à Sainte-Sabine (Dordogne), Mazières, Peyregras, Rives-Lonzaygues, Mont-Auriol, Saint-Pierre de Caubel, Lougratte, etc. (Lot-et-Garonne), ces maisons à empilage, sur cette terre, jadis sauvagement disputée, du Sud-Ouest. Quelques-unes sont habitées, d'autres désertées menacent ruine et implorent la protection des pouvoirs publics. L'obtiendront-elles ?

Les textes existent. Il faut les appliquer. Contre les bandes noires, notamment, qui, déjà, dépouillent ces vestiges au profit de la Côte d'Azur, où les poutres récupérées sont réinvesties dans les manteaux des cheminées modernes dont elles font (ah ! que cette expression est dérisoire !) « tout le chic ». *Or, d'un certain point de vue la maison à empilage est plus précieuse que le château, car, en ce beau pays de France, il est légion et elle est une. Il faut donc que de toute urgence les conseils généraux se saisissent de la question dans cet esprit, qu'ils r e c e n s e n t, inventorient (c'est déjà fait), mais aussi éclairent le propriétaire et surtout participent financièrement à l'entretien de ces maisons. C'est la première phase d'une opération de sauvetage. On pourra alors passer à la phase suivante, restaurer et adapter, pour le touriste, ces maisons au long récit qu'elles ont naturellement à la bouche.*

ANDRE SEVERAC.

(1) *Quand les Anglais vendangeaient l'Aquitaine* (Fayard).

Plaisirs de la table

DES CONCOMBRES DANS LE BOUDOIR

FABIEN CAZEAUX, après avoir été maître d'hôtel chez Maxim's et au Ritz, s'était installé rue Duret, servant le canard aux pêches aux Américains ravis. Puis Chez Fabien sans Fabien s'estompa. Voici que Guy Savoy, le remarquable cuisinier de la Barrière de Clichy, s'y installe. De nos jours, on ne se contente plus d'un prénom et la maison s'appelle *Guy Savoy* (28, rue Duret (16e) ; tél. : 500-17-67 ; fermé dimanche et lundi). C'est tout neuf et resté tout petit, et déjà achalandé en diable (retenez).

Mais vous vous régalerez du foie gras de canard évidemment « maison », de la compote de lapin en gelée, de poissons crus nappés d'un fumet bouillant, de la goujonnette de barbue aux côtes de bettes, de la fricassée de poulet au vinaigre, d'une pièce de bœuf à la moelle... Mais aussi, pour les amateurs, de béatilles tièdes aux épinards crus, de salade d'écrevisses, de casserole d'huîtres et saint-jacques. Comme vous le voyez, il s'agit de produits chers, et l'addition atteindra vite le niveau du « seizième arrondissement ». Mais du moins est-ce bon et — relativement — copieux. Il y a un menu à 90 francs et un autre à 175 francs.

Nul doute que Guy Savoy (qui s'est installé au mauvais moment, je veux dire trop tard pour figurer sur les guides) ne moissonne, l'an prochain, étoiles, couronnes et toques.

∴

Rue Chanoinesse, à l'atmosphère balzacienne, Jackie et Gilbert animaient le Vieux Paris et le Tout-Paris les venait saluer. Ils s'étaient retirés. Comme si, lorsqu'on a Paris et l'amitié des copains-clients dans la peau, cela était possible. Les voici revenus, non loin, de brillante façon, au *Bistro du Port* (Notre-Dame), 13, quai de Montebello (5e), téléphone : 354-81-06 — fermé mercredi et jeudi midi.

C'est gentil comme un boudoir de petite fille modèle, c'est gai, le service est diligent et la carte m'enchante. D'abord parce qu'on y trouve des entrées à moins de 20 francs (concombre à la crème, salade aux lardons, avocat vignaigrette), avec aussi un étonnant soufflé aux poireaux (50 francs pour deux), des œufs pochés à l'oseille et un excellent saucisson chaud-pommes. Les saint-jacques sont « aux légumes » et non aux petits légumes, le jambon poêlé à l'échalote, le laperau rôti au romarin, etc. *Bons desserts de bonne-maman* gâteau. Un remarquable bandol rouge, Domaine de l'Olivette 76 (43 francs), vous fera un repas de moins de 150 francs. Bravo !

∴

Rue de l'Eperon (où demeura Théodore de Banville, et où règne encore, pour notre plaisir gourmand, au numéro 41, Fernande et André Allard, n'oubliez pas d'y aller retrouver quelques classiques), rue de l'Eperon (6e), donc, existait un Relais de Porquerolles à la bouillabaisse incomparable. Une année, Michelin déclassa la maison, et M. Zwick en fut désespéré. On vendit. Cela devint la Ménandière et cela dura longtemps sans pourtant qu'un seul client s'en dise heureux.

Voici maintenant une nouvelle direction. Un garçon que nous vîmes chez Lasserre, avec, en cuisine, Michel Bourdet. Et, dans une salle très élégante (avec, en sous-sol, un salon-cave), une carte intelligente. Et de belles portions, ce qui change un peu du modern' style ! La salade de saumon tiède (40 francs, prix net) m'a enchanté, le foie de veau aux framboises (46 francs) de mon voisin était succulent, tendre, épais, cuit rose et bien « argumenté », ma marinade de lapin aux pruneaux (40 francs) également parfaite. J'ai rêvé de revenir pour *l'escalope de veau à l'emmental* et surtout l'épaule d'agneau roulée à l'omelette de fonds d'artichauts (mais il faut être au moins trois convives). En garniture, on vous proposera les trois pâtes fraîches, blanches, vertes ou rouges, où des légumes (pomme de terre exclue, bravo !).

Un menu à 98 francs, vin et service compris, avec entrée, plat, fromage et dessert, est très correct. *Pascal*, 12, rue de l'Eperon, téléphone : 354-44-30 — fermé dimanche.

LA REYNIÈRE.

Attachez vos plateaux...

Ceux qui prennent l'avion de 12 h. 10 à Nice pour Paris, sur Air Inter, sont en quelque sorte pénalisés de 50 francs. Autrefois on leur servait un plateau médiocre. Aujourd'hui on leur vend (50 francs) un plateau plus misérable encore.

Pour ce prix-là, avec un quart de vinaigre baptisé bordeaux, un pâté de foie à l'oie sentant la boite de fer et une boite minuscule de canard aux olives, une miette de Roquefort blanc, de la compote de pomme industrielle.

Ces conserves sont signées Rougié, l'importateur bien connu des foies de Hongrie étiquetés Périgord. — L. R.

MIETTES

● *Avec un bel à-propos*, un restaurant, 15, rue Le Pelletier, « Au gîte d'Armor », propose chaque mardi le... cassoulet de Castelnaudary ! Le vrai, sans doute.

● *J'ai cité, rue du Marché-Saint-Honoré*, le fromager Dewlette. Mais *la Maison du bon fromage* (tél. 261-02-77) est toujours l'une des meilleures de Paris, reprise depuis quelque temps par M. et Mme Eletufe.

Philatélie

N° 1 637

FRANCE : « Protection de la nature », papillon.

Le « Graellzia Isabellae », papillon en voie de disparition, sera l'illustration du timbre de l'année dans la série de la « Protection de la nature ». Vente générale le 2 juin (22e/80). — Retrait prévu pour le 9 janvier 1981.



1,10 F, bleu-vert, vert, brun et jaune.

Format 36 × 22 mm. Maquette de Pierrette Lambert. Tirage : 8 000 000 d'exemplaires. Impression hélio, Atelier du timbre de Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Les 31 mai et 1er juin, de 9 h. à 18 h., par le bureau de poste temporaire ouvert à l'hôtel de ville de Gap. — Oblitération « P. J. ».

— Le 31 mai, de 8 h. à 12 h., au bureau de poste de Gap R.P. — Boite aux lettres spéciale pour « P. J. »

EN BREF...

● BELGIQUE. — *Le nouveau type « Lion héraldique » en 0,65 Fb. Typo, papier non phosphorescent. Cette valeur est également préoblitérée. (14-4-80.)*

● COSTA-RICA. — *Jeux Olympiques, Moscou 80, 1, 3, 4,05 et 20 colones*

● GRECE. — *« Conservation de l'énergie », 8 et 30 drachmes, émission hors programme (5-4-80).*

● HONGRIE. — *50e anniversaire du Musée du timbre de la poste hongroise, 1 forint, timbre sur timbre, représente la « Madone », 5 000 Korona avec centre renversé.*

● TURQUIE. — *Valeurs d'usage courant, portrait d'Atatürk, 50 kurus et 20 lira (25-4-80).*

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ 22700 Perros-Guirec (syndicat d'initiative de Trestaou), le 17 mai. — Ier congrès national des anciens de l'Aéronavale.

⊙ 81300 Graulhet (mairie), du 19 au 24 mai. — Journées philatéliques de la Cité du cuir.

⊙ 45800 Saint-Jean-de-Braye (château de la Charbonnière), les 24 et 25 mai. — Rencontres internationales et de l'assemblée générale des Guides et Scouts d'Europe.

⊙ 91590 Cerny-La Ferté-Alais (terrain d'aviation), le 25 mai.— 5e Exposition « Aviation et Philatélie ».

⊙ 59380 Bergues (hôtel de ville), les 25 et 26 mai. — 30e anniversaire de la mort de Pierre Decroo, pilote de chasse et pilote d'essai berguois.

⊙ 75016 Paris (stade Roland-Garros), du 26 mai au 8 juin. — Championnats internationaux de tennis.

⊙ 85100 Les Sables-d'Olonne (office du tourisme, place Navarin), les 25 et 26 mai. — Jumelage de la ville avec Schwabach (R.F.A.).

⊙ 69000 Lyon (Palais des congrès), le 31 mai. — Congrès national de l'Union nationale des combattants en Afrique du Nord.

⊙ 8700^ Poitiers (salle des sports, rue des Douves), le 31 mai. — IIe exposition artisanat, culture et loisirs.

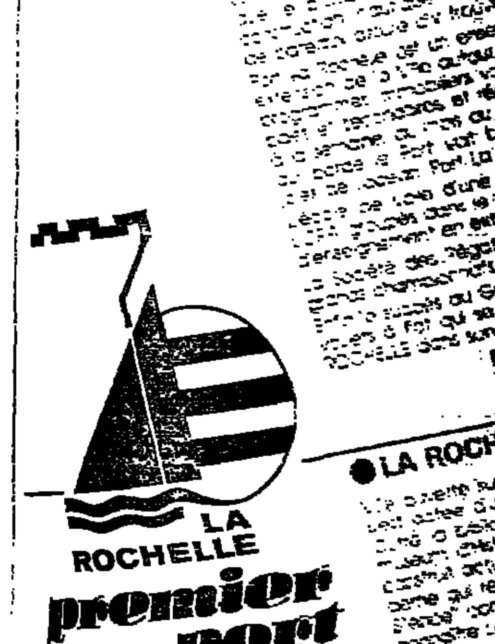
⊙ 42000 Saint-Etienne (salle polyvalente, 34, rue d'Arcole), les 31 mai et 1er juin. — Jumelages européens des P.T.T.

⊙ 80600 Doullens (base aérienne 922), le 1er juin. — Journée « Portes ouvertes ».

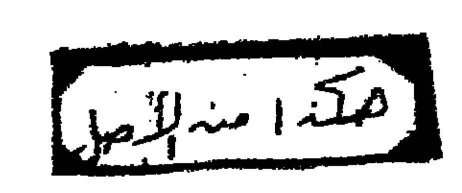
● A LUXEMBOURG, du 6 au 8 septembre, à l'occasion « Ferphilex 80 » de nombreux souvenirs, avec une oblitération spéciale illustrée, seront mis en vente. Renseignements : Les Cheminots philatélistes 61, boite postale 2640, Luxembourg (joindre timbre-poste pour la réponse).

ADALBERT VITALYOS.









BRES DANS LE BOU[...]

LES NOUVEAUX PORTS DE LOISIRS

Changements de cap pour la plaisance

LA plaisance arrive à un tournant de son histoire. L'apparition rapide de nouveaux bateaux a été jusqu'à présent suivie par la création équivalente — ou presque — de places de mouillage dans les ports. Un chiffre donne l'importance de l'effort : cent soixante-dix-neuf ports de plaisance ont été aménagés au cours des quinze dernières années, soit plus de dix ports par an !

Il existe donc actuellement un équilibre satisfaisant, au moins globalement, entre cent dix mille mouillages existants et les cent dix mille ou cent vingt mille bateaux habitables, et des pays voisins comme la Grande-Bretagne aimeraient bien se trouver dans une situation semblable.

La plupart de ces ports ont été conçus suivant le modèle luxueux de la marina : des postes avec eau douce et électricité, un ponton relié en permanence à la terre ; port en eau profonde, permettant de rentrer et de sortir quelle que soit la marée.

Tous les plaisanciers n'en demandaient peut-être pas tant puisque, en fin de compte, les charges de ce luxe leur incombent. Et puis des inconvénients sont apparus petit à petit. Notamment dans certaines régions sous-équipées, la rareté et le prix des places n'incitent pas le plaisancier à naviguer, s'il a été assez heureux pour obtenir un anneau. Il lui faut en effet payer ses nuits d'escale dans d'autres ports, en plus de sa réservation mensuelle. Sans avoir souvent la certitude de retrouver sa place à son retour... Et les bateaux-ventouses sont devenus un fléau des ports, pour lequel aucune solution n'a été trouvée.

D'autre part, certains abus ont pu être commis par des gestionnaires de port, dont la situation de monopole et la dilution des responsabilités leur favorisent l'établissement de trafic d'influence.

Jusqu'à présent, la production de bateaux neufs et la création de places de port ont donc suivi une croissance identique. Cette belle harmonie est malheureusement terminée. Tandis que douze mille à treize mille bateaux vont chaque année chercher un anneau, la création de places subit un arrêt très net, pour deux raisons.

D'une part, l'Etat, qui finançait jusqu'à 50 % des travaux, a décidé de se désengager totalement, et, sans son aide, les communautés locales et régionales auront bien du mal à réunir les fonds suffisants pour de grands projets de ports-marinas.

D'autre part, les investisseurs privés n'ont plus le droit, depuis les instructions ministérielles sur la protection du littoral, d'associer à un port une opération immobilière, dont bien sûr celui-là n'était que le prétexte. Il est dès lors peu probable que les financiers privés se lancent dans la construction de ports seuls, dont la rentabilité est faible, à moins de pratiquer des tarifs très élevés.

Les municipalités et les régions se retrouvent donc seules, avec leurs petits moyens, pour accueillir chaque année des milliers de bateaux supplémentaires. Autant dire que l'imagination est au pouvoir, et, dès à présent, des solutions originales semblent se dégager.

Le stockage à terre d'abord. En sortant de l'eau les bateaux qui ne naviguent pas régulièrement, il est évident que plus de la moitié des places à flot vont se trouver libres ! Séduisante au premier abord, cette idée est difficile à appliquer. Elle demande notamment des infrastructures assez lourdes à terre : les appareils de levage et de manutention, et la construction de parkings à bateaux ou de cages à lapin pour les vedettes coûte presque aussi cher que la création de places à flot. D'autre part, l'esthétique n'est pas gagnante au change si, pour éviter la création de digues et de jetées, on en arrive à édifier d'immenses parkings sur tout le littoral.

Plus écologique est l'idée des « ports saisonniers », le mot *port* étant pris dans le sens d'« abri sûr pour un navire ». On a commencé en Charente-Maritime à installer çà et là quelques bouées dans des mouillages forains, c'est-à-dire des petites baies naturellement abritées des vents dominants et des vagues. Ces bouées sont mises gratuitement à la disposition des plaisanciers de passage, auxquels elles offrent un mouillage sauvage sûr et agréable en contrepartie d'un confort moins grand que dans une marina. Mais le but quand on navigue n'est-il pas justement de renouer le contact avec la nature ?

Poussons un peu le raisonnement : lorsque c'est possible, pourquoi ne pas installer un ou deux pontons flottants, à condition de les protéger contre les vagues ? C'est désormais possible avec les brise-lames *flottants* qui remplacent les jetées de pierre et ont l'avantage de ne gêner ni le site, ni la circulation des courants marins.

« *Jusqu'ici, les propriétaires des bateaux ont été trop gâtés en installations portuaires. Nous n'avons plus les moyens d'un tel luxe* », disent les pouvoirs publics. C'est en effet un retour en arrière qui va être demandé aux plaisanciers, mais faut-il s'en plaindre ? Il faut remarquer que les pêcheurs, qui pourtant naviguent tous les jours pour leur gagne-pain, ont rarement utilisé les luxueux pontons des yachts, tandis que les plaisanciers ont pris l'habitude de monter sur leur bateau comme ils montent dans leur voiture. Cette domestication des éléments a coûté cher, mais il est paradoxal de constater que, pour une fois, le progrès va peut-être rapprocher les plaisanciers de la nature, et leur réapprendre à connaître le rythme de la mer et à respecter le milieu maritime et tous ceux qui l'utilisent par profession ou par plaisir.

LOIC CARADEC.

• NICE : cohue au bord des quais

MALHEUREUX plaisanciers niçois ! Ils habitent la plus grande ville du *département*, ils *ont* une baie immense, et ils sont les seuls ou presque à ne pas avoir de port... A l'est *comme* à l'ouest, les villes voisines se sont équipées, quelquefois, en partie, grâce aux impôts départementaux, donc aussi à leurs deniers. Les grandes courses, les festivals nautiques, s'organisent ailleurs que chez eux. Une situation à tous égards paradoxale.

Nice possède pourtant des installations portuaires : 10 hectares de plans d'eau *sous la colline* du château, au centre de la ville, qui ont pris le nom du premier bassin datant de l'Empire, celui de Lympia. Mais le port de Nice, agrandi en 1880 par la construction d'un môle de 100 mètres, puis par la création d'un avant-port un peu plus tard, est classé parmi les ports de commerce de catégorie II. La plaisance n'y est que tolérée « *dans la mesure où elle n'empiète d'aucune manière sur l'activité principale* ». Jusqu'à ces dernières années, la cohabitation n'avait pas provoqué de difficultés. Le commerce maritime avait considérablement décliné, et la plaisance restait l'apanage d'un petit nombre d'amateurs aisés. Mais une double évolution s'est produite : le regain des activités commerciales grâce à l'apparition de nouveaux trafics (ciment vers l'Algérie, courant touristique vers la Corse) et le développement considérable des activités nautiques.

Un seul plan d'eau pour les sports nautiques

De 1965 à 1977, le nombre de passagers embarquant ou débarquant à Nice à destination ou en provenance de la Corse a presque triplé, passant de deux cent mille à cinq cent soixante-deux mille, le nombre des voitures a été multiplié par cinq (de trente mille à cent cinquante mille), et les cimenteries de l'arrière-pays niçois ont également plus que triplé leurs exportations (de 109 000 tonnes à 351 000 tonnes).

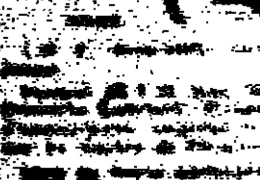
Un seul plan d'eau, celui de la Tour-Rouge, à l'est, près de l'avant-port où l'on trouve les installations du club nautique de Nice (le plus vieux club niçois et de France, créé en 1883), est exclusivement affecté aux sports nautiques (voile, plaisance, aviron, plongée sous-marine). Pas un pouce de terre-plein, pas un mètre d'appontement qui ne soit occupé. Sous la pression des besoins, les responsables du port ont dû laisser s'installer à titre précaire, dans ce secteur, une dizaine de petits clubs locaux (1). Ailleurs, soixante-dix places ont été dévolues au Yacht-Club de Nice. En inventoriant scrupuleusement tous les recoins du port, on parvient à un total d'un peu plus de quatre cents bateaux. Une misère pour une agglomération de quatre cent mille habitants, quand le seul port d'Antibes-Vauban, le plus important du département, en compte, lui, mille quatre cents, et que les quatorze ports publics ou privés de l'agglomération cannoise en accueillent, à terre ou sur les plans d'eau, près de sept mille.

GUY PORTE.

(Lire la suite page 25.)

(1) La section voile de l'A.S. P.T.T., par exemple, a enregistré l'an dernier quatre mille sorties de voile. Le Centre d'initiation et de perfectionnement, placé sous l'égide de la jeunesse et des sports, a assuré, de son côté, douze mille sorties de voile et quatre mille de plongée sous-marine.

Philatélie



ANTS

pour Déjeuners d'af[...]
et Banquets

Ouvert après Minuit

et livraisons à dom[...]

Les nouveaux ports

• VALENCE : une halte sur le grand fleuve

NON, ce ne sera jamais le port Pierre-Canto devant la Croisette ; ni La Grande-Motte ni La Trinité-sur-Mer ou Saint-Malo. On ne verra pas ici, entre Vercors et monts de l'Ardèche, les ketchs venir relâcher à côté de rutilants yachts et *cabin-cruisers*.

Le port de plaisance de Valence n'a pas tant d'ambitions à l'évidence utopiques. Il veut seulement être le premier et le plus agréable port fluvial de plaisance en France. Et aussi en Europe, car, selon les responsables de la chambre de commerce, qui en parlent comme de leur enfant chéri, *« il n'existe à notre connaissance que deux ports de plaisance intérieurs actuellement en Europe, sur le Danube »*.

Inauguré il y a un an — mais l'idée avait germé dans les années 1960-1965 déjà, — le port Henri-Raymond, à l'Epervière, est situé directement sur le Rhône, navigable depuis un mois de Lyon à la mer. Il peut abriter actuellement 270 bateaux, mais les projets futurs feront monter ce chiffre à 450. En amont de la retenue du barrage de Beauchastel et au sud de l'agglomération valentinoise, il est au cœur d'un plan d'eau de 12 kilomètres, à un endroit où le Rhône est large. Vers le sud, c'est la zone affectée à l'évolution des voiliers, tandis que les bateaux à moteur se réservent l'amont.

Service public ?

Mais ce port se veut autre chose et davantage qu'un havre au fil de l'eau. Simple station-service du tourisme fluvial ? Ce serait déjà une fonction essentielle puisque quelque 1 500 bateaux de plaisance remontent ou descendent chaque année le fleuve et que, en 1970, 150 d'entre eux se sont arrêtés ici.

« Nous sommes les seuls à avoir un poste à carburant, atout considérable », s'exclame le président de la chambre de commerce, M. Jean-Paul Robert. Le dimanche 27 avril, 1 000 litres ont été vendtus en une journée. Un *ship schandler*, c'est-à-dire un réparateur qui fait aussi l'accastillage et l'avitaillement, s'est installé sur les berges, non loin du restaurant et du club nautique.

Les responsables de la chambre de commerce — qui affirment agir en bonne harmonie avec la municipalité que dirige M. Rodolphe Pesce (P.S.) — veulent que le port s'intègre dans un vaste ensemble sportif et de loisirs. C'est pourquoi ils comptent rendre public incessamment un projet d'aménagement de plusieurs courts de tennis qui, associés au camping municipal, à l'auberge de jeunesse, aux sociétés locales (l'Aviron valentinois, le Canoë Club, le Cercle de la voile, le Club de plongée, le Club de canotage, les « fanas » de la planche à voile), formeront un véritable complexe de détente, contribuant à parfaire l'image de marque de la capitale de la Drôme.

L'addition ? Au total, 7,5 millions de francs, financés à 56 % par la chambre de commerce qui a émis des emprunts, le solde étant couvert essentiellement par l'Etat (3 %), la ville de Valence (15), le conseil général (15) et l'établissement public régional Rhône-Alpes (10).

Evidemment, ce faisant, la chambre de commerce s'éloigne quelque peu de la vocation traditionnelle d'un organisme consulaire, à savoir développer les activités économiques et l'emploi.

M. Robert est conscient que ce port est pour les plus favorisés.

Et c'est vrai que le moindre voilier de 6 mètres, d'occasion, vaut quelque 50 000 francs. Vrai aussi que le prix de l'anneau n'est pas donné. Vrai enfin que les membres de la chambre de commerce ne sont pas des « smicards ». D'ailleurs, M. Robert, président, est propriétaire d'un ketch de 15 m., *« mais je le laisse à Hyères, c'est plus commode. Pour le remonter ici ce serait la croix et la bannière »*.

Mais un port de plaisance n'est pas un investissement à fort taux de rentabilité qui inonderait de millions ses promoteurs. Enfin, pas ici. Cet équipement relève d'une « mission de service public »... un service public réservé toutefois à ceux qui ont les moyens de l'utiliser. *« Parlez-moi des tennis, oui, c'est rentable au bout d'un an. Mais au port il nous faut 350 bateaux au moins pour atteindre le seuil de rentabilité. Nous n'en avons que 120 à demeure par an »*, se défend le président de la chambre de commerce.

Alors, relever les tarifs ? Ce serait accentuer encore le caractère « sélectif » de cet équipement de loisirs. Actuellement, les prix sont alignés sur ceux des ports de la côte du Languedoc-Roussillon, auxquels on applique une réduction de 40 %. Et un abattement supplémentaire de 30 % a été décidé pour les adhérents d'un club.

Délibérément, Valence joue la carte des voies de communication pour parfaire son rôle de carrefour.

La carte de la plaisance ne peut, dans ces conditions, que conforter la bonne réputation de Valence, que ses habitants situent, dans les brochures promotionnelles, *« entre l'Europe et la Méditerranée »*.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

• LA ROCHELLE : main dans la main avec la ville

« AVEC son plan d'eau de 35 hectares et ses deux mille bateaux, le port de plaisance de La Rochelle est sans conteste le premier port d'Europe, dit son directeur, M. Claude Mercorelli. *Brighton, en Grande-Bretagne, nous dispute notre trophée. »*

D'origine niçoise, M. Mercorelli est arrivé à La Rochelle en 1965. Il dirige le port depuis 1975. *« Ici, je m'exprime librement*, explique-t-il encore. *Notre conseil d'administration, qui comprend douze membres, est souverain. Un quart d'entre eux sont désignés par le préfet de la Charente-Maritime. Les autres trois quarts sont choisis par le maire de La Rochelle, avec l'agrément du préfet. Nos relations avec la municipalité sont excellentes. »*

M. Mercorelli est aussi délégué général de la Fédération nationale des ports de plaisance qui rassemble des responsables des ports publics et privés de la Manche et de l'Atlantique, ainsi que des gestionnaires de ports privés sur la Méditerranée.

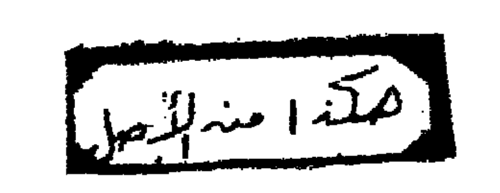
Le port de plaisance des Minimes, à La Rochelle, compte 2 200 anneaux dont 2 000 sont occupés par des voiliers (1 850) et des bateaux à moteur (150). L'aménagement de la dernière tranche des travaux du bassin rend possible l'accueil de 800 bateaux supplémentaires. Ce port de plaisance offre de multiples avantages. Son plan d'eau est unique et peut permettre à un navigateur peu chevronné de se lancer en mer. Il est adossé à une agglomération de 100 000 habitants, ce qui offre de nombreuses possibilités d'animation. Le tarif des anneaux est encore abordable. Enfin, La Rochelle bénéficie d'un excellent climat et de bonnes relations ferroviaires et aériennes avec Paris.

Le port des Minimes, dont la particularité est d'être complètement intégré à la ville de La Rochelle, est entouré d'un vaste ensemble : un centre nautique associé à une école de voile et un centre de l'U.C.P.A. (Union de centres de plein air), des résidences secondaires et principales de huit cents logements... Il est fréquenté par les plus grands noms de la voile : Eric Tabarly, Michel Malinowski, Riguidel, Jean-Yves Terlin et bien d'autres encore. Les Minimes sont devenus aussi le premier port suisse avec la venue permanente du Tabarly helvétique Pierre Felhman, qui navigue à bord du Disque d'or. C'est aussi, à La Rochelle qu'est organisée régulièrement, pour les fêtes de l'Ascension et de la Pentecôte, la Semaine internationale de la voile et qu'est réuni en septembre le grand pavois, le premier Salon, en France, des voiliers à flot.

D'année en année la plaisance prend de plus en plus d'ampleur à La Rochelle. En mai 1982 sera donné, dans cette ville, le départ de la première course transatlantique La Rochelle-La Nouvelle Orléans, pour monocoques et multicoques. Cette épreuve d'une distance de 5 000 milles rassemblera les navigateurs les plus prestigieux. Elle célébrera le bicentenaire du débarquement de Cavelier de la Salle en Louisiane.

Cette ampleur de la voile surprend même le député et maire de La Rochelle, M. Michel Crépeau. Lors de la dernière campagne des élections législatives, le président national des radicaux de gauche ne croyait pas à la viabilité du port des Minimes. Il avait fait campagne contre. Depuis, M. Crépeau est revenu de son erreur. Il a eu la franchise de le reconnaître publiquement à différentes reprises. Lors du premier colloque national des ports de plaisance organisé à La Rochelle, il a déclaré : *« L'amortissement et le fonctionnement des Minimes ne coûtent pas un centime aux contribuables rochelais, et c'est normal. Le plaisancier n'est pas un snob fortuné ; c'est un homme de tous les jours qui essaie de réaliser un rêve. »* Bien dit, n'est-ce pas ?

HENRI PAILLÉ.



de loisirs

• DUNKERQUE : marins contre marins

DEUX pilotes, un capitaine de remorqueur, un patron pêcheur et un plaisancier arbitrent la compétition entre la navigation de plaisance et la navigation marchande, qui a *tourné à la mêlée générale* sur le littoral dunkerquois. Ces cinq hommes composent la commission nautique qui est chargée de rendre des avis sur tout ce qui touche aux conditions de navigation dans les eaux du port de commerce.

Pour se retrouver dans l'imbroglio actuel, il faut d'abord savoir que le port « traditionnel » de Dunkerque offre trois voies de pénétration s'ouvrant dans l'avant-port : deux grandes écluses à l'abri des jetées et le vieux chenal qui le flanque à l'est. Ce chenal conduit au chantier naval sur la rive est, en face, à une petite écluse qui n'est plus qu'occasionnellement employée, et, tout au fond, à la base des pêcheurs. Les meilleurs postes sont évidemment situés dans ce chenal en mer mais on n'en compte que quatre cents concédés par les constructeurs navals et les pêcheurs. Les trois clubs de plaisance sont submergés de demandes en provenance de la région Nord-Pas-de-Calais et de la Wallonie.

Comment donner de l'air aux amateurs de voile, sinon en leur ouvrant les vastes espaces du bassin de l'arrière-port, qu'une place publique, recouvrant l'ancienne écluse d'accès, sépare de la base des pêcheurs ?

Sous l'impulsion d'une association qui a rassemblé les clubs de voile Dunkerque de toujours, les plaisanciers ont réussi une percée dans le premier de ces bassins, celui du Commerce, en bordure du centre-ville, mais ils doivent passer par l'écluse à laquelle ils n'ont accès qu'en période de week-end. Avec l'appui de la communauté urbaine, à direction socialiste, 130 appontements ont été aménagés à leur intention. « *Cette fois, ça suffit* », estime la commission nautique, qui a repoussé les demandes d'extension dans le bassin du Commerce, à moins qu'une écluse n'en permette l'accès direct et surtout que soit d'abord réglée la question de la coexistence des trafics du commerce et ceux de la voile dans un avant-port très étriqué.

La concurrence de Gravelines

Comment séparer ces deux trafics ? Par des feux de signalisation ? C'est insuffisant pour 2 000 voiliers, affirment les mariniers. En ouvrant un débouché direct à la mer à l'enracinement de la jetée est sur la plage de Dunkerque ? Nous avons comblé cette jetée pour protéger l'avant-port. Peut-on la rouvrir et à quel prix ?, objecte le Port autonome.

La question est d'autant plus difficile à trancher que, au-delà de l'enracinement de la jetée sur la plage de Dunkerque, s'étend le site convoité par les partisans d'un autre projet : celui d'un grand bassin de plaisance parallèle à la plage, qui pourrait accueillir 2 000 bateaux. Le promoteur de ce projet, la société Metairie (groupe Utoring) qui a déjà réalisé les installations de *Bénodet et des* Sables-d'Olonne par exemple. Le coût de l'opération serait de 200 millions de francs pour 2 000 anneaux, dont 500 seraient cédés au secteur public pour 28 millions.

Ce dossier est défendu par le premier adjoint au maire de Dunkerque, M. Louis Dewerdt, responsable local du P.R. qui, entre-temps, a obtenu de la communauté urbaine la responsabilité des affaires de plaisance.

M. Dewerdt n'est pas hostile à une expansion mesurée au bassin du Commerce. Mais, pour lui, la solution d'avenir est sur la plage. Fort de l'appui des commerçants, Dunkerque de toujours voudrait que les plaisanciers restent près du centre-ville. Autre opposant : la coopérative des pêcheurs qui, en période de mauvais temps, pêchent la crevette près de la *plage de Dunkerque, des crevettes* qui, à l'image de la sardine de Marseille, risquent de bloquer le projet de nouveau port de la voile.

« *Il faut que la ville et la communauté urbaine se mettent d'accord pour l'écluse de desserte directe du bassin du Commerce. Alors, tous les obstacles seraient emportés* », proclame M. Herry, le président de Dunkerque de toujours. « *Que les plaisanciers se tournent plutôt vers Gravelines* », suggèrent les pilotes.

Gravelines est à *17* kilomètres plus à l'ouest. Son maire n'est autre que M. Albert Denvers, *le président de la communauté* urbaine, qui vient de réunir les états généraux de la plaisance « *pour savoir, une fois pour toutes, jusqu'où on peut aller à Dunkerque-Est.* » Une partie des besoins des plaisanciers peuvent être couverts à Gravelines, fait remarquer M. Denvers. Le fait est que le bassin du port de commerce de Gravelines va être transformé en base de voile. De même, le maire de Grand-Fort-Philippe (majorité gouvernementale) envisage de creuser une base pour cinq cent-cinquante bateaux sur la plage de cette commune. Financièrement, la commune est à l'aise, compte tenu des ressources qu'elle va tirer de la centrale nucléaire voisine.

« *On voudrait bloquer l'expansion de la plaisance à Dunkerque que l'on ne s'y prendrait pas autrement* », dit-on dans l'entourage politique de M. Dewerdt.

MARC BURNOD.

• NICE : cohue au bord des quais

(*Suite de la page 23.*)

La plaisance à Nice n'est pas dans Nice. Elle a dû essaimer dans un rayon de 40 kilomètres, à l'*ouest jusqu'à* La Napoule, à l'est jusqu'à Menton, là où on peut lui faire une place et où les tarifs ne sont pas prohibitifs, ces deux conditions devenant d'ailleurs de plus en plus difficiles à réunir.

Au manque d'espace dans le port Lympia s'ajoutent de plus des problèmes de sécurité chaque jour plus aigus. « *On a frôlé plus d'une fois l'accident* », reconnaît-on à la capitainerie, où les réclamations des commandants de transbordeur s'accumulent tandis que la liste d'attente des plaisanciers sollicitant un mouillage s'allonge (cinq cents demandes sont officiellement enregistrées mais on estime au double au moins le nombre des candidats).

Toute extension du port Lympia — « enkysté » dans le tissu urbain niçois — se révélant impossible, la construction d'un nouveau port de commerce au sud de l'aéroport et la transformation du port actuel en port de plaisance devaient tout arranger. Dès 1975 la mairie avait confié à un architecte niçois, M. Jean-Claude Aragon, une étude sur l'aménagement des bassins de Nice-ville.

Cette étude récemment ac*tualisée ne consistait pas simple*ment en la réalisation d'un vaste « parking à bateaux » mais en un remodelage complet des installations s'inscrivant dans l'urbanisme du quartier. Objectif prioritaire : l'amélioration du cadre de vie par la création d'espaces verts, l'aménagement d'une promenade en terrasses (sur la rive est), la couverture ou la mise en souterrain des voies de circulation périphériques, et l'animation des quais sous différentes formes (industrie et commerce nautiques, tourisme, loisirs, services, etc.). Une solution audacieuse mais techniquement concevable pour le stationnement des véhicules et le stockage des bateaux au sec : le creusement, dans la partie *amont du port (bassin Lympia)* d'un parc souterrain à deux niveaux immergés sous 3 mètres d'eau...

Le projet, resté officieux et non chiffré, devait être réalisé. Il aurait permis d'offrir à terme à la fin de 1982, environ mille cinq cents postes d'amarrage dotés de tous les équipements nécessaires et aurait fait de Nice le plus grand port de plaisance *du littoral méditerranéen. Le* principe d'une concession d'exploitation au bénéfice de la ville avait été retenu, ce qui garantissait le maintien, pour le bassin Lympia, de son statut de port public.

Soudain le 16 octobre 1979...

« *On se voyait déjà à la tête d'une belle flottille avec des adhérents heureux* », commente la secrétaire du Yacht Club de Nice. Mais le 16 octobre dernier survenait la catastrophe marine qui faisait dix victimes et emportait la digue du nouveau port... Les travaux étaient interrompus et une solution provisoire, en attendant les résultats de l'enquête, devait être envisagée.

Cette *solution, présentée par* la chambre de commerce (*le Monde* du 12 avril) et ratifiée par la municipalité de Nice et le conseil général des Alpes-Maritimes, rendrait possible l'accueil dès le mois de mai 1981 des nouveaux car-ferries assurant la liaison avec la Corse, sans léser les plaisanciers. « *Tous seront relogés dans les meilleures conditions* » affirme le président de la chambre de commerce, M. Joseph Ippolito.

Sa bonne volonté n'a pourtant pas convaincu tous les usagers, notamment le président du club nautique, M. Louis Rhein, qui dénonce « *l'hérésie totale* » du projet. *Les* petits clubs qui quitteraient leur « cul-de-sac » inconfortable du bassin de la *Tour Rouge* pour être installés plus à l'est, où un plan d'eau annexe doit être créé, sont pour l'heure satisfaits. Les dockers pour d'autres raisons aussi. *Statu quo* pour le Yacht-Club. Quant aux riverains, ils sont *résolument opposés à toute* modification et ne veulent plus subir les nuisances du port de commerce.

L'attente a recommencé... Ce qui n'empêchera pas — autre paradoxe — les plaisanciers et les amateurs de voile niçois de multiplier les performances, *comme ces dernières années*, dans les compétitions nationales et internationales.

GUY PORTE.

• BARFLEUR : un Anglais qui fait des remous

« V*OULEZ-VOUS disparaître à petit feu devant une carte postale ? Votre port est un théâtre, mais c'est un théâtre vide.* » L'homme qui parle est un architecte londonien très en vue, réalisateur de « la Californie », d'une « marina » à Chichester et d'installations portuaires au Pirée. Contacté par un compatriote amoureux de Barfleur, ce ravissant petit port de pêche tout au bout du Cotentin, il a fait dessiner par son cabinet une ébauche de port de plaisance pour quatre cent *cinquante* bateaux, transformant par la grâce d'une nouvelle digue, d'une por*te écluse et d'un sas le port* d'échouage traditionnel en plan d'eau accessible vingt-quatre *heures sur vingt-quatre*.

Présentée le 11 mars au conseil municipal, qui a répondu oui par dix voix contre trois, l'*ébauche* d'Anthony Blee a mis la révolution dans Barfleur. Une réaction plus émotionnelle et xénophobe que *véritablement écologique*. Le maire, M. Charles Boizard (sans étiquette), fait partie des opposants.

Il y a quinze ans, son prédé*cesseur* avait lancé l'idée d'un port de plaisance. On manque en effet d'abris accessibles à toute heure de la marée de ce côté-ci de la Manche, et Barfleur possède la particularité rare d'offrir un bassin enfoncé *dans les terres, facilement* aménageable pour la plaisance. Des milliers de Britanniques cher*chent en vain un mouillage* sur les côtes, où tous les ports affichent complet. La chambre de commerce de Cherbourg elle-même a des *vues* sur Barfleur : un projet de trois cents mouillages, sans digue ni porte écluse, et les services de *l'équipement* estiment techniquement satisfaisante l'idée de Mr. Blee.

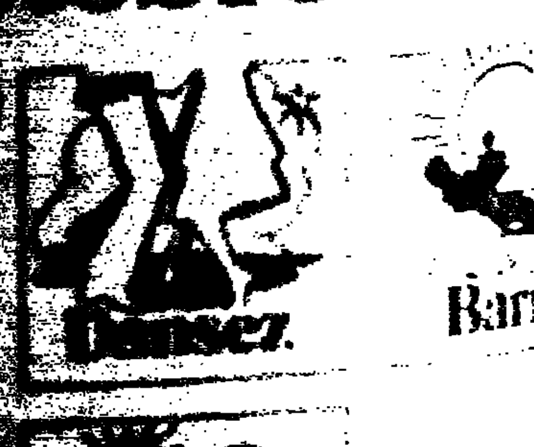
A condition, bien entendu, de respecter l'environnement, précisent les fonctionnaires français qui attendent cependant une démarche des élus pour lancer eux-mêmes une étude de « faisabilité ». A Barfleur, en effet, la tempête déclenchée pour ou contre un bassin à flot a été provoquée par l'idée d'aménager un port clés en main, comme le disent certains, mais curieusement personne n'a encore jamais revendiqué de le construire ! Après la presse locale, la télévision et des radios périphériques s'y sont intéressées, contribuant à créer l'événement. Mais qui financera l'opération ? On a murmuré que des capitaux suisses, britanniques ou américains s'y intéresseraient, mais, devant la pétition signée par deux cent cinquante opposants, l'architecte anglais a prudemment battu en retraite : on ne l'a pas vu en tout cas à la *réunion* d'information publique organisée par les partisans des *marinas barfleuraises*...

Ceux-ci ne manquent pourtant *pas d'arguments*, car Bar*fleur se meurt. La commune ne* compte plus que sept cent vingt habitants au lieu de deux mille *en* 1945. Douze barques de pêche armées pour la plupart par des marins qui viennent d'ailleurs, des dizaines de résidences secondaires, mais aucune perspective de développement économique en dehors du tourisme. Un *bassin à flot amènerait de nom*breux visiteurs de mai à octobre et entraînerait la création d'activités *liées à la plaisance. Les* hôteliers-restaurateurs naturellement sont pour, avec tous les commerçants.

En face, les opposants exploitent le terrain : une population *mal informée et naturellement* méfiante, qui n'a pas oublié que l'un des siens en 1066 a servi *de pilote à Guillaume le Conqué*rant sur son *Mora ;* des vieilles histoires qui ressortent, et le mécontentement d'un certain nombre d'enfants du pays qui s'aperçoivent que les Parisiens amateurs de vieilles pierres leur ont raflé toutes les maisons et qu'ils ne trouvent à se loger qu'en H.L.M., à la périphérie.

« *Il n'y a pas de société britannique, pas même de projet chiffré, rien qu'une idée qui consiste à remettre un peu de vie dans le port* », assurent les amis barfleurais d'Anthony Blee. *Ce n'est pas l'avis des pétition*naires, qui voient dans le projet anglais un ballon d'essai lancé *par des promoteurs « multinationaux »* d'une vaste opération immobilière type « marinas pieds dans l'eau » et clament leur volonté de s'y opposer par tous les moyens.

RENÉ MOIRAND.





Jeux

échecs N° 865

L'INSOUCIANCE DE KORCHNOI

(Tournoi des Rois, Londres, avril 1980.)

Blancs : V. KORCHNOI

Noirs : L. LJUBOEVIC

Gambit - D.

1. d4	Cf6	20. Cç8 ! (r)	D×ç5
2. ç4	é6	21. d×ç5	Tf×ç8 (s)
3. Cf3 (a)	d5	22. b×ç8 =D+	T×ç8
4. Fg5 (b)	ç6 (ç)	23. Td1	Fg5
5. Dç2	Cb-d7	24. b4	Td8
6. Cb-d2	Da5 (d)	25. Fd5 !	é4
7. F×f6 (é)	C×f6	26. é3	Ff6
8. g3 (f)	Cé4	27. Rf1	Fé5 (t)
9. Fg2	Fb4	28. Ré2	f5
10. a3	é5 (g)	29. h3	g6
11. ç×d5 (h)	Ff5 (i)	30. Fç4 !	T×d1
12. 0-0 !! (j)	F×d2 (k)	31. R×d1	Rg7
13. Ch4 !! (l)	C×g3	32. Rç2 (u)	Rf6
14. C×f5	C×f1 (m)	33. Rb3	h5
15. d×ç6 ! (n)	0-0	34. Ra4	Ré7 (v)
16. ç×b7	Ta-b8	35. Rb5	Fb2 (w)
17. Cé7+	Rh8	36. Ra6	F×a3 (x)
18. T×f1 (o)	Fh6	37. ç6 !	
19. Dç5 ! (p)	Db6 (q)		Abandon. (y)

NOTES

a) Evitant ainsi la « défense Nimzovitch ».

b) Une autre idée est 4. Cç3, ç5 avec retour à des variantes plus usuelles que celle découlant de 4. Fg5.

c) 4..., Fb4+ introduit la « défense viennoise » : 5. Cç3 (si 5. Cb-d2 ?, d×ç4), d×ç4 ; 6. é4, ç5. La réponse courante 4..., h6 donne aux Blancs un avantage minime après 5. F×f6, Fb4+ (ou 5..., D×f6 ; 6. Db3, ç6 ; 7. Cç3) ; 6. Cb-d2, D×f6 ; 7. a3, F×d2+ ; 8. D×d2, 0-0 ; 9. é3, Cd7 ; 10. ç×d5, é×d5 ; 11. Dç2.

d) Une formation qui rappelle la variante de Cambridge-Springs mais le C-D blanc est en d2 et non en ç3.

é) 7. ç×d5 est aussi à envisager.

f) On attendait la suite 8. é3 et 9. Fd3. Korchnoï joue ici l'ouverture un peu nonchalamment.

g) Le grand maître yougoslave, fort de son clouage qui interdit aux Blancs de roquer, paraît penser qu'une faille existe dans le traitement de l'ouverture par son adversaire et cherche la réfutation. Le sacrifice du pion é qui permet le développement accéléré du F-D noir sur f5 (second clouage) semble dangereux pour les Blancs.

h) Si 11. C×é5 ?, F×d2+ et si 11. d×é5, Ff5. La réponse des Blancs ne change rien à la menace ennemie.

i) Et maintenant les Blancs sont apparemment en piteuse situation. Les Noirs auraient pu répliquer par 11..., ç×d5 et entrer en finale après 12. Dd1, F×d2+ ; 13. C×d2, C×d2 ; 14. D×d2, D×d2+ ; 15. R×d2 mais ce sont les Blancs qui ont le jeu le plus facile. (Si 13..., é×d4 ; 14. b4, Db6 ; 15. C×é4, d×é4 ; 16. F×é4.)

j) Avec autant de sang-froid que d'insolence, Korchnoï montre, par ce roque tranquille, qu'il se soucie comme d'une guigne des clouages et menaces de son adversaire !

k) Si 12..., C×d2 ; 13. D×f5, C×f1 ; 14. D×é5+ et si 12..., C×g3 ; 13. é4, C×f1 ; 14. Cç4 ! ou 13. é4, C×é4 ; 14. a×b4 ou 13. é4, F×é4 ; 14. C×é4, C×f1 ; 15. T×f1. Les Noirs espèrent 13. b4, Dd8 ; 14. C×d2, ç×d5.

l) Le dégagement efficace du C-R fait soudainement apparaître que l'offensive est tombée dans les mains des Blancs qui menacent 14. C×f5 ; 14. F×é4 ; 14. b4 ; 14. d×ç6. Quel retournement de situation !

m) Après 14..., C×f5 ; 15. D×f5, O-0 ; 16. d×ç6 les Noirs sont perdus.

n) Plus fort que 15. T×f1 mais 15. Cd6+ suivi de 16. Cç4 était également bon.

o) Deux pions pour la qualité, un pion sur la septième, la menace 19. b4, autant d'atouts pour les Blancs.

p) Et non 19. Cç8, Dç7.

q) Si 19..., D×ç5 ; 20. b×ç5 et les pions passés ne peuvent être arrêtés.

r) Forçant l'entrée en finale.

s) Il faut rendre la qualité pour chercher la nulle, en raison des F de couleur différente.

t) Si 27..., Fb2 ; 28. ç6, F×a3 ; 29. ç7, Tç8 ; 30. Fb7.

u) Direction : la case b7.

v) Si 34..., g5 ; 35. Rb5, g4 ; 36. h×g4, f×g4 ; 37. Ff1, h4 ; 38. Fg2 !

w) Si 35..., Rd7 ; 36. Ff7.

x) Si 36..., Rd7 ; 37. Rb7 et 38. ç6+, etc.

y) Si 37..., F×b4 ; 38. ç7, Rd7 ; 39. Rb7.

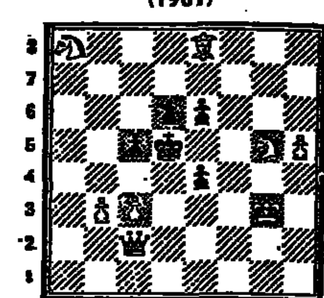
SOLUTION DE L'ETUDE N° 864
H. RINCK, 1901.

(Blancs : Rb1, Fg6, Cç8, Pb4, b6, é3, f4, g5. Noirs : Ré6, Dh3, Pa5, g7.)

1. b7, Df1+ ; 2. Rb2, Db5 ; 3. Ff7+ !, Rd7 ; 4. Fé8+ !, R×é8 ; 5. Cd6+ et les Blancs gagnent ou 2..., Dé2+ ; 3. Fç2, Db5 ; 4. Fb3+, Rd7 ; 5. Fa4 !, D×a4 ; 6. Cb6+ ou encore 1..., Dh1+ ; 2. Rb2, D×b7 ; 3. Ff5+ !, Rd5 ; 4. Fé4+ !, R×é4 ; 5. Cd6+.

Trois lignes de jeu parallèles avec autant de sacrifices - écho du F.

ÉTUDE
H. RINCK
(1901)



BLANCS (7) : Rg3, Fé8, Ca8 et g5, Pb3, ç3, h5.

NOIRS (6) : Rd5, Dç2, Pç5, d6, é6, é4.

Les blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 862

LES VALETS HORS-LA-LOI

Il faut se méfier de certains honneurs quand ils sont des trompe-l'œil.

♠ A 9 3
♥ 7 6 5 4
♦ A V
♣ R D 10 9

♠ V 6 5 / ♥ D V 10 8 3 / ♦ 8 2 / ♣ 6 5 3 (Ouest)
♠ D / ♥ 9 / ♦ D 10 9 7 5 3 / ♣ A V 8 7 4 (Est)

♠ R 10 8 7 4 2
♥ A R 2
♦ R 6 4
♣ 2

Ann. : S. don. N.-S. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Sud*
Koltsch.	Seamon	M. Ziff.	Seamon
1 ♠	passe	2 SA	3 SA
4 ♠	passe	passe	passe...

Ouest ayant entamé le 5 de trèfle pour la dame, Est a mis l'as, et il a contre-attaqué le 9 de cœur. Sud a pris avec l'as de cœur, puis il a tiré le roi de pique (sur lequel est tombée la dame de pique sèche d'Est). *Comment Koltscheff, en Sud, doit-il jouer* pour faire le reste, c'est-à-dire deux levées de mieux (petit chelem) au contrat de QUATRE PIQUES ?

Réponse :

Après avoir fait tomber le dernier atout adverse avec l'as de pique, il y a un moyen simple d'éviter l'impasse à carreau : le déclarant défausse un cœur sur le roi de trèfle, puis il fait l'expasse à trèfle en jouant *le 10 de trèfle* sur lequel il défausse le 4 de carreau si Est n'a pas couvert.

Cependant, en jouant ainsi, le déclarant ne fera que onze levées si Ouest a le valet de trèfle troisième, hypothèse qui n'est pas exclue. Or, si Est a réellement au moins cinq carreaux et cinq trèfles (comme le promet son annonce), le déclarant peut faire le reste *quelle que soit la place du valet de trèfle !*

En effet, Est, qui n'a qu'un pique et qui a annoncé au moins dix cartes mineures, ne peut avoir plus de *deux* cœurs ! Dès lors il suffit, après l'as de pique, de tirer le roi de trèfle pour la défausse du 2 de cœur, puis de couper un trèfle et de réaliser as et roi de cœur et les atouts pour terminer dans cette position :

♥ 7 ♦ A V ♣ 9
— ♦ D 10 9 ♣ V
♠ 8 ♦ R 6 4

Sur le 8 de pique et la défausse du 7 de cœur, *Est est squeezé* et doit jeter le 9 de carreau. Le 6 de carreau devient alors maître.

Si Ouest avait eu trois carreaux, il y aurait eu double squeeze...

Le danger invisible

Ce chelem, joué au Club Gallia de Cannes il y a quelques années, pouvait être gagné malgré la mauvaise répartition des atouts, à condition de prévoir l'accident qui pourrait arriver.

♠ V 6
♥ R D 8 6 4
♦ R 8 4 2
♣ A R

♠ 9 7 3 / ♥ 10 9 7 5 3 2 / ♦ D 9 5 / ♣ 2 (Ouest)
♠ R 10 8 5 2 / ♥ A V / ♦ V 7 / ♣ 10 5 4 3 (Est)

♠ A D 4
♥ —
♦ A 10 6 3
♣ D V 9 8 7 6

Ann. : S. don. E.-O. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Espaillat	J. Hart	Le Dentu	Baer
1 ♣	passe	2 ♥	passe
3 ♣	passe	3 ♦	passe
4 ♦	passe	5 ♣	passe
6 ♣	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le 9 de pique pour le 6 du mort et le 5 d'Est, le déclarant a pris avec la dame de pique, puis il a tiré l'as de pique et a coupé le 4 de pique avec le roi de trèfle. Ensuite, il a joué le roi de cœur couvert par l'as d'Est. *Comment faut-il jouer* ce PETIT CHELEM A TREFLE ?

Ces enchères sont normales. Sud aurait pu envisager de faire jouer le chelem à carreau. Mais deux raisons l'ont poussé à dire « 6 ♣ » : 1° la protection contre l'entame à pique (si Nord n'a pas le roi) ; 2° la possibilité de pouvoir éventuellement défausser des carreaux de la main sur les cœurs que Nord avait déclarés.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble[R] N° 85

L'ENFER DU NORD

Les participants aux Vingt-Quatres Heures de Tourcoing, qui se prenaient pour les coureurs de Paris-Roubaix, ont dû déchanter : ils ont été si bien accueillis, choyés, nourris et comblés de cadeaux que cette épreuve d'endurance s'est transformée pour eux en partie de plaisir. Le tournoi, disputé par équipes de deux, ne pouvait être joué que par un seul joueur à la fois; comme aux Vingt-Quatre Heures du Mans, chacun pouvait se faire relayer par son coéquipier pour prendre du repos, mais d'aucuns se sont fait tirer l'oreille pour céder leur place (une bonne nouvelle pour eux et pour tous ceux qui n'ont pu complètement apaiser à Tourcoing leur boulimie de « caramels » : ils pourront participer aux Vingt-Quatre Heures de Bruxelles, les 31 mai et 1er juin (1), *tournoi individuel avec une demi-heure de repos entre chaque partie).*

Les vainqueurs Hannuna-Lahmi ont été impressionnants de régularité : sur onze parties jouées, ils en ont gagné trois, ont fait trois fois deuxièmes, et n'ont jamais fait plus mal que neuvièmes (sur quarante et un). Ils devancent finalement les Belges Debruyne-Duval de cent soixante-quatre points avec l'ahurissante moyenne de 96,65 % : ils ont sprinté du début à la fin de ce marathon.

Vingt-Quatre Heures de Tourcoing, cinquième partie. 27 avril 1980. Tournois le mercredi à 20 h. 30, 40, rue Jules-Watteeuw.

	TIRAGE	SOLUTION	REF.	POINTS
1	T T A A E R I			
2	U M Z P R E O	TATERAI	H 4	66
3	U + T T E F R R	ROMPIEZ	10 D	43
4	A E U N P S V	FROTTEUR	E 8	72
5	A C E I D M N	PARVENUS	15 C	92
6	I E O ? N L N	DECIMANT	4 A	78
7	U N I E L H A	LEONINS (a)	14 I	74
8	N U I L + E A ?	HASE	O 12	33
9	E G R T L I F	LIN(T)EAU (b)	C 7	85 + 10
10	T L I + T I E E	GRIFFE	8 A	51
11	I T I + L S I E	TELE	5 B	22
12	I + O S B L E ?	LISTIEZ (c)	J 4	18
13	J A M I O B E	GOBIL(L)ES (d)	A 8	83
14	E I + Q U V R Y	JAMBON	L 9	32
15	Q V U I + G O S	EYRA	F 1	33
16	V G O + U E C D	QUIETS	B 1	30
17	O G + N X K U A	DECUVE	1 E	36
18	U N K G O + W H	AXE	I 8	47
19	N K G W + D A S	HOU	2 J	27
20	N G D W + O	KAS	M 1	31
21		GOY	2 D	16
			TOTAL	979

Le dictionnaire en vigueur est le PLI (Petit Larousse illustré) de l'année. Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

NOTES

(a) les anagrammes LIONNÉS et ENLIONS sont implaçables. (b) Solo. Les anagrammes ALUNITE et NAUTILE sont plaçables. (c) PLI 1980. (d) Bille de pierre, disparu du PLI en 1977.

(1) Premier tirage à 15 h., 24, rue de Rome, à Saint-Gille (Bruxelles) ; tél. : 19-32-2-425-89-57.

RESULTATS : 1. Hannuna-Lahmi, 965 ; 2. Luyten-Sélis (Belgique), 939 ; 3. Debruyne-Duval (B.), 926.

RESULTATS FINALS : 1. Hannuna-Lahmi ; 2. Debruyne-Duval ; 3. Lavigne (B.) - Vieux.

PENTASCRABBLE N° 85
DE M. GASQUET (DAKAR).

Il s'agit de faire le maximum de points avec cinq tirages successifs de sept lettres, le premier mot passant obligatoirement par l'étoile rose. Les cinq mots à trouver doivent utiliser toutes les lettres de chaque tirage.

AEOPRST ; AAEQRTU ; EEIRSST ; AEFILRS ; ?ACEORY.

Solution proposée : 641 points.

SOLUTION DU PROBLEME N° 83

TIRAGES, H 2, 68 ; PEDALAIS, 8 A, 86 ; EN(S)ABLEE, B 8, 68 ; CHOYIE(Z), 1 C, 149 ; REGALIEN, 15 A, 140. Total : 511 points. M. Montacharmont (Pont-Sainte-Marie) et Mme Corcos (Casablanca) améliorent cette solution en faisant ich(t)yose, maladie de la peau, mot malheureusement absent du PLI.

MICHEL CHARLEMAGNE.

★ Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F. Sc., 137, rue des Pyrénées, 75020 Paris.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS N° 93

Horizontalement

I. Il était corrosif, il est tranchant. — II. A son heure ; Il faut qu'elle s'estompe pour que vienne l'heure du précédent. — III. A son heure ; Plus souvent menu qu'au menu. — IV. Plus il y en a, plus ils sont mal vus ; Abrège abrégé. — V. Il en faut plus d'un pour qu'on y parade ; Vieux démonstratif. — VI. C'est du propre ; Hier on pouvait l'être pour d'autres, aujourd'hui on l'est pour soi. — VII. Quand on en parle, on parle de sa beauté ; Dépôt. — VIII. Démonstratif ; On ne l'y reprendra plus. — IX. Donne un éclat ; En mains. — X. Où elles passent, où on passe sur elles ; Rend bête. — XI. On a beau les écouter, on n'en reste pas moins endetté.

Verticalement

1. Ce mauvais traitement est considéré par certains comme un bon traitement. — 2. Fini ; Donne dans le drame. — 3. Enveloppe ; Acide. — 4. En pot ; Tiennent de leur mère. — 5. Généralement long ; Négligée. — 6. Retournai à nouveau aux champs ; Comme Marilyn. — 7. Temps compté ; Convient parfois au rubis, au moins dans la conversation. — 8. En tasse ; Quand la toile est déroulée ; En chaleur. — 9. Sur épreuves. — 10. On en voit aux Amériques ; Va son chemin. — 11. Démonstratif ; Ça va être sa fête, si l'on n'oublie pas de le doubler ; Vu d'en haut, il est à la fête, vue d'en bas, donne parfois du mal. — 12. Ils sont le fait d'horticulteurs puristes.

SOLUTION DU N° 92

Horizontalement

I. Marché commun. — II. Avarice ; Aare. — III. Nocivité ; Neu. — IV. Ici ; Etalai. — V. Faner ; Castor. — VI. Eternue ; Cora. — VII. Se ; Ran ; Seuil. — VIII. Sonates ; Gi. — IX. Aventurières. — X. Nouée ; Il ; Ene. — XI. Télescopages.

Verticalement

1. Manifestant. — 2. Avocate ; Voe. — 3. Racine ; Seul. — 4. Cri ; Erronée. — 5. Hivernantes. — 6. Ecit ; Unau. — 7. Cétacé ; T.o. — 8. Ela ; Seilp. — 9. Ma ; Ascèse. — 10. Manitou ; Reg. — 11. Ure ; Origène. — 13. Neutralisés.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS (★) N° 93

Les ana-croisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré (les noms propres ne sont pas admis).

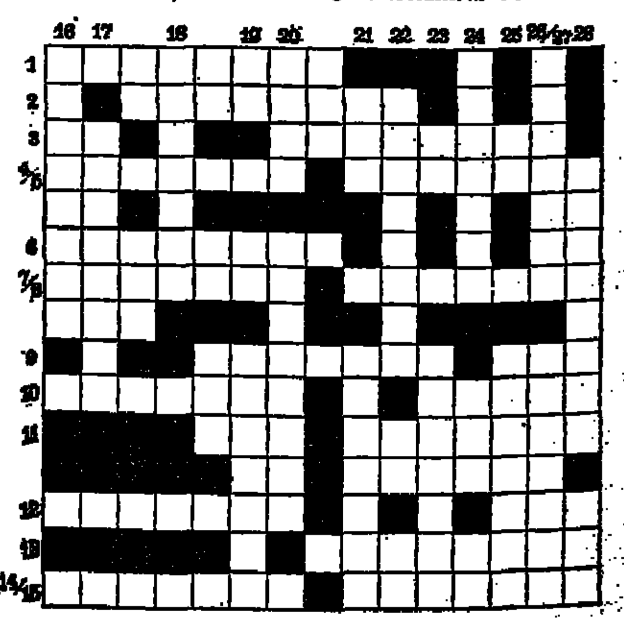
Horizontalement

1. ACGOORUU. — 2. EORTTUUX. — 3. BBEEIIRR. — 4. CEIMORT. — 5. ACENPTU. — 6. EEEQRTUU. — 7. CEERRTU (+ 3). — 8. CEIINRT (+ 2). — 9. EEGLORT. — 10. EEERTVU (+ 1). — 11. AENOSTT (+ 1). — 12. ENNPRRU. — 13. EEIMNNNO. — 14. EGINOSV. — 15. EEORSSS (+ 1).

Verticalement

16. CCEHLMOR. — 17. EINOQRUU. — 18. EEGMORU. — 19. EINRRUU. — 20. EEGINORR. — 21. CIILNOR. — 22. DEHIIOPX. — 23. AENOSTT (+ 1). — 24. CEEGQRU. — 25. EEILNTU (+ 1). — 26. ACCIINO. — 27. ACEENOT. — 28. ADEIRSTU (+ 1).

★ Jeu déposé.



SOLUTION DU N° 92

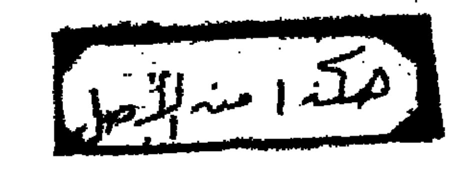
Horizontalement

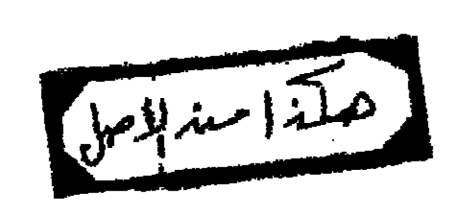
1. ROSALBIN (BLAIRONS). — 2. CAMELINE. — 3. BIPARTI. — 4. EPULIDE. — 5. CANANEENS. — 6. ELYSEEN. — 7. PTYALINE. — 8. DIAPHYSE. — 9. LAUDANUM. — 10. FATRASIE. — 11. CRENELE. — 12. PLASTIE (ALPISTE, PALITES, PILATES, PLIATES). — 13. ASTERIE.

Verticalement

14. RUBICOND. — 15. ABOULIE (BOULAIE). — 16. SAPONINE (ESPIONNA). — 17. EPEURES (EPUREES). — 18. LARYNGE. — 19. EOLIPYLES. — 20. TSARINE (ARISENT, RESINAT, TARSIEN, etc.). — 21. SOYEUSE. — 22. MESSIERA (AREISMES, EMERISAS, ESSAIMER, MAIRESSE, RESSEMAI, SEMERAIS, SERIAMES). — 23. LEADERS (LARDEES). — 24. FLUXION. — 25. NOUMENE. — 26. UNIPARE. — 27. EMMENER (REMMENE). — 28. REDISONS (DESIRONS, DISSONER, NORDISSE, RESIDONS, SIDERONS).

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.





mexique

pays lumière, multiple et divers

“ Nous considérons le tourisme comme l’industrie de l’hospitalité, noble frontière entre la compréhension internationale, les loisirs, l’économie et la culture.”

JOSÉ LÓPEZ PORTILLO
Président de la République Mexicaine

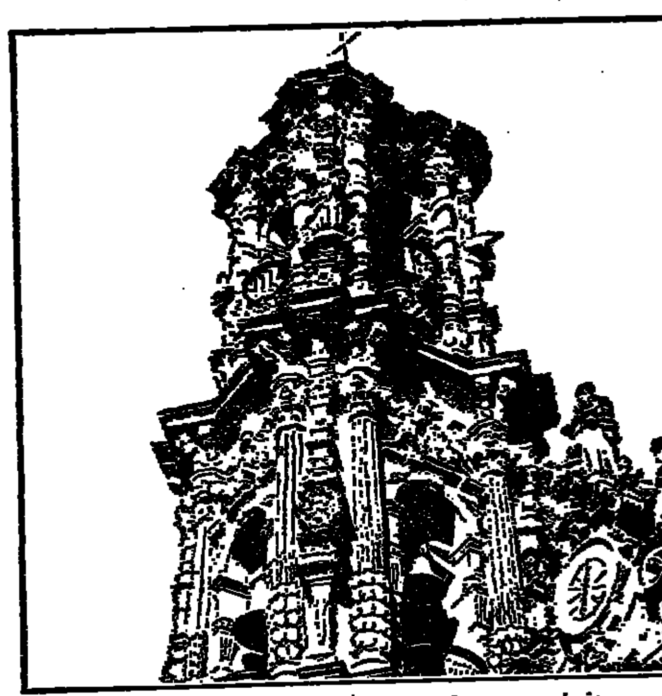


Le dénommé Calendrier Aztèque ou Pierre du Soleil, monolithe d'environ 24 tonnes. Son relief relate le mythe de la création. Il exprime le savoir mathématique et astronomique des anciens Mexicains. Civilisation Aztèque. Musée National d’Anthropologie, Mexico D.F.

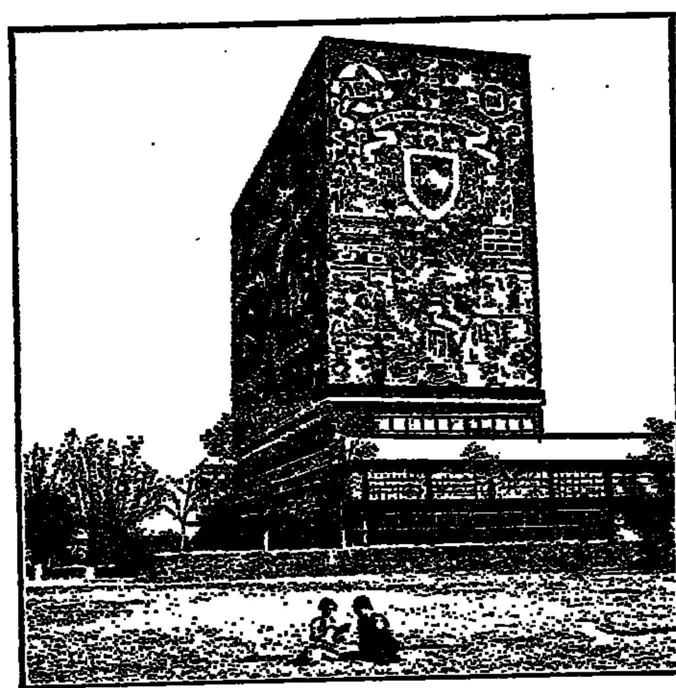


Ehecatl-Quetzalcoatl, “Seigneur et Maître de l'Air”, dieu du vent, qui sépare et rassemble les nuages pour que Tlaloc, dieu de l'eau, fasse pleuvoir. Représentation de Quetzalcoatl, héros culturel, dieu créateur. Calixtlahuaca, Etat de Mexico. Civilisation Aztèque-Matlazinca.

Le gouvernement du Mexique considère le tourisme, phénomène social caractéristique de notre siècle, non seulement comme une source de richesse économique mais également comme l’affirmation dynamique des valeurs de l’esprit ; comme un droit pour tous les hommes dans un monde de liberté ; comme un précieux instrument de connaissance et d’amitié entre les peuples.



Église de Santa Prisca. Détail. Gloire du baroque mexicain, 18ème siècle. Taxco, Etat de Guerrero.



Bibliothèque de l’Université Nationale Autonome du Mexique, entièrement décorée de mosaïques multicolores.

SECRETARÍA DE TURISMO - CONSEJO NACIONAL DE TURISMO DEL GOBIERNO DE MÉXICO

Bureaux de Tourisme en Europe :

DIRECTION GÉNÉRALE POUR L’EUROPE - 34, avenue George V - 75008 PARIS
STAATLICHES MEXIKANISCHES VERKEHRSAMT - Wiesenhüttenplatz 26 - 6 FRANKFURT/MAIN - Tel. 25.34.13/35.41
DÉLÉGATION POUR LE BENELUX - Avenue Louise 363, 1050 BRUXELLES - Tél. 647.15.35/16.09
DELEGACIÓN EN ESPAÑA - Velázquez 126 - MADRID 6 - Tel. 261.18.27
BUREAU D’INFORMATION POUR LA FRANCE - 34, avenue George V - 75008 PARIS - Tél. 720.69.15/19
MEXICAN NATIONAL TOURIST OFFICE - 7, Cork Street - LONDON W1X 1PB - Tel. 01 734 1058/59
UFFICIO DI INFORMAZIONI TURISTICHE DEL MESSICO - Via Boncompagni 53/55 - 00187 ROMA - Tel. 474.29.86
TURISTINFORMATIONSBYRÅN - Grevgatan nº 3 - 114 53 STOCKHOLM - Tel. 08/63.79.09

et à partir du 1er juin 1980

DÉLÉGATION POUR LA SUISSE - 73, rue de Saint-Jean - 1201 GENÈVE

PUBLICITÉ GÉRARD

CARNET

Naissances

— M. Michel BEYLERIAN et Mme Yanne Nicolas-Gourlat, Serge et Jean-Charles, sont heureux d'annoncer la naissance de
Constance.
Versailles, le 8 mai 1980.

— M. et Mme Bruno CHALMANDRIER et Luc ont la joie d'annoncer la naissance de
Solène,
le 29 avril 1980.
35, rue Eichenberger,
92800 Puteaux.

— Isabelle et Xavier GALLET sont heureux d'annoncer la naissance de
Antoine.
Lille, 24 avril 1980.
Claude et Jacques Foulon-Piganiol, Thérèse et Hubert Gallet, leurs parents, s'associent à leur joie.

— M. Andréas PIRISHIS et Mme, née Rosie Prieto, ont la joie d'annoncer la naissance de
Stéphanie,
le 8 mai 1980, à Paris.

Fiançailles

— M. Daniel MOTTE et Mme, née Martine Le Blan,
Le baron Jehan de DROUAS et la baronne, née Thérèse de Saint-Phalle, sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants,
Delphine et Henri.

Décès

— La Société des ingénieurs et techniciens du machinisme agricole a l'extrême tristesse de faire part du décès de son président-fondateur,
Jacques BARATTE,
ingénieur agronome,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur du Mérite agricole,
membre de l'Académie d'agriculture.
Les obsèques auront lieu le 17 mai, à 11 heures, en l'église de Noisy-le-Roi.

— M. Charles Castaing,
Mmes Françoise Hernandez, Renée Ramboaseheno, Germaine Castaing-Jones,
Et toute leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme veuve A. CASTAING,
née Madeleine Cotte,
survenu le 30 avril 1980, dans sa quatre-vingt-deuxième année.
La bénédiction et l'incinération ont eu lieu dans l'intimité, le 8 mai 1980, à Paris.
57, rue de Montreuil, Paris (11e).

— Mme Marcel Clément,
Le docteur et Mme Claude A. Clément,
Frédéric, Pierre-Marie et Quentin,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de
M. Marcel CLÉMENT,
commandant principal honoraire de la Sûreté nationale,
chef de bataillon honoraire d'infanterie,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
croix du combattant volontaire de la Résistance,
médaille d'honneur de la police,
chevalier des Palmes académiques.
Les obsèques auront lieu le 17 mai, dans l'intimité, à Servian (Hérault).

— Mme Germaine Courtois,
M. et Mme Pierre Courtois et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Maurice COURTOIS,
leur époux, père et parent, survenu le 13 mai 1980, à Paris (13e), dans sa soixante-dix-septième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, sa paroisse, le mardi 20 mai à 10 h. 30, suivie de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise, dans la sépulture de famille.
7, rue Cognacq-Jay, 75007 Paris.

— Tous ses amis ont la douleur de faire part du décès de
Mlle Hortense DORION,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu à Paris, le 13 mai 1980, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 19 mai, à 8 h. 30, en l'église Saint-Germain-des-Prés, Paris (6e), sa paroisse, où l'on se réunira.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Montrouge, dans le caveau de famille.
167, boulevard Saint-Germain,
75006 Paris.

— Yseult Gibrat,
Corinne, François, Ariane,
Juliette, Guillaume Mayer,
Mowgli, Pierre, Fleur-Alice Gobeaux,
Thomas, Eric, Florent, Boulenger,
Fleur Oudenot,
ont la douleur de faire part du décès de
Robert GIBRAT,
ingénieur en chef
au corps des Mines,
survenu le 13 mai 1980.
La cérémonie religieuse aura lieu dans l'intimité familiale lundi en l'église d'Appoigny (Yonne).
Cet avis tient lieu de faire-part.
(Lire page 35.)

— La Société des professeurs de russe a la grande tristesse de faire part du décès de
Mlle Annie KATZ,
professeur de russe
au lycée François-Couperin
de Fontainebleau,
survenu à Paris, le 8 mai 1980, à l'âge de trente-huit ans.

— M. Pierre Lelièvre, professeur honoraire à l'E.N.S.B.A. et à l'université François-Rabelais, ancien recteur d'académie, membre du C.T.H.S., son époux,

M. Jean Lelièvre, magistrat,
Mme le docteur Gassin-Lelièvre
et leurs enfants,
Le professeur et Mme le docteur Raymond Ardaillou et leurs enfants,
M. et Mme Georges Védier et leurs enfants,
M. et Mme Michel Lelièvre,
ses enfants et petits-enfants,

Le conseiller Armand Simon,
Mlle Annie Simon,
Mlle G. Gortebeeck,
La famille Poullain,
ont la douleur de faire part de la mort de

Mme Pierre LELIÈVRE,
née Renée Juliette Agulhon,
maître de conférences honoraire,

décédée à Leon (Espagne), le 6 mai 1980.
Les obsèques seront célébrées dans la plus stricte intimité familiale.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
37, rue Vaneau, 75007 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. François MORIM,
survenu le 10 mai 1980, à l'âge de soixante-dix ans.
De la part de ses enfants :
Marie, Gonzague, Christine, Michel et Yves.
154, boulevard Eugène-Decros,
93260 Les Lilas.

— M. et Mme Edouard Molines,
Le capitaine de vaisseau et Mme Pierre Schloesing,
Miss Rosemary Kerr,
Mme François Schloesing,
M. et Mme Olivier Schloesing,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Alfred de Peyer,
Mme Victor Exchaquet,
Les familles Exchaquet, Rossier, de Peyer, Bruston, Keller,
font part, dans la douleur et l'espérance, de la mort de
Mme Emile SCHLOESING,
née Marguerite Exchaquet,
le 14 mai 1980, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.
« L'Eternel est mon berger. »
(Psaume 23.)
Un service religieux aura lieu au temple du Saint-Esprit, 5, rue Roquépine, Paris (8e), à 14 h. 30, samedi 17 mai.

— Mme Eliane Julien, sa fille,
Anne-Yvonne Julien, sa petite-fille,
La famille et les amis,
ont la tristesse de faire part du décès de
Mme Georges SINGER,
née Renée Lesage,
directrice d'école honoraire,
survenu le 9 mai 1980, dans sa quatre-vingt-cinquième année.
Une messe sera célébrée à son intention en l'église Saint-Germain.
2, place Mareil,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

Anniversaires

— A l'occasion du deuxième anniversaire de sa disparition, les amis de
M. Claude BELLANGER,
président-directeur général
du « Parisien libéré »,
président
de la Fédération internationale des éditeurs de journaux,
sont conviés à se réunir, en une brève cérémonie du souvenir, autour de M. le pasteur Albert Greiner, le vendredi 23 mai, à 9 h. 30, en l'église évangélique luthérienne, 24, rue Pierre-Nicole, Paris (5e).

Messes anniversaires

— **Roselyne SYDONY,**
agrégée d'Université,
assistante à Paris-IV,
quittait les siens le 22 mai 1978.
Une messe à l'abbaye des Bénédictins, 5, rue de la Source, Paris-16e, sera célébrée à 11 h. 45, en ce jour anniversaire.

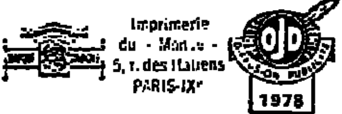
Cérémonies religieuses

— En hommage à la mémoire de
M. Alioune DIOP,
Mme Christiane Yande Diop, Présence africaine et la Société africaine de culture prient tous ceux qui l'ont connu d'assister à la cérémonie religieuse qui aura lieu le mardi 20 mai, à 19 heures, en l'église Saint-Médard, 141, rue Mouffetard, Paris (5e).

Doctorats d'Etat

— Université de Paris-V, lundi 19 mai, à 13 h. 45, salle Louis-Liard, Mlle Aliette Geistdoerfer : « La pêche côtière aux îles de la Madeleine (Québec) ».

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57437.

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 16 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 Les inconnus.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Mai-juin 40 : Journal d'un printemps tragique.
Paris : le gouvernement brûle ses archives.
20 h Journal.



20 h 35 Au théâtre ce soir : « la Prétentaine ».
De J. Deval, réalisation de P. Sabbagh, avec C. Coster, M. Creton, J. Hahn...

Un jeune homme pauvre amoureux d'une dame riche sur un paquebot.
22 h 30 Magazine : Expressions.
de C. Wellhoff.
23 h 45 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
Ces enfants qui vont au juge : les difficultés de la réinsertion.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Sam et Sally.
Monsieur Heredia.

21 h 35 Apostrophes.
Il y a les femmes.
Avec Mmes F. Dorin (les Lits à une place), *S. Thomas* (la Barbaresque), *M. Cardinal* (pour la Sexualité des femmes, *de S. Horer*), *J. Boissard* (Une femme neuve) *et M. J.-B. Pontalis* (Loin).
22 h 55 Journal.
23 h Ciné-club (cycle Jean Cocteau) : « les Enfants terribles ».
Film français de J.-P. Melville (1949), avec N. Stéphane, E. Dermit, R. Cosima, J. Bernard, A. Audoc, M. Revel, R. Gaillard, A. Buffet (N., rediffusion).
Un frère et une sœur vivent en complicité, en intimité insolites dans une chambre fermée, jouant un jeu qu'ils ont inventé ensemble. Leur passion mutuelle provoque un drame lorsque d'autres se mêlent à cette vie.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Douze pour l'aventure : le raid moto Caracas-Rio ; Des livres pour nous ; Bricolopédie : le château fort.
18 h 55 Tribune libre.
Force ouvrière.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : la liberté en marche.
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : Citizen Shaw.
Emission de J.-M. Cavada et M. Thoulouze. Reportage de G. Vernier-Palliez et M. Frydland.
21 h 30 L'imaginaire en campagne : Ulysse est revenu.
De J. Dewever.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « 1572. Chronique au temps de Charles IX », d'après P. Mérimée.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : La politique scientifique dans le monde.
20 h., Emission médicale : La schizophrénie (en liaison avec TF 1).
21 h. 30, Black and blue : Contrebasse.
22 h. 30, Nuits magnétiques : en direct de Cannes.

FRANCE-MUSIQUE

19 h. 30, France et Musique.
20 h., Concours international de guitare.
20 h. 20, Concert (émis de Baden-Baden) : « Berceuse élégiaque » (Busoni), « Symphonie n° 10 en fa dièse majeur » (Mahler) ; par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. G. Sinopoli, avec S. Taskova, soprano.
21 h. 30, Vingt-cinquième anniversaire de la communauté radiophonique des programmes de langue française (en direct de Lausanne):

Samedi 17 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 10 Emissions régionales.
12 h 30 Cuisine légère.
Les escargots sans ail.
12 h 45 La vie commence demain.
Les métiers de l'informatique.
13 h Journal.
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 50 Au plaisir du samedi.
Chapeau melon et bottes de cuir (n° 7) ; 14 h. 45, Un nom en or (et à 15 h. 42, 17 h. 22, 17 h. 52) ; 15 h. 46, Les années d'illusion ; 16 h. 42, Le magazine de l'aventure ; 17 h. 25, Holmes et Yoyo.
18 h 10 Trente millions d'amis.
18 h 35 Magazine auto-moto.
18 h 55 Les inconnus.
19 h 10 Six minutes pour vous défendre.
Spécial vacances.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Mai-juin 40 : Journal d'un printemps tragique.
De Gaulle attaqué à Montcornet.
20 h Journal.
20 h 30 Variétés : Numéro un.
Sacha Distel.
21 h 35 Série : Columbo.
Réalisation H. Hart, avec P. Falk, B. Dishy, J. Cassidy, R. Loggia.
23 h Télé-foot 1.
24 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 45 Journal des sourds et des malentendants.
12 h La vérité est au fond de la marmite.
Le turbot.
12 h 30 Samedi et demi.
13 h 35 Monsieur cinéma.
14 h 25 Les jeux du stade.
Judo (championnats d'Europe) ; Volley-ball (Asnières-Clamart) ; Cyclisme (tour d'Italie, en direct de Turin).
17 h 20 Les moins d'vingt et les autres.
18 h 10 Chorus.
Martha and the Muffins ; James Chance and the Contorsions.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h 35 Dramatique : Les cinq dernières minutes.
Un parfum d'angélique.
Réal. J.-Y Jeudy, avec J. Debary, M. Eyraud, A. Mottet...
22 h 5 Variétés : Direct.
James Brown.
23 h Documentaire : Les carnets de l'aventure.
Dans les brumes de l'or vert.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Un regard s'arrête : Parade au soleil ; Raconte quand tu étais petite : le pré de la Fadaise.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : vive la Nation !
20 h Les jeux.
20 h 30 Hollywood à Cannes.
Avec Kirk Douglas.
21 h 30 Théâtre : « la Collection ».
Pièce d'H. Pinter ; avec : A. Bates, H. Mirren, M. McDowell et L. Olivier.
22 h 35 Journal.
22 h 55 Ciné-regards.
Au Festival de Cannes.

FRANCE-CULTURE

16 h. 20, Livre d'or : M. Géliot, harpe ; J. Vandeville, hautbois (Haendel, Raphaël, Fauré, Eben, Malipiero, Amy, Lemeland, J.-S. Bach).
17 h. 30, Pour mémoire : La matinée des autres (C. Castañeda, le magique et le réel).
19 h. 30, La R.T.B.F. présente : « la Lettre brouillée », de R. Georgin.
20 h., « la Cagnotte », d'E. Labiche, avec J. Amos, J. Benguigui, J. Boulse, etc.
21 h. 55, Ad lib. avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

16 h., Concert de musique de chambre (donné au Festival estival de Paris le 8 août 1979) : « Lamentation sur la mort de Ferdinand III », suite n° 7 (Froberger) ; « Ordre n° XVIII » (Couperin) ; « Suite n° 7 en sol majeur » (Haendel) ; « Suite des Indes galantes » (Rameau) ; avec K. Gilbert, clavecin.
17 h. 15, Ouverture : présentation de la semaine du Matin des musiciens, opéra baroque, par J. Merlet ; 19 h. 15, Le concert du Matin des musiciens : les petits maîtres du dix-neuvième siècle, par O. Bernager.
20 h. 5, Soirée lyrique : « le Couronnement de Poppée », opéra en deux actes de C. Monteverdi, par la formation de chambre du Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, direction Ch. Farncombe, les Chœurs de Radio-France, direction J. Jouineau, avec M. Berod, J. Chamonin, A.-M. Rodde, P. Esswood, P.-M. Pegaud, O. Tourn.
23 h. 5, Ouvert la nuit : comment l'entendez-vous ? : Jean-Jacques Rousseau et la musique du cœur, œuvres de J.-J. Rousseau, Rameau, Pergolèse, Gluck, Beethoven, Schubert, Chopin, Brahms, Debussy ; 1 h. 15, Le dernier concert (concert donné au Théâtre de la Ville) : œuvres de G. Bennett, P. Marcland et N. Osborne, par l'Ensemble intercontemporain, direction G. Bennet et J. Mercier, avec D.-W. Johnson, baryton.

Dimanche 18 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 La source de vie.
9 h 30 Foi et traditions des chrétiens orientaux.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
Célébrée en l'église Notre-Dame de Beauregard, La Celle-Saint-Cloud.
Prédicateur : Père Gérard Mende.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 Les jours heureux.
La surprise-party.
13 h Journal.
13 h 20 C'est pas sérieux.
14 h 15 Les rendez-vous du dimanche.
De Michel Drucker.
15 h 30 Sports première.
Tiercé, cyclisme (Bordeaux-Paris), course à pied (marathon de Paris), judo (championnat d'Europe à Vienne), automobile F 1 (Grand Prix de Monaco).
17 h 55 Téléfilm : « Oh Archibald ».
D'Exbrayat, avec P. Guers, T. Torrent, H. Gignoux... (rediffusion).
19 h 25 Les animaux du monde.
Pourquoi les rats...
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « Oscar ».
Film français d'E. Molinaro (1967), avec L. de Funès, C. Rich, A. Natanson, S. Saurel, C. Gensac, D. Page, R. Van Hool, P. Préboist, M. David (rediffusion).
Pris dans un inextricable imbroglio, un homme d'affaires cherche à la fois à marier sa fille enceinte et à récupérer une valise contenant des bijoux.
D'après la pièce de Claude Magnier, un vaudeville à la mécanique bien réglée, servi par une mise en scène trépidante et un Louis de Funès en plein délire.
21 h 50 Québec oui, Québec non.
De J. E. Jeannesson.
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 Emissions pédagogiques.
12 h 15 Il était un musicien.
Monsieur Ravel.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : Colorado.
La fortune.
14 h 55 Jeu : Des chiffres et des lettres pour les jeunes.
15 h 45 Des animaux et des hommes.
Le chant des oiseaux.
16 h 35 Série : Un juge, un flic.
Un alibi en béton.
17 h 45 Majax : Passe-passe.
18 h 15 Dessine-moi un mouton.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : La taupe.
De J. Irving, d'après le livre de J. Le Carré. Avec A. Guiness, M. Aldridge, J. Bannen... (Dernier épisode.)
21 h 30 Document : Un homme... un château.
Compiègne (proposé par F. Gall, réalisation A. Cavalier).
22 h 5 Document de création : Par elles-mêmes.
Mme Massol, chef d'entreprise.
22 h 30 Le petit théâtre.
« Promenade du Marais », de Jean Yvane.
23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés.
Images de Tunisie.
10 h 30 Mosaïque.
Emission préparée par T. Fares et J.-L. Orabona. Reportage : « Boulot, métro, musique » par M. Meb Toul. Variétés : J. Afonso (Portugal), le groupe Illapu (Chili), N. Amor (Tunisie), Nataly (Yougoslavie).
16 h 40 Prélude à l'après-midi.
« *Double concerto pour violon et violoncelle* », de Brahms, interprété par : I. Stern (violon), L. Rose (violoncelle) et l'Orchestre Philharmonique d'Israël, dir. : Z. Mehta.
17 h 40 Jeu : Tous contre trois.
La Marseillaise.
18 h 40 Série : L'aventure (La légende du tigre).
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
20 h Dessin animé : Mister Magoo.
20 h 30 Villes au trésor : Lyon.
21 h 25 Journal.
21 h 40 L'invité de FR 3 : Isaac Stern.
22 h 40 Cinéma de minuit : « la Petite Chocolatière ».
Film français de M. Allégret (1931), avec Raimu, J. Francell, M. Verly, P. Bertin, J. Gobet, A. Dubosc, S. Simon. (N.)
La fille d'un fabricant de chocolat bouleverse la vie d'un employé de ministère qui devait épouser la fille de son chef de bureau.
Une comédie qui a beaucoup vieilli, un film qui est du banal théâtre filmé. A voir pour Raimu.

FRANCE-CULTURE

11 h., Regards sur la musique : « l'Enlèvement au sérail », de Mozart (troisième partie).
12 h. 5, Allegro.
12 h. 45, Concert : Cycle des cordes pincées à la Maison de Radio-France.
14 h., Sons : Fabriques de mur (le travail du pisé à Tamgrout, au Maroc).
14 h. 5, La Comédie-Française présente l'« Avare », de Molière.
16 h. 5, Libre parcours récital : l'Orchestre de chambre tchécoslovaque, dir. O. Stejskal, soliste E. Lustigova (Fischer, Stamic, Domazlicky, Dvorak).
16 h.
17 h. 30, Rencontre avec... J. Capin et C. Santelli.
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : Boris Pasternak (deuxième partie).
20 h. 40, Atelier de création radiophonique.
23 h., Musique de chambre : Dubois, Schmitt, Marco, Logothetis.

FRANCE-MUSIQUE

11 h., Les petites oreilles : disques présentés par les enfants (Schubert, de Lassus, Verdi).
12 h., Midi-dimanche : « les Noces de Figaro » et « Troisième Concerto pour violon et orchestre », de Mozart, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Krivine, avec A. Grumiaux, soliste.
13 h. 5, Tous en scène : Fred Astaire.
13 h. 30, Jeunes solistes : A. Roussin.
14 h. 15, Les après-midi de l'orchestre : histoire de la direction d'orchestre de Berlioz à Boulez : « Troisième Symphonie en mi bémol majeur », extrait, direction C. Schuricht, « Neuvième Symphonie en ré mineur », opus 125, direction W. Furtwaengler (Beethoven).
16 h. 15, La tribune des critiques de disques : « Don Carlos », de Verdi.
19 h., Jazz vivant : les pianistes Ran Blake et Paul Bley.
20 h. 5, Concert de musiques traditionnelles.
22 h. 30, Ouvert la nuit : une semaine de musique vivante ; 23 h. 30, Equivalences (émission ouverte aux interprètes et compositeurs aveugles) : « Méditations sur l'Apocalypse, n° 5 », avec M.-L. Jaquet, orgue ; « Evocation », avec J.-C. Raynaud, orgue (J. Langlais) ; 0 h. 5, Rites et traditions populaires.

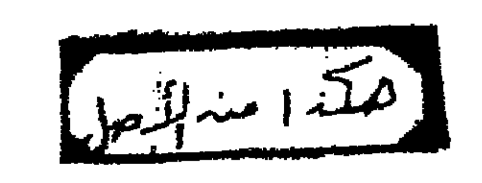
TRIBUNES ET DÉBATS

SAMEDI 17 MAI

— *M. Jacques Chirac*, président du R.P.R., maire de Paris, est le rédacteur en chef du journal inattendu de R.T.L., à 13 h. 15.

DIMANCHE 18 MAI

— *M. Yasser Arafat*, président de l'O.L.P., est l'invité du club de la presse d'Europe 1, à 19 heures.



Le Monde

culture

LE XXXIIIe FESTIVAL DE CANNES

« LE CHAINON MANQUANT », de Jean-Paul Picha

Notre ancêtre, Monsieur O

C'est une très amusante fable satirique qu'a réalisée Jean-Paul Picha, avec son dessin animé de long métrage le Chaînon manquant.

Le 25 mai 196 303 avant l'ère chrétienne naît d'un couple d'humanoïdes totalement idiots, un bébé rose. Adopté par un Brontosaure, chaperonné par un Ptérodactyle, le bébé (nommé « O ») grandit en sagesse et en âge dans un monde redoutable, mais somme toute harmonieux. De chaque rencontre et de chaque aventure, il tire profit. Les « grands cons », créatures molles, conventionnelles et industrieuses, lui donnent l'idée de la roue, le dragon celle du feu, les Yétis (qui parlent avec l'accent des héros bergmaniens) celle de la massue, les tortues celle du char de combat. De retour dans sa tribu d'origine, un « O » fait partager aux siens ses découvertes. Aussitôt son frère « Ah », Caïn de ce gentil Abel, saute sur l'occasion pour inventer la guerre. La planète n'est bientôt plus qu'un « immense merdier ». Grâce au « chaînon manquant », l'homme a trouvé sa raison d'être.

Picha — à qui l'on doit déjà la Honte de la jungle *— a de la verve et des idées. Nous sommes très loin ici de la poésie et de la gentillesse disneyienne (dont Picha, d'ailleurs, parfois se moque). Le graphisme est agressif, le dialogue (anglais) percutant, et un brin d'érotisme pimente certaines séquences. Autant le dessin animé chinois, présenté dimanche dernier, était suave, autant celui-ci laisse un arrière-goût de vitriol. Il n'est pas interdit de préférer le vitriol à la tisane.*

∴

Présenté hors compétition et à une heure tardive, Breaking Glass *du Britannique Brian Gibson raconte la très classique aventure d'une jeune chanteuse qui fait difficilement l'apprentissage de la gloire. L'intérêt du film réside dans la description qu'il nous offre des milieux « punk » londoniens et dans la forte personnalité de Hazel O'Connor qui semble revivre ici sa propre histoire. Les numéros de cabaret sont bien réglés et la musique « Disco » à souhait. Document sociologique autant que divertissement chanté,* Breaking Glass *méritait d'être vu à Cannes.*

∴

Enfin, jeudi, le Festival a rendu hommage à Alfred Hitchcock. Rassemblées par les soins de Gilles Jacob, délégué général, quelques-unes des séquences les plus célèbres de ses films constituaient une éblouissante anthologie. La princesse Grace de Monaco, trois fois présente sur l'écran, assistait à la projection. Charlton Heston prononça une brève allocution. « Hitchcock est parti, mais il ne nous a pas quittés », *a-t-il dit en substance. Paroles de circonstance qui, pour une fois, correspondaient à la réalité.*

JEAN DE BARONCELLI.

« THE LONG RIDERS », de Walter Hill

Chronique historique de bandits légendaires

On n'attendait pas grande surprise de *The Long Riders*, le premier film américain de la compétition, réalisé par Walter Hill. L'histoire *des frères James devenus bandits* après avoir été guérilleros sudistes pendant la guerre de Sécession a été si souvent portée à l'écran qu'on pensait à un retour au western, plus exactement à une de ces métamorphoses du genre telles qu'elles se sont traduites, depuis *le Brigand bien-aimé* de Henry King en 1939, dans les diverses versions (légende et vérité) des exploits de ces bandits et de leurs acolytes. Or il ne s'agit pas de cela. Les scénaristes Bill Bryden, Steven Philip Smith, Stacy et James Keach (ceux-ci étant également producteurs exécutifs et acteurs) et le réalisateur Walter Hill ont écrit et mis en scène une chronique où la reconstitution d'une société, les racines familiales et tribales, le climat de l'époque de reconstruction de l'Amérique « yankee » après la guerre civile, expliquent des comportements qui n'ont plus rien de romantique, de légendaire ou de « contestataire ».

The Long Riders, c'est la vérité humaine, psychologique et historique, du gang James, Younger et Miller, et l'on peut voir là une démarche réaliste semblable à celle de Jacques Becker, autrefois, avec *Casque d'or*, arrachant les « apaches » parisiens de la Belle Epoque à leur mythologie pittoresque, pour une étude de mœurs et de société. Lorsqu'un policier reproche à un journaliste d'avoir fait de ces pilleurs de trains et de banques, des « Robins des Bois », il est, sans doute, le porte-parole des auteurs du film, qui se veulent narrateurs d'une vérité où il n'y a ni héros idéalisé ni vulgaires voleurs et criminels.

Dans *The Long Riders*, Jesse James, le chef du gang, n'est pas la figure dominante. Le film est centré sur Cole Younger, personnage plus étrange et plus complexe, dont les relations amoureuses, teintées de mépris, avec la prostituée Belle Richtie qui épousa, au Texas, l'Indien *Sam Starr, font tomber une* autre légende hollywoodienne. Après l'attaque d'une diligence et celle d'un train, qui sont, dans la nature et l'espace des scènes « documentaires » plus que des morceaux de bravoure, Walter Hill montre comment vivaient tous ces bandits entre deux expéditions : mariage, bal champêtre, relation à la famille et aux gens du pays, *affrontements avec le policiers* de l'agence Pinkerton, virées dans les saloons et les bordels. Ce tissu historique et « intimiste » est d'autant plus prenant *que le travail de la couleur* par le chef opérateur Ric Waite restitue une sorte de vérité esthétique des années 70-80, dans l'Ouest américain. *La* reproduction photographique des portraits, des scènes de vie *quotidienne et d'action* l'emporte — sans négliger la poésie du cinéma — sur l'imagerie folklorique habituelle.

On peut regretter qu'après la remarquable reconstitution de l'attaque manquée de la banque de Northfield (le commencement de la fin pour la bande), Walter Hill ait cédé, dans la fuite et la fusillade à un maniérisme inutile, avec des effets de ralenti. Mais l'assassinat de Jesse James, chez lui, par Bob et Charlie Ford, *est traité avec une sobriété* exemplaire.

L'interprétation a été choisie selon les liens réels des acteurs entre eux : les frères Keach jouent les frères James, les frères Carradine les frères Younger, les frères Quaid les frères Miller et les frères Guest les frères Ford. Ce qui renforce l'idée d'une famille, d'une tribu historique du banditisme. On remarque beaucoup, par sa violence contenue, son rayonnement sombre, Pamela Reed en belle star. Le seul rôle féminin important.

JACQUES SICLIER.

DANSE

EN ALTERNANCE AU THÉATRE OBLIQUE

Dominique Bagouet...

Responsable d'une troupe, désormais implantée à Montpellier, Dominique Bagouet est parvenu à un moment délicat de sa carrière *où il doit s'affirmer comme un* professionnel, passer de l'adolescence à l'âge adulte, tout en *conservant son invention cocasse et* sa fantaisie gemine.

Si la compagnie s'affirme dynamique et homogène, avec l'apport précieux de Monet Robier, les chorégraphies de Dominique Bagouet pêchent par leur structure un peu flottante et un manque de rigueur dans les enchaînements qui gênent. « Suite pour viole », *en particulier, ressemble à une* sorte de branle dansé sous la lune par une bande de farfadets, avec des gestes anguleux et des mains en pince de homard. Il y a, en revanche, dans « Danse blanche » des moments très lyriques et « Sous la blafarde », malgré son caractère hétéroclite, déborde de drôlerie et de poésie tendre.

... et Susan Buirge

C'est une compagnie renouvelée que présente Susan Buirge et un superbe spectacle, assez étonnant *d'ailleurs* quand on connaît ses précédents travaux, car la chorégraphie s'y « éclate » et passe de l'austérité à un déferlement de mouvements beaucoup plus faciles d'accès. Son ballet « Tamis », sur une musique planante, un peu sirupeuse, de Ragnar Grippe, est une sorte d'évocation de l'âge d'or, théâtrale, dansante, dans les *éclairages contrastés* de Fritz Reinhart. *Danse subtile et complexe* avec des relais, un dessin très architecturé. L'humour est toujours présent.

En prologue, Susan Buirge interprète un solo, « Pré-l'Aire », inves*tigation et prise de possession* tranquille d'un espace défini par la danseuse qui en fait éclater les limites.

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre Oblique, 20 h. 45 (le 17 mai : 14 h. 30).

THÉATRE

« LES DERNIÈRES HEURES DE BABYLONE » à la Tempête

Exorcisme de potache

Dans la confusion du monde déstabilisé, la peur de l'Apocalypse frappe les esprits d'une manière quasi superstitieuse. Chacun l'exorcise selon son tempérament *et ses moyens. Une* troupe que ses moyens dérisoires cantonnent dans la catégorie « jeune » ne peut pas même rêver de diriger un ballet d'hélicoptères pour venir à bout de sa fascination morbide. Celle du Chapeau rouge se rabat sur l'humour, la plaisanterie. Elle cherche son chemin dans la distance qui sépare la prosaïque réalité de ses *ambitions, elle mise sur la distance* du temps. Les empires en lambeaux, les guerres qui s'infiltrent d'un pays à l'autre, les chefs militaires prêts à bondir sur le pouvoir, les chefs civils aveuglés par l'exercice du pouvoir... C'est nous et c'est la Babylone antique. C'est ainsi qu'Alain Gautré voit les choses et les décrit dans *les Dernières Heures de Babylone.*

Lui-même interprète un prophète en cage, qui a fait vœu de silence et ne le rompt que pour lancer des imprécations ironiques. Derrière ses barreaux, il contemple les exactions du couple impérial — Daniel Jegou, impassible, très fin de race, et Catherine Frot, belle inquiétante. — Il se délecte aux facéties lassées du Grand Prêtre (Yann Collette en petit vieux bien propre), il s'amuse aux insolences du Fou (Jean-Pierre Darroussin, nonchalamment drôle).

Cela se passe sur un chemin de moquette bordé de part et d'autre par les spectateurs, cela se passe jadis et aujourd'hui. Les costumes sont du style rétro fripé, les accessoires du genre gag. La pauvreté sert un parti pris de dérision qui aurait eu besoin d'un texte très fort pour ne pas virer au pastiche-potache. Or, Alain Gautré est plus doué pour le comique acide que pour les violences délirantes. Les comédiens posent des silhouettes bien dessinées mais n'ont pas la possibilité de les développer, ne parviennent pas à surmonter les défaillances d'une fable par trop schématique. On ne dénonce rien quand on se contente d'affirmer *que sur les ruines des civilisations* naît le fascisme. Les vérités premières sont de bonnes bases de départ, encore faut-il les conduire ailleurs.

COLETTE GODARD.

★ Cartoucherie de la Tempête, 20 h. 30.

MUSIQUE

Les Jeunesses musicales ont quarante ans

Le quarantième anniversaire des Jeunesses musicales de France (J.M.F.) a été célébré solennellement à la SACEM par un congrès national auquel participaient tous les délégués régionaux français, ainsi que des représentants de la Fédération internationale des Jeunesses musicales : MM. Lefebvre (Canada, président d'honneur), Hansen (Danemark, président en exercice), Donnet (Belgique, secrétaire général) et le compositeur Witold Lutoslawski (président des J.M. de Pologne). Les J.M.F. sont présidées depuis 1971 par M. Louis Leprince-Ringuet et dirigées par M. Jean-Pierre Delavigne. Elles rassemblent chaque année environ sept cent mille auditeurs pour leurs concerts éducatifs.

Il est difficile aujourd'hui de s'imaginer la prodigieuse innovation que fut la création, par René Nicoly, des Jeunesses musicales pendant la guerre. A cette époque, la radio n'était pas la compagne familière de toutes les heures et surtout n'accordait qu'une place mesurée et cérémonieuse à la musique; les disques (78 tours) étaient encore l'apanage d'une élite, comme les concerts et la pratique instrumentale; l'enseignement musical dans les écoles était quasi inexistant, objet de chahut plus que de culture.

L'idée d'offrir des concerts, d'abord aux lycéens, puis à tous les jeunes de Paris, avec les plus grands artistes, et de les faire commenter, pour pallier une ignorance à peu près totale, même des noms de compositeurs, eut un succès incroyable, favorisé par la rudesse des temps, la rareté à Paris de distractions « décentes » et la disponibilité des virtuoses que la guerre réduisait à l'inaction. Au même moment, d'ailleurs, en Belgique, Marcel Cuvelier fondait les Jeunesses musicales et, en 1941, Nicolas Nicoly se ralliait à cette dénomination devenue célèbre.

Dès 1942, les J.M.F. réunissaient vingt mille adhérents à Paris, quadrillés par l'institution efficace des délégués d'établissement (qui préfigurait les méthodes de Vilar au T.N.P.) et se propageaient en province pour atteindre, la liberté revenue, cent cinquante mille adhérents en 1948. En 1945, Marcel Cuvelier et René Nicoly avaient fondé la Fédération internationale des jeunesses musicales, qui compte aujourd'hui trente-six membres sur quatre continents (1).

Il n'est pas exagéré de dire que toute une génération a été initiée à la musique par les J.M.F. et que la plupart des responsables de l'activité politique, artistique, économique ou sociale actuelle (à commencer par le président de la République) en ont été membres, ce qui a incontestablement favorisé la prise en considération de la musique par l'Etat et les collectivités locales. Le dynamisme de René Nicoly et de ses collaborateurs a complètement changé le panorama de la France musicale, préparant l'éclosion fantastique de l'écoute, mais aussi de la pratique, à laquelle nous assistons, pour ne rien dire de l'aide apportée à des milliers de jeunes artistes dont les J.M.F. ont favorisé les débuts.

En 1971, à la mort de René Nicoly, épuisé par ses efforts pour remettre l'Opéra de Paris en ordre de marche, on pouvait douter cependant des chances de survie des J.M.F. dont la mission semblait terminée : l'accès des jeunes aux concerts était un fait acquis et la diffusion de la musique par la radio, le disque, la télévision multipliait les possibilités d'une initiation « à la carte », au gré de chacun.

Sans abandonner leurs cycles de concert à Paris et en province, les J.M.F., sous l'impulsion de Jean-Pierre Delavigne, s'attachaient alors à un domaine encore très délaissé, celui des concerts scolaires spécialement adaptés aux enfants des classes primaires (car c'est à cet âge que se joue en grande partie l'orientation intellectuelle et affective), qui marquaient le début d'un nouveau développement plus souterrain mais non moins efficace : en dix ans, les J.M.F. ont donné plus de dix mille concerts scolaires et cinq mille animations qui ont touché quelque quatre millions d'enfants.

Parallèlement, de nouvelles lignes pédagogiques étaient suivies : création d'un département animation, de clubs lyriques, d'un « podium Jeune Musique » (pour les artistes débutants), de stages dans les festivals, de camps musicaux pour les jeunes interprètes et de la « Galerie sonore », collection itinérante d'instruments de musique d'Afrique et d'Asie mis à la disposition des enfants, qui a remporté un extraordinaire succès à travers toute la France et va devenir un « centre permanent d'application pédagogique » installé à Angers (inauguré le 13 mai).

Rares sont les mouvements consacrés à la jeunesse qui ont été capables de si bien s'adapter à des époques de mutations aussi accélérées que celles qu'ont traversées les Jeunesses musicales, en y contribuant aussi puissamment.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Jeunesses musicales de France, 14, rue François-Miron, Paris-4e (tél. 278-19-54).

(1) Le trente-cinquième congrès de la F.I.J.M. aura lieu du 10 au 30 août, à Copenhague, et sera marqué en particulier par les concerts de l'Orchestre mondial des Jeunesses musicales, dirigé par Serge Baudo et Sylvain Cambreling.

■ **Les gardiens des musées nationaux ont entamé vendredi 15 mai leur quatrième semaine de grève, les négociations entre la direction des musées et les syndicats qui les représentent (C.G.T., F.O., C.F.D.T.) étant toujours dans l'impasse. Les syndicats ont en effet obtenu pour l'ensemble des gardiens (un millier) les deux dimanches de repos par mois qui sont à l'origine de la grève, mais n'acceptent pas qu'en contrepartie la rémunération pour les journées de repos soit diminuée.**

LA « GALERIE SONORE » DES J.M.F. A ANGERS

Sanzas et balafons africains, anklungs javanais, orgues à bouche du Laos, plus de mille cinq cents instruments d'Afrique et d'Asie rassemblés au sein de la « galerie sonore » des Jeunesses musicales de France sont désormais proposés aux écoliers d'Angers (Maine-et-Loire), grâce à un centre permanent d'applications pédagogiques.

Cette « mise à disposition » des instruments a toujours constitué le caractère le plus original et le *plus passionnant de la* « galerie sonore », créée sur une idée de M. Maurice Fleuret pour le Festival d'automne 1973 et présentée depuis dans toute la France : en permettant à ses visiteurs d'être également des « pratiquants », elle est bien plus qu'une simple exposition d'instruments exotiques, un véritable centre d'expérimentation propre à favoriser l'approche de formes d'expression musicales différentes.

C'est cet aspect de porte ouverte sur d'autres musiques, et partant sur d'autres cultures, qui avait particulièrement intéressé les enseignants angevins lors des deux passages de la « galerie sonore » dans leur ville. Et c'est cette demande des milieux scolaires qui, trouvant un écho favorable tant auprès des J.M.F. que de l'inspection académique de Maine-et-Loire et de la municipalité angevine, a finalement conduit à la création d'un centre permanent d'applications pédagogiques, inauguré mardi 13 mai par le maire socialiste d'Angers, *M. Jean Monnier, en présence du* président des J.M.F., M. Louis Leprince-Ringuet, de l'Académie française, du « père » de la « galerie sonore », M. Maurice Fleuret, et de M. Tisne, inspecteur général, représentant le directeur national de la musique, M. Charpentier.

Animé par deux permanents et *« ancré à Angers pour trois années au moins »*, comme l'a déclaré M. Monnier, le C.P.A.P. est installé dans des locaux municipaux et bénéficie de subventions de la municipalité (110 000 francs), des J.M.F. et de l'Etat.

Il accueillera régulièrement des scolaires de la ville et de l'agglomération et sera un lieu de recherches sur la pédagogie de la musique conduites avec la participation de certaines classes de l'enseignement élémentaire sur des périodes de trois mois. — *(Corresp.)*

● *Un colloque international sur le thème de l'Espace* se tiendra du 22 au 25 mai au château de la Napoule (06) dans le cadre du festival de poésie, peinture, musique organisé par l'université de Nice en collaboration avec Curtis Institute of the Arts de Philadelphie. Renseignements : Mme Ollier, faculté des lettres, 06036 Nice Cedex, tél. : 93.86.29.14.

INSTITUT

A l'Académie des sciences morales et politiques

LES RELATIONS DE L'EUROPE ET DU TIERS-MONDE

M. Luc Durand-Réville a entretenu lundi l'Académie des sciences morales et politiques, dont il est correspondant, des relations de l'Europe et du tiers-monde.

Après avoir retracé les étapes de la politique d'assistance et de coopération en faveur des pays sous-développés depuis le traité de Rome (1957), et dressé le bilan de l'action entreprise, l'orateur a analysé les aspects positifs ou moins satisfaisants de la dernière convention, celle de Lomé II, signée le 31 octobre 1979 entre la C.E.E. et l'A.C.P. (Afrique, Caraïbes, Pacifique) groupant cinquante-sept Etats membres.

Auparavant, il avait exposé les propositions formulées dans le rapport dont l'avait chargé, lui et M. Gaston Leduc, la Ligue européenne de coopération économique, et celles des négociateurs de la Commission, qui en différaient sur plus d'un point.

L'Association C.E.E. - A.C.P. comporte notamment une aide financière, une coopération industrielle et agricole, un système de stabilisation des recettes d'exportation des A.C.P., des préférences commerciales en leur faveur et, enfin, la possibilité d'étudier de concert l'ensemble des problèmes du sous-développement.

En dépit de ses imperfections, la convention de Lomé II, qui demeure marquée par l'hétérogénéité des préoccupations, non seulement entre les deux groupes d'interlocuteurs, mais encore au sein de chacun de ces groupes, appelle des observations de satisfaction. Du moins dans ce domaine, conclut M. Durand-Réville, il existe une politique commune de l'Europe — voire une politique agricole commune.

J.-M. D.

ROCK

James Chance and the Contortions

James White joue avec les Blacks, James Chance avec les Contortions et c'est le même homme, James Siegfried, qui se cache derrière ces pseudonymes, qui change de musiciens *selon ses humeurs (capricieuses)* et ses disques, qui monopolise les clubs new-yorkais en présentant d'une semaine à l'autre l'une ou l'autre de ces formations. S'il a choisi de s'appeler James White c'est qu'il est persuadé d'être de James Brown blanc, ce petit homme, à peine sorti de l'adolescence, au visage juvénile si blond et si pâle, ce saxophoniste, dont on parle beaucoup, qui a conquis la « hype » new-yorkaise et fait école en redonnant au saxophone tout son prestige d'instrument solo avec une musique qui mêle le funk, la disco et une manière de free jazz. Une vraie teigne aussi, ce musicien qui a bâti son succès en partie par son agressivité, parce qu'il n'hésitait pas à tourner le dos à son public tout le long du concert et ne se retournait que pour frapper les spectateurs du premier rang.

Si l'on a pu voir James White and the Blacks l'année passée, c'est James Chance qui s'est produit les 12 et 13 mai aux Bains-Douches avec les Contortions : quatre Noirs d'un côté (basse, batterie, guitare et trompette) et un Blanc de l'autre (guitare). Devant ce groupe, solide et imperturbable, de musiciens, payés au cachet, qui assuraient un tempo funky et tout en pulsions, James Chance passait du micro à l'orgue hammond et au saxophone, bondissant sur place, nerveux, en rage, et comme possédé. James Chance n'est pas un très bon chanteur même s'il a un sens instantané du rythme dans le phrasé, sa voix, percutante en un premier temps, devient monotone à la longue. C'est au saxophone qu'il s'impose avec ses phrases acides qui virevoltent et rugissent, ses cris qui dérapent, ses sonorités sauvages et puissantes. Durant plus d'une heure, cet homme qui rêve d'être Noir, s'est donné pleinement et malgré l'insistance de l'audience il n'est pas revenu. Puisque tout au long du concert il avait fait bonne figure devant son public, il fallait au moins cela pour cultiver son image.

ALAIN WAIS.

★ Discographie : Imports Z.E. Records. Diffusion le 20 mai sur France-Inter (Feedback) et à Chorus le 17 mai (18 h. 10) sur A 2.

VENTES

EN BREF

● *Nouveaux records à New-York :* Un tableau de Monet — *Argenteuil : Fleurs près de la rivière* — qui avait été vendu 8 000 dollars en 1952 a été adjugé, le 14 mai, 470 000 dollars chez Sothby Parke Bernet *à New-York. Lors de la même* vente, une toile de Miro — *Jeune fille glissant* — a été vendue 400 000 dollars à un collectionneur privé.

● *Sotheby* a annoncé, également, pour la fin de la semaine la disper*sion de la collection de peintures* contemporaines, postérieures à la deuxième guerre mondiale, appartenant au chanteur Andy Williams.

● *La vente d'œuvres impressionnistes* de la collection Henry Ford *(le Monde du 15 mai) avait lieu* chez Christies' et non chez Sotheby Parke Bernet, comme nous l'avions indiqué par erreur.

● *Lors de la vente d'orfèvrerie,* organisée par Christies', à Genève, une paire de terrines d'époque a été adjugée 420 000 francs suisses (1 050 000 francs) le 12 mai. Le *13 mai, une boîte en or* qui avait été faite pour Elisabeth de Russie a été adjugée 420 000 francs suisses.

SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Potinière (261-44-16), 21 h. : Maison rouge.
Croq' Diamants (272-20-06), 23 h. : Hiroshima mon humour.
L'Ecume (542-71-16), 22 h. : R. Boudet.
Le Point-Virgule (278-67-03), 22 h. 45 : Raymond.
Le Perreux, Centre culturel (365-09-11), 20 h. 30 : la Fête en plein air.

Les salles subventionnées

Opéra (742-57-50), 19 h. 30 : G. R. T. O. P.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : la Mouette.
Chaillot (727-81-15), 19 h. : Apéritif-concert ; 20 h. 30 : le Grand Magic Circus. — Gémier, 20 h. 30 : Honorée par un petit monument.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : Du côté des îles.
Petit Odéon (325-20-32), 18 h. 30 : Traces.
T. E. P. (797-96-06), 20 h. 30 : Odets Brecht.
Centre Pompidou (277-12-33), 19 h. : Cinéma expérimental dans les années 50 ; 19 h. 30 : Danse (jeunes chorégraphes et nouvelles compagnies).
Théâtre de la Ville (887-54-42), 18 h. 30 : Danses de l'Inde ; 20 h. 30 : Jennifer Muller and the Works.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : Amelia.
Antoine (208-77-71), 21 h. : Une case de vide.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 30 : le Pic du bossu.
Cartoucherie, Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h. 30 : les Dernières Heures de Babylone. — Epée-de-Bois (374-20-21), 21 h. : le Neveu de Rameau. — Force 7 (365-16-27), 20 h. 30 : Rue Apodaca. — Théâtre du Soleil (374-24-08), 20 h. 30 : le Général Pegnalosa et l'Exilé Mateluna.
Centre d'art celtique (258-97-62), 18 h. 30 : Barzaz Breiz.
Cirque d'Hiver (700-12-25), 20 h. : le Bossu.
Cité internationale, Galerie, 20 h. 30 : la Mandragore. — Resserre, 20 h. 30 : l'Illusion comique. — Grand Théâtre, 20 h. 30 : Amphitryon.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : J'suis bien.
Daunou (261-69-14), 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
Dunois (584-72-00), 20 h. 30 : Victor s'en mêle.
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : le Piège.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : Joker Lady.
Fontaine (874-74-40), 21 h. : la Staaar.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 22 h. : Le Père Noël est une ordure.
Galerie 55 (326-63-51), 21 h. : Une marionnette, un mari honnête.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 30 : l'Atelier.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino (322-28-92), 21 h. : les Dialogues putanesques.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 18 h. 30 : les Inentendus ; 20 h. 30 : Juin 40 ; 22 h. 15 : Archéologie. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Idée fixe ; 20 h. 30 : Mort d'un oiseau de proie ; 22 h. 15 : les Visages de Lilith. — III, 18 h. 30 : Parlons français.
Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Haute surveillance ; 22 h. 30 : Rue du Cirque-Romain.
Marigny (225-20-74), 21 h. : l'Azalée.
Mathurins (265-90-00), 20 h. 45 : Grugru, quand le théâtre rencontre le cinéma.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière (742-95-22), 20 h. 30 : Coup de chapeau.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : la Cage aux folles. — II, 20 h. 30 : Du côté de chez Colette.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 30 : Un habit pour l'hiver.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : la Loi sur les corps.
Présent (203-02-55), 20 h. 30 : l'Asile. — Amphi. 20 h. 30 : la Mémoire.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h. 30 : l'Aide-Mémoire.
Salon Permanent (633-12-16), 20 h. 30 : le Tarot.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 21 h. : Blanchisserie Blanche.
T. A. I. - Théâtre d'Essai (274-11-51), 20 h. 45 : Trio pour deux canaris.
Théâtre des Deux-Portes (361-24-51), 20 h. 30 : les Femmes savantes.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : 13 515 francs.
Théâtre-en-Rond (387-75-34), 20 h. 30 : le Dompteur, ou l'Anglais tel qu'on le mange.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : l'Aube de silence.
Théâtre de Sparte (628-58-28), 19 h. : le Diable et le Bon Dieu.
Théâtre de l'Union (770-90-94), 20 h. 30 : le Barbier de Séville.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Un tramway nommé Désir.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : Je veux voir Mioussov.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles « LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES » 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34 (de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 16 mai

Les comédies musicales

Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : Phi-Phi.
La Péniche (205-40-39), 20 h. 30 : Utopopolis.
Renaissance (208-18-50), 20 h. 45 : Viva Mexico.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (206-29-35), 20 h. : Patricia Lai ; 21 h. 15 : Pinter and Co. ; 22 h. 30 : la Revanche de Nana.
Bistrot Beaubourg (271-33-17), 21 h. 30 : Naphtaline.
Blancs-Manteaux (887-16-76), 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : Raoul, je t'aime ; 22 h. 30 : les Belges.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Charlotte ; 22 h. : les Deux Suisses ; 23 h. 15 : Couple-moi le souffle. — II, 22 h. 30 : Riou-Pouchain.
Cafessalon (278-46-42), 21 h. 30 : Jacques Charby.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : L'avenir est pour demain ; 22 h. 30 : Quand reviendra le vent du nord.
Le Connétable (277-41-40), 20 h. 45 : Lucie Dolène ; 21 h. 30 : C. Cerat ; 22 h. 45 : Bernard Dimey.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 21 h. 30 : Home ; 23 h. : J.-P. Rambal.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 30 : Tchouk Tchouk Nougah ; 21 h. 30 : C. Pereira ; 22 h. 45 : Essayez donc nos pédalos.
Croq' Diamants (272-20-06), 20 h. 30 : Mémoires de deux guitares ; 21 h. 45 : Star Walz.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : Leger Family.
Espace Marais (271-10-19), 20 h. 30 : Rue des Six-Boutiques ; 22 h. 30 : May Bartram.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : L'une mange, l'autre boit ; 21 h. 15 : le Président.
Le Marche-Pied (636-72-45), 20 h. : Y. Pecqueur, M. Bijeault.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd ; 23 h. 30 : Chansonges. — II, 21 h. : Ça s'attrape par les pieds ; 22 h. : Suzanne, ouvre-moi ; 22 h. 45 : Si la concierge savait.
Le Point-Virgule (278-67-03), 21 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente
Sélénite (354-53-14), I, 21 h. : Il faudrait essayer d'être heureux. — II, 21 h. : Sornettes d'alarme.
Splendid (887-33-82), 20 h. 45 : Elle voit des nains partout.
Soupap (278-27-54), 20 h. : M. Delille, A. de Rety ; 21 h. 30 : Architruc, R. Pinget, A. Cazalas, O. Bruhnes.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : E. Rondo ; 21 h. 30 : le Retour de Frankenstein ; 22 h. 30 : Otto Wessely.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : le Plus Beau Métier du monde ; 21 h. 30 : Passe-moi l'sel ; 22 h. 30 : Didier Kaminka.
Vieille-Grille (707-60-93), 20 h. 30 : Bussi ; 22 h. 30 : Une cocaïne allemande. — II, 20 h. 30 : L. Dhour ; 22 h. 30 : Carmela.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sans le mot « con », monsieur, le dialogue n'est plus possible.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Pétrole... Ane.

Le music-hall

Bataclan (700-30-12), 20 h. 30 : P. Vassiliu.
Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Paco Ibanez.
Centre d'art celtique (258-97-62), 18 h. 30 : M. Favennec.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : Los Machucambos ; les Pachacamac.
Forum des Halles (297-53-47), 18 h. 30 : Annick Nozati ; 20 h. 30 : J. Bertin.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. : Geneviève Paris et Michel Rivard.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Charles Aznavour.
Palais des arts (272-62-98), 20 h. 30 : Chaou Chaabi.
Porte-Saint-Martin (607-37-53), 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
Théâtre de Ménilmontant (366-60-60), 21 h. : Marc Chapiteau.

La danse

Atelier 182 (238-08-74), 19 h. : Ballet pour deux corps sonores.
Espace Marais (271-10-19), 18 h. 30 : Jacoby.
Palais des congrès (758-27-78), 20 h. 45 : Opéra de Pékin.

Théâtre Saint-Médard (331-44-84), 18 h. 30 : Mémoire en blanc ; 21 h. : Vie à Neruda.
Théâtre Oblique (355-02-94), 20 h. 45 : S. Buirge.

Les concerts

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : London Symphony Orchestra, dir. C. Abbado, sol. A. Brendel (Beethoven, Mozart, Stravinski).
Sainte-Chapelle, 21 h. : Maîtrise de la cathédrale de Monaco.
Eglise Saint-Louis des Invalides, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. N. Santi, et Chœurs de de Radio-France, dir. J. Jouineau (Rossini, Verdi).
Ranelagh, 20 h. 30 : A. Roussin, C. Hugonnard-Roche (Tartini, Suk, Schubert, Isaye).
Lucernaire, 19 h. 30 : A. Balagesa (Beethoven, Albeniz, Moussorgski) ; 21 h. : Vinay Bidhe, musiques de l'Inde.

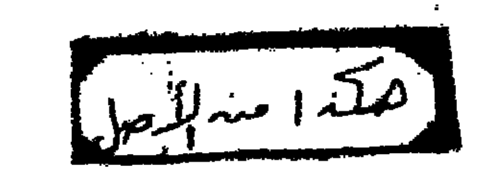
Jazz, pop, rock, folk

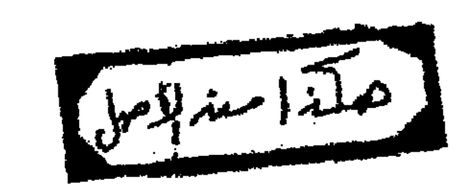
Atelier 182 (238-08-74), 19 h. : B. King, Quartet Ki, J.-F. Lauriol.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : Zanini, Dany Doriz Sextet.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : Catalogue ; 22 h. 45 : Salsa musique.
Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : Longineu Parsons.
Gibus (700-78-88), 21 h. 30 : Technycolor.
Petit-Opportun (236-01-36), 23 h. : Betina, Rique, Ozias, L. C. Fuina.
Riverbop (325-93-71), 22 h. 30 : J.-M. Cajdan, F. Loockwood, S. Marc, M. Catche.
Slow-Club (233-84-30), 21 h. 30 : C. Luter.

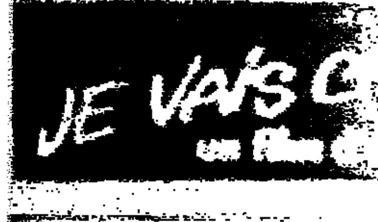
Dans la région parisienne

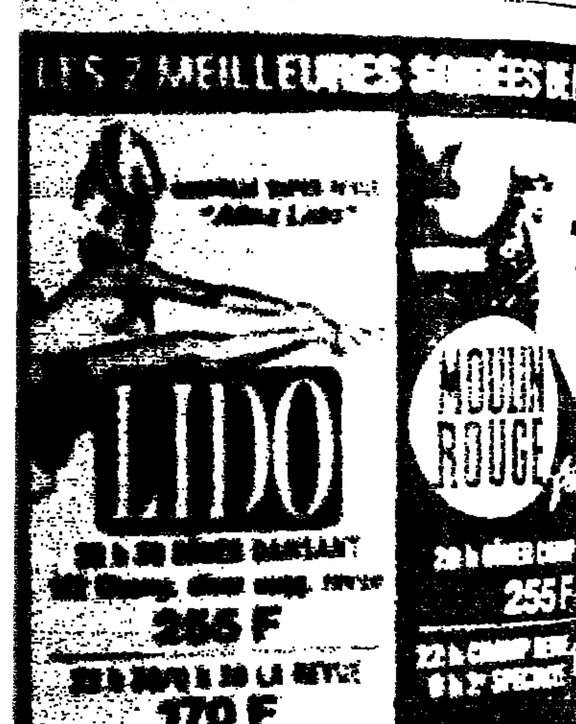
Bobigny, église de Tous-les-Saints, 20 h. 30 : Ars Antiqua.
Bois-Colombes, Salle municipale, 21 h. : Huit femmes.
Brunoy, église Saint-Médard, 21 h. : Quatuor Via Nova (Schubert).
Courbevoie, Maison pour tous (333-63-52), 20 h. 30 : Port-Royal.
Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-18-81), 19 h. : Bérénice.

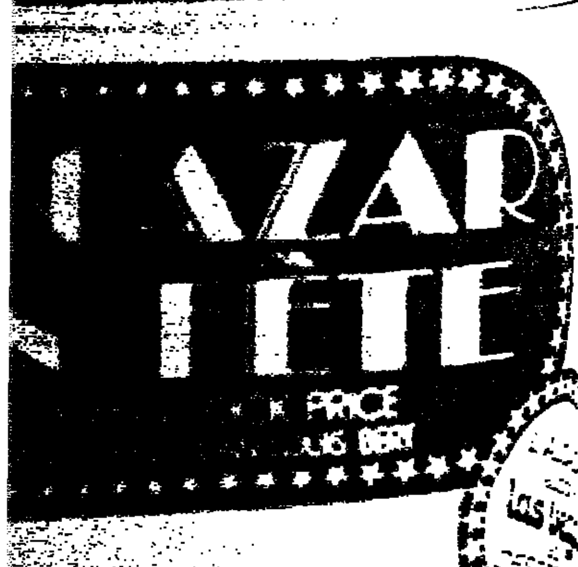
POUR LES SALLES, VOIR LIGNES PROGRAMMES











SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La Cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 15 h., Cinéma du tiers-monde : Detik 12 Malam, de S. Sudarmadji ; 19 h. : la Balade sauvage, de T. Malick ; 21 h. : Géant, de G. Stevens.

Beaubourg (278-35-57), 15 h., Cinéma du tiers-monde : la Clef, de G. Shaath ; Hymne à la révolution, de G. Chamoun ; Journée de la terre, de G. Shaath ; 17 h. : Beauté sans pareille, de L. P. Jing ; 19 h., Cinéma japonais : la Condition de l'homme, de M. Kobayashi.

Les exclusivités

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Balzac, 8e (561-10-60) ; v.o.-v.f. : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
AU BOULOT JERRY (A., v.o.) : Marignan 8e (359-92-82) ; v.f. : A B C, 2e (236-55-54) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
L'AVARE (Fr.) : Français, 9e (770-33-88) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).
LA BANDE DU REX (Fr.) (**) : *Quintette, 5e (354-35-40) ; Clichy-*Pathé, 18e (522-37-41) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Gobelins 13e (707-12-28).
*BLACK JACK (A., v.o.) : Epée-de-*Bois, 5e (337-57-47) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE CAVALIER ELECTRIQUE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Colisée, *8e (359-29-46) ; Mayfair, 16e* (525-27-06). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (387-50-70).
CERTAINES *NOUVELLES (Fr.)* : Opéra, 2e (296-62-56).
C'ETAIT DEMAIN (Ang., v.f.) : Caméo, 9e (246-66-44) : Ternes, 17e (380-10-41)
CHERE INCONNUE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92 32) Nation, 12e (343-04-67).
LE CIMETIERE DE LA MORALE (Jap., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.o.-v.f. : Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) : Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96)
LA DEROBADE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v. it.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
ELLE (A., v. o.) (*) : Paramount-*City, 8e (562-45-76) ; v. f. :* Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
L'ENTOURLOUPE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) : Biarritz, 8e (723-69-23).
L'ETALON NOIR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LES EUROPEENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).
LES FAISEURS DE SUISSES (Suis.) : Marais, 4e (278-47-86) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; George-V, 8e (562-41-46) : La Clef, 5e (337-90-90).
FANTASTICA (Fr.-Can.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-*90-10)* ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
LA FEMME-FLIC (Fr.) : Open-Night, 2e (296-62-56).
FILMING OTHELLO (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
GIRLS (Fr.) (*) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) : Concorde, 8e (359-92-82) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) : Gaumont-Gambetta, 20e *(636-*10-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
LA GUERRE DES POLICES (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
GIMME SHELTER THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34)
LE GUIGNOLO (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
HAIR (A., v. o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98).
L'HONORABLE SOCIETE (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
INTERDITS (C.M. : Scopitone, La Confesse, Milan bleu) : Marais, 4e (278-47-86).
JE VAIS CRAQUER (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Caméo, *9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gobelins, 13e* (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) : Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE JOUR DE LA FIN DU MONDE (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Secrétan, 19e (206-71-33) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e *(758-24-24) ; Paramount-Opéra, 9e* (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).
MARATHON D'AUTOMNE (Sov., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08). — V.f. : U.G.C. opéra, 2e (261-50-32).
MERCI D'AVOIR ETE MA FEMME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paris, 8e (359-53-99) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70). — V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
MOLIERE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11)
MOUSAKI (Jap., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
LES MUPPETS (A., v.f.) : Broadway, *16e (527-57-34) H. sp.*
NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99) H. sp
LE PIEGE (A., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LE PRE (It., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) : Biarritz, 8e (723-69-23)
RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
REVANCHE A BALTIMORE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Miramar, 14e (320-89-52).
LA REVOLUTION DE LA CONFITURE (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; *Impérial, 2e (742-72-52)* ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Convention Saint-*Charles, 15e (579-33-00)* ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96) mat.
SCUM (Ang.) (**), v.o. : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) en soirée
LE SEXE DES ANGES (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
SHERLOCK HOLMES ATTAQUE L'ORIENT-EXPRESS (A., v. o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65). — V. f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
SIMONE BARBES OU LA VERTU *(Fr.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-*90-81).
LES SOUS-DOUES (Fr.) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96)
LE TAMBOUR (All.) (*), v. o. : Boul'Mich, 5e (354-48-29) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).
TERREUR SUR LA LIGNE (A.) (*), v. o. : Jean-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v. f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
TESS (Fr.-Brit.), v. angl. : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
TOM HORN (A.), v. o.) : U. G. C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v. f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
UN COUPLE TRES PARTICULIER (A.), v. o. : Marignan, 8e (359-92-82) ; v. f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
LA VIE DE BRIAN (Ang.), v. o. : U. G. C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U. G. C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79)
YANKS (A.), v. o. : Colisée, 8e (359-*29-46) ; v. f. : Montparnasse 83, 6e* (544-14-27).
WOYZECK (All.), v. o. : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

LES FILMS NOUVEAUX

UNE FEMME ITALIENNE, film italien de G. Bertolucci (v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Olympic-*Entrepôt, 14e (542-67-42)* ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
MASSAI, film français de J.-N. Levaton et J.-C. Levat : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
*LA BALLADE DE LA FECON-*DUCTRICE, film français de L. Boutonnat : Marais, 4e (278-47-86).
LES AVENTURES DE GUIDON FUTE, film français de J.-M. Durand : Elysées-Lincoln, *8e* (359-36-14) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA PLANETE CONTRE UN MILLIARD, film américain de B. Shear (v. o.) : U. G. C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Paramount-Montparnasse, 18e (606-34-25).
S.O.S. TITANIC, film américain de B. Hale (v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

Les grandes reprises

ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50)
LA CLINIQUE EN FOLIE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) : Actua Champo, 5e (354-51-60).
COUSIN-COUSINE (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LE DERNIER TANGO A PARIS (It.-*Fr., v.o.)* (**) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56)
DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) H. sp.
DUMBO (A., v.f.) : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LA FEMME QUI PLEURE (Fr.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39)
FRISSONS D'OUTRE-TOMBE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) Mer. à sam.
GIBIER DE PASSAGE (All., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98)
LE GRAND EMBOUTEILLAGE (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55)
LE GRAND BLOND AVEC UNE CHAUSSURE NOIRE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Murat, 16e (651-99-75) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
HAMLET (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11)
LES HOMMES LEOPARDS (A., v.o.) : *Action Christine, 6e (325-*85-78).
L'INCROYABLE RANDONNEE (A., v.o.-v.f.) : Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93)) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) : Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) : Napoléon, 17e (380-41-46) ; La Royale, 8e (265-47-86).
LE JARDIN DES TORTURES (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34). Dim. à mar
JE T'AIME, MOI NON PLUS (Fr.) (**) : Palais des arts, 3e (272-62-98).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Forum Cinéma, 1er (297-53-74) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LOLA MONTES (Fr.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
MARILYN (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
MONTY PYTHON, SACRE GRAAM (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
LE MUR (Fr.) : Studio Contrescarpe, 5e (326-78-37).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE PARRAIN (A., v.o.) (première et deuxième parties) : Templiers, 3e (272-94-56).
PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
LE PROCES PARADINE (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (634-13-26) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Nation, 12e (343-04-67).
ROME, VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29)
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (It., v.o.) (**) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82)
LES TROIS JOURS DU CONDOR (A., v.o.) : UGC-Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f : Caméo, 9e (246-66-44), UGC-Gobelins, 13e (336-23-44), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
UN AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : UGC-Odéon 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18).
UNE NUIT A CASABLANCA (A., v.o) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LES VALSEUSES (F.) (**) : Balzac, 8e (561-11-60)
LA VIEILLE DAME INDIGNE (F.) : Panthéon, 5e (354-15-04), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
LA VOIE LACTEE (F.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (634-13-26), Forum-Cinéma, 1er (297-53-74).
TOMMY (A., v.o) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Montparnasse, 14e (327-90-10).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A.) (*), v.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-*23) ; v.f. : Paramount-Marivaux,* 2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34).

Les séances spéciales

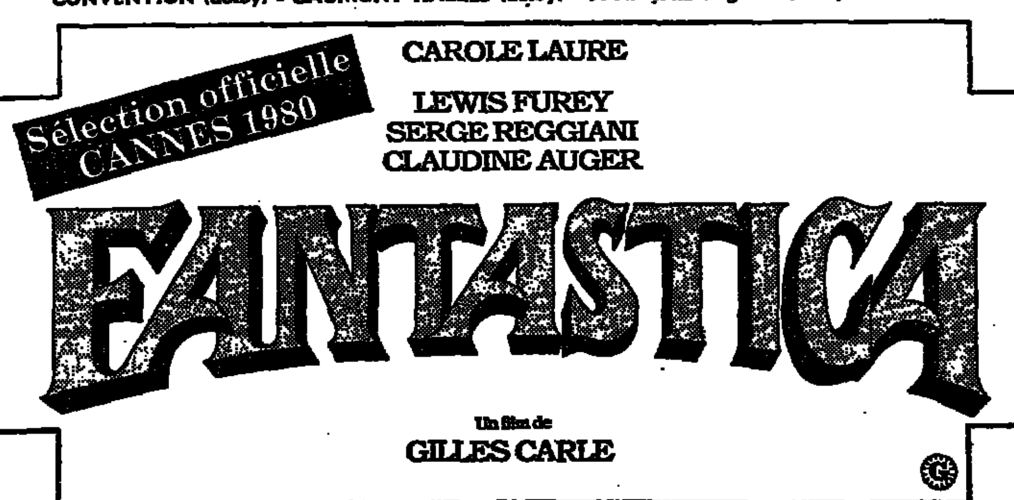
L'AUTRE (A., v.o.) (**) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
CARRIE (A., v.o.) (**), *Calypso, 17e* (380-30-11), 24 h.
LE DROIT DU PLUS FORT (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
LA MORT DE MARIA MALIBRAN (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
MAMMA ROMA (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
REGARDE, ELLE A LES YEUX GRANDS OUVERTS (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
LA *PRISE DU POUVOIR* PAR LOUIS XIV (It., v.o.) : Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23).
LA REVANCHE DE FRANKENSTEIN (A., v.o.) (**) : Acacias, 17e (764-97-83), 24 h.
LES TUEURS DE LA LUNE DE MIEL (A., v.o.) (**) : Olympic-Saint-Germain (222-87-23), 24 h.

Les festivals

CHAPLIN, Studio Logos, 5e (354-26-42), v. o. : les Lumières de la ville.
MARX BROTHERS, Nickel Ecoles, 5e (325-72-07), v. o. : Un jour aux courses.
RETOUR AU WESTERN, Olympic, 14e (542-67-42), v. o. : John Mac Cabe and Mrs. Miller.
J.-L. GODARD, Action République, *11e (805-51-33)* : Week-End.
KEN RUSSELL, v.o., Studio Acacias, 17e (754-97-83), en alternance : les Diables ; Lisztomania.
COMEDIES ITALIENNES, v.o. La Clef, 5e (337-90-90) : Dernier amour. — *V. o., Espace Gaîté, 14e* (320-99-34) : Une vie difficile.
S. KUBRICK, Action La Fayette, 9e (878-80-50) (v. o.) : Ultime razzia.
HOMMAGE A HITCHCOCK, Grands-Augustins, 6e (633-22-12) (v. o.) : Mr. and Mrs. Smith.
FRED ASTAIRE, GINGER ROGERS, Mac-Mahon, 17e (380-24-81) (v.o.). Top Hat.
LE FILM NOIR, Studio 43, 9e (770-63-40) : Tirez sur le pianiste.
MELOS ET GRANDS DRAMES, Denfert, 14e (354-00-11) (v. o.) : les Feux de la rampe
MIZOGUCHI - KUROSAWA (v.o.), 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) : l'Intendant Sansho.
E. ROHMER, 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) : la Carrière de Suzanne ; la Boulangère de Monceau.
MERCI CANNES, Cosmos, 6e (548-62-25), v.o. — En alternance : Otello ; Roméo et Juliette ; la Ballade du soldat ; Quand passent les cigognes ; Canberberg ; Histoire des années de feu ; la Dame au petit chien ; le Tournant décisif ; Moussorgsky ; le Quarante et unième ; Sibériade ; Solaris ; Je te donne une étoile.







	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

DOLMETSCHERSCHULE ZÜRICH
STAATLICH ANERKANNTE FACHHOCHSCHULE
CH-8006 ZÜRICH, SCHEUCHZERSTR. 68, TEL. 01/362 81 58
DOZ
Auf März oder Oktober 1981 wird die Stelle eines
Dozenten für Französisch
frei. Der Aufgabenbereich (23 Wochenstunden) umfasst alle Aspekte der sprachlichen Weiterbildung von der Maturitätsstufe an (für Mutter- und Fremdsprachige) sowie Übersetzungskurse in der Version Deutsch-Französisch. Die Übersetzungen berücksichtigen die Stoffgebiete Wirtschaft, Recht, Politik. Bewerber französischer Muttersprache mit echtem pädagogischem Interesse und Bereitschaft zur Mitarbeit in einem unkonventionellen Team sind gebeten, ihre Unterlagen (lückenloses Curriculum, Referenzen) beim Rektorat der Schule einzureichen.
DOZ

UNIVERSITE de LAUSANNE
L'Université de Lausanne ouvre une inscription pour la pourvue de deux postes de
PROFESSEURS à plein temps
1. Histoire contemporaine (XIXe-XXe siècle)
2. Histoire médiévale
Titres exigés : doctorat ès lettres, évent. en droit ou sc. éco.; doctorat d'Etat ou publications imptes ; doctorat habil., évent. doct. phil. ou jur. ou éc. publ.
Entrée en fonctions : 1er septembre 1981
Les intéressés sont priés de présenter leur candidature avec C.V. et liste des publications avant le 30 juin 1980 au Décanat de la Faculté des lettres, rue Cité-Devant 2, 1005 Lausanne (Suisse)
Renseignements supplém. à la même adresse - Tél. 021-44-32-39

offres d'emploi

Agent d'exploitation maritime : minimum 5 ans expérience professionnelle si possible dans l'armement pétrolier, anglais souhaité. Poste à pourvoir à Paris. Ecr. nº 8.211, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

GESTION 2000
102, rue La Fayette, Paris 10e
SUPERVISEURS TUYAUTERIE
EXPERIENCE CHANTIERS pour raffinerie ETRANGER
TÉL. : 246-42-01.

capitaux ou proposit. com.

J. H. CHER.
35.000 F, 1 an élevage chèvres. THIERRY : (32) 55-63-34 H. R.

secrétaires

Bureau d'Etudes International, quartier Montparnasse recherche
SECRÉTAIRES DACTYLOS
Ecrire sous la référence 1.615, à MEDIA P.A. 9, boulevard des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra

information divers

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplômes. Pour les connaître demandez une documentation gratuite sur la revue
FRANCE-CARRIERES (C 16), B.P. 402-09-Paris.

demandes d'emploi

DIRECTEUR ENTREPRISE
ing. électr. + ICG + CPA, 54 a., gde expérience direction d'exploitat. filiale à l'étranger, d'agence région. en France, en entrepr. d'électric. et de régula., recherche un poste à responsabilité globale. Ecrire nº 6.230, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

DIRECTEUR COMMERCIAL
— 37 a., Droit, Sc. Po., C.E.E.
— Expérience variée en milieux industriel, commercial, bancaire, prestat. de services, import-export, organis. administrative générale, juridique et assurances.
Anglais, espagnol, connais. allemand, italien, connais. marché espagnol et Amérique latine. Capable gestion filiale France et étranger.
Relations aisées à tous niveaux et dans tous les milieux, étud. toutes propositions.
Ecr. nº 6.224, « le Monde » Pub., 5, rue de Italiens, 75427 Paris.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

GS Break, Club, année 1975, 58.000 kilomètres, première main. — Prix Argus. Téléphone : 491-87-86.

8 à 11 C.V.

504 injection, 1972, toit ouvrant, boîte automatique, bon état, nombreux accessoires (radio FM). 547-15-44, heures de bureau, 901-85-82, le soir.

12 à 16 C.V.

B.M.W. coupé 2800 CS 1969, bon état. 9.500 F. Tél. : 052-17-80.

L'immobilier

appartements vente



très beaux DUPLEX
dans petits immeubles "à la Mansart"
LOCAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS
■ 28 mn Paris-Nord
■ en forêt de Chantilly
■ 3 tennis, piscine
■ proche golf et chevaux
sur place : (4) 457.32.62 - au siège 387.52.11

5e arrdt.

Mº GOBELINS Immeuble récent tt cft, agréablement aménagé GD LIV. DBLE + 2 CHBRES, entrée, cuis. équipée, bains + cabinet toilette. Prix intéressant 60, BOUL. SAINT-MARCEL Samedi, dim., lundi, 15 à 18 h.

CONTRESCARPE - Récent pier. de taille, 100 m2, living 30 m2 + s. à manger + 3 chbres sur jardin, tt cft. Parking possible. Prix 1.080.000 F - 535-86-37.

13e arrdt.

PL. PEUPLIERS - Grand studio refait neuf, cuisine équipée, 6e étage, asc., soleil, bains. Vue. 1.280 F + charges. - 589-49-34.

Part. vend 3 pièces, 72 m2, dans immeuble 76 bon standing, parfait état, 450.000 F + parking sous-sol + cave. Avenue de Choisy, Paris 13e Tél. pr R.-V. : 992-21-21, le soir

14e arrdt.

Porte d'Orléans sur Montrouge 14, rue Radiguey, angle G.-Péri 4e ét. 3 p., entrée, cuis., bains, w.-c., 60 m2, libre 265.000 F. Mitoyen 62 m2, occupé, 190.000 F. 224-02-86, ou 16 h à 18, jeudi, vendredi, samedi et dimanche.

15e arrdt.

R. LOURMEL 5e étage, ascens. Liv. + 3 chbres, confort, 2 BALCONS - 577-96-85.

16e arrdt.

IDEAL PLACEMENT
PASSY
VOIE PIETONNIERE
toiture, ravalement neufs, asc.-desc., 2 Pces, 41 m2, bon état, STUDIOS à aménager de 22 m2. PRIX EXCEPTIONNELS. S/place samedi 17, dimanche 18, de 17 h. 30 à 19 h. 30, 35, rue de l'Annonciation.

PRÈS AV. FOCH
élégant 4 Pièces, 110 m2, bains, service, soleil. CALME. parking, possible LOCATION. H. LE CLAIR : 562-99-54.

17e arrdt.

Résidentiel. Immeuble bourgeois 52, rue Guy-Môquet - 520-13-57 Libre 3 p., entrée, cuis., bains, wc, 55 m2. A rénover. 250.000 F. Duplex poss. 13 h à 15 h, jeudi, vendredi, samedi et dimanche.

20e arrdt.

Mº GAMBETTA TOUT CONFORT
Imm. neuf 1978, bon standing SEJOUR + 2 CHBRES entrée, cuis. équipée, bains
7.200 F LE M² Balcon s/rue Soleil, calme
32, RUE BOYER
Samedi, dim., lundi, 15 à 18 h.

78 - Yvelines

PARLY 2 - 150 M²
GRAND LUXE - LIBRE
930.000 F Urgent 954-68-00

BOIS-D'ARCY 20' Montparnasse Beau 4 pièces ds résid. stand., entrée, séjour, cuis., 3 chbres, s. de bains, balcon, cave, gar. A SAISIR : 340.000 F. I.N. - 045-29-09

92 Hauts-de-Seine

CHATENAY, limite SCEAUX Calme, verdure, gd 4 pièces, parfait état, terrasse, jardin, parkings - 635.000 F. EFIMO - 660-45-96

Région parisienne

77 Seine-et-Marne

CHELLES
(15 min. gare Est), vds bel F 3, 71 m2 + baie. 11 m2, cuis. ent. équ., nombr. rangements. Prix : 260.000 F avec parking. - Téléphonez au 957-95-75, après 19 h.

CHELLES (77)
15 min. gare Est, superbe appt F 5, ds résid., surf. hab. 105 m2, cuis., S. de B., séj. 35 m2, 3 ch. + balcon. Prix : 350.000 francs. Tél. : 421-15-80, après 19 heures.

Province

HAUTE-SAVOIE - COMBLOUX Station été-hiver : studios et appartements à partir de 180.000 avec 36.000 F comptant + crédit. Location par société spécialisée. ERIGE-VENTE, B.P. 18, 84, route de Genève, 74240 GAILLARD. Téléphone : (50) 38-52-89.

HAUTE-SAVOIE
Le Praz-de-Lys (1.500 m.), station été-hiver, près des GETS : studios à partir de 150.000 F avec 30.000 comptant + crédit ; 2 et3 Pièces. Location par société spécialisée.
ERIGE-VENTE B.P. 18, 84, route de Genève, 74240 GAILLARD. Téléphone : (50) 38-52-89.

HOULGATE - Dans très belle villa 2 grands appts à partir de 180.000 F. 770-79-87 tous les jours et sur place de 15 h à 19 h : 18, rue des Alliés.

appartem. achat

PAYABLE COMPT., ACHETE : 2 à 4 Pièces, Paris, préférence, 5e, 6e, 7e, 8e, 9e, 12e, 15e, 16e, même avec travaux. 257-47-99.

RECH. APPTS 1 à 3 P. Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 3e, 4e, 12e, av. ou ss travx. Paiem. COMPTANT CHEZ NOTAIRE Tél. 873-23-55, même le soir.

locations non meublées Offre

Paris

3e ARR (Mº St-Sébastien-Froissart)
A louer appt, salle séjour dble, 2 chbres av. moquette, cuisine équipée, s. de bains, chauffage individ. Calme. Tél. de préfér. le soir au 430-00-84.

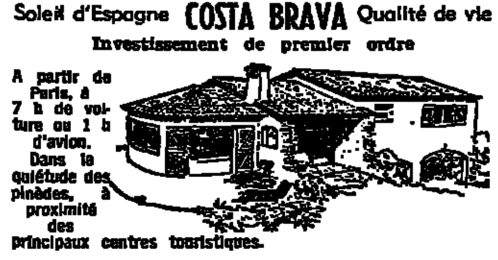
A louer Paris 16e, Mº Porte-d'Auteuil, Appart. 3 pièces, 75 m2, grand standing, vue sur hippodrome. Loyer 4.000 F. S'adresser 16-17 mai, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h : 3, square Racan - Rez-de-ch.

hôtels-partic.

BELLE MAISON
voie privée, Square Peupliers Calme, 160 m2 + gd sous-sol aménageable. 589-37-96 ou 546-26-25

constructions neuves

Soleil d'Espagne COSTA BRAVA Qualité de vie
Investissement de premier ordre



A partir de Paris, à 7 h de voiture ou 1 h d'avion. Dans la quiétude des pinèdes, à proximité des principaux centres touristiques.

VOTRE VILLA AU BORD DE LA MER
UN RÊVE RÉALISABLE
Bungalows dès **140.000 FF**
Excellentes possibilités de location.
VOTRE GARANTIE : nos 15 années d'expérience. Nos 850 clients en Europe. Notre position dominante sur le marché immobilier.
Profitez de nos visites hebdomadaires sur place, en avion ou en train, à des conditions très avantageuses.
Pour information, retournez le coupon ci-dessous à :
DECESA FRANCE
87, rue de La Tour, 75016 PARIS.
DELEGACION GRUPO IMMOBILIARIO AGA
M-27

Nom et prénom :
Adresse :
Tél. :
NP : Localité :

bureaux

QUAI (AUX FLEURS
propriétaire vend direct. burx, libre en toute propriété : 9 Pièces, 200 m2. Situation exceptionnelle. - Vue sur Seine. Prix : 1.800.000 F. Téléphone : 887-08-21.
Même propriétaire vend près place Maubert, angle rue des Ecoles, murs de bout., libre ts commerces, 100 m2 + 100 m2 s.-sol : 870.000 F. Tél. 887-08-21.

CONSTITUTION de S.A.R.L.
TELEX Secrétariat téléphonique
Domiciliations artisanales et commerciales
Tous services 355-17-50

fonds de commerce

A vendre
PAS-DE-PORTE
A LAGNY 77400 (Marne-la-Vallée)
TRES BIEN PLACE CENTRE VILLE
1 BOUTIQUE 48 m2, 2 grandes vitrines + 1 appt au 1er étage : 3 P. + cave + grenier + w.-c.
TÉL. : 430-19-00.
Bail nf. Loyer min. 1.000/mois.

PROPRIETAIDE vend direct., Poissonnerie moderne, très bien agencée, congélateur, 2 chambres froides, vivier à truites et écrevisses. Quart. agréable, bord de mer Marseille. Très bon rapport prouvé. Tél. : 16 (91) 52-58-91.

locaux commerciaux

CENTRE ROUEN
vds loc. clal 150 m2 environ + appt 100 m2. LIBRE de SUITE. S'adr. doct. Parent, 2, bd du Lac — 95880 Enghien-les-Bains. Lac - 95880 Enghien-les-Bains.

GARE EST LIBRE 160 M² compren. Local clal R.-de-ch.+ appt en duplex tt cft. 650.000 F à débattre - 805-84-39.

pavillons

ANDRESY
Part. vd pav. 7 P., 144 m2, dans village vallonné, calme, s/420 m2 gare 8 min. école, pisc., tennis, r.-de-c., entr., cuis., pces repas, sal., séj., 1 ch., 1 S. de B., wc ; 1er étg., 3 ch., 1 S. de B., wc, chff. c. gaz, gar. dble, 605.000 F. Poss. reprise C.F. Libre fin 80. Téléphone : 974-51-66.

ANTONY pavillon 1978, 5 p., salle de bains, jardin, 530.000 F. Peschard - 666-00-27

maisons individuelles

91 MENNECY
35 km de PARIS par AUTOR.
Belle MAISON XVIIe colombage entièrement restaurée, située au centre du vieux village, sur 900 m2 jardin arborisé. 300 m2 habitables s/3 nivx, beau volume 1.150.000 F.
Tél. soir et week-end : 498-13-24

terrains

Montmorency, calme et charme, 1.925, 700.000 F. - Téléphone : (91) 41-47-15 ou (90) 77-61-36.

Disponible ds village languedocien, 15 mn nord Montpellier, pied du pic St-Loup, lotissem. résidentiel 6 parcelles boisées, entièr. viabilisées, eau, égout, E.D.F. Tél. Superf. : 1.750 à 2.000 m2. 150 F le mètre carré. Ecrire : Havas Montpellier N 198926.

Part. vd terr. à bât. 1.000 m2. Belle situation. Centre Skanes-Monastir (Tunisie). Ecr. nº 2255, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09.

SOCIETE RECHERCHE
TERRAIN A LOTIR
av. ARRETE de LOTISSEMENT FRANCE-SUD minim. 100 lots possibles. Ecr. CATRY, 43, cours Estienne-d'Orves, 13001 MARSEILLE.

GROUPE NEGOFIA
rech. terrains toutes régions, toutes superficies pour création de LOTISSEMENTS. Paiement comptant au meilleur prix. 39, RUE DES MATHURINS PARIS (8e) - 266-57-22

propriétés

6 KM DE VERSAILLES
const. anc. de caract., sur parc de 2.100 m2. Surface habitable 175 m2, comprenant : entrée, cuis., s. à manger, « cheminée » chbre, séjour « cheminée », à l'étage, 4 chambres, s. de bains. Prix justifié : 1.260.000 F. I.N. - 045-29-09

A VENDRE, 10 km. Deauville : propriét. normande (s/inventaire monum. historiq.), 8 Pces princ. Gdes dépend., terrain 2.000 m2. 750.000 F. Tél. : (31) 64-12-68.

Région LE DONJON, 40 km. de VICHY, 40 km. ski, mais. ind., 3 Pces habit., cuis., wc + dép., sur 8.000 m2. PRIX 145.000 F. Créd. poss. Pr R.-V., Téléphone, ACAVIM : (17) 67-02-02, 31, rue des Minimes. - 42300 ROANNE.

RAMATUELLE - L'ESCALET
Domaine privé bord de mer : VILLA AVEC PISCINE. 255-84-51 - (16-94) 79-22-70.

PR. GISORS PPTE ANCIENNE colombage, grand séj., poutres, chemin., s. à m., cuis., 3 chbres, s. d'eau, grenier aménageab., ch. maz., gar., jard. ombragé 2.000 m2 parf. état. Px 475.000 F. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC, 2, faub. Cappeville, Gisors - Tél. : (16-32) 55-06-20.

châteaux

Poitou, 4 hres Paris, part. vd château fort inscrit monument historique XIVe siècle, restauré, donjon, tours, douves, pont-levis, chapelle. Cft. 7 ha. 1.550.000 F. Téléphone : (49) 64-23-86.

domaines

ACHETERAIS
Vaste DOMAINE boisé 250 km maxim. Sud de Paris. Ec. Oriet, 136, av. Ch.-de-Gaulle. 92522 NEUILLY-SUR-SEINE

maisons de campagne

RÉGION UZÈS - GARD
en bordure d'un petit village typiquement gardois : VASTE BERGERIE en pierres du pays à aménager (180 m2 habitables possibles), gros œuvre bon état, eau, électricité + téléphone à proximité, jardin, verger ensoleillés et eattenants, 1.200 m2. Affaire très rare. Prix 195.000 F avec 40.000 F comptant. Le solde crédit possible, sur 20 ans. — CATRY, Téléphonez ce jour, 16 à 20 heures au : 16-66 22-20-92.

CEVENNES SUD
Limite village, 6 p., 2 s. de bns, dches, 2 w.-c., Tél., jard. 400 m2 Prix 400.000 F. T. 16-66-85-24-26.

30 minutes MER REGUSSE, MAISON DU 18e SIECLE
ds hameau, en pierre, s/2 niv., + combles amén., toiture en tuiles rondes, murs pierre, av. gdes poss. d'aménag. int. Vue dég., s./1.750 m2 de terr. plat, eau, électr. Idéal pr rés. sec. ou rés. de retraite, ds un cadre agréable., 8 km du lac de Ste-Croix. Px 250.000 F, av. 50.000 F cpt 200.000 F s/20 a., ap. accept. du dossier de crédit, CATRY. TEL. : (94) 70-63-38.

80 minutes NICE TOURTOUR, MAISON DU 18e SIECLE,
ds le village, en pierre, s/3 ét., pr. d'un square, av. la possib. d'amén. une gde terr. en toit., vue dég., faç. ppale au sud, ét. moyen, très gde poss. d'amén. Village protégé, site except. Px avec 36.000 F cpt le jour de la réserv. et 144.000 F le jour de l'acte s/20 a. ap. acceptation du dossier de crédit, CATRY. TEL. : 16 (94) 70-63-38.

URGENT. Part. vend 25 km au S.-E. de Chartres 2 granges + bergerie sur 1.700 m2, 180.000 F à débattre. F. NICOLAS, 25, r. P.-de-Lassalle, 69004 LYON.

fermettes

SOLOGNE
A vdre b. propriété style fermette, 20 km. Sud Blois, prox. autor., compr. 6 P., ch. amén., cuis., gar., grange, eau, électr., terr. 3.000 m2, nomb. arb. fruit., pêche et chasse. Prix 350.000 F. S'adr. Me Jean ROUX, notaire, 41700 CONTRES. - 16-54 79-53-08. Ecr. nº 6.233, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

villas villas villas

Kaufman & Broad
réalise
11 maisons de luxe
avec des terrains de 1.500 à 2.500 m2.
2 modèles de plain-pied, des réceptions de 64 m2 à 68 m2.
Prix ferme : à partir de 1.350.000 F
le Parc de Launay
à Saint-Nom-la-Bretèche
maison modèle
Rue des Deux Croix / 045 64.80.
Tous les jours de 10 h à 20 h, sauf le mercredi.

15 KM DE VERSAILLES
s/680 m2 arborisé, compr. entr., séjour double 45 m2, av. chem., cuisine équipée, 4 chambres, 2 s. de bains, gar., 610.000 F. I.N. : 045-29-09.

PLAISIR
VILLA 220 M²
séjour triple (55 m2), 5 chbres, 3 salles de bains, cuisine équipée, garage 2 voitures, terrain 540 m2, px 750.000 F.
TÉL. : 639-26-88.

LA VARENNE
ULTRA-RESIDENTIEL
luxueuse villa récente, sous-sol total avec S. de jeux et chambre service. R.-de-C. : entrée, grande réception, cuisine, office, bureau, chambre, douche, w.-c. ; 1er : 5 chambres, bains, douche, w.-c. Impeccable. Sur un jardin paysagé. — Prix élevé justifié. THUMAL : 883-12-11.

MELUN
Villa 7 Pièces, sur 2.000 m2 de jardin clos. — Téléphone part. (89) 24-40-99.

VENCE Particulier vend VILLA NEUVE
4 P., sur 2.000 m2 de terrain planté. 900.000 F - 954-68-00 (après 20 h : 056-39-90)

LA FRANQUI (Aude), pr. Port-Leucate, Particulier vend villa F 5, 4 chb., salon, gr garage, S. de B., 1 cour + 1 patio, située en pinède. Ecrire Havas, nº 18.318, Boîte Postale 32, 11000 CARCASSONNE.

MONTMORENCY. - Résidentiel, villa, 5 Pièces, confort + pavillon 2 Pièces à aménager + atelier, jardin de 1.400 m2 environ, 900.000 F. Téléphone : 333-24-31.

SAINT-NOM-LA-BRETECHE
belle villa récente sur 2.000 m2 terrain, living 60 m2, 5 chambres, sous-sol total, chauffage gaz, environnement exceptionn. 1.520.000 F. Téléphone 954-68-00.

ILE DE RE LES PORTES
mais. 4 chb. + jard. prox. plages + magasins. — Prix : 490.000 F. Propriétaire. Tél. : (37) 23-45-72. Visite sur place, REGRENY : (46) 29-52-17.

Proximité Nice - La Gaude particulier vend : villa neuve 180 m2, sous-sol 315 m2, sur terrain 6.200 m2. Prix 1.400.000 F. Téléphone : (93) 83-00-82.

Dans hameau de Provence : Part. vd villa, gd séj., cuis., S. de B., wc, 3 chbr., cellier, gar., chff. centr., tél., 4.000 m2 terrain clôturé, arbres fruit. et agrém. Ecr. M. Terme, Lycée Saint-Exupéry, 13326 Marseille, Cedex 3. Téléphone (91) 69-22-79.

Près Saint-Rémy-lès-Chevreuse sur terrain 1.800 m2 arboré, très belle villa 150 m2 habitables : 4 Pièces + séjour, cuisine deux bains, garage 2 voitures. Prix : 1.100.000 F. Téléphone 907-51-95.

Prop. normande 145 km. Paris, séj., cuis., S. de B., wc, 6 chb., chauff. centr., téléph., dépend., petite piscine, 1 ha planté, tranquille 600.000 F, av. 120.000 F. Tél. (32) 44-55-83.

A 5 km DEAUVILLE PART. VEND
PROPRIETE STANDING 11 P. avec possibilité d'adjoindre
LOCAUX INDUSTRIELS
(500 m2 couverts), tot. 5.000 m2 avec parc d'agrément.
Tél. hres repas : (31) 88-00-21.

l'agenda du Monde

Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e.T. 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR - ARGENT.

Débarras

ALAIN GIRAUD ACHETE Antiquités-Brocantes déplac. province serv. débarras (recherche Henri II, Louis XIII.) Téléph. : 854-69-74 ou 834-60-50.

Moquette

MOQUETTE MOINS CHER
dégriffée, laine et synthétique, stock 50.000 m2. TEL. : 757-19-19.

Philosophie

Le Centre GURDJIEFF-OUSPENSKY est ouvert. Téléph. : 436-61-69.

Instruments de musique

GUY LABROSSE
TECHNICIEN ACCORDEUR
10, RUE VIVIENNE 75002 PARIS - TEL. 260-06-39
PIANOS neufs et occasions - CLAVECINS -
Marques sélectionnées, instruments garantis. VENTE-ACHAT - REPARATION ET ACCORD. Crédit à long terme sans apport personnel. Crédit personnalisé.

A SAISIR
PIANOS et CLAVECINS, du 5 au 15 mai, avant réaménagement et travaux, liquidation anc. stocks occasions, reprises en l'état, pianos récents d'exposition et modèles en surplus. Rem. except. Marques propos. BOSENDORFER, STEINWAY & Sons, BLUTHNER, IBACH, SCHIMMEL, PLEYEL, ERARD, SEILER, RAMEAU, etc. Exp. entret. et gar. ass. Ts créd. pos. vis. s/pl. : entrep. 7 bis r. Louis-Rouquier LEVALLOIS 757-19-74, du lundi au samedi inclus, de 9 h. 30 à 13 h. 30 ou Tél. Agent gén. BOSENDORFER-France : D. MAGNE, 50, rue de Rome, 75008 PARIS. Téléph. : 522-30-90.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

Stage

STAGE DE SCULPTURE été 80 Ecr. J.-P. Ruiz Maison-Rouge, 19350 CHABRIGNAC - JUILLAC. TEL. : (55) 25-65-01.

Travaux divers

TRANSF. APPARTEMENTS plomberie-chauffage carrelage-petite maçonnerie étanchéité-carrelage. DEVIS GRATUIT exécution rapide. 770-54-59/86-32.

VACANCES - TOURISME - LOISIRS
Mer - Montagne - Campagne

EN AVEYRON
De mai à septembre.
En plein cœur du Rouergue. A louer STUDIO plain-pied. Conviend. pour personnes âgées. Ecr. D. BARRES, St-Saturnin-de-Lenne - 12560 CAMPAGNAC. TEL. : (65) 47-47-28.

A LOUER juin, juill. août., sept. STUDIO 5 pers., calme, 1 km de la mer, rég. Sainte-Maxime. TEL. : 16-90 61-80-35.

BOURGOGNE, pr. BEAUNE propriété splendide meublée. Location 7 juillet, 7 août. Téléph. : (80) 21-47-48 (le soir).

ILE DE RE. Locat. 4/5 pers. Juill., août., sept. DARSOUZE, rue Glandier 17630 LA FLOTTE.

Loue pr JUIN, JUILL., AOUT. Villa en Espagne meublée à 40 km D'ALICANTE 5' de la plage. Tél. : (79) 25-05-02 H.B.

LA PLAGNE
Part. loue STUDIO 3/4 pers., sud, terrasse, ski, piscine, tennis, équitation. Parc Vanoise. TEL. : 901-08-05.

Loisirs Rencontres en Queyras propose aux dates de votre choix du 15 juillet au 31 août une 1/2 pension 55 F/jour dans village montagnard. 05350 VILLEVIEILLE. Tél. : (92) 45-70-82 ou 899-37-45.

LUBERON A louer SEMAINE - MOIS
Petit mas provençal, tt cft, ds imm. Parc boisé. Tél. hres bur. 577-16-10 (p. 38-89), M. Errahmani, 59, r. Gutenberg, Paris 15

BRETAGNE bord mer. Plage hôtel NN tourisme. Pens. 120 F. Reservat. HOTEL BELLEVUE 22660 TREVOU-TREGUIGNEC. TEL. : 96-23-71-44.

Séjours linguistiques

COURS D'ANGLAIS AUX USA. L'Association EXPERIENCE DE VIE INTERNATIONALE organise des sessions de 4 à 10 semaines en Californie, Floride et Vermont, suivies d'un séjour en famille. Renseignements : E.V.I. 89, rue de Turbigo, 75003 Paris. TEL. : 278-50-03.

Le Monde

économie

ÉNERGIE

L'U.R.S.S. serait en train de réviser profondément sa politique pétrolière

L'Union soviétique ne deviendra pas importatrice de pétrole avant la fin du siècle, estime l'organisation privée suédoise Pétrostudies, spécialisée dans l'examen de la politique énergétique de l'U.R.S.S. dans une étude publiée le 12 mai à Malmö.

Cette étude, qui se fonde sur la compilation de documents soviétiques officiels, fait état de l'entrée en vigueur prochaine d'une réforme *« fondamentale de l'activité pétrolière en U.R.S.S. »*.

Selon l'organisme suédois, une réforme des prix qui sont actuellement de 12 à 14 roubles par tonne (2,75 dollars par baril) sera adoptée en avril 1981 et entrera en vigueur au début de 1982. De plus le prix de référence, pris pour base de calcul des planificateurs (mais non facturé aux acheteurs) serait multiplié par vingt pour atteindre 80 ou 90 roubles par tonne.

Une série de mesures d'ordre technique devraient en outre permettre à l'U.R.S.S. de réduire sa dépendance de matériel de forage américain, croit savoir Pétrostudies. De ce fait, la production soviétique de pétrole devrait rapidement augmenter à l'issue de trois ou quatre années difficiles, en raison de la réforme, estiment les spécialistes de Malmö. — *(A.F.P.)*

LE MEXIQUE RELÈVE LE PRIX DE SON PÉTROLE DE 1,5 DOLLAR PAR BARIL

Le Mexique a relevé le prix de son pétrole, à compter du 15 mai, de 1,5 dollar par baril, pour le porter à 33,5 dollars.

Cette hausse intervient au lendemain de celle décidée par l'Arabie Saoudite. L'augmentation saoudienne a par ailleurs été approuvée par le ministre vénézuélien du pétrole, M. Calderon Berti.

C'est, semble-t-il, aussi l'opinion du ministre irakien, M. Abdul Karim, qui a déclaré, juste avant la décision saoudienne, à la revue « le Pétrole et le Gaz arabes », que les prix de l'Arabie Saoudite étaient trop bas et ceux de l'Algérie, de la Libye et de l'Iran trop élevés. Les écarts qui dépassent 6 dollars « ne se justifient pas », affirme le ministre irakien. Une position de principe, sans doute, car, si l'Irak ne réclame que 28,18 dollars pour ses contrats normaux, il exige entre 35,68 et 38,18 dollars pour les quantités supplémentaires vendues.

MORT DE M. ROBERT GIBRAT CRÉATEUR DE L'USINE MARÉMOTRICE DE LA RANCE

M. Robert Gibrat, ingénieur en chef du corps des mines, ancien ministre du gouvernement Pierre Laval en 1942, est décédé le mardi 13 mai. Ses obsèques auront lieu le lundi 19 mai à Appoigny (Yonne).

[Né le 23 mars 1904 à Lorient (Morbihan), Robert Gibrat était ancien élève de Polytechnique et docteur en droit. En 1940, il est nommé directeur de l'électricité au ministère des travaux publics, puis, en avril 1942, il devient secrétaire d'Etat aux communications dans le gouvernement Pierre Laval. Il en *démissionne en novembre de la même* année, au moment de l'occupation de la zone libre par les Allemands. Ce passage dans le gouvernement de Vichy a nui à sa carrière ultérieure.

Après la guerre, il enseignera à l'Ecole des mines de Paris, et sera ingénieur-conseil de l'E.D.F. Pionnier de l'utilisation de l'énergie des marées, ce sont ses études — en particulier sur la bonne utilisation du cycle des marées — qui permettront la conception et la réalisation en 1966 de l'usine marémotrice de la Rance, sur la côte bretonne, entre Dinard et Saint-Malo.

M. Gibrat était président du conseil de surveillance de la Société pour l'industrie atomique (INDATOM), un bureau d'études de réacteurs nucléaires.]

● *RECTIFICATIF*. — Dans l'article consacré à la hausse des prix du pétrole saoudien, dans *le Monde* du 16 mai (page 31), une virgule sautée a fait prêter à Exxon des bénéfices de 1 925 milliards de dollars pour le premier trimestre de 1980. Il fallait lire 1,925 milliards de dollars.

MONNAIES

LA CHINE ADHÈRE A LA BANQUE MONDIALE

Washington (A.F.P.). — Le conseil *exécutif de la Banque mondiale* a décidé jeudi que désormais « le gouvernement de la République populaire de Chine représentera la Chine à la Banque mondiale aux lieu et place de Taiwan », annonce un communiqué de la Banque. Cette décision suit de quelques semaines une décision similaire prise par le Fonds monétaire international.

Un porte-parole de la Banque mondiale a précisé que tous les détails du remplacement de Taiwan par la République populaire de Chine au sein de l'organisation, y compris *le montant du capital que* la République populaire de Chine va souscrire, étaient encore en négociation. Le capital effectivement payé par Taiwan à la Banque s'élève à *93,8 millions de dollars. Par ailleurs*, à la fin de 1979, le gouvernement de Taipeh devait 185,6 millions de dollars sur des prêts consentis par la Banque mondiale et 14,55 millions à l'Association internationale du développement (A.I.D.). M. McNamara, président de la Banque mondiale, s'était, en avril dernier, rendu à Pékin pour discuter des conditions de l'admission de la Chine populaire.

BONNE TENUE DU DOLLAR

Hésitant à la veille de l'Ascension, le cours du dollar a légèrement progressé le vendredi 16 mai, atteignant 4,21 F à Paris (contre 4,19 F). *A Francfort, le cours de la monnaie* américaine a retrouvé le niveau de 1,80 DM, aucune raison particulière n'étant mise en avant pour justifier ce mouvement, si ce n'est la prédiction d'un *retour à l'équilibre de* la balance commerciale des Etats-Unis en 1980, faite par le sous-secrétaire d'Etat au Trésor.

AGRICULTURE

En imposant des taxes élevées

LA COMMISSION EUROPÉENNE CHERCHE A LIMITER LES EXPORTATIONS DE SUCRE

(De notre correspondant.)

Bruxelles (Communautés européennes). — Le marché international du sucre est-il entré dans une phase de pénurie ? En tout cas, les décisions de la Commission européenne de taxer les exportations de la C.E.E. *semblent indiquer* que la situation est sérieuse. Contrairement à ce qu'elle affirmait il y a quelques mois — en février dernier elle avait déjà taxé les ventes de sucre brut en *indiquant que la flambée des prix* n'était due qu'à des mouvements spéculatifs, — la Commission se montre beaucoup plus préoccupée. Il faut dire que des faits nouveaux sont *intervenus : très mauvaises* perspectives de récolte à Cuba et en Inde ; achats massifs de l'Iran et de l'Union soviétique ; défaillance, semble-t-il, des pays signataires de l'accord international *sur le sucre* (la C.E.E. n'en est pas membre), qui, n'ayant pas rempli leurs engagements de stockage, n'ont pu mettre sur le marché les quantités suffisantes pour stopper la *montée des* prix.

Selon certains experts européens, la demande sur le marché libre (celui-ci ne représentant que 12 % du total des *transactions* internationales) dépassera de 5 millions de tonnes l'offre au terme de 1980. L'escalade des taxes à l'exportation fixées ces derniers jours par la *Commission* (pour *le sucre* brut, 4,96 ECU (1) par 100 kilos le 2 mai et 16,42 ECU le 13 mai ; pour le sucre blanc, 2,48 ECU le 9 mai et 8,12 ECU le 13 mai) démontre à l'évidence ses inquiétudes. — *R. S.*

(1) Un ECU vaut 5,57 F dans le secteur agricole.

CONJONCTURE

LES PRÉVISIONS DE L'INSEE POUR LES MOIS A VENIR

La baisse d'activité qui va se produire devrait être bien supportée par une industrie plus solide

L'activité va se ralentir, la production industrielle baisser du fait d'un fléchissement de la consommation des Français, atteints dans leur pouvoir d'achat par la hausse des prix et l'alourdissement des prélèvements de sécurité sociale. Mais la poursuite probable d'un rythme assez élevé d'investissements limitera les effets dépressifs d'une consommation en baisse. Cela n'empêchera pourtant pas le chômage de continuer à s'accroître au premier semestre (cent mille demandeurs d'emploi supplémentaires), puis encore au second sans qu'il soit possible de dire de combien. De même, le deuxième « choc » pétrolier enregistré en 1979 et une baisse relative des exportations vont entraîner un déficit de 15 milliards de francs de la balance des paiements courants pendant les trois premiers trimestres de 1980. Mais la confiance dans le franc demeurera et les réserves de change ne diminueront pas ou guère.

Tels sont les principaux points de la situation économique de la France vue par l'INSEE. Ses experts n'apparaissent cependant pas pessimistes, soulignant que la détérioration conjoncturelle en train de se produire peut être bien supportée à terme par notre économie dans la mesure où s'est produit depuis deux ans un réel assainissement des structures de production et de financement des investissements.

L'INSEE a bâti ses prévisions pour les mois à venir sur deux *hypothèses dont il souligne* la fragilité : la première est le maintien du prix réel du pétrole jusqu'à la fin de l'année (cela implique que les prix du brut *n'augmentent pas plus vite que* l'inflation mondiale) ; la seconde est celle d'une remontée du taux d'épargne, après que celui-ci a fortement baissé du fait de la *très vive progression du crédit* à la consommation en 1979 (+33%) et à cause des nombreux achats effectués l'année dernière — par anticipation — dans la crainte d'une *accélération de l'inflation*. En d'autres termes, l'INSEE écarte maintenant la possibilité d'une poursuite de l'inflation aux taux actuels...

Compte tenu de ces hypothèses que rendrait caduques une nouvelle hausse des prix réels du pétrole (dépassant le taux d'inflation mondiale) ou le maintien du comportement actuel des ménages en matière d'épargne (fuite devant la monnaie), voici comment s'articulent les prévisions de l'INSEE en matière de ressources (production et importations) et d'emploi de ces ressources (consommation, investissements, exportations).

● **Production industrielle : les investissements compenseront partiellement la baisse de la consommation.**

La production industrielle va baisser de quelques points d'ici à la fin de l'année, prévoit l'INSEE. Le ralentissement se produira *d'abord dans les industries produisant* des biens de consommation (— 3 à — 4 points d'ici la rentrée). Dans les bien intermédiaires, l'INSEE prévoit une *diminution sensible d'activité du* fait notamment du ralentissement des commandes étrangères. Pour les biens d'investissement, les perspectives de production sont nettement meilleures : après trois *ou quatre années de faible croissance, l'investissement est reparti* sur un nouveau cycle au printemps 1978. Après une pause au début de 1979 il s'est fortement accéléré au milieu de l'année *dernière et devrait continuer à* croître malgré le resserrement du crédit et les perspectives beaucoup moins favorables d'activité. Quoi qu'il en soit, il apparaît à *peu près certain que ce sont les* investissements qui constitueront en 1980 le principal moteur de la croissance.

● **Importations : net ralentissement.**

Le freinage de l'activité et un réajustement en baisse des stocks vont provoquer une chute des *importations qui facilitera* — au second semestre — avec une moindre pénétration des produits étrangers, la première phase d'un lent rétablissement de la balance commerciale de la France.

● **Consommation : coup de frein.**

Après le regain d'achats des *familles observé fin 1979 jusqu'au* mois de février 1980 (textiles, optique photo, librairie, droguerie, quincaillerie), mars a marqué un recul sensible et quasi général, l'automobile échappant seule à ce mouvement. La forte inflation qui avait provoqué des achats anticipés et le développement très rapide du crédit *« ont probablement atteint leur terme »*, écrit l'INSEE. Les ménages vont consacrer une part plus grande de leurs revenus *« à reconstituer des encaisses (épargne) érodées par la hausse des prix »* et cela aux dépens de la consommation.

● **Investissements : extension de la reprise.**

Le mouvement actuel est favorisé par une assez bonne distribution des profits entre les secteurs, qui peuvent ainsi retrouver une rentabilité convenable de leurs investissements. Cela explique les *projets importants faits* dans des branches comme le verre, les matériaux de construction, le papier-carton, la sidérurgie, le pétrole et, dans une moindre *mesure, la chimie*.

● **Exportations : des résultats beaucoup moins bons.**

Après les progrès exceptionnels enregistrés en 1979, du fait notamment de la livraison de gros contrats conclus quelques années auparavant (10 milliards de francs l'année dernière contre 8 milliards de francs en 1978), 1980 devrait retrouver un niveau moyen de croissance de nos ventes. Au second semestre, pourtant, la reprise des livraisons de gros contrats de biens d'équipement devrait compenser la faiblesse de la demande des pays développés. En revanche, notre compétitivité très médiocre dans les biens de consommation devrait amener une stagnation des ventes dans ce secteur au second semestre. Au total, si l'on tient compte du tassement de la demande mondiale, les ventes de produits manufacturés de la France pourraient se situer à la fin de l'année 1 % ou 2 % seulement au-dessus de leur niveau de fin *1979*. En moyenne annuelle, la hausse serait de 2 à 3 % en 1980 par rapport à la moyenne de 1979.

Quelles seront les retombées de ce ralentissement de la croissance ? Au second semestre, la baisse d'activité devrait entraîner un accroissement du chômage plus fort en 1980 qu'en 1979, année qui avait connu une certaine amélioration (+ 130 000 demandeurs d'emploi contre + 200 000 en 1978). L'INSEE ne donne pas d'estimation pour l'ensemble de 1980, mais avance le chiffre de 100 000 demandeurs d'emploi supplémentaires pour le seul premier semestre.

Autre conséquence du freinage de l'activité et de l'inflation : la hausse des prix de détail, après avoir été très forte au premier semestre 1980 (+ 7 %), se ralentirait au second semestre (+ 5 à 6 %). La hausse des prix de détail attendrait donc 12 à 13 % entre le début et la fin de cette année.

D'une façon générale, l'INSEE souligne le contraste important qui existe entre l'optimisme des chefs d'entreprise, qui engrangent sous forme de gains de productivité et d'aisance financière les effets de la politique d'assainissement menée depuis deux ans, et le très grand pessimisme des ménages, qui n'ont maintenu *jusqu'ici leur consommation qu'en* tirant largement sur leur épargne. — AL. V.

● *Les prix des matières premières importées par la France* ont baissé de 8,3 % en avril par rapport à mars. En un an (avril 1980 comparé à avril 1979), les *prix ont augmenté de* 2,3 %. Les prix des matières premières alimentaires ont baissé de 2,1 % en avril et de 8,8 % en un an. Les prix des matières premières industrielles *ont baissé de* 12,7 % en un mois, mais ont augmenté de 13,3 % par rapport à avril 1979.

ÉTRANGER

CANADA

● *Le taux d'escompte de la Banque centrale du Canada* a baissé jeudi, revenant de 14,17 % à 13,34 %, pour la cinquième fois consécutive, au « fixing » hebdomadaire. Le taux d'intérêt de base de l'argent au Canada atteint ainsi un niveau plus bas que lorsque la décision a été prise, en mars dernier, de laisser « flotter » le taux de la Banque centrale. Il était alors de 14 %.

ETATS-UNIS

● *La Bank of America*, la plus *grande banque mondiale*, a abaissé de 1 % son taux d'intérêt de base — *prime rate* — à dater du vendredi 16 mai, pour le ramener à 16,5 %. Le *prime rate* est le *taux accordé aux meilleurs clients* d'une banque.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −	
$ E.-U.	4,1945	4,2085	+ 40	+ 75	+ 110	+ 150	+ 335	+ 425
$ can.	3,5590	3,5650	— 100	— 55	— 90	— 40	+ 95	+ 185
Yen (100)	1,8440	1,8485	— 30	— 5	+ 55	+ 140	+ 155	+ 260
DM	2,3340	2,3385	+ 45	+ 65	+ 95	+ 125	+ 375	+ 445
Florin	2,1215	2,1260	+ 15	+ 40	+ 35	+ 65	+ 285	+ 265
F B (100)								
F S	2,5095	2,5160	+ 115	+ 150	+ 255	+ 295	+ 820	+ 925
L (1 000)	4,9585	4,9675	— 255	— 175	— 420	— 315	—1040	— 855
£	9,6075	9,6250	— 430	— 320	— 800	— 670	—1450	—1210

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	9 5/8	10 1/8	9 5/8	10	9 5/8	10	9 3/8	9 3/4
$ E-U	9 1/2	10	10 13/16	11 3/16	10 1/16	11 1/16	11 1/4	11 1/2
Florin	10 1/2	11 1/4	10 13/16	11 9/16	10 13/16	11 9/16	10 9/16	11 5/16
F.B. (100)	15 3/4	18 1/4	15 3/4	16 1/4	15 3/8	16 1/8	14 1/8	14 7/8
F.S.	3 7/8	5 1/8	5 11/16	6 1/8	5 13/16	6 1/4	5 7/8	6 5/16
L. (1 000)	12 3/4	14 1/4	15 1/4	16 3/4	15 3/4	17 1/4	16 1/4	17 3/4
£	16 3/4	17 1/4	17 1/8	17 7/8	17	17 7/8	15 3/4	16 1/2
Fr franc	12 1/2	12 3/4	12 3/4	13	12 3/4	13	13	13 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place



CONJONCTURE

La crise, an VII

III. — Le jeu des cinq familles

par GILBERT MATHIEU

La crise des économies occidentales, entrée dans sa septième année, diffère sensiblement de celle des années 30 et au moins autant des crises cycliques d'avant la première guerre mondiale. Elle est caractérisée par une croissance réduite de plus de moitié et tendant vers le zéro, par un chômage considérable, une inflation forte et croissante, un déséquilibre durable des paiements extérieurs, un désordre monétaire permanent (le Monde des 15 et 16 mai). Quelles en sont les causes ?

Si l'on excepte quelques commentateurs portés, comme Jacques Plassard, l'un des inspirateurs du patronat français, à croire que l'Occident ne traverse pas de crise du tout, la dépression constatée depuis sept ans constituant plutôt pour eux un « retour à la normale », après le rattrapage d'activité consécutif au conflit mondial, on peut classer en cinq grandes familles les explications fournies aujourd'hui sur les causes de la situation. Cette floraison ne saurait étonner : cinquante ans après la « grande dépression » des années 30, les économistes n'ont pas encore réussi à se mettre d'accord sur la ou les causes majeures de cette crise ; il n'y a donc pas lieu d'être surpris des divergences importantes existant aujourd'hui sur l'interprétation à chaud des événements.

Des explications conjoncturelles et techniques...

● La première famille d'explications fait appel à des *données conjoncturelles.*

La fin, en 1972-1973, de l'alternance des cycles économiques nationaux, jusqu'alors habituelle, serait, selon cette école, à l'origine de nos difficultés. L'expansion simultanée dans tous les grands pays a provoqué une demande exceptionnelle de matières premières, engendrant les hausses formidables de prix de 1973 : + 268 % sur le zinc, + 150 % sur le caoutchouc, + 88 % sur le cuivre, + 77 % sur le plomb... La France a, pour sa part, vu s'accroître le prix de ses matières premières importées de 13 % en 1972 et de 50 % en 1973 ; avant l'enchérissement du pétrole donc.

D'où la poussée exceptionnelle d'inflation par les coûts en 1973, incitant les gouvernements à prendre les années suivantes — là encore de façon simultanée — de sévères mesures anti-inflationnistes, qui provoquèrent presque partout le recul de la production. Celui-ci, à son tour — et toujours simultanément — a entretenu la crise, jusqu'aux plans de relance de 1976 et aux mesures de régulation qui les ont suivis. Les petits décalages dans le temps des interventions gouvernementales, ici et là, n'ont rien enlevé à l'effet nocif, selon les tenants de cette thèse, de la quasi-simultanéité des cycles nationaux.

Deux autres phénomènes conjoncturels sont venus renforcer cette explication. D'abord, les mauvaises récoltes de 1974, qui ont, elles aussi, fait monter les prix agricoles (+ 35 % sur le blé, + 20 % sur le riz). Puis, évidemment, le quadruplement du prix du pétrole brut. Il a, tout à la fois, fait grimper les indices du coût de la vie (de + 0,5 % en un an aux Etats-Unis, pour cette seule cause, mais de + 4,3 % en Belgique) ; opéré un prélèvement déflationniste sur les pays acheteurs (de l'ordre de 1 % à 2 % des produits nationaux en 1974-1975 ; puis, à nouveau, de 1 % à 1,5 % en 1979-1980) ; enfin, accru l'inflation mondiale en désorganisant un peu plus encore les marchés monétaires.

Les explications de caractère conjoncturel mettent encore en avant deux autres faits. Les erreurs patronales de stockage en 1973-1974, d'abord : n'adaptant pas assez vite leur production à la réduction de la demande, les chefs d'entreprise de l'Occident ont accumulé des stocks tout à fait anormaux, dont l'écoulement prioritaire a, par la suite, conduit les firmes à ralentir brutalement leur activité. Le cas de la Suède est pathologique à cet égard ; les autorités de Stockholm ont cru, quatre années durant, que la production pourrait continuer « comme avant », la crise n'étant, selon elles, qu'un mauvais moment à passer. La dépression continuant, hélas ! la Suède a dû faire face, par la suite, à une adaptation de sa production, d'autant plus douloureuse qu'elle était plus tardive.

Seconde erreur, plus récente cette fois : l'endettement excessif des ménages et des entreprises dans de nombreux pays. Inquiets de l'inflation croissante, nombre d'agents économiques préfèrent commander tout de suite, de peur d'avoir à payer plus cher après. Ce comportement d'anticipation accroît, bien entendu, le décalage entre la production — ainsi stimulée — et le pouvoir d'achat réel des acquéreurs, qui ne suit pas, tout en faisant prendre des risques considérables à ceux qui s'endettent exagérément pour ce faire.

Toutes ces interprétations *conjoncturelles* dépeignent évidemment la réalité. Mais elles sont loin d'expliquer l'ampleur et la durée de la « stagflation » contemporaine. D'où la recherche d'explications moins contingentes, parce que plus techniques.

● Trois données au moins sont avancées à ce second titre. D'abord un certain ralentissement dans les innovations *techniques* créatrices d'emplois.

L'informatique, l'énergie et la métallurgie nucléaires, l'industrie spatiale, ont pris, à notre époque, le relais des grandes mutations technologiques du début du siècle (l'automobile, l'aviation, notamment) aussi que du « boom » de la reconstruction et du « redécollage » consécutif à la guerre. Mais ces novations industrielles n'ont pas le même effet porteur sur l'ensemble de l'économie. D'où un certain ralentissement en matière de création d'emplois. Et peut-être aussi, lorsque le progrès technique se fait moins abondant, une décélération des gains de productivité et de la rentabilité du capital.

L'O.C.D.E. a cité à plusieurs reprises d'autres arguments allant dans le même sens (1), pour expliquer le tassement récent des progrès de la productivité en Occident. Notamment la place croissante prise par les activités tertiaires (commerce, services, transports) dans les économies contemporaines ; or ces activités connaissent des gains de productivité souvent moins élevés que le secteur secondaire, parce qu'elles recourent plus à l'homme et moins aux machines.

Le fléchissement des investissements en Occident ces dernières années a d'ailleurs accentué le phénomène. Tout comme l'appel à une main-d'œuvre supplémentaire moins habile que l'ancienne, parce que moins expérimentée. Ou encore la multiplication des mesures publiques prises pour sauvegarder l'environnement, mesures qui contraignent les firmes à des dépenses supplémentaires de sauvegarde, sans augmenter pour autant leur production.

Aux Etats-Unis, par exemple, le gain annuel de productivité n'est plus que de 1 % depuis la crise (2), contre 2,5 % en moyenne dans les dix années précédentes. Des études précises y ont décelé l'effet des causes précédentes et mis en évidence deux facteurs supplémentaires de ralentissement de la productivité : la réduction de l'effort de recherche ces dernières années ; le vieillissement de l'appareil national de production (les équipements neufs étant de plus en plus souvent installés par les firmes capitalistes dans les pays à bas salaires).

Si l'on ajoute, avec Alain Barrère (3), que l'investissement productif en Occident a souvent été réalisé sans discernement — le saupoudrage coûtant évidemment plus cher à la collectivité qu'une affectation précise des dépenses d'équipement aux branches promises à la meilleure expansion, — on comprend que l'Occident ait connu ces derniers temps une moindre efficacité de ses efforts ainsi qu'un rétrécissement de ses perspectives de développement et d'emploi.

● La troisième famille d'explications de la crise résulte en partie de la précédente. Davantage *liée à la théorie économique*, elle actualise les réflexions classiques — celles des libéraux du dix-neuvième siècle, comme celles de Marx — sur la baisse de la rentabilité du capital.

Une des caractéristiques de la période contemporaine est, en effet, le fléchissement de cette rentabilité ; par mauvais emploi du capital certes, mais aussi par modification des *facteurs sociaux* de la production. L'élévation des salaires, plus régulière, souvent plus forte qu'autrefois, et l'amélioration de la protection sociale ont modifié la répartition de la valeur ajoutée, en faveur des salaires et au détriment des profits. Comme simultanément la durée moyenne de travail diminuait et que l'absentéisme s'aggravait, le temps d'utilisation du capital a baissé, accentuant le moindre rendement des capitaux investis. D'où la réaction naturelle du patronat à investir moins, un peu partout ; puis, dans un second temps, ses initiatives pour substituer la machine à l'homme (grâce à des investissements de productivité), afin de relever la rentabilité du capital investi.

Logique, dans une optique de quête du profit, cette évolution a eu un double effet sur la crise : *une détérioration supplémentaire* de l'emploi et une relance (dans la première phase du processus) de l'inflation par les coûts, l'investissement et le coût d'entretien des nouveaux équipements étant mis, chaque *fois* que le marché ou les contacts le rendaient possible, à la charge du consommateur, grâce notamment à la liberté des prix.

Les Etats, bien sûr, ont réagi. Mais, en risquant d'aggraver le mal, leurs plans d'austérité (destinés à « tenir » les prix) freinant l'activité et dégradant l'emploi.

... aux causes macro-économiques

● Des facteurs plus amples encore — parce que d'ordre *macro-économique* — sont cités à juste titre pour expliquer la crise actuelle.

D'abord l'inversion des tendances démographiques. Le « baby boom » d'après guerre avait stimulé toutes sortes de demandes : de logements, plus nombreux et plus vastes, d'habillement, de consommation alimentaire, d'équipement ménager, de loisirs... La diminution de la natalité a porté un coup à cette évolution bénéfique, en privant la machine économique occidentale de l'un de ses moteurs auxiliaires.

Le gonflement subit des transferts de ressources vers les pays vendeurs de matières premières (et pas seulement de pétrole) lui en a porté un autre. Le fait pour les pays industrialisés de payer deux fois plus cher (en moyenne) qu'en 1973 les matières premières qu'ils importent, les oblige à prélever sur leurs ressources une part qui aurait été, sans cela, consacrée à la consommation ou à l'investissement (4). L'effet déflationniste qui en résulte aggrave le chômage, sans réduire pour autant l'inflation ; bien au contraire, puisque la hausse des prix est précisément le moyen par lequel s'opère le transfert.

La part croissante prise par le tiers-monde dans les échanges internationaux a parfois le même effet, mais selon d'autres voies. Sans doute cette part est-elle encore faible : en France, par exemple, elle ne dépasse guère 4 % du total des importations de produits manufacturés ; elle approche 10 % dans l'ensemble des pays de l'O.C.D.E. Mais outre qu'elle va en augmentant — concurrençant davantage les productions nationales des pays développés — elle limite déjà sensiblement les débouchés de ces derniers outre-mer. L'essor de la production du tiers-monde et du commerce Sud-Sud (au profit notamment des producteurs du Brésil, de l'Inde, des « pays-ateliers » du Sud-Est asiatique) fait décélérer les exportations du Nord vers le Sud. En particulier dans le textile, la sidérurgie, les produits alimentaires, les articles de cuir, l'équipement ménager, la mécanique simple, la petite construction navale...

Sans doute une part considérable de ces productions concurrentes sort-elle des usines que les firmes multinationales de l'Occident ont installées dans le tiers-monde, pour y relever leurs taux de profit en bénéficiant des bas salaires et de législations sociales et fiscales bienveillantes. Mais, inversant la formule célèbre, ce qui est bon outre-mer pour la General Motors ne l'est pas nécessairement pour les salariés ou les consommateurs des Etats-Unis. Formule qui vaut, bien entendu, pour les autres « grands » de l'Occident, chacun ayant ses multinationales.

On peut même se demander avec Gérard de Bernis si cette internationalisation des moyens de production, alors que le monde n'est pas encore mûr pour une internationalisation parallèle du pouvoir politique, n'explique pas, dans une large mesure, l'ampleur et la durée de la crise actuelle.

Tout paraît se passer, en effet, comme si la « délocalisation » des grandes industries occidentales reproduisait, *mutatis mutandis*, la contradiction notée naguère dans le cadre national entre une production en progrès rapide (les bas salaires outre-mer dégagent des taux élevés de profit, qui stimulent l'investissement donc l'activité des firmes) et une consommation demeurant insuffisante (le pouvoir d'achat des salariés du tiers-monde reste faible, tandis que le chômage s'aggrave dans les pays industrialisés, du fait de la disparition d'industries devenues non compétitives).

Cette disymétrie entre production et consommation était naguère réduite, dans le cadre national, par l'intervention des Etats, dispensateurs de revenus directs ou indirects et parfois d'emplois. Mais l'absence d'autorité politique équivalente à l'échelle mondiale laisse aujourd'hui s'acroître cette contradiction majeure, que les multinationales — fussent-elles d'accord entre elles — n'auraient ni l'intention ni les moyens de surmonter.

● Une démonstration permanente en est fournie par *le « désordre monétaire »* dans lequel s'enferme l'Occident, cinquième *famille d'explications* de la crise.

Que la politique américaine du dollar ait contribué à semer puis à *accélérer* l'inflation dans le monde ne fait guère de doute. Les Etats-Unis, en sapant à leur profit les bases du Gold Exchange Standard (5), provoquant une dangereuse marée d'eurodollars, puis en dévaluant — l'année qui a précédé la crise, précisément — la devise qui servait de base au système monétaire international, enfin en sabordant ce système pour instaurer, à la Jamaïque (juin 1976), les changes flottants et leurs inquiétantes facilités, ont pris la responsabilité de perturber gravement les mécanismes économiques selon lesquels s'était développé le capitalisme contemporain.

En laissant faire Washington, puis en acceptant que leurs banques s'engouffrent dans le tourbillon des eurodevises, les partenaires occidentaux des Américains ont encouragé la débauche de crédits internationaux peu — ou pas — gagés, qui a alimenté l'inflation.

L'avalanche des pétro-dollars depuis 1974 — 180 milliards de dollars en cinq ans, correspondant aux surplus non utilisés par les pays de l'OPEP pour leur équipement, leur consommation ou leur armement — a aggravé le phénomène, tout en accroissant les inégalités entre nations (6). La nouvelle hausse des prix du « brut » va provoquer, dès cette année, une marée de pétrodollars beaucoup plus considérable encore, dont la partie flottante dépassera largement les quelque 25 % constatés depuis 1974. Ainsi va s'aggraver rapidement la spirale inflationniste, qui a si puissamment contribué à la crise mondiale en cours depuis sept ans.

Au terme de cette analyse rapide des cinq familles d'explications actuelles de la crise, la tentation est normale de rechercher une synthèse entre tous ces éléments partiels, pour la plupart fondés. Certains s'y sont déjà employés (7), dont l'effort ne peut qu'être encouragé, même si, en raison des difficultés de l'entreprise, il ne doit aboutir que dans un certain délai. Mais, sans attendre que les théoriciens et les historiens se mettent d'accord sur le — ou les — schémas les plus cohérents d'analyse du mal, le moment est venu, partant des données déjà acquises sur ses causes, de se pencher sur les remèdes.

Prochain article :

QUE FAIRE ?

(1) « Bilan économique et social 1979 », p. 24 (édition *le Monde*).

(2) Il est même nul depuis deux ans : — 0,4 % pour la période 1978-1979.

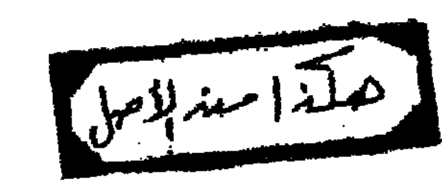
(3) *Le Monde* des 14 et 15 février.

(4) Pour la France, la facture pétrolière représente, cette année, quelque 4 % du produit intérieur brut, contre 1,2 % seulement avant la crise.

(5) Système monétaire international inventé au lendemain de la première guerre mondiale (Conférence de Gênes en 1922), prorogé à Bretton Woods en 1945 sur des bases légèrement modifiées, et selon lequel les banques centrales des divers pays doivent accepter dans leurs réserves, à côté de l'or et de la même façon, des monnaies nationales changeables à tout moment en or (d'où le nom du système : étalon de change-or).

(6) Les nations à faible revenu individuel, qui totalisent 75 % de déficit total des pays en développement, n'ont pu emprunter que 10 % du total des capitaux prêtés à ces pays grâce au pactole des pétro-dollars ; à l'inverse, les pays industrialisés et les autres pays en développement ont pu se procurer de quoi financer leur programme d'expansion et même augmenter leurs réserves en devises.

(7) Notamment dans le livre « Croissance et crise » (*le Monde* du 25 mars).



SOCIAL

Le chômage a augmenté de 1,7 % en avril

Comme *le Monde* l'indiquait dans ses éditions datées du 16 mai, le chômage a, pour le sixième mois consécutif, augmenté, de mars à avril, en données corrigées des variations saisonnières. Selon les statistiques du ministère du travail et de la participation, publiées ce vendredi midi, cette hausse a été, en définitive — nos indications faisaient état d'un pourcentage (un peu plus de 2 %) légèrement plus élevé — de 1,7 % : 1 438 900 demandeurs d'emploi en avril contre 1 415 100 en mars (soit 23 800 chômeurs de plus). En un an, l'augmentation est de 6,6 % (89 100 demandeurs d'emploi supplémentaires).

Comme il est habituel à cette époque de l'année, les statistiques exprimées en données brutes font apparaître une baisse des demandes d'emploi non satisfaites : 1 375 200 en avril contre 1 412 300 en mars, soit une diminution de 2,6 % (37 100 chômeurs en moins). Mais, par rapport à avril 1979, on enregistre une hausse de 6,6 % — 84 800 personnes de plus à la recherche d'un travail.

Le ministère du travail et de la participation estime que « *la décélération de l'accroissement du nombre des demandeurs d'emploi observée depuis plusieurs mois continue à se poursuivre* », mais que « *cette baisse est légèrement inférieure à celle que laisserait attendre l'évolution saisonnière* ».

La situation des offres d'emploi non satisfaites stagne, de mars à avril, en données corrigées (respectivement 100 300 et 100 200) et progresse en données brutes : 100 200 en avril contre 97 400 en mars (+ 2,9 %). En un an, l'augmentation est nette dans les deux cas : + 18 %. Enfin, signale la Rue de Grenelle, les « placements directs » réalisés par l'Agence nationale pour l'emploi se sont accrus, d'une année sur l'autre, de 20,1 %.

LA C.F.D.T. LANCE L'OPÉRATION « PAS UN CENTIME AU PATRONAT »

La C.F.D.T. a décidé de lancer à partir de ce vendredi 16 mai l'opération « *Pas un centime au patronat* » pour protester contre la multiplication des actions judiciaires engagées contre ses militants à la suite, notamment, de faits de grève. Pour la seule région de l'Est, les directions de l'usine Alsthom de Belfort, de Trailor à Lunéville, des maisons A.S.T. et de l'usine Permali à Nancy ont réclamé d'importantes indemnités à la C.F.D.T.

L'opération « *pas un centime au patronat* » revêt la forme d'une campagne de signatures apposées au verso de billets de banque factices, à l'effigie caricaturale de M. François Ceyrac, président du C.N.P.F., le premier signataire est M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T.

De son côté, la C.G.T. a affirmé à maintes reprises, qu'en aucun cas elle ne paierait les amendes ou les indemnités que pourraient demander les tribunaux en faveur des employeurs, car dit-elle « *on tente de frapper les syndicats à la caisse* » (*le Monde* du 4 avril 1980).

LA MUTUALITÉ FRANÇAISE ACCUSE LE GOUVERNEMENT DE « RACKET »

Les rapports entre la Fédération nationale de la mutualité française (23 millions d'adhérents) et M. Barrot, ministre de la santé et de la sécurité sociale, continuent de se détériorer. M. Teulade, président de la fédération, qualifie de « racket » la ristourne aux pouvoirs publics qui résulterait de l'application du ticket modérateur d'ordre public. Selon M. Teulade, il serait possible de maîtriser les dépenses de santé en créant un fonds national de prévention auquel participeraient les mutuelles qui disposent d'un vaste réseau d'information audiovisuel. Ce fonds pourrait être géré par le Comité français pour la santé, les caisses nationales d'assurance-maladie et la Mutualité française. Or, le projet en ce sens présenté à M. Barrot le 12 mai n'a pas encore reçu de réponse.

BIBLIOGRAPHIE

Les travailleurs étrangers et le droit international

La Société française pour le droit international, que préside Mme Bastid, a consacré un colloque en 1978 au statut des travailleurs étrangers face au droit international.

Des rapports présentés, qui viennent d'être publiés, on peut tirer plusieurs remarques :

1) La part du droit international *dans les règles juridiques* applicables aujourd'hui en France aux travailleurs immigrés est de plus en plus importante. Aux traités bilatéraux — accords d'immigration, convention de Sécurité sociale — s'ajoutent des conventions multilatérales ayant pour objet soit la protection des travailleurs migrants, soit des dispositions plus générales. Citons à cet égard la convention de *Genève des réfugiés* (1951), la convention de l'ONU *sur* l'élimination de la discrimination *raciale* (1966), la convention européenne des droits de l'homme (1950), enfin, le traité de Rome *instituant la Communauté* économique européenne (1957).

2) C'est en Europe occidentale que le droit international, renforçant les garanties inscrites dans le droit national, contient les protections les plus étendues. Ce qui est vrai des droits de l'homme en général, grâce à la convention européenne des droits de l'homme et au droit de recours individuel — *du moins pour* les Etats qui l'ont accepté : ce n'est malheureusement pas le cas de la France — l'est encore plus pour les droits des travailleurs migrants. Une distinction s'impose *toutefois ici entre le* traité de Rome et le droit communautaire, dont il est la source et l'inspiration, et les autres instruments : conventions bilatérales ou multilatérales. L'apport des seconds est ici relativement minime. La convention européenne des droits de l'homme se borne à interdire, dans son quatrième protocole, les expulsions collectives; d'autres textes, plus anciens comme la convention européenne d'établissement de 1955, plus récents comme la convention européenne de 1977 sur le statut juridique du travailleur migrant, n'ont, en fait, qu'un *intérêt* restreint, dans la mesure, par exemple, où ils ne concernent que les ressortissants des pays signataires. Notons cependant que la convention de 1977, qui ne fait *pas partie du droit applicable* (1) est la seule convention internationale qui reconnaisse, dans son article 12, un droit au regroupement familial. On ne saurait trop souligner l'importance sociale et juridique de ce droit : le Conseil d'Etat a eu l'occasion de le réaffirmer solennellement en 1978 lors de l'annulation du décret du 10 novembre 1977 qui méconnaissait ouvertement ce droit en subordonnant l'entrée du conjoint et des enfants mineurs à la renonciation à occuper un emploi.

Tout autre est la protection accordée par le traité de Rome et l'important droit communautaire qui en est issu. Les excellents rapports de MM. Leben, Chevallier et Pacteau consacrent d'amples développements à ce thème. Les principes de liberté *de circulation et d'égalité de* traitement, affirmés par le traité et précisés par une série de règlements et de directives — notamment la directive du 15 mars 1964 — ont servi de point de départ à *une jurisprudence aussi novatrice* que libérale de la Cour de justice des Communautés européennes. Si la Communauté économique européenne ne se réduit pas aujourd'hui à un « marché commun », c'est en grande partie aux juges de Luxembourg qu'on le doit. En quoi a consisté leur apport ? Deux aspects de ce qui est, au meilleur sens du terme, la politique jurisprudentielle de la Cour de Luxembourg méritent d'être soulignés. Le premier a permis au migrant communautaire de bénéficier d'une protection sociale particulière : à propos de la totalisation des périodes à prendre en compte, du cumul d'avantages sociaux, de la couverture des ayants droit et de l'acceptation large donnée à la notion de régime de sécurité sociale et à celle d'avantages sociaux en général (réductions accordées aux familles nombreuses, allocations destinées aux handicapés, bourses d'enseignement, etc.), la ligne de la jurisprudence est la même. On peut la résumer en une phrase : la frontière intracommunautaire ne doit pas mettre en échec la protection sociale.

Le second aspect est capital : l'article 48 du traité de Rome *permet aux Etats membres de la* C.E.E. de limiter la libre circulation des personnes pour des motifs tirés notamment de l'ordre public. Le contenu de cette notion, nationale par essence et non communautaire, varie selon les pays et les circonstances. C'est bien pourquoi, s'agissant d'une exception aux règles du traité, la Cour de justice des Communautés européennes contrôle son utilisation par les gouvernements. M. Pacteau a raison de parler à ce sujet de « cantonnement » de la théorie de l'ordre public. Depuis une demi-douzaine d'années, plusieurs arrêts ont *ainsi posé des principes fondamentaux* du droit des ressortissants des pays membres se trouvant dans un autre pays membre de la Communauté. Prenons l'exemple de l'expulsion : elle ne *peut avoir pour motifs des raisons* économiques, ni être la conséquence automatique d'une condamnation judiciaire. Une certaine proportionnalité (principe dont la fécondité est loin *d'être épuisée) doit être respectée*, et il serait bien étriqué de ne voir ici qu'un simple « pari sur la récidive ». Les expulsions collectives ou fondées sur un motif de *prévention générale* sont interdites. *Quant aux garanties de* procédure, elles comprennent la notification précise des griefs retenus et le respect des droits de la défense.

Statuant le plus souvent sur renvoi des *juridictions nationales*, à titre préjudiciel, selon la procédure de l'article 177 du traité, la Cour de Luxembourg invite clairement les juridictions nationales à exercer un contrôle plus étroit sur les mesures concernant le séjour et l'expulsion des intéressés, et notamment sur l'importance du risque de menace à l'ordre public lorsque cette menace est invoquée comme motif d'une expulsion. Elle rejoint et renforce, à terme, une évolution certaine mais incomplète de la jurisprudence administrative.

On est *ainsi* renvoyé au droit *national. Le rapport de M. Antoine* Lyon-Caen sur la condition sociale des travailleurs étrangers note, à propos de l'emploi et des droits sociaux, l'abandon progressif des discriminations. Il demeure que certaines libertés sont, dans l'état actuel de la législation, soumises à un régime d'exception : c'est le cas des associations étrangères et de la presse étrangère, et cela en vertu de textes que la IIIe République, en la fatidique année 1939, avait cru utile d'adopter, bien en vain, comme on sait. L'exercice d'autres libertés (droit syndical, manifes*tation) peut parfois, selon* les circonstances, se révéler plus périlleux pour le travailleur étranger que pour son homologue français.

« *L'internationalisme est désormais le fait capital* », notait Georges Scelle dès 1932, plus lucide que beaucoup. On s'achemine en effet, avec une lenteur nécessaire, et qui n'a pas que des avantages, vers ce « *droit des gens constitutionnel* » auquel pensait le même auteur. L'acquis du droit international s'est traduit jusqu'ici, pour les travailleurs étrangers, par des solidarités régionales. Il reste à le consolider et à *l'étendre*.

ROGER ERRERA.

★ Editions Pedone.

(1) « *Celui-ci, écrit M. Leben, s'exprime en revanche dans les conventions bilatérales de main-d'œuvre qui, très souvent, ont bien moins généreuses.* »

Immigrés ou esclaves ?

(Suite de la première page.)

Pour des livres de ce type, il faut apprécier l'abondance, le soin, la sûreté de la documentation qu'ils apportent. On vient de faire leur éloge. Mais l'orientation générale qui ordonne le cadrage des faits est non moins importante.

Jean Benoît, d'abord, ne fait pas que des constats statiques. Il décrit les faits dans leur dimension sociale réelle : exploitation de cette main-d'œuvre inférieure et infériorisée, *attitudes de la population dite d'accueil* qui, souvent, ne peuvent être caractérisées que comme racistes. Il faut définir et nuancer ce qu'on appelle exploitation et racisme. Mais *il reste toujours une masse énorme* de phénomènes qui appellent, en effet, la dénonciation.

Jean Benoît arrive à éviter les deux écueils menaçants. D'une part, la *vision de la droite et du « marais »* inconsciemment solidaire de la droite. Elle se manifeste par des explications ponctuelles prenant appui sur les psychologies individuelles. Cela *équivaut à prendre pour base stable* « normale » le *statu quo*. D'autre part, l'indignation morale pour qui ne dépasse guère ce niveau. Que l'on *rejette les fautes sur l'indélicate conduite des pauvres*, la méchanceté des nantis ou la brutalité des forces de l'ordre (au sens le plus large), *on en reste à peu près au même* point.

Le fond du problème est ailleurs, l'auteur le voit bien. *La société industrielle capitaliste*, comme bien d'autres dans le passé et sans doute dans le présent, en est au stade où elle a besoin de ménager ses défa*vorisées pour éviter leur révolte* et continuer à fonctionner. Elle ne trouve le moyen de le faire qu'au détriment d'un « prolétariat extérieur », comme dit Toynbee. Lorsqu'on a pu ainsi créer des îlots de bonheur, d'une prospérité et d'une liberté au moins relatives, cela a toujours été en se revanchant sur « les autres ». Athènes et Rome en furent deux brillants exemples. Il s'est aussi toujours trouvé des idéologues naïfs ou retors (ou d'une naïveté retorse) pour fermer les *yeux et conclure gaillardement de* la liberté et de l'égalité interne à leur diffusion tous azimuts. Il faut dépasser cela.

Jean Benoît consigne, entre autres, les faits qui *montrent* la solidarité des dominants riches et pauvres, exploiteurs et exploités. Il est déjà bien beau que certains y échappent. Il ne faut pas de complaisance envers le racisme des petits blancs.

Cela ne veut pas dire qu'il faut renoncer à convaincre ceux-ci de s'allier aux sous-prolétaires. On y réussit parfois, et c'est beaucoup.

Ce sont là les lignes de force (parfois implicites) de ce livre. Par ailleurs, il peut servir d'ouvrage de référence malgré quelques défauts de *présentation*, quelques fautes d'impression non corrigées, etc... qui ne viennent pas de l'auteur.

On comprend le titre et la comparaison avec les esclaves. Lamennais, déjà en 1839, titrait sur l'esclave moderne. Cela offre l'avantage de secouer la bonne conscience d'une société satisfaite ; non, les horreurs de l'exploitation humaine ne sont pas une phase du passé de l'his*toire ! Sans aucun doute, bien des prolétaires et sous-prolétaires* d'aujourd'hui ont une vie bien pire que celle de beaucoup d'esclaves antiques par *exemple, qui pouvaient être banquiers ou littérateurs*. Mais « esclavage » a un sens juridique précis. Malgré tout, ne pas pouvoir (en *règle générale*) tuer, violer ou vendre ceux qui travaillent pour vous sans risquer un châtiment, c'est important. Je ne crois pas qu'on ait intérêt à confondre les catégories. La réalité se suffit. Mais ce n'est qu'un vœu. Et il attire justement l'attention sur un très bon livre.

MAXIME RODINSON.

★ Jean Benoît, *Dossier E... comme esclaves*. Préface de Tahar Ben Jelloun, coll. « Confrontations », édit. Alain Moreau, 384 pages. Env. 65 F.

AFFAIRES

La Compagnie française de l'azote pourrait prendre une participation dans une mine de phosphate américaine

La Compagnie française de l'azote (COFAZ) — filiale du groupe Paribas (66 %) et du groupe Total et troisième producteur français d'engrais (1) avec un chiffre d'affaires de 2 milliards de francs — vient de signer avec la société américaine Agrico Chemical Company (A.C.C.) un mémorandum d'intention en vue d'acquérir une participation de 20 % dans une mine de phosphate que cette dernière possède en Caroline du Nord et qu'elle projette de mettre en exploitation courant 1982.

D'autres partenaires pourraient se joindre au *pool*, la part de phosphates revenant à Agrico dépassant très largement ses besoins. *La capacité de la mine est* en effet de l'ordre de 3,5 millions de tonnes par an, et le coût de la mise en valeur du gisement est évalué à 200 millions de dollars (840 millions de francs). La portée de cet *accord* est *considérable* pour la COFAZ. Virtuellement coupée des phosphates de Tunisie et du Sénégal après deux expériences malheureuses, la société française pourra en effet se procurer une bonne partie du phosphate dont elle a besoin (plus de 1 million de tonnes par an) à des coûts intéressants au moment où les prix tendent à monter rapidement.

La firme Agrico (4 milliards de francs de chiffre d'affaires), filiale du puissant groupe américain Williams Companies (Tulsa, Oklahoma), n'est pas une inconnue pour la COFAZ. Voici quatre ans déjà, les deux entreprises avaient envisagé de coopérer (*le Monde* du 17 juillet 1976). Un accord avait même été signé aux termes duquel Agrico s'était engagé à vendre à la COFAZ, par une filiale minière interposée à créer aux Etats-Unis, une partie de ses réserves de phosphates situées en Floride, ainsi qu'une part indivise de sa mine de Payne-Creek. Pour rémunérer cet apport, les actionnaires de COFAZ devaient céder à Agrico une partie de leurs titres. La firme américaine devait en outre souscrire à une augmentation de capital de la COFAZ, de sorte qu'elle aurait possédé 40 % du nouvel ensemble, *c'est-à-dire une large minorité de blocage*. Peu favorable à ce montage, et surtout inquiet de la perspective de voir Agrico se servir de la COFAZ comme d'un tremplin pour prendre pied en France et en Europe *et y revendre ses excédents* d'engrais, alors que la crise des fertilisants battait son plein, le gouvernement français avait poliment, mais fermement, refusé de donner son accord à cette alliance.

Mais les ponts n'avaient été coupés pour autant. Les discussions avaient été reprises en 1978 entre Agrico et COFAZ. Aujourd'hui, toute solution de participation américaine semble avoir été écartée. Agrico a *besoin* d'argent pour mettre en valeur une mine en devenir, et la COFAZ recherche une nouvelle source d'approvisionnement. *Le* groupe Paribas a les moyens de favoriser l'intégration en *amont de sa filiale en* fournissant à son allié une partie des capitaux dont il a besoin.

Si les négociations aboutissent, la Rue de Rivoli ne devrait plus faire obstacle à la réalisation d'un accord définitif attendu pour la fin 1980. Ce sera alors la première fois qu'une alliance serait conclue entre une firme américaine et une firme française en matière de phosphate.

ANDRÉ DESSOT.

(1) Rhône-Poulenc est numéro un avec 3 milliards de francs, devançant de peu le groupe d'Etat C.d F.-Chimie.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SICAV INDOSUEZ

une gamme de placements adaptés à vos besoins

Siège social : 96, boulevard Haussmann 75008 Paris - Tél. 266.20.20
Siège central : 44, rue de Courcelles 75008 Paris - Tél. 766.52.12

orientation des placements	INDOSUEZ VALEURS valeurs diversifiées	GESTION SÉLECTION (1) (france) valeurs françaises	GESTION RENDEMENT obligations diversifiées	SÉCURITÉ MOBILIÈRE obligations garanties par l'état	SICAVIMMO valeurs immobilières essentiellement françaises	IMSI valeurs immobilières françaises et étrangères	AMÉRIQUE GESTION valeurs américaines	UNIJAPON valeurs japonaises
	F	F	F	F	F	F	F	F
valeurs de l'action au 31 mars 1980	266,82	233,76	330,01	305,55	327,42	209,50	176,88	297,30
valeur de l'action au 31 décembre 1974 ou à la date de création	125,55	127,98	167,48	237,15	150,38	120,60	(07-03-77) 124,72	111,90
dernier dividende payé (crédit d'impôt compris) jusqu'au 31 mars 1980	(17-12-79) 9,97	(02-04-79) 9,86	(02-04-79) 19,22	(17-12-79) 23,48	(02-07-79) 13,84	(02-04-79) 10,16	(30-07-79) 5,59	(02-07-79) 5,77
revenus distribués (crédit d'impôt compris) depuis le 31 déc. 1974 ou la date de création jusqu'au 31 mars 1980	39,97	45,96	74,48	115,71	. 57,95	43,18	(07-03-77) 13,91	26,41

Ces SICAV sont diffusées également par l'UNION FINANCIÈRE DE FRANCE 5, rue de Tilsitt Paris 8e Tél. 763.49.54

(1) SICAV permettant de bénéficier des déductions fiscales prévues par la loi "Monory"

une documentation peut-être obtenue sans frais aupres des etablissements chargés du placement.

L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS

Au cours de sa réunion du 14 mai 1980, le conseil d'administration de l'Union des assurances de Paris a approuvé les comptes des trois sociétés d'exploitation (Capitalisation, Vie et I.A.R.D.), et de la Société centrale U.A.P., pour l'exercice 1979.

Le conseil a constaté que l'activité des sociétés du groupe avait progressé de 14,2 %, c'est-à-dire à un rythme sensiblement équivalent aux progressions enregistrées en 1977 et 1978.

Les résultats se sont maintenus à un niveau élevé en capitalisation et en vie, mais se sont sensiblement dégradés en I.A.R.D., malgré une amélioration relative de la branche automobile.

La réévaluation légale des bilans (sur la base des chiffres constatés à fin 1976) a été effectuée en 1979. Les fonds propres du groupe U.A.P., constituant sa « marge de solvabilité », atteignent, au 31 décembre 1979, 24 % des provisions techniques, qui s'élèvent à 36,6 milliards de francs. Les pourcentages sont respectivement de 28,7 %, 25,8 % et 18,6 % dans les sociétés Capitalisation, Vie et I.A.R.D. Pour cette dernière, où la réglementation exige un minimum, la norme prévue est dépassée de 85 %.

Le résultat net cumulé des trois sociétés est de 224 millions de francs, alors qu'il était de 412 millions de francs en 1978.

Le conseil d'administration de l'U.A.P. proposera au collège investi des pouvoirs de l'assemblée générale le versement d'un dividende de 37 632 000 francs, soit 22,40 francs par action, assorti d'un impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 11,20 francs, formant ainsi un revenu global de 33,60 francs, égal à celui de l'an dernier.

TOTAL

COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES

Un nouveau forage effectué sur le permis H 17, dans les eaux du Cameroun, au large de Victoria, par Total Exploration Production Cameroun, filiale de la Compagnie française des pétroles, pour le compte d'une association paritaire avec Mobil Exploration Equatorial Africa, a traversé une couche imprégnée d'huile. Les tests sont en cours. Le débit d'huile obtenu confirme la qualité du réservoir.

Rappelons en effet qu'un premier forage avait déjà rencontré sur ce permis, au cours de l'été 1979, de beaux indices d'huile.

De nouveaux travaux — sismique et forage — doivent permettre de mesurer l'extension du réservoir et d'évaluer les réserves en place.

FONCINA

Les loyers acquis pendant le premier trimestre de 1980 s'élèvent à F 8 261 143, contre F 7 004 836 au cours de la même période de 1979.

ACIER- INVESTISSEMENT

A fin avril 1980, la valeur liquidative globale d'Acier-Investissement ressortait à 242,25 millions de francs, soit 138,43 F par action.

PARIBAS

FRANCE ÉPARGNE (SICAV)

	28/12 1979	31/03 1980
Actif net (M.F.)	114,68	120,94
Répartition :	%	%
— Act. françaises ..	25,2	26
— Act. étrangères .	23,1	25,6
— Oblig. françaises :		
• convertibles ..	0,6	1
• autres	25	28,3
— Oblig. étrangères	11,3	10,9
— Liquidités	14,9	8,2
	100	100
Nombre d'actions en circulation	550 929	589 820
Valeur de l'action ...	208,20	205,23

PARIBAS

PARIBAS GESTION (SICAV)

	28/12 1979	31/03 1980
Actif net (M.F.)	214,67	233,24
Répartition :	%	%
— Act. françaises ..	23,6	25,1
— Act. étrangères..	24,8	27,6
— Oblig. françaises :		
• convertibles ..	1,1	1,6
• autres	25,9	26,8
— Oblig. étrangères	8	8
— Liquidités	16,6	10,9
	100	100
Nombre d'actions en circulation.........	979 357	1 069 835
Valeur de l'action (F)	219,27	218,18

BASF Aktiengesellschaft Ludwigshafen am Rhein

Convocation à l'

Assemblée Générale Ordinaire

le jeudi 26 juin 1980 à 10 heures, à l'adresse suivante:
BASF-Feierabendhaus, Leuschnerstraße 47, Ludwigshafen am Rhein

Ordre du Jour

1. Présentation des comptes de l'exercice et du rapport annuel 1979 de BASF Aktiengesellschaft et du Konzern; présentation du rapport du Conseil de Surveillance
2. Résolution sur l'affectation des bénéfices
3. Quitus au Conseil de Surveillance
4. Quitus au Directoire
5. Pouvoir au Directoire pour la reprise sous garantie d'un emprunt convertible émis par une société en participation, la remise de droits d'option sur des actions de BASF Aktiengesellschaft et pour la constitution de réserves
6. Modification des status (§ 3 al. 12, § 5 al. 2)
7. Election d'un commissaire aux comptes pour l'exercice 1980

Seront autorisés à participer à l'assemblée générale et à exercer leur droit de vote les actionnaires qui auront déposé leurs actions, durant l'ouverture normale des guichets, et selon les modalités requises, auprès de l'un des établissements indiqués au «J. O.» de la République Fédérale d'Allemagne no. 89 du 13 mai 1980, et qui les y auront laissées jusqu'à la fin de l'assemblée générale.

Les Etablissements prévus en France sont les banques suivantes:

Banque de Paris et des Pays-Bas
Banque Nationale de Paris
Crédit du Nord
Crédit Lyonnais
Lazard Frères et Cie.
Banque Rothschild
Société Générale

Le dépôt des actions devra être effectué au plus tard le mercredi 18 juin 1980.

D-6700 Ludwigshafen, le 13 mai 1980

Le Directoire
BASF Aktiengesellschaft

BASF

SOCIÉTÉ CENTRALE DES AGF ASSURANCES GÉNÉRALES DE FRANCE

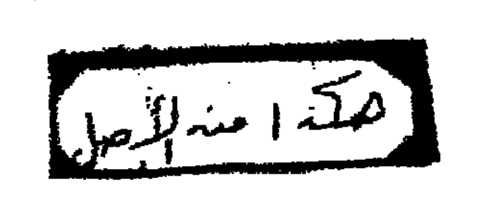
SOCIÉTÉ ANONYME CRÉÉE PAR LA LOI DU 4-1-1973
CAPITAL SOCIAL : 145 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL : 87, rue de Richelieu, 75002 PARIS

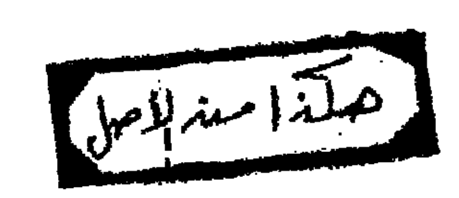
CHIFFRE D'AFFAIRES MONDIAL

Premier trimestre	1979	1980	Variations
A.G.F.-Vie	781	889	+ 13,8 %
A.G.F. - I.A.R.T.	1 220	1 380	+ 13,1 %
	2 001	2 269	+ 13,4 %

Les deux sociétés A.G.F. Vie et A.G.F. I.A.R.T. sont filiales de la Société centrale des A.G.F., qui a exclusivement pour objet de détenir directement ou indirectement la totalité des sociétés constituant le Groupe des A.G.F.

— 1 500 AGENTS GÉNÉRAUX.
— LES RÉSEAUX COMMERCIAUX
ET LES REPRÉSENTANTS DES A.G.F. DANS PLUS DE 50 PAYS METTENT LEUR EXPÉRIENCE A VOTRE SERVICE.





LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

16 MAI

Calme et irrégulier

Coincée entre la fête de l'Ascension et le week-end, la séance de vendredi n'a pas donné lieu à de très importantes transactions boursières. Un peu plus forte mercredi, l'activité s'est en effet à nouveau ralentie et les cours ont varié de façon assez irrégulière, mais sans s'écarter beaucoup de leurs niveaux précédents. Finalement, l'indicateur instantané n'a pratiquement pas varié : + 0,11 %.

Il y eut quand même quelques exceptions. Plusieurs titres se sont ainsi distingués, comme Chargeurs (+ 4,7 %), Crédit foncier de France (+ 4,4 %), Radiotechnique (+ 3,6 %), Poliet (+ 2,9 %), Comptoir des entrepreneurs (+ 2,6 %), Creusot-Loire (+ 2,2 %) et Générale des eaux (+ 1,6 %).

D'autres, en revanche, ont fléchi, tels Sommer (— 6,2 %), C.E.M. (— 5,4 %), Marine-Wendel (— 4,7 %), Leroy-Somer (— 2 %), Grands Travaux de Marseille (— 2,5 %) et C.G.I.P. (— 1,6 %). En règle générale, tous les pétroles, en flèche ces derniers temps, ont cédé du terrain, Elf-Aquitaine (— 1,7 %) en tête.

« Les week-ends, dit-on sont parfois sujets à surprise. Aussi les opérateurs ont-ils préféré se dégager, quitte à reprendre position un peu plus tard », affirmaient certains professionnels. C'est une explication. Mais les absences aussi étaient nombreuses, avec la possibilité de pont offerte à beaucoup. L'excellente tenue de Wall Street dans ces conditions n'a pas eu une très grande influence. Ajoutons enfin, que la proximité des opérations de liquidation — la réponse des primes aura lieu mardi 20 — a pu inciter quelques investisseurs à prendre leurs bénéfices.

La baisse a repris sur le marché de l'or où le lingot a perdu 495 F à 72 500 F. Le napoléon, cependant, a bien résisté, n'abandonnant que 0,80 F à 670,20 F (après 670,10 F). Le volume des transactions est demeuré très faible : 6,44 millions de francs contre 6,18 millions.

LONDRES

Amorcé jeudi, le mouvement de *repli s'accentue à la veille du week-end*, touchant principalement les pétroles et les vedettes industrielles. Effritement des Fonds d'Etat. Irrégularité des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 516 10 contre 517 ..

VALEURS	CLOTURE 15/5	COURS 16/5
Beecham	115 ..	114 ...
British Petroleum	344 ...	338 ...
Courtaulds	68 ...	70 ...
*De Beers	9 25	9 18
Imperial Chemical	390 ..	388 ...
Rio Tinto Zinc Cor	368 ..	368 ...
Shell	378 ...	374 ...
Vickers	115 ...	116 ...
War Loan 3 1/2 %	32 7/8	32 7/8
*West Driefontein	80 ...	79 3/4
*Western Holdings	57 1/2	57 3/4

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

LYONNAISE DES EAUX. — En 1979, le bénéfice d'exploitation a augmenté de 20 % à 306 millions de francs, mais le bénéfice net n'a progressé que de 8 % (part du groupe), passant de 100 millions à 108 millions de francs. Pour 1980, le bénéfice net consolidé devrait progresser « sensiblement », bien que le retour à l'équilibre de la filiale Degrémont *(assainissement des eaux)* s'avère plus lent que prévu : pas avant l'exercice 1981-1982.

S.E.V. — Le résultat d'exploitation pour 1979 s'élève à 27,45 millions de francs contre 16,31 millions. Le bénéfice net hors opérations exceptionnelles atteint 24,76 millions de francs contre 16,57 millions. Compte tenu des plus ou moins-values, il est de 28,93 millions de francs contre 23,09 millions. Dividende global : 7,80 F contre 6,45 F.

I.T.T. — *Bénéfice net record pour* le premier trimestre : 346,5 millions de dollars contre 210,1 millions en 1979 à pareille époque. Le président du groupe table pour l'exercice entier sur un résultat également record. Dividende trimestriel de 60 cents contre 55 cents.

UNILEVER. — Bénéfice du premier trimestre revenant aux actions 283 millions de florins (+ 11 %).

CIT-ALCATEL. — Bénéfice net pour 1979 hors plus-values : 95,65 millions de francs contre 92,51 millions de francs. Dividende global : 81 francs, inchangé.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	15/5	16/5
1 dollar (en yens)	227 50	227 40

NEW-YORK

La hausse se poursuit

Toujours stimulé par la baisse des taux d'intérêt, le marché de New-York a poursuivi son avance jeudi. Des ventes bénéficiaires se sont toutefois produites en fin de séance, et une partie des gains acquis initialement ont été reperdus, l'indice des industrielles s'établissant à 822,52 (+ 2,90) en clôture, après avoir atteint 829,35.

Une forte activité a continué de régner, et 41,12 millions de titres ont changé de mains contre 40,84 millions la veille.

Les actions de l'industrie pharmaceutique ont, cette fois, pris le relais, mais la spéculation s'est aussi développée sur les titres des sociétés faisant l'objet d'une O.P.A. Selon les analystes, les achats de valeurs à revenu variable redeviennent attrayants à mesure que le loyer de l'argent baisse. Mais la crainte d'une récession majeure demeure, incitant les investisseurs à la prudence.

Sur 1 868 valeurs traitées, 903 ont monté, 592 ont baissé et 373 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 14/5	COURS 15/5
Alcoa	54 7/8	55 ...
A.T.T.	53 1/8	53 1/8
Boeing	34 1/4	32 3/4
Chase Manhattan Bank	42 3/8	42 5/8
Du Pont de Nemours	38 ...	38 1/8
Eastman Kodak	53 1/4	53 1/8
Exxon	60 5/8	60 1/2
Ford	24 3/8	23 7/8
General Electric	46 1/2	47 3/8
General Foods	28 3/4	28 7/8
General Motors	44 3/8	44 ...
Goodyear	11 7/8	11 7/8
I.B.M.	53 ...	52 3/4
I.T.T.	27 7/8	27 1/2
Kennecott	25 3/4	25 7/8
Mobil Oil	66 7/8	65 ...
Pfizer	48 1/4	48 7/8
Schlumberger	107 ..	105 5/8
Texaco	33 3/8	33 5/8
U.A.L. Inc.	17 3/8	17 1/4
Union Carbide	40 3/8	40 1/4
U.S. Steel	17 7/8	17 7/8
Westinghouse	23 1/2	23 1/4
Xerox	51 3/4	52 ...

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	13 mai	14 mai
Valeurs françaises	105,4	106,2
Valeurs étrangères	101,5	103,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	106,6	107,7

Taux du marché monétaire

Effets privés, du 16/5 ...... 12 7/8 %

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV		
[illegible]	[illegible]	[illegible]

BOURSE DE PARIS - 16 MAI - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	30 90	1 877
5 %	47 ..	1 448
3 % amort. 45-54	71 ..	2 377
4 1/4 % 1963	96 ..	2 972
Emp. N. Eq.5½ 65	110 80	3 231
Emp. N. Eq.6%66	107 60	3 754
Emp. N. Eq.6%67	95 60	6 754
Emp. 7 % 1973	6489 ..	...
Emp. 8,80 % 77	96 50	8 656
Emp. 9,80 % 78	85 35	8 301
E.D.F. 6 12 %	... ..	6 447

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ch. France 3 %	183 50	182 50
A.G.F. (Sté Cent.)	745 ..	742 ..
Ass. Gr. Paris-Vie	2800 ..	2880 ..
Concorde	380 ..	376 ..
Epargne France	304 ..	300 ..
Financ. Victoire	339 ..	339 ..
France I.A.R.D.	181 ..	185 ..
Gan (Sté) Centr.	750 ..	750 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
S.P.E.G.	201 ..	208 ..
U.A.P.	556 ..	557 ..
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Locabail Immob.	333 ..	333 ..
Loca-Expansion	134 ..	134
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Immlnvest	160 ..	160 ..
Cie Lyon. Imm.	138 ..	134 20
[illegible]	[illegible]	[illegible]

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1896 ..	4,5 % 1973	1989 ..	1985 .	1970	1955 .
3825 ..	C.N.E. 3 %	4085 .	4085 ..	4118	4108 .
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1230 ..	Elf-Aquitaine	1302 ..	1280 ..	1280 ..	1288 ..
236 ..	— (certific.)	247 ..	247 ..	247 ..	243 ..
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
163 ..	Navig. Mixte	162 50	161 50	161 50	163 50
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
770 ..	Tél. Electr.	850 ..	848	860	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
38 ..	De Beers	37 60	38 50	38 40	38 10
575 ..	Deuts. Bank	593 ..	604 .	604 .	593 ..
245 ..	Dome Mines	260 ..	253 ..	253 .	253
149 ..	DuPont-Nem.	157 40	159 ..	159	157
208 ..	East Kodak	218 10	221 80	221 20	221 10
104 .	East Rand	109	108 50	107 50	107 50
92 ..	Ericsson	93 50	93 50	93 50	92 .
245 ..	Exxon Corp.	258 50	257	257	252 10
94 ..	Ford Motor	105	102	102 20	102
220 ..	Free State	224 40	224 10	224 50	225 80
194 ..	Gen. Electr.	197 50	202 .	202 .	198 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
169 ..	Gen. Motors	185	184 50	184 50	181 ..
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
590 ..	Siemens A G	616	611	611 .	610
34 ..	Sony	37 55	37 30	37 30	37 ..
240 .	Unilever	236	227	227 .	234 ..
53 ..	Union Corp.	52 40	53	53 ..	53
105 ..	U. Min. 1/10	105 80	106 50	106 50	107 90
166 ..	Unit. Techn.	175 .	173 50	173 30	174 20
215 ..	West Driei.	326	330	331 10	328 50
140 ..	West Deep	160 ...	159 50	158 50	162 60
205 .	West Hold.	283	278	278	279
215 .	Xerox Corp.	217 10	221 80	221 80	221 10
2 58	Zambie Corp.	2 67	2 60	2 56	2 55

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 16/5	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 144	4 205	4 070	4 280
Allemagne (100 DM)	233 870	233 700	227	239
Belgique (100 F)	14 531	14 566	13 800	14 500
Pays-Bas (100 fl.)	212 260	212 620	205	216
Danemark (100 krd)	74 510	74 810	71	78
Norvège (100 k)	84 020	85 370	82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 552	9 508	9 200	9 800
Italie (1 000 lires)	4 959	4 966	4 750	5 200
Suisse (100 fr.)	252 720	251 250	246	258
Suède (100 krs)	99 160	99 440	95 ..	101 500
Autriche (100 sch.)	32 800	32 805	31 800	33 400
Espagne (100 pes.)	5 892	5 896	5 700	6 100
Portugal (100 esc.)	8 505	8 525	8 300	9 300
Canada ($ can. 1)	3 555	3 564	3 450	3 700
Japon (100 yens)	1 842	1 821	1 760	1 850

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16/5
Or fin (kilo en barre)	72700	72300 ..
Or fin (en lingot)	72995	72500
Pièce française (20 fr.)	671 10	670 20
Pièce française (10 fr.)	398	398 ..
Pièce suisse (20 fr.)	526 ..	532 .
Pièce latine (20 fr.)	506	514 50
Souverain	653 50	651 70
Pièce de 20 dollars	2710	2718
Pièce de 10 dollars	1298	1290 20
Pièce de 5 dollars	780 ..	805 .
Pièce de 50 pesos	3030 ..	3078
Pièce de 10 florins	521 ..	520 10

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 16 mai 1980 a été tiré à 445 497 exemplaires.



A B C D E F G

RÉUNIS EN CONGRÈS A VICHY

Les notaires constatent et déplorent les atteintes légales portées au droit de propriété

Vichy. — Réunis en congrès à Vichy du 12 au 14 mai, quelque mille notaires (sur six mille trois cents que compte la profession) ont examiné les contraintes administratives et sociales qui pèsent sur la propriété foncière. Les rapports sur la propriété agricole, les immeubles et les terrains à bâtir et sur l'expropriation ont été rassemblés dans un épais manuel d'explication des textes en vigueur.

Praticiens du droit à l'écoute de leur clientèle de propriétaires, les notaires proposent, à partir de ce constat, des aménagements visant le plus souvent à sauvegarder ce qui reste du droit des propriétaires.

Rappelant que 55 % des Français sont propriétaires et que l'immobilier représente 80 % du patrimoine des particuliers, Me Guy Rousseau, notaire à Lyon et président du congrès, a estimé que *« l'homme est viscéralement attaché à la propriété »* mais que cet *« instinct naturel doit être tempéré par un idéal de justice »* et qu'un nouveau droit *« relatif et limité »* doit être défini. Déjà, la déclaration des droits de l'homme de 1789 ne donnait au droit de propriété un caractère *« inviolable et sacré »* que pour en déduire immédiatement : *« Nul ne peut en être privé si ce n'est lorsque la nécessité publique l'exige évidemment et sous la condition d'une juste et préalable indemnité ».*

Prudent, le législateur l'a défini (art. 544 du code civil) comme *« le droit de jouir et de disposer des choses de la manière la plus absolue... pourvu qu'on n'en fasse pas un usage prohibé par les lois et les règlements ».* Fort de ce principe, le législateur ne s'est pas privé, pour ce qui concerne la propriété foncière, d'y apporter ensuite de telles limitations que certains se demandent parfois ce qu'il en reste.

La « nécessité publique » qui enferme la souveraineté du propriétaire ne cesse, en effet, de s'étendre et de se raffiner. Sans parler de l'expropriation, la collectivité impose au particulier des servitudes et des devoirs de plus en plus nombreux : le propriétaire doit ravaler la façade de son immeuble, empêcher qu'il s'écroule ; mais s'il veut le démolir, il devra solliciter une autorisation, à moins qu'on le lui ait « confisqué » parce qu'il était devenu insalubre. Les modifications d'aspect devront être autorisées et même sévèrement contrôlées s'il s'agit d'un monument historique. Sur un terrain, celui qui veut construire doit respecter des servitudes à l'égard de ses voisins et se conformer aux règles d'urbanisme : densité, recul, hauteur, couleur des murs et des volets, pente de la toiture, etc.

La menace du P.L.D.

Partagés entre leur charge d'officier ministériel qui applique les lois et leur rôle de conseillers d'une clientèle essentiellement constituée de propriétaires (particuliers ou sociétés), les notaires ne contestent pas, en majorité, cet ensemble de contraintes. Ils sont, en revanche, ouvertement hostiles à la dernière innovation juridique, qui contient en germe une remise en cause plus complète du droit des propriétaires de « jouir de leur bien », c'est-à-dire d'en tirer un profit.

Il s'agit du plafond légal de densité institué par la loi du 31 décembre 1975, et qui oblige le constructeur, au-dessus d'une certaine densité fixée pour toute la France, à « racheter » à la collectivité les droits de construire. A Vichy, plusieurs intervenants ont fait remarquer qu'il suffirait de baisser le plafond, actuellement fixé à 1,5 pour Paris et 1 ailleurs, ou même de le réduire à 0 pour priver complètement le propriétaire de ses droits.

Renonçant à « faire de la politique » et à se prononcer ouvertement contre cette institution, le congrès a condamné « en filigrane », selon le rapporteur général, Me Chantal Pasqualini, le P.L.D. sur des motifs « techniques » : après trois ans d'application, il entraînerait plus de difficultés matérielles qu'il ne rapporterait de fonds aux communes ; on constate aussi que les vendeurs ne renoncent pas à la part du prix de vente théoriquement confisquée par la collectivité et attendent de trouver preneur au prix fort, contribuant ainsi à la hausse accélérée des prix.

Ces arguments entendus dans d'autres assemblées (promoteurs, propriétaires, etc.) ont été repris ici, mais les notaires ont renoncé à condamner explicitement l'institution pour demander simplement des aménagements techniques.

Malgré les efforts de plusieurs intervenants, les débats ont pris à plusieurs reprises un tour assez politique, certains appelant l'attention sur les changements techniques qui entraîneraient des *« changements de société sans le dire ».* Apparaissant parfois, comme l'ont fait remarquer certains, comme une assemblée de propriétaires, les notaires ont constamment montré leur souci de sauvegarder les droits des gestionnaires de terrains et d'immeubles face aux restrictions, venues de l'autre bord, celles qui naissent du *« droit des utilisateurs »* : locataires, fermiers et commerçants. Limitation des baux ruraux à trois ans pour faciliter la reprise des terres, aménagement de la propriété commerciale afin qu'elle cesse de porter ombrage à la propriété des murs, abrogation progressive de la loi de 1948 et possibilité de discuter librement les loyers... Les propositions techniques du congrès ont été l'occasion de morceaux de bravoure dignes d'une autre époque.

De notre envoyée spéciale

Sous les fresques « art nouveau » de la grande salle du casino, on entendit Me de la Marnière, notaire au Raincy, et ancien président de congrès, parler du *« pauvre qui ne peut pas payer son loyer parce qu'il est maladroit dans la gestion de son patrimoine »*, et le président de séance déclarer que les logements sociaux étaient faits pour les accueillir... D'autres se sont plaints de l'impossibilité de trouver un huissier pour procéder à une expulsion et de la lenteur des procédures.

Si l'on en croit les résultats d'un sondage de l'IFOP, les Français sont moins « viscéralement » attachés à la propriété que semblent le croire les notaires et, s'ils continuent d'en rêver, c'est aussi, l'inflation aidant, par intérêt. S'il y a une France des propriétaires, celle des locataires représente une forte minorité (45 %), dont l'existence influe fortement sur les résultats d'ensemble. On constate ainsi que les deux tiers des personnes interrogées estiment que les droits du locataire sur le logement qu'il occupe, du fermier sur la terre qu'il cultive et du commerçant sur sa boutique, sont égaux ou supérieurs à ceux du propriétaire des lieux... Ce sentiment coexiste avec le souhait de devenir propriétaire (70 % des réponses) et de consentir pour cela à des sacrifices (40 % seulement). Les raisons avancées sont d'abord le « besoin de sécurité » et la « volonté de transmettre un bien par héritage ». Le « goût de posséder » et le « désir de paraître » ne sont avoués que loin derrière le « besoin d'indépendance ».

Cela dit, la moitié des Français (53 %) trouvent normal que le droit de propriété soit limité et, s'ils le placent avant le droit de vote et la liberté de la presse, ils mettent largement en tête, en ces temps d'inquiétude, le *« droit au travail »*...

MICHÈLE CHAMPENOIS.

Au Japon

Le cabinet de M. Ohira est renversé par surprise

De notre correspondant

Tokyo. — Le cabinet Ohira a été mis en minorité ce vendredi 16 mai à la suite d'une motion de censure déposée par le parti socialiste. C'est la première fois en vingt-sept ans que se produit un tel coup de théâtre dans la vie politique japonaise.

En déposant sa motion de censure le P.S. a critiqué le gouvernement Ohira sur trois points : son incapacité à régler les affaires de corruption qui ces derniers mois ont défrayé la chronique ; l'inflation et l'absence d'indépendance politique manifestée par le Japon dans l'affaire iranienne.

La mise en minorité du cabinet Ohira est une surprise totale. Ce vendredi encore la presse du soir titrait sur le rejet probable de la motion de censure du P.S. Le secrétaire général du P.L.D. déclarait pour sa part en début d'après-midi qu'il était convaincu que celle-ci ne serait pas adoptée. Les résultats surprenants de ce vote s'expliquent par l'absence dans l'hémicycle d'une bonne partie des opposants à M. Ohira au sein de son parti. La majorité dont dispose le P.L.D. étant faible, l'abstention d'une quarantaine de députés libéraux-démocrates a eu pour conséquence la mise en minorité du gouvernement.

Apparemment les factions hostiles à M. Ohira, sans voter la censure de son gouvernement, n'en ont pas moins choisi l'épreuve de force en provoquant une crise politique pour contraindre le premier ministre à se démettre. Déjà à la suite des élections générales d'octobre dernier les adversaires de M. Ohira avaient pendant de longues semaines bloqué la vie politique en retardant la formation du cabinet.

C'est la division consommée désormais au sein de la majorité qui est le phénomène le plus significatif de cette motion de censure. Selon la Constitution, il y a deux possibilités : ou bien la démission du cabinet ou bien la dissolution de la Chambre. — Ph. P.

LA LUTTE EST ENGAGÉE CONTRE LA POLLUTION EN MÉDITERRANÉE

Athènes. — Après deux jours de débats à Athènes, les représentants de quinze pays riverains de la Méditerranée ont approuvé, vendredi 16 mai, un traité destiné à réduire et à contrôler la pollution en Méditerranée, provenant des déchets industriels et des égouts. Le traité prévoit des normes strictes à imposer sur les polluants les plus dangereux comme le mercure, le plomb, les pesticides, l'huile de moteur usée, les bactéries des égouts, les détergents, etc.

La nouvelle convention sur les honoraires médicaux serait sur le point d'être signée

Les discussions relatives à la nouvelle convention sur les honoraires médicaux, menées, depuis plusieurs semaines, entre la CNAM (Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés) et la F.M.F. (Fédération des médecins de France, organisation minoritaire) sont terminées. Le texte mis au point, avant d'être signé par les représentants des médecins et ceux des trois caisses maladie, va être soumis à leurs mandants.

La CNAM réunira son conseil d'administration le 23 mai. Le même jour, la F.M.F. tiendra son assemblée générale.

Les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et FEN s'apprêtent à marquer leur opposition à la nouvelle convention, opposition qui était l'un des thèmes de la « journée » du 13 mai pour la défense de la sécurité sociale.

L'idée d'une manifestation unitaire le 23 mai a déjà été avancée, le 14 mai, par l'union régionale parisienne C.F.D.T. Les dirigeants des trois centrales se retrouvent lundi 19 mai pour en décider ainsi que du développement de leur action pour les autres revendications.

Pour l'essentiel, le projet établit deux secteurs d'honoraires. Le premier prévoit des tarifs négociés, avec droit au dépassement permanent. Dans le second, les médecins fixent librement leurs honoraires. Dans les deux cas, l'assuré social est remboursé à 75 % du tarif conventionnel. Mais seuls les médecins qui respectent ce barème ont droit aux avantages sociaux (retraite) et fiscaux.

La F.M.F. considère néanmoins qu'il n'y a pas deux secteurs, car les praticiens qui choisissent la liberté des honoraires continuent à être maintenus dans le régime de retraite prévu par la convention. Lorsque les médecins appliquent les tarifs, leur cotisation mensuelle à ce régime de retraite est de 720 F, et la caisse maladie verse le ddouble. Le praticien qui aura opté pour la liberté d'honoraires devra prendre en charge la totalité de la cotisation, soit 2 160 F, mais ne s'adressera pas à une assurance privée.

Chaque médecin pourra passer d'un groupe à l'autre chaque année.

Le dispositif de contrôle est renforcé ; la procédure est assouplie. Les dépassements de tarifs entraîneront une suspension temporaire de la convention pour les contrevenants. Le rôle des médecins contrôleurs des caisses est accru. L'accord, conclu pour cinq ans, sera révisable au bout de deux ans.

Quant au barème d'honoraires, il est encore en discussion. La F.M.F. déclare vouloir la promotion des généralistes par une revalorisation appréciable de la consultation fixée par la lettre C. Celle-ci est de 40 F depuis le printemps dernier. Depuis le début de l'année, cette lettre a été portée, unilatéralement, à 42 F par la F.M.F. et à 45 F par la Confédération des syndicats médicaux français. La Fédération voudrait que le « C » atteigne 50 F au 1er janvier prochain, une étape intermédiaire étant franchie au 1er juin avec la somme de 45 F.

La Confédération des syndicats médicaux français, exclue des négociations, estime, pour sa part, que la convention a été discutée dans l'illégalité et considère qu'elle sera cassée juridiquement.

LE CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL ADOPTE LE RAPPORT SUR LES RYTHMES SCOLAIRES

Le Conseil économique et social a adopté, mercredi 14 mai, le rapport présenté par M. Emile Levy sur les rythmes scolaires par 117 voix pour, 13 voix contre et 20 abstentions.

Le texte propose (« le Monde » daté 13-14 mai) une réduction de la « séquence d'enseignement » à une durée moyenne de quarante-cinq minutes, une réduction de la durée globale de la semaine, qui devrait, toutefois, rester étalée sur le plus grand nombre possible de jours, et une augmentation du nombre de jours scolarisables dans l'année, donc une réduction d'une semaine des vacances d'été.

● *La Cité fleurie vendue.* — La Cité fleurie, 65, boulevard Arago, dans le treizième arrondissement, où logent une quinzaine de peintres et de sculpteurs, vient d'être vendue à une société privée par son propriétaire, un promoteur, la Sefima, qui a donc renoncé à rénover la cité pour son propre compte.

Les expérimentations nucléaires à Mururoa ne portent pas sur la mise au point d'une bombe à neutrons

indique le ministère de la défense

Les expériences de Mururoa, en Polynésie française, ne portent pas sur la mise au point d'une bombe nucléaire à rayonnements renforcés, plus couramment connue sous le nom de bombe à neutrons, a indiqué jeudi 15 mai le ministère de la défense dans un communiqué publié à Paris.

Au mois de janvier dernier, le ministre de la défense, M. Yvon Bourges, avait précisé à un groupe de journalistes que, bien que le gouvernement français n'ait pas décidé de fabriquer la bombe à neutrons, il n'avait pas renoncé pour autant à la réaliser le cas échéant. Le ministre avait précisé qu'il suffirait de quatre ans pour la rendre opérationnelle, temps d'études compris, si telle devait être la décision du gouvernement. De son côté le chef d'état-major des armées, le général Guy Méry, a indiqué à la commission de la défense de l'Assemblée nationale que la bombe à neutrons pouvait correspondre aux besoins de la politique française de sécurité.

Dans les milieux scientifiques, on laisse volontiers entendre que la France se tient au courant du principe de la fusion nucléaire avec l'étude des effets neutroniques d'une explosion. Les phénomènes proprement physiques d'une telle expérimentation nucléaire sont analysés dans des laboratoires ; comme ils le sont, du reste, depuis plusieurs années dans d'autres pays que la France.

Le ministère de la défense a tenu, d'autre part, à préciser que, dès l'an prochain, les expérimentations nucléaires françaises faites à Mururoa, à 1 250 kilomètres à l'est de Tahiti, seront à la fois *off shore* et souterraines et effectuées au centre même du lagon dont l'atoll est la partie visible d'un volcan englouti.

Les nouvelles technologies mises au point par l'Institut français des pétroles (I.F.P.) pour la recherche *off shore* d'hydrocarbures vont être appliquées à la conduite des tests.

Dans les milieux informés français, on qualifie de *« grotesques »* les commentaires faits dans la capitale fédérale américaine, rapportés par l'*International Herald Tribune* du mercredi 14 mai et selon lesquels l'atoll de Mururoa est *« percé comme un gruyère »*, endommagé par les explosions nucléaires expérimentales. On pourrait continuer, dit-on dans les mêmes milieux, à y faire autant de puits qu'il y a eu jusqu'à présent d'expérimentations nucléaires souterraines dans l'Etat de Nevada aux Etats-Unis.

● *La Commission Européenne* se serait opposée à la vente de 25 000 tonnes de beurre à l'Union soviétique indique-t-on de bonne source à Bruxelles.

● *M. Roger Delpey a été inculpé par la Cour de sûreté de l'Etat.* — Arrêté le 10 mai par les enquêteurs de la direction de la surveillance du territoire (D.S.T.), M. Roger Delpey, cinquante-quatre ans, écrivain, a été inculpé, vendredi 16 mai, d'*« intelligences avec des agents d'une puissance étrangère de nature à nuire à la situation diplomatique de la France »* par M. Jean-Claude Thin, juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'Etat (*le Monde* du *15 mai*). M. Delpey, qui entretenait des *« rapports suivis »* avec la Libye, a été écroué.

● *Après la manifestation du 14 mai.* — Vingt personnes avaient été interpellées. Dix d'entre elles devaient comparaître devant la chambre des flagrants délits, vendredi 16 mai dans l'après-midi. Deux mineurs de treize ans et demi et quinze ans et demi ont été remis à leurs parents. Trois autres personnes interpellées devaient être entendues par un juge d'instruction dans la soirée du même jour.